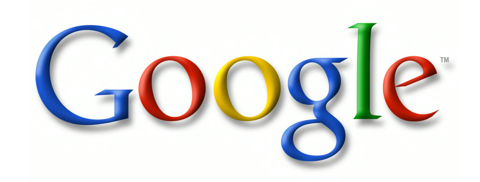
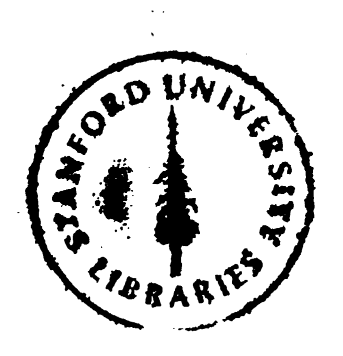







STANFORD UNIVERSITY
LIBRARIES



COLLECTION
DES MÉMOIRES
RELATIFS
A L'HISTOIRE DE FRANCE.

MÉMOIRES DE MONTGLAT, TOME III.
MÉMOIRES DE LA CHATRE.
MÉMOIRES DE LA ROCHEFOUCAULD, TOME I.

DE L'IMPRIMERIE DE A. BELIN.

COLLECTION

DES MÉMOIRES

RELATIFS

A L'HISTOIRE DE FRANCE,

DEPUIS L'AVÉNEMENT DE HENRI IV JUSQU'A LA PAIX DE PARIS CONCLUE EN 1763;

AVEC DES NOTICES SUR CHAQUE AUTEUR,
ET DES OBSERVATIONS SUR CHAQUE OUVRAGE,

PAR MESSIEURS

A. PETITOT ET MONMERQUÉ.

TOME LI.



PARIS,

FOUCAULT, LIBRAIRE, RUE DE SORBONNE, N° 9.

1826.

MÉMOIRES

DU

MARQUIS DE MONTGLAT.

VINGT-DEUXIÈME CAMPAGNE.

[1656] CETTE année commença par l'arrivée du duc de Modène à Paris, pour confirmer l'union étroite qu'il avoit faite avec la France. Il fut reçu au bois de Vincennes par le Roi, qui le remena dans son carrosse au Louvre, où il fut logé, défrayé et servi par les officiers de Sa Majesté; et durant qu'il fut à la cour, on n'oublia rien pour le divertir, et tous les courtisans firent ce qu'ils purent pour lui faire voir les magnificences de la France. Cet excès de bon traitement donna jalousie au duc de Mantoue, qui n'avoit pas été reçu de même, et commença à l'aliéner du zèle qu'il avoit pour le parti de la France; mais l'alliance que le duc de Modène avoit prise avec le cardinal Mazarin étoit cause du grand empressement qu'avoient tous les grands à lui faire passer le temps, dans la pensée de plaire au favori, et par là de faire leurs affaires. Les ducs et pairs gentilshommes ne le virent point chez lui, parce qu'il ne leur voulut pas donner la main; et le duc de Guise et les autres princes de la maison de Lorraine n'en firent pas de difficulté. Ce

Royale; et au commencement de février il envoya son neveu Mancini, avec le duc de Damville, et l'abbé de Palluau son maître de chambre, à Blois, pour témoigner à Son Altesse Royale la joie qu'il avoit d'être rentré dans ses bonnes grâces. Il fut parfaitement bien reçu et traité par ses officiers; et M. le duc d'Orléans l'assura qu'il iroit bientôt trouver le Roi, comme il fit peu de temps après. Ce même mois, la princesse royale d'Orange, sœur du roi d'Angleterre, arriva à Paris, où elle fut reçue avec beaucoup d'honneur; elle logea chez la reine d'Angleterre sa mère. Au printemps, le Roi, qui aimoit tous les exercices du corps, fit une course de bague dans le Palais-Royal, en présence de la Reine et de toute la cour; et pour faire plus de part au peuple de cette magnificence, il fit une cavalcade du Louvre au Palais-Royal, en trois bandes vêtues de différentes couleurs. Le Roi étoit chef de la première, le duc de Guise de la seconde, et le duc de Candale de la troisième. Le comte Du Lude emporta le prix, qu'il reçut des mains de la duchesse de Mercœur.

Après toutes ces réjouissances, la saison s'avançant, on ne pensa plus qu'à la guerre, et à mettre les armées en campagne de part et d'autre. Il y eut changement en Flandre au gouvernement; car l'archiduc Léopold, qui commandoit dans les Pays-Bas depuis neuf ans, retourna en Allemagne, et don Juan d'Autriche, fils naturel du roi d'Espagne, passa de Catalogne en Italie, et de là vint dans les Pays-Bas pour lui succéder. Il y eut difficulté à son arrivée pour accorder le rang qu'il tiendroit avec le prince de Condé, qui prétendoit le précéder partout, étant premier

prince du sang de France, et lui n'étant que bâtard : mais pour accorder ce différend, l'archiduc le vit devant que de partir, et lui donna chez lui la droite, et ensuite le prince en usa de même, n'osant refuser de suivre l'exemple d'un fils et frère d'empereur, roi successif de Hongrie. On s'étonnoit de la hauteur avec laquelle ce prince vivoit dans un pays où il étoit réfugié; mais le besoin que les Espagnols avoient de lui augmentoit sa fierté, qui étoit si grande qu'il vécut toujours d'égal avec l'archiduc, et eut grande peine à se résoudre à le pouvoir souffrir de don Juan. On se préparoit cependant de part et d'autre à la guerre; et le Roi partit le 27 de mai de Paris pour aller à Compiègne; et le 7 de juin il marcha toute la nuit à cause du grand chaud, pour se rendre à La Fère, où il arriva le matin. Il reçut, en partant de Compiègne, la nouvelle de la mort du maréchal de Schomberg, qui fut fort regretté à la cour, à cause de son grand mérite et de sa probité. Sa charge de colonel général des Suisses fut donnée au comte de Soissons, fils du feu prince Thomas de Savoie. Le maréchal de Turenne ayant assemblé durant ce temps-là ses troupes à Marle, marcha droit à Condé, où il campa le 13 de juin. Il y fit faire un pont sur l'Escaut à Mortagne; et ayant appris qu'un corps de quatre mille hommes s'étoit posté sur la contrescarpe de Tournay qu'il avoit dessein d'assiéger, il changea de pensée, et manda au marquis de Castelnau qui étoit près de Mons, et au chevalier de Créqui qui étoit proche de Douay, pour donner jalousie de tous côtés, de marcher à Valenciennes, où toute l'armée se joignit le 15 de juin. Aussitôt les quartiers furent séparés et

renne n'ayant pu passer le marais, et ne voyant plus d'apparence de continuer le siége, envoya ordre à l'infanterie qui gardoit la tranchée de se retirer, et d'abandonner le canon des batteries : ce qui fut exécuté. Le comte de Resnel, frère de celui qui avoit été tué dans l'autre quartier, voyant la cavalerie espagnole qui sortoit de la ville pour attaquer l'infanterie qui abandonnoit la tranchée, se mit entre deux avec son escadron, et sauva cette infanterie, se retirant en ordre en escarmouchant pour joindre le gros de l'armée de Turenne, laquelle se retira au Quesnoy sans rien perdre. Comme une partie de l'armée du maréchal de La Ferté s'étoit sauvée dans Condé, les Espagnols voyant le maréchal de Turenne en sûreté, se campèrent à Quiévrain et Crespin, dans la pensée que coupant les vivres à cette ville, elle tomberoit bientôt en leur pouvoir. Le maréchal de Turenne voyant le dessein de don Juan, et n'étant pas en état de l'empêcher, après s'être rafraîchi quelques jours au Quesnoy, fut se camper à Berlaimont pour essayer de jeter des vivres dans Condé. La cour fut fort affligée de la défaite du maréchal de La Ferté et du secours de Valenciennes; et le cardinal Mazarin envoya le plus de renfort qu'il put au maréchal de Turenne pour réparer cette perte; mais les Espagnols étoient postés si avantageusement devant Condé, qu'il étoit impossible de tenter aucun secours : tellement que ce maréchal n'y pouvant apporter aucun remède, résolut de changer de poste, et de faire subsister l'armée dans des pays pleins de fourrages. Il décampa pour cet effet de Berlaimont, et fut loger à Inchi proche de Douay; et ayant passé près d'Arras,

il alla sur la rivière du Lys pour piller le pays, et obliger les Espagnols à donner bonne composition à ceux qui étoient dans Condé pour venir au secours de leurs peuples. En effet, Le Passage, gouverneur de cette place, ayant trois mille hommes de plus que sa garnison ordinaire, des fuyards de la déroute de Valenciennes, et ayant consumé une partie de ses provisions pour la subsistance de l'armée durant le siége, se trouva bientôt au bout de ses vivres; si bien qu'il fut contraint de capituler après la mi-août, et sortit tambour battant, enseignes déployées, avec cinq mille hommes de guerre. Aussitôt l'armée espagnole suivit le maréchal de Turenne, lequel, craignant qu'elle n'eût dessein sur La Bassée ou sur Béthune, se campa entre ces deux places dans un poste fort avantageux, à Houdain, où il y eut deux jours durant de grandes escarmouches jusqu'au 7 de septembre, que les Espagnols se retirèrent, et prirent leur marche du côté de l'Escaut, et le maréchal de Turenne devers Saint-Quentin, où il apprit que don Juan avoit investi Saint-Guislain. Il joignit en ce lieu-là Le Passage avec ses troupes, qui étoient sorties de Condé; et ayant laissé son infanterie, son canon et bagage, il partit avec sa cavalerie; et après avoir marché tout le jour, il arriva devant La Capelle sur la minuit du matin du 19 de septembre, ayant fait en trois jours trente lieues depuis Houdain. Cette grande diligence surprit fort Chamilly, gouverneur de cette place pour le prince de Condé, qui se trouva dépourvu de tout, ne se doutant point de cette entreprise après une déroute comme celle de Valenciennes, et voyant l'éloignement de l'armée française. Le ma-

réchal de Turenne fit faire bonne garde la nuit et le jour, jusqu'à l'arrivée de toute l'armée, qui fut le 21. Elle fut retranchée en deux jours; et la nuit du 23 au 24, la tranchée fut ouverte par quatre endroits, à chaque bastion une attaque; et le jour même deux batteries furent dressées. Le peu de monde qu'il y avoit dedans fut cause que la nuit suivante tous les dehors furent emportés; et le 25 le mineur fut attaché au bastion. Le 26, la mine joua, et fit brèche raisonnable; si bien que le gouverneur se rendit le soir même, et sortit le 27. Les comtes de La Suze et de Coligni s'étoient jetés dans des bois pour tâcher à mettre du secours dans la place, mais inutilement; seulement Chamilly le fils, avec une résolution et une hardiesse extrême, passa au travers de l'armée française avec soixante chevaux, et entra dans La Capelle pour secourir son père; mais il trouva les affaires en si mauvais état, que ce foible secours n'en put retarder la prise. Les Espagnols, sur la nouvelle de ce siége, levèrent celui de Saint-Guislain, et marchèrent droit à La Capelle; mais ils la trouvèrent rendue. Pour le maréchal de Turenne, il s'approcha de Guise pour rafraîchir son armée. Le Roi la vint visiter en ce lieu, et la voulut voir en bataille le 30. Elle rentra dans le Hainaut le premier d'octobre, le Roi étant à la tête, lequel fit jeter quantité de munitions de guerre et de bouche dans Saint-Guislain; et ensuite Sa Majesté reprit le chemin de Compiègne, d'où il arriva le 9 d'octobre à Paris. La campagne finit de cette sorte, et les deux armées se retirèrent pour se mettre dans leurs quartiers.

Nous avons vu comme M. le duc d'Orléans avoit

reçu le neveu du cardinal Mazarin à Blois, et que Son Altesse Royale se disposoit à venir trouver le Roi, Sa Majesté étant à La Fère : c'est pourquoi Monsieur ne voulut point passer dans Paris, pour faire voir qu'il ne sortoit de sa maison que dans le dessein de rendre ses respects à Leurs Majestés ; et pour cela il passa par Saint-Cloud, où toutes les personnes de qualité qui étoient dans Paris le vinrent saluer. Il fut de là à Compiègne, d'où il fut trouver le Roi à La Fère ; lequel sachant sa venue, le vint rencontrer à une demi-lieue hors de la ville, où il lui fit toutes les démonstrations d'amitié qu'il put à une personne qui lui étoit si proche. De là il le fit monter dans son carrosse, et le mena au château, où il salua la Reine, qui le reçut avec grand témoignage d'affection et d'oubli de toutes les choses passées. Le cardinal Mazarin le traita le soir avec apparence d'une entière réconciliation ; et après avoir demeuré huit jours à la cour, il revint à Paris, où il n'avoit point été depuis la guerre civile. Il y reçut les marques du respect et du zèle que tous les bons Français avoient pour un si bon prince, qui n'auroit jamais eu que de bons sentimens pour la France, s'il en avoit bien su distinguer les intérêts. Il s'en retourna bientôt après à Blois, où il demeura le reste de ses jours, venant tous les ans une fois rendre ses devoirs à Leurs Majestés.

La reine de Suède s'ennuyant à Rome, pour satisfaire son esprit inconstant, en partit le 18 de juillet pour venir en France. Elle arriva le 29 à Marseille, où elle fut reçue au bruit des canons des châteaux, des vaisseaux et des galères du port. Elle y fit son entrée avec le même honneur qu'on eût rendu à la personne du

Roi, selon l'ordre qu'on en avoit reçu de Sa Majesté. De là elle passa par Aix, Avignon, Valence, Vienne et Lyon, faisant des entrées dans toutes ces villes avec de grandes cérémonies. Elle s'embarqua sur la Saône à Lyon jusqu'à Châlons, où elle quitta le bateau; et ayant passé par Beaune, elle arriva le 27 d'août à Dijon, où le duc d'Epernon la reçut avec grand respect. Le duc de Guise l'étoit allée trouver à Lyon pour l'accompagner de la part du Roi, et lui faire rendre les honneurs qui lui étoient dus. Après avoir ouï la harangue du parlement en robes rouges, elle partit de Dijon; et ayant passé à Auxerre et à Sens, elle fut coucher le 4 de septembre à Fontainebleau, et le 7 à Conflans à une lieue de Paris, où elle se reposa le 8, et se prépara jusqu'au soir à faire une triomphante entrée dans cette grande ville. Sur les quatre heures après midi, elle monta sur une haquenée blanche, couverte d'une selle et d'une housse en broderie d'or et d'argent fort riche, et entra dans Paris par la porte Saint-Antoine, avec la même pompe que les rois de France; et elle arriva dans le Louvre aux flambeaux, où elle fut logée, défrayée et servie par les officiers du Roi : elle y séjourna huit jours, durant lesquels elle se fut promener dans tous les lieux les plus considérables de cette ville; et le 15, elle prit le chemin de Chantilly, où le cardinal Mazarin se trouva pour lui faire la révérence. Le Roi et Monsieur y arrivèrent un peu après; et après avoir demeuré une heure avec elle, ils retournèrent coucher à Compiègne. Le lendemain elle fut à Liancourt, où elle dîna, et le soir elle en partit pour aller à Compiègne : elle rencontra dans la forêt le Roi et la Reine sa mère, qui venoient au devant

d'elle. On mit pied à terre de part et d'autre; et après beaucoup de témoignages d'affection réciproque, ils se mirent tous dans un carrosse, et le soir ils arrivèrent à Compiègne, où Sa Majesté Suédoise demeura sept jours, régalée de tous les divertissemens de bonne chère, de musique, de chasse, de comédie, et autres dont on se put aviser. Le 23, elle en repartit, et fut conduite par Leurs Majestés jusqu'à la Croix Saint-Ouen, à une lieue de là : et après s'être dit adieu dans le milieu de la forêt, la reine de Suède fut coucher à Senlis; et de là, par Lagny, Melun, Montargis et Nevers, elle reprit le chemin de Lyon, et passa par Turin, où elle fut régalée magnifiquement par le duc et la duchesse de Savoie sa mère; et de là elle retourna à Rome, qu'elle avoit choisie pour sa demeure ordinaire.

Durant que le duc de Modène étoit à Paris, il pressa le cardinal Mazarin de faire un grand effort du côté de l'Italie pour faire quelque entreprise considérable qui réparât l'affront reçu l'année passée devant Pavie. Ils tinrent ensemble de grands conseils pour cela, et on fit passer des troupes nouvelles en Piémont : on travailla aux recrues des autres; et quand ce duc fut à Turin, il fit la même diligence pour fortifier l'armée de Savoie. Quand l'été fut venu, et que les herbes furent assez grandes pour faire subsister la cavalerie, le duc de Mercœur fut envoyé en Italie pour commander l'armée de France, à laquelle se devoit joindre celle de Savoie sous le marquis de Ville, et celle de Modène sous son duc, qui étoit généralissime de toutes les trois. Dès qu'elles furent en campagne, les ducs de Modène et de Mercœur s'assemblèrent à Fontancte,

où ils résolurent le siége de Valence, et détachèrent le marquis de Ville et Valavoir pour l'investir, le premier deçà le Pô, et le dernier de l'autre côté de la rivière; et toute l'armée suivit après, et arriva devant la place deux jours après, qui étoit le 27 de juin. Don Carlos del Tuffo voulant se jeter dedans avec quatre cents mousquetaires, fut attaqué par le régiment de Navarre, qui le força de se sauver dans des bois, après avoir laissé quelques uns des siens morts sur la place et prisonniers. On travailla tout-à-l'heure à la circonvallation et à la construction de deux ponts sur le Pô, l'un au-dessus et l'autre au-dessous de la ville, pour la communication des quartiers. Le comte de Broglio visitant, le 2 de juillet, le lieu où on devoit faire l'ouverture de la tranchée, fut tué d'un coup de mousquet dans la tête. On fit deux attaques: l'une fut commencée par le régiment de Navarre la nuit du 4 au 5 de juillet, et l'autre par celui d'Auvergne: la première porta le nom de Modène, et la dernière de Mercœur. Elles étoient si proches l'une de l'autre, qu'une ligne les joignoit. Le 6, Valavoir prit avec deux pièces de canon la tour du port, de l'autre côté du Pô; et les deux ducs firent dresser deux batteries, chacune dans leur tranchée, qui rompirent les parapets: et le duc de Mantoue, qui étoit à Casal, envoyoit des convois à l'armée, et n'oublioit rien de ce qui pouvoit contribuer à faire réussir le dessein de ce siége. Le 10, les assiégés firent une sortie, où ils surprirent et tuèrent la sentinelle de l'attaque de Modène, et envoyèrent de la cavalerie pour charger par la queue de la tranchée; mais dès que les Français se furent reconnus, ils repoussèrent cette sortie, et avancèrent leurs travaux

avec tant de diligence, que le 11 le régiment de Guise fit le logement sur la contrescarpe de la demi-lune, et la nuit on commença la sape pour percer le fossé. Le 12, le duc de Mantoue envoya de Casal des canons dont on fit une batterie nouvelle entre les deux attaques, et une autre delà le Pô pour ruiner les moulins. Le 13, les Espagnols firent une sortie qui fut promptement repoussée. Le 14, Saint-André-Montbrun amena un renfort dans le camp; et le même jour l'armée espagnole passa le Tanaro, et s'approcha du quartier du marquis de Ville, faisant mine de l'attaquer, et se saisir des hauteurs voisines. Le 16 se passa à le canonner, et à escarmoucher de part et d'autre; et sur la minuit deux mille Espagnols emportèrent un petit fort gardé par les Français sur une éminence proche des lignes. La nuit suivante, deux fourneaux jouèrent sous les demi-lunes des deux attaques, et elles furent toutes deux emportées. Le 18, les Espagnols prirent un fort sur une hauteur qui commandoit dans les lignes; mais le régiment de Son Altesse Royale d'Orléans le rattaqua tout à l'instant, et le reprit en plein midi. Le 19, on fit la descente dans le fossé, et on travailla depuis le 20 jusqu'au 27 à le percer par une sape, et durant ce temps-là ceux de dehors donnoient de continuelles alarmes; mais ne voyant point d'apparence de donner aux lignes, ils se retirèrent sur le bord du Tanaro; et le 30 ils passèrent le Pô, pour voir s'ils pourroient tenter un secours de l'autre côté de la rivière. Cependant les Français trouvoient grande difficulté à passer le fossé, à cause des flancs bas qui rompoient leurs galeries et leurs travaux : les assiégés disputèrent ce passage si vertement, que, de-

puis le premier d'août jusqu'au 15, tout ce qu'on pouvoit faire étoit d'avancer un pas en une nuit; et la cavalerie espagnole de dehors, par ses alarmes, retardoit le travail, à cause qu'il falloit que les assiégeans fussent toujours sous les armes: ce qui les fatiguoit au dernier point. Le 12, don Galeazzo Trotti, avec sa cavalerie, s'approcha des lignes, et poussa la garde; mais il fut chargé par deux escadrons français, qui l'obligèrent de se retirer. Le lendemain, il y en eut quatre qui parurent au quartier de Mercœur, qui furent repoussés par les régimens de cavalerie de l'Altesse, et d'infanterie d'Auvergne, de Folleville et de Montpezat. Le 16, la cavalerie espagnole voulut charger les fourrageurs des assiégeans, où il y eut une chaude escarmouche, et des gens tués de part et d'autre. La nuit du 18 au 19, les lignes furent attaquées par des troupes sorties d'Alexandrie au quartier de Mercœur; et quelque résistance que fissent les Français, ils ne purent empêcher que cinq cents hommes n'entrassent dans la ville. Ce secours donna grand courage aux assiégés, qui firent une sortie, le jour même, de cent vingt chevaux et quatre cents hommes de pied, qui rompirent la galerie qu'on faisoit dans le fossé, et brûlèrent une batterie; mais le régiment de Navarre fut à eux, piques basses, qui les força de rentrer. Le 20, la galerie fut bien raccommodée; et le 21, le mineur fut attaché au bastion de l'attaque de Modène, et le 22, à celui de Mercœur. Le jour même, Saint-André-Montbrun chassa les assiégés d'une traverse qui incommodoit les travailleurs, et le 23 la mine joua à l'attaque de Modène; et les Espagnols se défendirent si bien sur la brèche, qu'on ne put se loger qu'au

pied : si bien qu'il fallut faire une seconde mine, laquelle fit l'ouverture plus grande ; et la résistance se trouva si forte, que tout ce que les Français purent faire fut de se loger à moitié de la brèche. Valavoir monta jusqu'au haut ; mais ceux de la ville par leur grand feu, et à coups de piques et de hallebardes, renversoient les assiégeans, et les empêchoient de passer le cordon. Le 25, la mine de Mercœur joua, qui fit grande brèche : mais le logement ne fut fait qu'au pied. Le 27, les Français donnèrent un assaut à la brèche de Modène, et emportèrent le bastion ; mais ils trouvèrent un retranchement dans la gorge qui les arrêta tout court, et les obligea de l'attaquer par les formes : les deux partis étoient si proches les uns des autres, qu'ils ne se battoient qu'à coups de pierres et de grenades. Le duc de Modène voyant l'opiniâtreté des assiégés, fit monter par la brèche au haut du bastion deux pièces de canon de batterie, qui rompirent les défenses du retranchement : et comme ils étoient tout au haut, ils voyoient par dessus, et découvroient tout à clair les rues de la ville, dans lesquelles personne n'osoit paroître ; et il n'y avoit plus de maisons à couvert du canon. Dans cette grande extrémité, les Espagnols sachant qu'il venoit un grand convoi que le duc de Mantoue envoyoit de Casal dans l'armée française, marchèrent pour le prendre ; mais le duc de Modène, qui n'avoit plus que pour deux jours de vivres, sortit des lignes dans le dessein de donner bataille, et alla au devant du convoi : sur quoi les Espagnols firent une contremarche, et tournèrent tête droit aux lignes pour les forcer, durant qu'il y restoit peu de gens. Le duc de Modène en étant averti, alla droit à eux, et les obli-

gea de se retirer à son approche après quelques escarmouches. Alors le duc rentra dans les lignes, et le 10 de septembre il attacha le mineur au retranchement de la gorge du bastion. Don Agostino Signado, gouverneur de Valence, voyant cela, ne voulant pas exposer la ville au pillage, ni courir la risque de se perdre lui et tous ses gens, demanda composition, qui lui fut accordée et signée le 13; ensuite de quoi il sortit le 16, et fut conduit dans Alexandrie, laissant Valence au pouvoir du duc de Modène, et remportant une grande gloire de la vigueur avec laquelle il avoit défendu cette place. Valavoir en eut le gouvernement; et cette prise donna autant de joie à la France que de tristesse à l'Espagne, principalement au comte de Fuensaldagne, lequel s'étant brouillé en Flandre avec le prince de Condé, en étoit sorti pour cette raison, et avoit eu le gouvernement de Milan en la place du marquis de Caracène, qui alla prendre sa place en Flandre. Dès qu'il fut arrivé en Italie, le cardinal Trivulce, qui commandoit en son absence, mourut; et quand il eut pris possession de cet emploi, la première chose qui se présenta fut le siége de Valence, qu'il ne put secourir, et cela donna matière à ses ennemis de lui rendre de mauvais offices; mais il étoit si bien avec don Louis de Haro, favori et ministre principal du roi d'Espagne, qu'il se maintint malgré eux. La fin du siége de Valence fut celle de cette campagne en Italie.

En Catalogne il ne se passa rien de considérable cette année, à cause de la foiblesse des deux partis, qui avoient jeté toutes leurs forces en Italie. Le marquis de Mortare commandoit l'armée espagnole, et L'Estrade celle de France, jusqu'à l'arrivée du duc de

Candale. Toute la guerre se passa entre eux en prises de quelques châteaux et en légères escarmouches. Le marquis de Lusignan, qui s'étoit mêlé de négocier avec les Espagnols durant les troubles passés, fut arrêté prisonnier revenant de Madrid continuer ses pratiques, pour lesquelles il eut la tête tranchée à Bordeaux.

Le cardinal de Retz partit de Rome cet été; et n'osant revenir en France, il rôda par toute la chrétienté, travesti, sans être connu. On fit en France des défenses de le retirer sur peine de la vie; car le cardinal Mazarin le craignoit tellement, que lui seul lui donnoit plus d'affaires que toutes celles de l'Etat. Sur la fin de cette année mourut à Paris la dame Mancini, sa sœur. Le Roi alla au collége des Jésuites voir son second fils, qui y étoit en pension: dont tous les courtisans furent fort surpris, car les rois de France n'avoient pas accoutumé de faire de telles visites; et cela tourna fort au blâme du cardinal Mazarin de l'avoir désiré, et augmenta la haine qu'on avoit contre lui.

VINGT-TROISIÈME CAMPAGNE.

[1657] Au commencement de l'hiver, le duc de Modène vint à la cour pour concerter avec le cardinal Mazarin des moyens de pousser les conquêtes du Roi dans le duché de Milan; et comme la prise de Valence lui étoit attribuée, il en reçut des louanges de la bouche de Leurs Majestés, et de celle de tous

les courtisans : même, pour le régaler davantage et lui témoigner la joie qu'on avoit de la gloire qu'il s'étoit acquise, on fit des bals en sa présence, des comédies et des ballets ; et entre autres on représenta en italien une grande comédie en musique, à machine, avec des changemens de théâtre, dont le sujet étoit *l'Amour malade* (1). Après avoir demeuré un mois à Paris, il en repartit pour retourner en Italie, et donner ordre à tenir tout prêt pour la campagne prochaine.

Ces divertissemens furent troublés par la mort de quantité de personnes considérables, de trois de la maison de Lorraine : savoir, la duchesse de Lorraine Nicole, femme du duc Charles, et souveraine de son chef, laquelle avoit demeuré à Paris depuis la prise de Nancy, et avoit été abandonnée de son mari, qui avoit épousé la comtesse de Cantecroix de son vivant, dont il avoit deux enfans, lesquels furent déclarés bâtards par le Pape, et le mariage nul, comme illicite. Le second fut le duc de Chevreuse, deuxième fils de ce grand duc de Guise le Balafré, qui fut tué à Blois sous Henri III ; et le dernier fut le duc d'Elbœuf, gouverneur de Picardie. Le maréchal de La Mothe-Houdancourt mourut aussi ; et le premier président de Bellièvre, homme d'un mérite extraordinaire, regretté universellement de toute la cour, excepté du cardinal Mazarin, qui le craignoit à cause de son humeur fière et trop généreuse, incapable de corruption. Mais ce cardinal fut fort touché de la perte qu'il fit en même temps de la duchesse de Mer-

(1) *L'Amour malade* : Comédie-ballet, dans laquelle le Roi dansa. Les vers sont de Benserade.

cœur sa nièce; et pour adoucir en quelque façon sa douleur, il fit, peu de jours après, le mariage d'Olimpia Mancini son autre nièce, sœur de la défunte, avec le prince Eugène de Savoie, fils du prince Thomas. Elle prit le titre de comtesse de Soissons; et cette alliance produisit à son mari le gouvernement de Bourbonnais, et la charge de colonel général des Suisses. On eut aussi nouvelles du trépas du roi de Portugal Jean IV, et de la proclamation de son fils aîné Alphonse VI, sous la régence de la Reine sa mère. Le Roi envoya Comminges, capitaine des gardes de la Reine, ambassadeur extraordinaire en Portugal, pour se condouloir de cette mort, et renouveler l'alliance avec le nouveau Roi. La Reine fut aussi avertie que l'empereur Ferdinand III étoit décédé à Vienne le 2 d'avril. Le Roi en prit grand deuil, et nomma le maréchal de Gramont et Lyonne pour aller à Francfort assister à l'élection d'un autre empereur, à la diète qui s'y devoit tenir pour cela. On découvrit en même temps une intelligence qu'un conseiller du parlement de Paris, nommé Chenailles, avoit avec le prince de Condé, pour lui faire surprendre la ville de Saint-Quentin. Il fut aussitôt arrêté, et mis entre les mains du parlement pour lui faire son procès. On le convainquit par ses propres lettres, et il fut condamné à perdre sa charge, et à être banni. Le cardinal Mazarin fit ce qu'il put pour le faire mourir : mais la haine que le parlement avoit conservée contre lui, et l'indulgence qu'il voulut avoir pour un de son corps, lui sauva la vie; dont le cardinal fut outré au dernier point.

Les Espagnols, après leur victoire de Valenciennes,

n'ayant pu pousser leur fortune plus loin que la reprise de Condé, par le bon ordre et la conduite du maréchal de Turenne, prirent leur temps, dès le commencement du printemps, d'attaquer Saint-Guislain durant que les Français étoient en quartier d'hiver, dans l'espérance de l'emporter avant qu'ils pussent être en état de le secourir : cette place tenant le passage de la Haine, faisoit contribuer tout le pays de delà, et causoit une si grande rumeur parmi les peuples, que don Juan résolut de tenter toutes sortes de voies pour la reprendre. Dans ce dessein, il assembla ses troupes au commencement de mars, et le 14 investit Saint-Guislain : le prince de Condé prit un quartier, don Juan un autre, et le marquis de Caracène le troisième. Ils ne firent point de circonvallation, parce qu'ils espéroient de s'en rendre maîtres devant que les Français pussent être assemblés; comme en effet, la nuit du 16 au 17, ils attaquèrent une redoute qu'ils emportèrent, et reperdirent deux heures après, par une sortie vigoureuse du comte de Schomberg, gouverneur de la ville : mais les Espagnols ayant rassemblé toute leur infanterie, la rattaquèrent en plein jour, et en rechassèrent les assiégés, qui se retirèrent dans le corps de la place. Le prince de Condé, don Juan et le marquis de Caracène ouvrirent la tranchée, chacun de leur côté, la nuit du 21 au 22, et firent trois attaques, faisant marcher cent grenadiers à la tête : et du côté du Marais il y avoit trente chaloupes chargées d'infanterie, qui donnèrent par un endroit le moins fortifié. Comme la place étoit mauvaise, le comte de Schomberg fut contraint de céder au grand nombre des assaillans; et voyant tous les dehors pris, et le

mineur attaché au corps de la place, il capitula le 22, et le lendemain il sortit, et fut conduit à Guise. Aussitôt les Espagnols remirent pour deux mois leurs troupes en garnison.

Le cardinal Mazarin voulant réparer la perte de l'année dernière, et remettre les forces du Roi en état d'entreprendre, fit si bien ménager par le président de Bordeaux le protecteur d'Angleterre Cromwell, qu'après l'alliance faite avec lui dès l'année dernière, il conclut au commencement de celle-ci une ligue offensive et défensive contre l'Espagne, à condition que le roi d'Angleterre et les deux ducs d'Yorck et de Glocester, qu'il appeloit Charles, Jacques et Henri Stuart, ne seroient plus reçus en France, ni tous les ennemis de la république, excepté la reine d'Angleterre, qui pourroit y demeurer comme fille de France et tante du Roi. Par ce traité, le Protecteur promettoit d'envoyer six mille hommes de pied au secours du Roi, pour le servir à prendre une place considérable, telle qu'il lui plairoit; pourvu qu'ensuite on en prît une autre sur le bord de la mer pour les Anglais. Après cet accord, le duc d'Yorck, qui avoit toujours servi de lieutenant général des armées du Roi, prit congé de lui, et se retira en Flandre avec le duc de Glocester son frère, où ils se mirent au service des Espagnols. Le roi d'Angleterre, sur le bruit de cette ligue, s'étoit retiré déjà devant, et avoit choisi Bruges pour sa demeure; et même il leva des troupes pour les Espagnols qui portoient son nom, desquelles il donna le commandement à Marchin, qui avoit quitté le prince de Condé pour quelque mécontentement; et Sa Majesté Britannique l'honora de l'ordre de la Jarre

tière. Le Protecteur envoya en France le milord Lockart, son ambassadeur extraordinaire, et fit passer à Boulogne six mille Anglais sous le commandement du général Reinolds, et sous lui, du colonel Morgan. Le maréchal de Turenne les manda pour se joindre à son armée; et le Roi étant parti de Paris le 7 de mai, s'avança jusqu'à Montreuil pour les voir passer.

Devant son départ de Paris, il accommoda une grande querelle survenue entre les ducs de Vendôme et d'Epernon dans sa chambre au Louvre, pour laquelle il les envoya tous deux à la Bastille; et le lendemain il les fit sortir pour accommoder leur différend. Après avoir vu les Anglais à Montreuil, le Roi revint à Amiens, puis le 5 de juin il coucha à Saint-Quentin, et fut à Fonsommes le 6 voir son armée, d'où il alla séjourner à La Fère. Le maréchal de Turenne apprit dans le même temps qu'il n'y avoit que trois cents hommes dans Cambray, et que s'il l'attaquoit il l'emporteroit assurément dans six jours : il ne voulut pas perdre une si belle occasion, et pour ne la pas laisser échapper il l'investit le 28 de mai, durant le voyage du Roi à Montreuil, et fit travailler diligemment à la circonvallation. Il manda aussitôt au maréchal de La Ferté de marcher promptement pour le joindre; et en attendant il fit faire des gardes fort exactes, pour empêcher d'y entrer du secours. La nouvelle de ce voyage étonna fort les Espagnols, d'autant que la place étoit prise au dépourvu, parce qu'ils avoient tiré ce qui étoit dedans pour jeter dans Aire et Saint-Omer, vers lesquels les Français marchoient : mais le maréchal de Turenne rebroussa sur ses pas, et envoya devant Castelnau avec trois mille chevaux

bloquer Cambray, où il arriva le lendemain. Dans cette surprise, ils tinrent de grands conseils avec leur lenteur ordinaire; et devant qu'ils eussent rien conclu, la ville eût été perdue pour eux : mais le prince de Condé, actif et vigilant, et qui prenoit toujours son parti sur-le-champ, étant arrivé le soir de Mons à Valenciennes, apprit le siége de Cambray. Quoiqu'il fût fort fatigué, voyant la perte infaillible de cette importante place, dégarnie comme elle étoit, si on n'y mettoit un ordre prompt, il monta sans délibérer à cheval; et sachant qu'il y avoit de la cavalerie dans des quartiers assez proches, il les envoya rassembler en diligence; et s'étant mis à la tête de quatre mille cinq cents chevaux, il marcha toute la nuit. De bonne fortune pour lui, ses guides le perdirent; et au lieu de le faire passer par le lieu qu'il avoit ordonné, qui étoit bien gardé, ils le menèrent par un autre où il n'y avoit personne, parce que le tour de la ville étoit si grand, qu'il étoit impossible qu'il ne demeurât du vide entre les gardes. Il passa donc dans l'obscurité de la nuit sans rencontrer d'obstacles, excepté un escadron du régiment de Clérembault, qui sur le bruit cria: « Qui va là? » Et aussitôt le prince, avec une présence d'esprit admirable, commanda qu'on le chargeât avec peu de gens, dans la croyance que tout fondroit sur le lieu où étoit le bruit, et qu'il passeroit durant ce temps-là. Il réussit comme il l'avoit prévu : car, sans s'arrêter, il arriva sur la contrescarpe de Cambray avec toute sa cavalerie. Les trente maîtres qu'il avoit laissés derrière pour amuser l'escadron de Clérembault le firent plier, puis ils rejoignirent le prince : mais Barbesire demeura prisonnier des

Français, qui l'envoyèrent à Paris pour lui faire son procès. Le maréchal de Turenne, sur le bruit que le régiment de Clérembault étoit attaqué, ne manqua pas d'y courir; mais il ne trouva plus rien, parce que le prince étoit passé : mais à la pointe du jour les canons de la citadelle tirèrent en signe de réjouissance; et le grand jour étant venu, le maréchal apprit ce qui étoit arrivé, et vit lui-même toute cette cavalerie sur les contrescarpes. Alors il ne balança point; et ne voyant plus d'apparence de continuer le siége, il le leva le dernier de mai, et fut camper à Vauchelles, et de là à Fonsommes, où le Roi se trouva. Cette action du prince de Condé fut estimée dans tous les deux partis, car l'extrême diligence avec laquelle il agit sauva Cambray; et si peu qu'il eût tardé, les lignes étant avancées, la place sans garnison, et l'armée des Français se grossissant de tous côtés par l'arrivée du maréchal de La Ferté et des Anglais, cette ville eût été prise en peu de temps. Aussi sa réputation se confirma beaucoup par ce secours, et son crédit augmenta tellement dans les Pays-Bas, que les peuples le regardoient comme leur défenseur et leur libérateur. Cette disgrâce donna bien du chagrin au cardinal Mazarin, d'autant plus que la gloire du prince en augmentoit, lequel étoit son ennemi : mais l'armée française n'ayant rien perdu dans cette occasion, et étant en état d'entreprendre autant que jamais, le cardinal Mazarin, pour ôter aux Espagnols la connoissance du dessein qu'il avoit, envoya ordre au maréchal de La Ferté de ne pas avancer davantage, et d'envoyer promptement investir Montmédy, place forte, située sur un haut dans le Luxembourg. Ce maréchal étoit à Rosoy-en-

Thiérache, quand il reçut ce commandement; et aussitôt il marcha du côté de Rocroy pour donner jalousie, et détacha le comte de Grandpré avec deux mille chevaux, qui arriva le 11 de juin devant Montmédy. Toute l'armée le suivit, et prit ses quartiers séparés le 13; et le jour même la circonvallation fut commencée. Le 14, la ville basse, qui n'est point fortifiée, fut emportée d'emblée. Les Espagnols avoient garni toutes leurs places du côté où étoit le maréchal de Turenne, et ne prévoyant pas cette contre-marche, furent surpris de ce siége, auquel ils ne s'attendoient pas. Ils envoyèrent La Baume, capitaine de cavalerie, avec quatre cents chevaux, pour se jeter dedans; mais le 17, le maréchal les ayant aperçus sortant d'un bois, les fit charger par les régimens de Brinon et de Fourilles, qui les défirent entièrement. On ouvrit la tranchée, la nuit du 21 au 22, par deux endroits. La première attaque fut commencée par Navailles, et la seconde par le marquis d'Huxelles. D'abord on avançoit fort le travail, et même on se logea, la nuit du 25 au 26, au pied du glacis de la contrescarpe; mais on n'alla pas si vite depuis. Cependant le maréchal de Turenne côtoyoit l'armée des Espagnols; et sur l'avis qu'il eut que le prince de Condé avoit marché devers Charlemont, et faisoit faire des ponts à Givet pour passer la Meuse, il laissa un corps au marquis de Castelnau devers Guise, pour couvrir cette frontière; et lui marcha dans le Luxembourg pour empêcher le secours de Montmédy : et même il entra dans les lignes le 27 du mois, et en ressortit le 29 pour prendre le poste de Saint-Gobert, d'où il pouvoit aller partout où il seroit besoin. Durant ce temps-là les Espagnols ne se

voyant pas en état de secourir Montmédy, et sachant que le comte de Charost, gouverneur de Calais, avoit envoyé une partie de sa garnison dans Ardres, qui étoit menacé de siége, formèrent une entreprise sur Calais même : et ayant fait un corps près de Gravelines, firent avancer quinze cents chevaux par le haut pays, qui se vinrent poster à la chaussée proche du fort de Nieullet, pendant que quatre mille hommes de pied s'approchoient de Calais du côté de Gravelines, et que douze cents chevaux, ayant chacun un mousquetaire en croupe, se plaçoient derrière les dunes pour attaquer le Courgain, qui est un bastion du côté de la mer. Sur les deux heures après minuit, huit cents hommes de pied donnèrent au pont Thierry près la basse ville; et ayant rompu la barrière et forcé la garde, qui fut surprise, ils se saisirent de cette basse ville, et passèrent jusqu'à la barrière de derrière qui ferme la contrescarpe, et attaquèrent la palissade qui est à côté. Ce fut là où ils trouvèrent grande résistance; car le comte de Charost, au premier bruit de l'alarme, fit prendre les armes à toute la garnison et à tous les bourgeois, qui firent si grand feu sur les assaillans qu'ils les repoussèrent, et les forcèrent de quitter leur entreprise et de se retirer, laissant leurs chariots chargés de pelles, de pics, et autres instrumens nécessaires à un tel dessein. Le prince de Ligne, don Gaspard Boniface, et don Antonio de La Cueva, commandoient ce corps; et le roi d'Angleterre, pour montrer le zèle qu'il avoit pour eux depuis la ligue signée des Français avec Cromvell, voulut être de la partie, et s'y trouva comme volontaire. Le siége de Montmédy cependant continuoit toujours, et la nuit

du 29 au 30 les assiégeans firent un logement sur la contrescarpe de la demi-lune; mais le lendemain les assiégés les en rechassèrent, et le gardèrent jusqu'au premier de juillet, auquel ils furent contraints de l'abandonner. Le 5, on les força de quitter deux traverses qui incommodoient le travail, et le 6 on descendit dans le chemin couvert de la demi-lune, à laquelle, le 7, on attacha le mineur.

Durant ce temps le Roi, mu de curiosité de voir ce siége, partit de La Fère, et par Sissone et Rethel arriva le 8 de juillet à Sedan, où la Reine demeura : et le Roi fut coucher le 10 à Mouzon, pour aller au camp le lendemain, où les assiégés firent, le 9, une sortie à l'attaque d'Huxelles, qui fut bien repoussée; et le soir même ils en firent une plus grande à celle de Navailles, et sortirent avec des flambeaux à la main pour mettre le feu aux fascines des tranchées; mais ils furent reçus si vertement, qu'ils furent contraints de se retirer dans la ville. Le 11, le Roi arriva au camp, où il fit le tour des lignes. Le 13, les Espagnols sortirent sur l'attaque d'Huxelles, avec aussi peu de succès que devant. Le soir, la sape fut commencée pour percer le fossé de la demi-lune, qui fut fort difficile, à cause qu'il est taillé dans le roc : ce qui faisoit que le mineur n'avançoit guère sa besogne. Le 14, le Roi revint de Marville au siége, et le soir il fut coucher à Stenay. Le 18, la mine joua en présence du Roi, qui y passa la nuit; la brèche fut petite, et les régimens de Lorraine, Mazarin et Boulaimont se logèrent à la moitié, ne l'ayant pu en haut, à cause de la grande quantité de grenades que jetoient ceux de dedans. On poussa un second fourneau pour ouvrir davantage

la demi-lune, qui étoit fort dure à entamer, étant toute de marbre, qui est fort commun en ce pays-là. La nuit du 21 au 22, il joua avec succès; et le régiment de Lorraine se logea au haut de la demi-lune, et en chassa les assiégés, hors une traverse qu'ils abandonnèrent le 24 au régiment de La Ferté. Le 25, les Gardes suisses et écossaises commencèrent une sape pour descendre dans le fossé de la place, et on fit une nouvelle batterie de quatre pièces sur la contrescarpe, pour rompre les flancs bas, qui empêchoient la construction d'une galerie pour aller au bastion. Le 30, le mineur fut attaché au corps de la place; et les assiégés jetoient une si grande quantité de grenades et de feux d'artifice dans le fossé, que la galerie fut difficile à faire. Ils descendirent un soir avec des cordes un bateau plein de bombes, grenades, goudron, poix résine, soufre, et autres feux d'artifice et matière combustible, qu'ils enflammèrent quand ils furent à hauteur d'homme; et alors tout crevant, cela fit un tel fracas, qu'il rompit la galerie et estropia beaucoup de gens. Comme la place est sur un haut, et qu'il y faut aller à pied, montant sur un terrain dur et plein de marbre, l'attaque d'Huxelles ne pouvoit avancer; et même elle fut jugée si difficile, qu'elle ne servoit plus qu'à faire diversion, et à diviser la défense des assiégés. Mais celle de Noailles étant plus aisée, fut poussée avec tant de vigueur, que les mines furent prêtes à jouer le 4 d'août. Le Roi en voulut voir l'effet; et le feu y ayant été mis, celle du bastion droit en emporta seulement la pointe, et celle du gauche fit une ouverture seulement capable de passer quatre hommes de front. Aussitôt les assiégés paru-

rent l'épée à la main au haut de la brèche, qu'ils garnirent de chevaux-de-frise pour en boucher le passage: mais le feu des Français, fait du logement qu'ils avoient sur le bord du fossé, et de leur batterie qui donnoit incessamment dans la brèche, les obligea de se mettre à couvert; et le gouverneur de la ville, brave gentilhomme, qui avoit été nourri page du roi d'Espagne, ayant été emporté d'une volée de canon, ôta une grande partie de la brave résolution des assiégés, lesquels ne purent empêcher que le logement ne fût fait au pied de la brèche gauche. Le 5, on poussa un fourneau sous ce bastion pour élargir la brèche, et les assiégés travaillèrent à se retrancher dans la gorge. La nuit du 5 au 6, les Français emportèrent une casemate qui étoit au milieu de la brèche, où ils se logèrent; et la même nuit, un troisième mineur fut attaché à la courtine entre les deux bastions. Le 7, les mines étant en état, le maréchal de La Ferté fit mettre une partie de l'armée en bataille, pour donner un assaut général aux trois brèches dès que les mines auroient joué. Mais les assiégés ayant perdu leur gouverneur, qui étoit l'ame de leur défense, ne voulurent pas attendre une plus grande extrémité; et voyant le Roi entrer dans les lignes pour être témoin oculaire de la valeur de ses soldats, ils battirent la chamade, et firent sortir des officiers pour traiter, après avoir reçu des otages. Ils furent menés au Roi, devant lequel ils se mirent à genoux; et ayant proposé leurs demandes, elles leur furent refusées. Alors ils changèrent de façon de parler: car d'une grande humilité où ils étoient, ils passèrent à la fierté, et dirent au Roi qu'ils étoient trop honorés de rendre cette place entre les mains

d'un si grand monarque; mais qu'ils espéroient de Sa Majesté une bonne composition, digne de braves gens qui avoient bien fait leur devoir; et que s'ils étoient si malheureux que de ne la pouvoir obtenir, ils aimoient mieux mourir sur la brèche. Ils disoient que leurs bastions étoient taillés dans le roc, si dur que les mines ne feroient peut-être pas d'effet; et outre cela, qu'ils avoient de bons retranchemens où ils vendroient bien cher leurs vies, dans lequel temps ils pourroient être secourus. Enfin ils remontrèrent qu'il ne faisoit pas bon de désespérer des gens de cœur; et qu'on les renvoyât dans la ville, ou qu'on les traitât en gens de guerre pleins d'honneur. Ayant ainsi mis le marché à la main, ils marchèrent pour se retirer : mais le cardinal Mazarin, étonné de leur résolution, et voulant assurer la prise de cette place, les renvoya au maréchal de La Ferté, avec ordre secret de leur accorder leurs demandes. Ainsi la capitulation fut signée, et ils sortirent tambour battant et enseignes déployées, et furent conduits à Arlan, après quarante-six jours de tranchée ouverte. Le Roi y entra le même jour 7 d'août; et ayant donné le gouvernement à Vandy, il s'en retourna trouver la Reine sa mère à Sedan.

En y allant, il arriva une aventure digne d'être sue. La Reine, pleine de piété, avoit fait établir à Stenay un hôpital pour les soldats blessés à ce siége; et pour en avoir plus de soin, elle avoit envoyé la nourrice du Roi pour y avoir l'œil, et faire que rien ne manquât. Après la prise de Montmédy, le Roi retournant à Sedan, sa nourrice se mit en carrosse pour aller retrouver la Reine, sous l'escorte de la cour.

Quand on fut arrivé dans un fond au milieu des bois, entre Stenay et Mouzon, nommé le Trou de souris, trente soldats de la garnison du château d'Herbemont s'y étoient mis en embuscade pour attraper quelque chose; et trois carrosses marchoient à la tête de toutes les troupes du Roi, dans l'un desquels étoit Le Passage, dans le second Montaigu, et dans l'autre la nourrice du Roi. Ces soldats espagnols, ne croyant pas qu'il y eût après si bonne compagnie, crurent avoir trouvé un butin assuré; et sortant brusquement du bois, tirèrent sur le carrosse de Montaigu qui dormoit, et se jetèrent sur ses chevaux, dont ils coupèrent les traits pour les emmener. Montaigu se réveilla en sursaut; et voyant son carrosse percé de coups de mousquet sans être blessé, se jeta à bas et mit l'épée à la main, comme fit aussi Le Passage, durant que la nourrice et ses femmes trembloient de peur. Ce bruit fit avancer la cavalerie qui suivoit; et les soldats l'entendant venir, se rejetèrent dans le bois, et emmenèrent les chevaux. Mais le comte de Saint-Agnan, premier gentilhomme de la chambre du Roi, entra dans le bois, l'épée et le pistolet à la main, suivi de quelques volontaires qui retrouvèrent ces chevaux abandonnés, car les soldats ne songeoient plus qu'à se sauver; et on fit mettre cent mousquetaires du Roi à pied, qui firent un *trictrac* dans le bois pour les trouver. Il y en avoit de montés tout au haut des chênes, qu'on faisoit tomber à coups de fusil comme des oiseaux; les autres furent pris. Il y en eut qui opinèrent à les faire pendre; mais étant soldats avoués d'une garnison du roi d'Espagne, ils furent prisonniers de guerre, et menés à Sedan.

Depuis la guerre civile apaisée, Mademoiselle n'avoit bougé de Saint-Fargeau, par ordre de la cour; et Monsieur, son père, s'étant réconcilié avec le cardinal et ayant vu le Roi, elle poursuivit avec instance de se raccommoder aussi. Elle l'obtint enfin avec grande peine; car la Reine ne pouvoit oublier son voyage d'Orléans, ni ce qu'elle avoit fait au combat de Saint-Antoine. Enfin ayant fait trouver bon qu'elle allât à la cour, elle fut à Sedan, où elle trouva la Reine qui se promenoit dans la prairie, laquelle la reçut civilement : mais elle ne put s'empêcher de lui faire des reproches, qu'elle essuya le mieux qu'elle put, avec larmes; et ayant demeuré quelques jours près de Sa Majesté, elle s'en retourna chez elle.

Dès que Montmédy fut rendu, le général Reinolds pressa le maréchal de Turenne d'exécuter le traité fait avec le protecteur Cromwell, qui portoit qu'après qu'on auroit pris une place pour la France, on en prendroit une autre sur le bord de la mer pour l'Angleterre. A quoi voulant satisfaire, ce maréchal, qui étoit campé proche de La Capelle, n'eut pas plus tôt avis de la prise de Montmédy, qu'il laissa tout son bagage, pour marcher avec plus de diligence; et ayant passé sur des ponts de bateaux l'Escaut et la Scarpe, il traversa les plaines d'Artois, et arriva le 16 d'août devant Saint-Venant, qu'il investit. Il avoit laissé Siron derrière avec une escorte, pour amener après le bagage de l'armée : mais se voyant à deux lieues du camp devant Saint-Venant, il crut qu'il n'y avoit plus de péril; et sur cette confiance, il laissa derrière filer les charrettes, et lui fut devant avec sa cavalerie joindre l'armée. Après qu'il fut parti, les Espagnols

fondirent dessus avec deux mille chevaux, et se mirent à piller et à dételer lès équipages et chariots. Sur cette alarme, la cavalerie de l'armée marcha de ce côté-là, et lors les Espagnols se retirèrent; et on ne sauva que ce qu'ils ne purent emmener. Siron fut fort blâmé de cette imprudence, qui causa la perte de beaucoup de bagage, et donna grande incommodité dans le camp. La tranchée fut ouverte devant Saint-Venant le 24 du mois; et les Espagnols voyant la circonvallation achevée, pour faire diversion allèrent mettre le siége devant Ardres, où la garnison étoit fort foible; et en arrivant ils emportèrent d'insulte tous les dehors. Cette nouvelle obligea le maréchal de Turenne à presser plus vivement Saint-Venant, et manda au gouverneur d'Ardres qu'il tînt seulement deux jours, et qu'il seroit à lui. En effet, ayant ruiné à coups de canon les bastions qui n'étoient que gazonnés, il força les assiégés à sortir le 29, par composition. Durant qu'on faisoit la capitulation, l'avant-garde filoit toujours du côté d'Ardres; et durant que les Espagnols sortoient, toute l'armée marchoit après, et quatre mille chevaux s'avancèrent en diligence, pour donner par leur prompte arrivée courage aux assiégés d'attendre le secours : mais dès que les assiégeans eurent nouvelle de cette marche, ils levèrent le siége, et se retirèrent devers Saint-Omer. Le Roi, pour s'approcher de cette armée, partit de Sedan, et par Mézières, Charleville et Rethel il fut à La Fère, où il demeura jusqu'au 29, qu'il fut coucher à Ham; et le 30 à Peronne, où il eut nouvelle d'un grand combat de cavalerie fait entre le comte de Grandpré et Montal, où beaucoup de gens avoient été tués de

part et d'autre, et entre autres le chevalier de Foix, du parti du prince de Condé. Le comte de Grandpré y eut l'avantage, et empêcha Montal de faire contribuer jusqu'aux portes de Reims. Après que Sa Majesté eut donné les ordres nécessaires sur la frontière de Picardie, il retourna à La Fère; et de là, par Rethel et Verdun, il arriva le 18 de septembre à Metz, où il n'avoit point encore été. Durant son séjour en cette ville, son armée de Flandre mit le siége devant La Mothe-aux-Bois le 9 de septembre, et le battit si rudement de son artillerie, qu'il en fut maître le 12. Ce poste étant jugé inutile, fut rasé par ordre de la cour; et le maréchal de Turenne y ayant reçu un renfort de quatre mille hommes, que le marquis d'Huxelles lui amena des troupes du maréchal de La Ferté, marcha vers les rivières d'Aa et de Colme, où il s'empara de plusieurs forts qui nuisoient à son passage, et de la ville de Bourbourg, où il laissa de l'infanterie pour relever les fortifications à demi ruinées. De là, il assiégea le fort de Mardick le 30 de septembre, où l'armée navale de la république d'Angleterre arriva, pour faciliter par mer sa prise. Le premier d'octobre, se fit l'ouverture de la tranchée; et le 2 on fit une batterie de quatre pièces qui battit le fort de Bois avec une telle furie, que les fondemens en étant ébranlés, ceux de dedans se jetèrent dans des chaloupes, et se sauvèrent à Dunkerque. La prise de ce fort ôtant à ceux de Mardick toute communication avec la mer, donna le moyen d'avancer le siége plus vite; et douze canons battant incessamment la place, réduisirent les Espagnols qui la gardoient à se rendre prisonniers de guerre le 3, et le lendemain ils furent

conduits à Calais. Ensuite les Français prirent le fort d'Hennuin, et se campèrent à Ruminguen. Durant qu'ils étoient en ce poste, le roi d'Angleterre vint joindre l'armée espagnole entre Dunkerque et Bergues; et pressé d'un désir extrême de combattre les Anglais de l'armée de France, qu'il appeloit ses sujets rebelles, il persuada don Juan de faire une entreprise d'insulter Mardick, et de prendre la garnison anglaise qui étoit dedans, et le général Reinolds qui la commandoit. Dans ce dessein ils marchèrent le premier de novembre, et arrivèrent en bataille à la vue de Mardick à huit heures du soir, et aussitôt mirent quatre pièces de canon en batterie, à la faveur desquelles ils firent faire une attaque générale, et descendirent dans le fossé, soutenus du grand feu de ceux qui étoient rangés sur le bord, et plantèrent des échelles pour escalader le fort. Mais les Anglais se défendirent vaillamment, renversant ceux qui montoient à coups de hallebardes et de piques, et leur jetant quantité de grenades. Le bruit des canons ayant fait savoir au maréchal de Turenne qu'il y avoit quelque chose d'extraordinaire, il marcha en diligence, et arriva assez à temps pour les secourir. En effet le matin, deuxième du mois, il parut à la vue de Mardick, et en même temps les Espagnols sonnèrent la retraite, qu'ils firent avec tant de précipitation qu'une partie de leurs munitions demeurèrent sur le lieu; et Dunkerque est si proche, qu'ils y furent plus tôt arrivés qu'on n'eut le loisir de les charger. La campagne finit par cet exploit, après lequel chacun se retira de son côté, et se mit en garnison. Le Roi, durant son séjour à Metz, envoya le marquis de Cœuvres se saisir

des châteaux d'Herbemont et de La Tour, qu'il prit et fit raser; puis Sa Majesté fut à Thionville et à Sirc, et quelque temps après il voulut voir Nancy, où il demeura un jour, et revint à Metz, d'où il partit le 28 d'octobre pour coucher à Malatour; et, par Verdun et Sainte-Menehould, il fut passer la Toussaint à Châlons; et ensuite, par Montmirel, La Ferté-sous-Jouarre et Meaux, il arriva le 5 de novembre à Paris.

Barbézières, qui avoit été pris au secours de Cambray, eut la tête tranchée par arrêt du parlement, pour avoir enlevé Girardin, homme fort riche, afin d'en tirer de l'argent. On le traita autrement que les autres prisonniers faits sur le prince de Condé, lesquels à la rigueur pouvoient être punis comme rebelles; mais la crainte des représailles faisoit qu'on les traitoit comme prisonniers de guerre. Celui-ci ne pouvoit être de ce nombre, parce qu'il demeuroit à Paris, étoit ami de Girardin, l'alloit voir souvent, et dînoit chez lui; et ayant découvert qu'il alloit se promener à la campagne, il l'attendit sur le chemin et l'enleva, puis l'emmena en Flandre, où il se déclara du parti du prince de Condé. Cette action fut blâmée de tous les gens d'honneur : aussi quand il fut pris il fut traité en criminel, et non en prisonnier de guerre, et en perdit la tête, sans que le parti contraire s'en pût formaliser, ni le tirer à conséquence.

La reine de Suède, selon l'inconstance de son esprit, s'ennuyant en Italie, demanda au Roi de venir demeurer en France : ce qui lui fut permis; et à cette seconde venue elle souhaita qu'on ne lui fît aucune cérémonie. Elle choisit Fontainebleau pour sa demeure,

où le Roi la fut visiter, et elle le reçut avec ses manières extraordinaires; puis Sa Majesté revint coucher à Villeroy, et de là à Paris, où il passa l'hiver.

En Italie, les Espagnols voyant par la perte de Valence qu'ils couroient fortune tous les ans d'en perdre davantage, et d'être à la fin chassés du duché de Milan, représentèrent à l'Empereur l'intérêt qu'il avoit en cette affaire, d'autant que le Milanais avoit communication avec le Tyrol par la Valteline; et que si les Français étoient maîtres de l'Etat de Milan, le roi d'Espagne et lui ne pourroient plus se secourir l'un l'autre. L'Empereur goûta ces raisons: mais la crainte de rompre le traité de Munster, à la garantie duquel tous les princes et Etats de l'Empire étoient obligés, le tint quelque temps en suspens de ce qu'il avoit à faire, parce qu'il étoit stipulé dans ce traité qu'il ne pourroit secourir directement ni indirectement le roi d'Espagne tant qu'il auroit la guerre contre la France, et qu'il demeureroit neutre entre les deux rois: mais l'intérêt de la maison d'Autriche, dont ils étoient tous deux, les obligeant à demeurer unis et ne se pas abandonner l'un l'autre, ils cherchèrent quelque explication au traité, par laquelle l'Empereur pût secourir les Espagnols sans rompre la paix d'Allemagne. Il prit donc pour prétexte que Milan étoit un fief de l'Empire, et qu'en cette qualité l'Empereur le devoit secourir; et que le roi de France étant obligé de ne rien entreprendre sur l'Empire, rompoit le premier sa parole en attaquant le Milanais: et sur cette raison il envoya le général Enkenfort avec six mille hommes en Italie au secours des Espagnols, et menaça le duc de Mantoue, son vassal, de le mettre

au ban de l'Empire, s'il ne quittoit les intérêts de la France pour prendre les siens, comme il y étoit obligé. Ce duc avoit été gagné cet hiver par les menaces et promesses de la maison d'Autriche, et principalement par sa femme, qui en étoit. Il étoit doublement beau-frère de l'Empereur, lequel en secondes noces avoit épousé la sœur de la duchesse de Mantoue, et en troisièmes celle du duc. Ce prince avoit pris il y a deux ans le parti de la France, qu'il avoit fort bien servie l'année dernière au siége de Valence; mais comme il avoit un esprit inconstant, il se laissa séduire par sa femme. Tellement qu'au commencement du printemps il alla trouver le comte de Fuensaldagne à Milan, où il traita avec lui; et quittant le parti de France, il prit celui d'Espagne, et fut déclaré vicaire de l'Empire en Lombardie.

Dans ce temps l'Empereur mourut; et le maréchal de Gramont et Lyonne ayant été envoyés ambassadeurs extraordinaires de France à la diète convoquée à Francfort pour l'élection d'un empereur, eurent ordre de se plaindre à tous les Etats de l'Empire d'une si grande infraction de foi dont ils étoient garans. Nonobstant ces changemens, le cardinal Mazarin ne laissa pas de donner les ordres pour faire la guerre en Italie. Il choisit le prince de Conti pour commander l'armée, conjointement avec le duc de Modène; et ce prince passa au printemps en Piémont, où il fut reçu avec grand honneur par le duc de Savoie, qui lui donna la droite. Cependant le marquis de Ville voulant traiter le duc de Mantoue comme ennemi, entra dans le Montferrat, où il prit quelques châteaux : et au commencement de juin les princes de Conti et duc

de Modène étant arrivés à l'armée, firent entrer un grand convoi dans Valence; et puis ayant passé la Scrivia, ils marchèrent en deux corps différens toute la nuit du 16 au 17 de juillet, et le matin ils investirent Alexandrie. Le prince de Conti prit son quartier delà le Tanaro, le duc de Modène en deçà, et le marquis de Ville entre le Tanaro et la Bormida. On commença aussitôt la circonvallation, et la construction de deux ponts sur le Tanaro, au-dessus et au-dessous de la ville, dont les habitans n'épargnoient pas la poudre, car ils tiroient tous les jours plus de deux cents volées de canon. Le 19, ces princes firent travailler à détourner un bras de la Bormida, qui alloit dans les fossés de la ville. Le 21, la tranchée fut ouverte en deux attaques, nommées de Conti et de Modène. Les premiers jours, on faisoit trois cents pas de tranchée par nuit; mais quand on approcha de la contrescarpe, on alloit plus lentement. Le 23, les assiégés firent une grande sortie avec cavalerie et infanterie; et ayant fait plier la tête de la tranchée, ils forcèrent une redoute que les Français avoient faite: mais le duc de Modène, accompagné des princes de Modène et Almeric ses enfans, et du prince Borso d'Est son oncle, fut au secours avec des troupes de son quartier, regagna la redoute, et força les Espagnols de rentrer dans la ville. Le lendemain, après une grande pluie, ils refirent une autre sortie à l'attaque de Conti; mais les mousquets ne pouvant tirer parce que la poudre étoit mouillée, les soldats sortirent de la tranchée, et furent l'épée à la main aux assiégés, qu'ils rechassèrent dans la ville. Le 26, deux batteries saluèrent la place; et le comte de Fuensaldagne voulant faire un grand effort

pour la secourir, passa le Tanaro avec son armée, et, la nuit du 3 au 4 d'août, se vint poster à demi-lieue des lignes. Le 5, il traversa la Bormida et l'Orba, et le 6 il vint en bataille attaquer les retranchemens. La circonvallation de ce côté-là étoit proche de la ville, en sorte que le canon de la ville et celui de l'armée espagnole se croisoient, et empêchant que personne pût demeurer entre deux, facilitoient la jonction de ceux de dehors avec ceux de dedans. Le duc de Modène, pour éviter cet inconvénient, fit retirer sa cavalerie pour la mettre à couvert; et lors les Espagnols voyant le chemin libre, voulurent s'avancer pour entrer dans Alexandrie; mais le duc fit revenir ses troupes, qui les chargèrent l'épée à la main, ne craignant plus leur canon dès qu'on fut mêlé, parce qu'il eût été aussi dommageable aux uns qu'aux autres. La mêlée fut fort chaude; et ceux de la ville ayant fait une grande sortie, les Français se trouvèrent attaqués par devant et par derrière : mais les autres quartiers étant venus secourir celui-ci, arrivèrent assez à temps pour battre leurs ennemis, et les rechassèrent hors des lignes, et même au-delà de la rivière. Le 7, les assiégés sortirent avec des sacs pleins de poudre, qu'ils jetèrent dans un logement fort proche du glacis de la contrescarpe, et y ayant mis le feu, brûlèrent quantité de soldats, et firent quitter ce logement : mais le 8 il fut repris, et la contrescarpe emportée; et la même nuit on se logea au pied de la demi-lune, où le marquis de Ville fut blessé d'une mousquetade dans la bouche, pour laquelle il fut contraint de quitter le camp, et de se faire porter à Ast. L'infanterie étoit tellement diminuée depuis le siége, tant par les combats que

par la fatigue, qu'elle ne pouvoit plus fournir à faire les gardes de la tranchée et celles des lignes, qui étoient redoublées, à cause que depuis le combat les Espagnols s'étoient postés à la portée du canon du camp, dans lequel ils tiroient incessamment, et en étoient salués de même. La résistance des assiégés étoit aussi fort grande : tellement qu'on avançoit peu le travail. Les convois ne venoient plus, et on alloit difficilement au fourrage, à cause de la proximité de l'armée ennemie, laquelle tenoit les assiégeans en continuelle alarme, faisant toujours mine de les vouloir attaquer : dont les généraux français étoient en inquiétude, de crainte d'être emportés et forcés dans une seconde attaque. Ces considérations leur firent connoître l'impossibilité de prendre Alexandrie : c'est pourquoi ils levèrent le siége le 22 d'août, après avoir retiré le canon de leurs batteries; et ils marchèrent devers Moncalvo, dont ils s'emparèrent; puis ils passèrent la Sesia, où il y eut une escarmouche entre le comte de Vérue, qui étoit à l'avant-garde de Savoie, et les Espagnols, qui vouloient s'opposer à son passage : ensuite les Français entrèrent dans la Lomeline, et y passèrent le mois de septembre. Le 2 d'octobre, le prince Maurice, ci-devant cardinal de Savoie, mourut d'apoplexie, laissant sa femme, qui étoit sa nièce, sans enfans. On rendit à sa mémoire tous les honneurs dus à une personne de sa qualité, et il fut mis dans le tombeau de ses ancêtres. Cependant l'armée, après avoir mangé le Novarrèze, repassa la Sesia et le Pô; et don Gabriel de Savoie l'ayant passé à Crescentin, marcha pour escorter un convoi pour Valence. Il eut nouvelle en chemin qu'il y avoit cinq cents chevaux du

duc de Mantoue à Frassinet de Pô : il partit en même temps pour les combattre; et par le Val-de-Grana, dans les neiges et le mauvais temps, il arriva dans la plaine de Casal, et passa le ruisseau de la Gattola. Le marquis de Strigio, qui commandoit la cavalerie mantouane, ayant avis de cette marche, se voyant avec forces égales, alla au devant sans éviter le combat; et ayant rencontré don Gabriel dans la plaine, les deux corps se heurtèrent d'une grande furie, et après avoir tiré leurs pistolets, ils se mêlèrent l'épée à la main. Le combat fut rude, mais don Gabriel eut l'avantage; et après avoir tiré le coup de pistolet contre le marquis de Strigio, il le fit son prisonnier, et les fuyards se sauvèrent dans Casal. Ensuite le duc de Modène mit une partie de ses troupes en quartier d'hiver dans le Montferrat pour manger le pays du duc de Mantoue, et mena le reste vers le Parmesan, à dessein de le faire hiverner dans le Mantouan même, comme on verra l'année prochaine. Le duc de Modène demeura là pour ce sujet, et le prince de Conti retourna passer l'hiver à Paris.

Du côté de l'Espagne, le roi Catholique fit un grand effort pour attaquer le Portugal; il donna le commandement de son armée au duc de Santo-Germano, qui mit le siége devant Olivença, proche de Badajoz : c'étoit la seule ville qui fût aux Portugais deçà la rivière de Guadiana. Elle fut bien défendue; mais enfin elle se rendit aux Espagnols, lesquels par ce moyen furent maîtres de tout ce qui étoit de leur côté de la Guadiana. En Catalogne, le duc de Candale s'opposa aux desseins des Espagnols; et devant son arrivée Saint-Arbre et don Joseph Marguerit secoururent

Urgel, qu'ils avoient assiégé : mais comme les plus grands efforts se faisoient en Italie, les armées étoient foibles de part et d'autre en Catalogne, et ne songeoient qu'à conserver ce qu'ils tenoient. Il arriva néanmoins que les Espagnols se retirèrent entre Ostalric et Ligoustre ; leur arrière-garde fut malmenée, et contrainte de se retirer en désordre vers la fin de septembre. Et au mois de décembre le marquis de Mortare voulut surprendre Roses, et l'attaqua de nuit pour l'emporter d'insulte : mais le comte de Mérinville le reçut si vertement, qu'il le contraignit de se retirer plus vite qu'il n'étoit venu, après y avoir laissé quantité de morts et de blessés, et force échelles, pics, pelles et armes.

VINGT-QUATRIÈME CAMPAGNE.

[1658] Dans la grandeur de la fortune du cardinal Mazarin, il lui arriva un déplaisir qui le fâcha au dernier point, qui fut la mort d'Alphonse Mancini, cadet de ses neveux, que le Roi fit l'honneur de visiter un an devant sur la mort de sa mère : mais ce qui l'affligea le plus fut la façon dont il mourut ; car se jouant avec d'autres écoliers au collége des Jésuites, ils prirent une couverture pour le berner ; et l'ayant fait sauter en l'air, en retombant la couverture échappa des mains de ceux qui la tenoient, et il se cassa la tête contre le plancher de sa chambre, dont il mourut peu de temps après. Cela fut cause de beaucoup de railleries faites par les ennemis du cardinal, qui disoient que son neveu étoit mort dans une berne, qui

étant assurés de toute la garnison. Le comte de Moret arriva bientôt après, pensant que tout seroit soumis à ses volontés; mais il trouva les portes fermées. Il se nomma, et demanda à parler à La Rivière, lieutenant de roi, lequel ne voulut point l'aller trouver, et lui manda qu'il ne le pouvoit recevoir dans la ville, ni le reconnoître pour gouverneur, et qu'il le prioit de se retirer. Il s'opiniâtra encore à la porte, et les menaça de les faire châtier; mais on lui cria qu'on alloit tirer sur lui, s'il ne s'en alloit. Tellement qu'il fut contraint d'aller coucher à Abbeville, d'où il fit savoir cette mauvaise nouvelle à la cour, qui en fut fort troublée; et le cardinal envoya de sa part à Hesdin pour négocier, et offrir de grands avantages à Fargues et à La Rivière, pour les tirer de là. Mais le maréchal d'Hocquincourt, qui arriva dans le même temps à Hesdin, rompit tout commerce avec le cardinal, duquel il se vouloit venger; et fut cause qu'on envoya au prince de Condé pour traiter avec lui. Le prince reçut avec grande joie la proposition qui lui fut faite; et il fit un traité avec eux, par lequel il promit de faire payer la garnison de Hesdin par le roi d'Espagne, laquelle ne pourroit être changée, ni augmentée ou diminuée, que du consentement de La Rivière et Fargues, qui demeureroient maîtres de la place, et promettroient de fidèlement servir le prince, et de ne se raccommoder jamais avec la cour que de concert avec lui; et réciproquement il s'obligeoit de ne point faire de traité avec la France sans les y comprendre. Dès que ces articles furent signés, ils commencèrent à faire des courses devers Abbeville et Montreuil, et à établir des contribu-

tions en France. Pour le maréchal d'Hocquincourt, voyant qu'il ne pouvoit être maître de Hesdin, et, quoiqu'on l'y eût fort bien reçu, que Fargues, le plus fin et le plus habile des deux, tenoit le bon bout de son côté, et se conservoit toute l'autorité, il alla trouver le prince de Condé à Bruxelles; et le cardinal Mazarin fit arrêter la femme de Fargues et ses enfans, pour servir d'otage de ses actions.

Quand le printemps fut venu, on tourna toutes les pensées du côté de la guerre; et le maréchal d'Aumont ayant quelque intelligence dans Ostende, en conféra avec le cardinal, qui résolut de tenter l'affaire, et pour cet effet fit commander des troupes pour s'embarquer. Jamais entreprise ne fut moins secrète; car dans tout Paris on ne parloit que de cela, et on disoit dans toutes les compagnies que le maréchal d'Aumont devoit partir pour une intelligence qu'il avoit dans Ostende, et que dès qu'il paroîtroit on lui devoit mettre cette place entre les mains. Comme ce qui lui étoit nécessaire ne fut pas prêt à point nommé, on disoit dans les rues que son voyage étoit différé de quelques jours; et qui vouloit savoir le secret de ce dessein n'avoit qu'à aller dans des boutiques chez des marchands, où on apprenoit tout le détail de l'entreprise: c'est ce qui faisoit croire aux gens bien sensés qu'il étoit malaisé que cette affaire pût réussir. Le maréchal d'Aumont vint s'embarquer à Calais le 28 d'avril; et étant arrivé à la rade d'Ostende, il ne put mettre pied à terre à cause du vent contraire, qui le tint huit jours sans pouvoir descendre: mais enfin le beau temps étant revenu, il envoya une chaloupe avec des gens pour reconnoître

l'état de la ville. Ils lui rapportèrent que ceux de son intelligence s'étoient saisis des portes et du gouverneur, et des principaux officiers espagnols, qu'ils avoient vus eux-mêmes en prison; et qu'ils l'attendoient pour le recevoir dans la ville. Il descendit des vaisseaux sur cette nouvelle, et marcha droit à Ostende avec ses troupes; mais quand il fut fort près, et qu'il ne vit personne venir au devant de lui, il eut quelque soupçon, et avec raison: car aussitôt toute l'artillerie de la ville déchargea sur lui, et quantité de troupes sortirent, qui coupèrent le chemin qui étoit entre lui et la mer, pour l'empêcher de regagner ses vaisseaux. Se voyant ainsi investi de tous côtés, il n'eut point d'autre parti à prendre que de se rendre prisonnier de guerre avec ses troupes. Les Espagnols jouèrent bien leur personnage; car ils firent voir effectivement, aux Français qui allèrent reconnoître, des officiers prisonniers qui s'y étoient mis exprès pour se moquer, et faire tomber le maréchal d'Aumont dans le piége, comme il fit.

Cette campagne avoit si mal débuté pour la France par la révolte de Hesdin et la prise du maréchal d'Aumont, qu'il sembloit que ce devoit être un mauvais augure de la suite; mais l'événement fit voir tout le contraire, puisqu'elle a été la plus glorieuse pour elle qui eût été depuis le commencement de la guerre. Le Roi partit dès la fin d'avril de Paris, et s'avança jusqu'à Amiens, menant avec lui la femme de Fargues pour l'intimider, et lui faire craindre le mauvais traitement qu'elle pourroit recevoir s'il ne se remettoit dans son devoir. Elle demanda à parler au cardinal à Amiens; et dans l'envie qu'elle avoit de sortir

de prison, elle lui dit qu'elle étoit au désespoir de ce que faisoit son mari; et que si elle avoit parlé à lui, elle l'empêcheroit de pousser cette affaire plus loin, et le rameneroit à la raison. Elle fit si bien qu'elle le persuada; et il l'envoya sur sa parole à Hesdin avec ses enfans, où dès qu'elle fut arrivée elle entra dans les sentimens de son mari, et ne fit point de réponse. Le cardinal se voyant attrapé, s'imagina que la présence du Roi feroit quelque impression dans l'esprit des Français qui étoient en garnison dans cette ville, lesquels se révolteroient à sa vue contre leurs chefs, et les livreroient à Sa Majesté. Dans cette pensée, il fit partir le Roi d'Amiens pour aller à Abbeville, d'où le 19 de mai il fut coucher dans un château proche de Hesdin, qu'il envoya sommer; mais on ne lui répondit qu'à coups de canon: ce qui piqua tellement l'esprit du Roi, qu'il s'en ressouvint depuis; et cela coûta la vie huit ans après à Fargues, qui fut pendu à Abbeville pour un sujet qu'on chercha tout exprès.

Le Roi voyant qu'il n'y avoit rien à espérer de ce côté-là, fut coucher le 20 à Montreuil, le 22 à Boulogne, et le lendemain à Calais, attendant des nouvelles du maréchal de Turenne, qui étoit parti le 18 d'Auchi-les-Moines avec l'armée, et avoit passé le 20 la Lys à Saint-Venant et à Merville, où il apprit qu'il y avoit cinq cents hommes dans Cassel, des régimens d'Yorck et de Munseri. Il y envoya le marquis de Créqui pour les attaquer: ce qu'il fit si vigoureusement qu'il emporta cette petite ville, et prit ce qui étoit dedans prisonnier de guerre. Ensuite il rejoignit l'armée à Haesbrouck, d'où le maréchal de Turenne s'approcha de Bergues-Saint-Vinox, qu'il alla recon-

noître; et ayant aperçu que les écluses étoient levées par ceux de Dunkerque, et que le pays d'alentour étoit inondé, il prit un détour; et s'étant emparé d'une redoute sur la colline, il la passa, et arriva au fort de Mardick, d'où il investit Dunkerque le 25 de mai par terre, durant que la flotte anglaise le boucloit par mer. Dès que le Roi en eut nouvelle, il vint à Mardick avec le cardinal Mazarin pour voir le siége. Le 27, quatorze officiers espagnols, qui se vouloient jeter dans la place, furent pris, et envoyés à Calais; et dès que la circonvallation fut achevée, on ouvrit la tranchée la nuit du 4 au 5 de juin par trois endroits, deux par les Français, et l'autre par les Anglais. A la pointe du jour, les assiégés firent une grande sortie avec cavalerie et infanterie, qui fut bien repoussée. Le 7, ils en firent une autre qui eut un pareil événement, dans laquelle le comte de Guiche eut la main droite percée d'un coup de mousquet. Don Juan d'Autriche ne voulant pas laisser perdre cette place sans tenter de la secourir, tint le 3 de juin un grand conseil à Ypres, avec le prince de Condé et les principaux de l'armée espagnole, où il fut résolu de tout hasarder pour sauver Dunkerque. Suivant cette résolution, il passa le canal de Furnes, et se campa de l'autre côté, attendant que son canon fût venu. Ce fut contre l'avis du prince de Condé, qui eut dispute pour ce sujet contre don Juan, lui faisant voir qu'ils n'étoient pas en sûreté, n'ayant pas assez de terrain pour se mettre en bataille, et lui prédisant ce qui arriva depuis. Le maréchal d'Hocquincourt, avec cette valeur peu considérée qu'il a eue toute sa vie, s'avança le 12 de juin fort proche des lignes pour les recon-

noître, où il fut salué d'une décharge de mousquets d'un corps de garde de Suisses, dont il fut tué. Le maréchal de Turenne voyant les Espagnols passés deçà le canal de Furnes, et qu'il n'y avoit rien entre eux et les lignes, appréhenda qu'ils ne se retranchassent proche de lui, et ne le tinssent continuellement en alarme, et qu'une nuit ils ne l'attaquassent à l'impourvu, et secourussent Dunkerque. Les exemples d'Arras et de Valenciennes lui revenoient dans la pensée; et pour éviter un pareil inconvénient, il prit résolution de sortir des lignes, d'aller à eux, et de leur donner bataille avant que leur canon fût arrivé. Il voulut rendre la déférence à milord Lockart, qui commandoit les Anglais, de lui dire sa pensée et d'avoir son avis; et lui manda qu'il le prioit de venir en son quartier, pour lui faire entendre la raison qu'il avoit de vouloir sortir des lignes et donner bataille. Lockart lui fit savoir qu'il alloit faire sortir des lignes les Anglais, selon son ordre; et que pour les raisons qu'il avoit de combattre, il les apprendroit quand la bataille seroit donnée. Le soir du 13, toute l'armée sortit de la circonvallation à l'entrée de la nuit, afin que les Espagnols n'en eussent point de connoissance; et le maréchal de Turenne l'ayant fait mettre en bataille, marcha droit à eux. A la pointe du jour, ils virent les hauteurs des dunes couvertes de troupes; et aussitôt ils se hâtèrent de se mettre en bataille. Les Français s'étoient mis en lieu avantageux; mais les Espagnols se trouvèrent si serrés entre la mer et le marais, qu'ils ne purent bien se mettre en ordre. L'aile gauche des Français, qui étoit sur les dunes, étoit commandée par le marquis de Castelnau, où

Varennes étoit à la première ligne, et le comte de Schomberg à la seconde. Le marquis de Créqui commandoit l'aile droite devers le marais et les canaux; Bussy-Rabutin étoit à la tête de la cavalerie de la première ligne, avec le marquis d'Humières; et Gadagne, de l'infanterie. Esquencourt commandoit la cavalerie de la seconde ligne, et Bellefond l'infanterie; le marquis de Richelieu étoit au corps de réserve. Le prince de Condé étoit à l'aile gauche des Espagnols, don Juan à la droite, et le marquis de Caracène au milieu, avec les ducs d'Yorck et de Glocester, et le prince de Ligne. Le canon des Français commença à jouer tout seul, car les Espagnols n'en avoient point; et ayant fait quelque ouverture dans leurs troupes, les Anglais en faisant de grands cris montèrent sur les dunes, et attaquèrent l'infanterie espagnole, dont ils défirent sept régimens. Le comte de Ligneville, avec les Lorrains qui les soutenoient, chargea la cavalerie espagnole de l'aile droite, et la renversa. Le marquis de Créqui donna dans l'infanterie du prince de Condé, et la mit en désordre. Dès qu'elle eut fait sa décharge, la cavalerie de ce prince se battit vaillamment; mais un bataillon de Suisses lui ayant fait une salve de fort près, elle fut ébranlée; et Gadagne avec l'infanterie, et Bussy avec la cavalerie, achevèrent de la mettre en désordre. Alors les Espagnols de tous côtés prirent la fuite, d'autant plus facilement qu'ils n'avoient point de bagage. Beaucoup se noyèrent dans le canal de Furnes, et la bataille fut pleinement gagnée par les Français, qui prirent prisonniers Boutteville, le prince de Robèque, Coligni, Romainville de Roche, et le comte de Meille,

qui mourut de ses blessures. Durant le combat, les assiégés firent une grande sortie sur la tranchée, qui étoit demeurée bien garnie, et en état de les bien repousser.

Après la bataille, l'armée victorieuse revint dans les lignes prendre ses postes, et continua le siége. Le 17, le maréchal de Turenne voulut attaquer le fort de Léon, où le marquis de Castelnau fut blessé à mort. La nuit suivante, le régiment de Turenne fit le logement sur la contrescarpe. Le 18, le comte de Soissons, à la tête des Suisses, fit quitter aux assiégés une traverse qui incommodoit ce logement. La nuit du 20 au 21, la demi-lune fut emportée par les Gardes françaises; et le marquis de Leyde, gouverneur de Dunkerque, ayant été emporté d'une volée de canon, le reste de la garnison perdit courage, et fit battre la chamade le 23 pour se rendre. Le Roi arrivoit en même temps à Mardick, et vit faire la capitulation par laquelle les Espagnols sortirent le 25, et Sa Majesté y fit son entrée le jour même; et après y avoir fait chanter le *Te Deum,* il en ressortit, et remit la place et le fort de Mardick entre les mains de milord Lockart, nommé par le Protecteur Cromwell pour y commander, selon le traité fait avec lui. Les Anglais en ayant pris possession, avec parole de ne rien changer en la religion catholique, Sa Majesté retourna dans son camp. Durant ce siége, le Protecteur avoit envoyé le milord Falcombridge, son gendre, faire compliment à Leurs Majestés à Calais, qui le reçurent avec grand honneur, et dépêchèrent ensuite le duc de Créqui à Londres, pour lui rendre la même civilité de leur part. Le 27 de juin, l'armée décampa de Dun-

kerque, et repassa la colline; et le 28 elle mit le siége devant Bergues, qui fut battu si vivement que le premier de juillet les Espagnols se rendirent prisonniers de guerre, au nombre de huit cents. Le marquis de Nangis, mestre de camp du régiment de Picardie, y fut tué : il étoit le troisième frère mort au service du Roi, laissant un fils au berceau, seul héritier de sa maison. Dès que Bergues fut pris, l'armée marcha droit à Furnes, qui se rendit à sa vue; et Dixmude imita son exemple. Ainsi tout cédoit au victorieux; mais la nouvelle de la maladie du Roi arrêta ses progrès pour quelque temps.

Sa Majesté ayant fatigué au siége de Dunkerque, étant à cheval tout le jour au grand soleil, les mauvaises eaux, et l'infection qui étoit dans le fort de Mardick où il logeoit, engendrèrent dans son corps une corruption d'humeurs qui lui causèrent une grande fièvre continue. Il se trouva mal dès le siége de Bergues : ce qui le fit retourner à Calais, où la fièvre augmenta le premier de juillet à un tel point, que les médecins désespéroient de sa vie. La Reine étoit dans une affliction extrême, et le cardinal Mazarin ne savoit où il en étoit; car il n'étoit pas assuré de gouverner l'esprit de M. le duc d'Anjou, qui devoit succéder à la couronne, avec la même facilité qu'il faisoit celui du Roi. Il y eut de grandes cabales à la cour sur ce sujet; et beaucoup de gens faisoient déjà la cour à Monsieur, pour gagner ses bonnes grâces. Le comte de Guiche étoit celui qui étoit lors le mieux avec lui, lequel étoit revenu de l'armée blessé, et gardoit le lit. Monsieur l'alloit voir tous les jours, où ils parloient tous deux à cœur ouvert. Madame de

Fiennes s'y embrouilla plus que personne : elle s'appeloit autrefois mademoiselle de Fruges, qui avoit été nourrie fort petite à la cour, où étant devenue vieille fille, elle épousa par amour le fils de la nourrice de la reine d'Angleterre, nommé des Chapelles, sur la réputation qu'il avoit d'être pourvu de plus grandes vertus corporelles que de spirituelles, desquelles elle avoit déjà connoissance. Après son mariage, elle ne voulut pas prendre le nom de son mari, et prit celui de Fiennes, qui étoit celui de sa maison. Elle avoit toujours aimé l'intrigue, se mêlant de tout et se fourrant partout. Monsieur avoit grande croyance en elle, et l'entretenoit fort tous les jours. Elle ne put avoir assez de pouvoir sur elle pour dissimuler la joie qu'elle avoit de l'état où étoit le Roi, et de la grande fortune que couroit Monsieur, auquel elle donnoit des conseils contre le cardinal pour le changement du ministre. La Reine en fut fort piquée contre elle; de sorte que dès que le Roi fut guéri, elle fut chassée de la cour. Monsieur en usa fort sagement, témoigna grande affliction du mal du Roi, et grande joie de sa santé, qui arriva par du vin émétique, qui lui fit faire le 8 de juillet une si grande évacuation par haut et par bas, que la fièvre lui diminua, et s'en alla petit à petit.

Le maréchal de Turenne étoit à Dixmude, où il n'osoit rien entreprendre jusqu'à ce qu'il eût vu l'événement de la maladie du Roi. Il ne laissa pas, sur un avis qu'il eut que don Juan étoit à Bruges avec un corps, et force bagages qui étoient hors de la ville, d'y marcher toute la nuit, et de donner dedans si brusquement qu'il enleva le quartier, pilla les bagages,

et fit beaucoup de prisonniers de ceux qui ne se purent sauver dans la ville. A la cour, les médecins, pour remettre la santé du Roi après une si grande maladie, vouloient le faire changer d'air, et conseilloient de le mener à Compiègne. On suivit leur avis; mais devant que de partir, le Roi envoya le bâton de maréchal de France au marquis de Castelnau-Mauvissière, qui étoit à Calais, fort blessé du siége de Dunkerque. Il étoit créature du cardinal, et entièrement dévoué à lui : néanmoins il ne lui procura cet honneur qu'à cause qu'il étoit assuré qu'il n'en pouvoit échapper. En effet, il ne jouit guère de cette dignité; car deux jours après il mourut. Le Roi partit le 22 de Calais, couché dans un lit entre deux draps faits exprès, dans un carrosse; il y avoit deux places près de son lit où étoient le maréchal de Villeroy, qui avoit été son gouverneur; et le duc de Mortemart, premier gentilhomme de sa chambre. Il fut coucher à Boulogne; puis par Montreuil, Abbeville, Amiens et Montdidier, il arriva le 28 de juillet à Compiègne, avec la Reine sa mère. Le cardinal ne le suivit pas, et demeura près de l'armée, pour donner les ordres nécessaires à pousser les conquêtes déjà si bien commencées.

Le maréchal de La Ferté étant parti de Lorraine avec son armée, avoit joint les troupes que le duc de Wittemberg avoit amenées d'Allemagne; et ayant marché continuellement, il arriva près de Mont-Cassel, où le cardinal se trouva. Ils tinrent grand conseil ensemble, où il fut résolu que le maréchal de Turenne prendroit un poste avantageux pour observer les Espagnols et les empêcher de troubler leurs des-

seins, durant que lui maréchal de La Ferté, qui avoit une armée fraîche, laquelle n'avoit encore rien fait, entreprendroit quelque chose de considérable, et assiégeroit une des plus fortes places des Pays-Bas. On n'avoit qu'à choisir; car les Espagnols étoient tellement abattus, qu'ils ne pouvoient plus tenir la campagne ni faire de corps d'armée. Après avoir bien consulté, il fut enfin conclu qu'on assiégeroit Gravelines, parce que c'est une très-forte place, située entre Dunkerque et Calais, qui empêchoit la communication de l'un avec l'autre, et dont la conquête assureroit la conservation des autres villes prises cette campagne dans ces quartiers-là. Selon ce projet, le maréchal de La Ferté tourna tête de ce côté-là, et envoya le 27 de juillet Bellefond pour l'investir. Le 30, il s'y rendit avec toute l'armée, et il s'empara d'abord des forts Philippe et de L'Ecluse, et fit travailler diligemment à la circonvallation. La nuit du 7 au 8 d'août, la tranchée fut ouverte par le régiment des Gardes à l'attaque de La Ferté, et par celui de Piémont à celle du marquis d'Huxelles, lequel faisant travailler dans sa tranchée, reçut, la nuit du 10 au 11, un coup de mousquet dont il fut dangereusement blessé, et pour lequel il fut contraint de quitter l'armée et se faire porter à Calais. Le logement fut tenté cette nuit sur la contrescarpe de la demi-lune, qui fut prise et regagnée par les assiégés, et remportée la nuit suivante par Nancré, capitaine aux Gardes, qui en assura le logement. La nuit du 12 au 13, à la pointe du jour, le maréchal de La Ferté regardant le travail, un coup de canon renversa près de lui des sacs de terre, et tua Varennes, lieutenant

général, créature du maréchal de Turenne, et le comte de Moret, auquel le gouvernement de Hesdin avoit été donné par la faveur du cardinal, duquel il étoit fort aimé ; et ce bienfait lui ayant manqué par la révolte de cette place, celui de Gravelines lui étoit promis : mais la mort le priva de toutes ses espérances, et donna matière de faire voir aux hommes que tout ce qui dépendoit de la fortune de ce monde étoit peu de chose. La nuit du 15 au 16, Bellefond se logea sur la pointe d'un ouvrage à corne, après avoir passé le fossé avec toutes les formes ordinaires; et Le Coudray-Montpensier, à l'attaque d'Huxelles, fit le logement sur la contrescarpe, qui assura celui qu'on avoit fait sur la corne. Le 17 au soir, le comte de Schomberg, avec les Ecossais sous Retorfort leur colonel, se logea sur le bord d'un canal qui entoure la ville, malgré les grenades et les feux d'artifice des assiégés. Le 18, le régiment de La Ferté commença le pont pour passer ce canal, et à la pointe du jour du 19 il le passa, et se logea de l'autre côté au pied du glacis. Le 20, on se rendit maître entièrement de l'ouvrage à corne, et le 21 les Suisses se logèrent sur la contrescarpe de la ville. Le 22, le maréchal de La Ferté fit dresser une batterie qui ruina une traverse, et donna facilité de s'en emparer et de se loger sur la demi-lune, comme on fit le 23. Le 24, on commença la sape pour percer le fossé, et on dressa une batterie sur le bord, pour rompre les flancs bas et les orillons. Le 25, Retorfort fit combler le fossé par les Ecossais avec des fascines, et le 26 les mineurs furent attachés aux bastions et à la courtine ; et aussitôt le maréchal de La Ferté envoya un trom-

pette pour porter des lettres au marquis de Coislin qui étoit prisonnier dans Gravelines, et par même moyen ce trompette eut ordre d'avertir les Espagnols qu'il y avoit trois mines prêtes à jouer sous leurs remparts. Sur cette nouvelle, le gouverneur demanda trève, et fit sortir un officier, qui disputa long-temps contre le maréchal de La Ferté; mais enfin se voyant sans espérance de secours, il sortit avec la même composition que les Français eurent six ans devant, suivant laquelle il fut conduit le 30 d'août à Nieuport avec deux pièces de canon, et le marquis de Coislin fut délivré. Après la prise de Gravelines, le cardinal Mazarin s'en alla retrouver le Roi, qui étoit parti dès le 12 de Compiègne pour retourner à Paris. Il avoit envoyé devant le bâton de maréchal de France à Mondejeu, gouverneur d'Arras, qui prit le nom de maréchal de Schulemberg; et à Fabert, gouverneur de Sedan. Le marquis d'Huxelles espéroit le même honneur; et comme il étoit fort blessé, sans espérance de guérison, il croyoit qu'on le traiteroit comme Castelnau, qui n'avoit pas mieux servi, et n'étoit pas de plus haute naissance que lui: mais n'étant pas fait de la main du cardinal comme l'autre, les instances de ses parens près de lui furent inutiles. Ce refus lui donna un extrême déplaisir, avec lequel il mourut à Calais, outré de dépit d'une distinction si injuste.

Le cardinal Mazarin ne trouva plus à Paris Leurs Majestés, qui étoient allées passer l'automne à Fontainebleau, où M. le duc d'Orléans se rendit de Blois, et y fut reçu avec beaucoup de démonstrations d'amitié, parce qu'il n'y devoit être que huit jours. Le

maréchal de Turenne, fortifié d'une partie de l'armée du maréchal de La Ferté, décampa d'auprès de Dixmude le 5 de septembre, et marcha droit à Thiels, d'où il alla passer la Lys à Deinse; et ayant séparé ses troupes en plusieurs corps, il se saisit du château de Gaure sur l'Escaut, et le 7 tout se rejoignit devant Oudenarde. Trois régimens de cavalerie s'y étant voulu jeter, furent défaits par le marquis d'Humières; et ceux de la ville se voyant abandonnés de tous côtés, se rendirent le 9, à condition que les gens de guerre demeureroient prisonniers. Il marcha tout aussitôt devers Menéene; et ayant repassé la Lys, il sut que le prince de Ligne étoit avec quinze cents hommes de pied et cinq cents chevaux dans un village à deux lieues de lui. Incontinent l'avant-garde de l'armée tourna de ce côté-là, et les marquis d'Humières et de Gadagne le chargèrent brusquement; et lui surpris, croyant que ce ne fût qu'un parti, se défendit vaillamment: mais, accablé de la multitude, il fut contraint de se sauver dans Ypres, et d'abandonner son infanterie et son bagage. Après ce combat, Menéene se rendit sans résistance, et aussitôt il envoya deux mille chevaux investir Ypres, où toute l'armée arriva le 13 de septembre; et s'y étant retranchée, le maréchal de Turenne fit ouvrir la tranchée la nuit du 19 au 20 par les Gardes françaises, qui furent relevées par les Suisses, lesquels emportèrent la contrescarpe et la demi-lune. Le jour même, les assiégés firent une grande sortie de cavalerie, qui fut repoussée après un grand combat; et comme ils furent suivis jusque sur le bord de leur fossé, le marquis de Charost y reçut un coup de mousquet

très-périlleux au travers du corps. En même temps on battit rudement les murailles de la ville, et on combla le fossé : et dans la consternation où étoit tout le pays, les assiégés ne voulurent pas attendre l'extrémité, et se rendirent le 24, pour être conduits à Courtray. Le maréchal de Turenne y demeura quatre jours, et le 28 il fut attaquer le château de Comines, qu'il prit le lendemain. Il se campa ensuite près d'Oudenarde, qu'il fit fortifier, et y séjourna une partie du mois d'octobre; puis il passa l'Escaut, et s'empara le 23 de Ghéesbergue et de Niénoue, d'où il fut avec toute sa cavalerie à la vue de Bruxelles. Il y envoya un trompette dire aux magistrats que s'ils ne chassoient les Espagnols de leur ville, il saccageroit tous leurs faubourgs, et détruiroit toute la campagne. Mais n'en ayant point eu de réponse, il se retira; et ayant séparé son armée, il la mit en garnison dans la Flandre, qui étoit remplie de terreur, et dont les grandes villes étoient prêtes à se révolter, si la guerre eût duré.

Cet été, il y eut un soulèvement en Normandie; mais Montpezat y étant allé avec des troupes, fit mettre les armes bas à ces mutins, et les remit dans l'obéissance. En Sologne, des sabotiers se révoltèrent aussi, refusant de payer la taille, et faisant main-basse sur ceux qui la levoient. Piloy y fut envoyé avec quelques régimens : les ayant attaqués, il les défit. Il y en eut de pendus; et un gentilhomme nommé Pomesson, qui favorisoit leur révolte, eut la tête tranchée.

L'année dernière, l'empereur Ferdinand III mourut; et les électeurs s'étant assemblés à Francfort-

sur-le-Mein pour en élire un autre, le maréchal de Gramont et Lyonne y furent envoyés de France comme ambassadeurs extraordinaires. Devant l'élection, la capitulation fut faite, où l'exécution du traité de Munster ne fut pas oubliée, et la ligue contre ceux qui y feroient infraction. Toutes ces conditions étant signées par les huit électeurs le 15 de juillet, l'élection se fit trois jours après; et le 18 du mois, Léopold, premier du nom, roi de Hongrie et de Bohême, fils de Ferdinand III, fut déclaré empereur, et couronné quelques jours après. Les ambassadeurs de France demeurèrent à Francfort après le départ de l'Empereur, et firent signer une ligue pour maintenir la paix d'Allemagne, qui s'appela la ligue du Rhin. Les électeurs de Mayence, Cologne, et palatin; le roi de Suède comme duc de Poméranie, le duc de Neubourg, l'évêque de Munster, le landgrave de Hesse-Cassel, et les ducs de Brunswick et de Lunebourg, entrèrent dans cette association; laquelle étant achevée, le maréchal de Gramont et Lyonne partirent de Francfort, et retournèrent en France (1).

Quand la campagne de l'année dernière fut achevée, le duc de Modène se retira devers le Plaisantin avec ses troupes et une partie de celles de France, commandées par Foucault et Givry. Le duc de Parme leur fit fournir des étapes sur ses Etats, et régala en passant le duc de Modène, lequel avoit ordre du roi Très-Chrétien de prendre ses quartiers d'hiver dans le Mantouan, pour se venger du duc de Mantoue, qui avoit quitté son parti pour prendre celui de la

(1) *Retournèrent en France : Voyez* les Mémoires du maréchal de Gramont, qui font partie de cette série.

maison d'Autriche. En effet, après avoir passé le Pô à Bersello, il sépara son armée, et la mit dans des villages et des bourgs hiverner dans le duché de Mantoue, dont les principaux étoient Rivarolo, Caneto, Borgo-Forte, et Viadana. Ce duc voyant son pays au pillage, envoya demander du secours au comte de Fuensaldagne, lequel s'approcha pour voir s'il ne pourroit point enlever un de ses quartiers : mais il trouva les Français si bien sur leurs gardes, qu'il ne put rien entreprendre sur eux. Si bien qu'ils y passèrent tout l'hiver ; et le duc de Mantoue, pour sauver ses Etats d'une ruine certaine, envoya prier le duc de Modène d'obtenir pour lui la neutralité. On la lui accorda lorsqu'il fut temps de mettre en campagne ; et dès qu'elle fut signée, les troupes sortirent de leurs garnisons, et entrèrent en corps dans le Milanais le 16 de juin, et pillèrent tout le Crémonais. L'armée partit le premier de juillet de Casalmaggiore pour aller à Cava, où le duc de Modène apprit que les Espagnols avoient jeté quantité de troupes dans Crémone, Sabionetta et Pizzighitone ; et ne voyant point d'apparence d'attaquer pas une de ces places, il résolut de passer la rivière d'Adda, défendue par l'armée espagnole, campée à l'autre bord. Il détacha Bas pour s'emparer du poste de Castel-Léon, où il y avoit quatre cents hommes, qui se rendirent à composition : ensuite il fit pointer son canon contre les Espagnols retranchés de l'autre côté de l'eau, et envoya Givry pour tenter le passage de Cassano. Tous deux réussirent, et le comte de Fuensaldagne se retira devers Lodi. Le duc de Modène ayant passé, marcha droit à Milan, où le duc de Navailles se pré-

senta avec de la cavalerie : mais le comte de Fuensaldagne s'y étant jeté avec des troupes, empêcha le peuple de s'émouvoir, et rassura l'épouvante de cette grande ville. Le duc de Savoie sachant la marche de l'armée française, assembla la sienne pour l'aller joindre : mais devant il envoya le marquis de Ville pour exécuter une entreprise sur Trino, où il savoit qu'il y avoit peu de gens, fort étonnés de la marche du duc de Modène vers Milan. Ayant approché diligemment de cette place, il l'attaqua la nuit du 21 au 22 de juillet, et emporta d'insulte tous les dehors ; dont le gouverneur fut si intimidé qu'il se rendit à composition, et fut conduit à Verceil. Le duc et la duchesse de Savoie y firent le lendemain leur entrée ; et leur armée, après ce bel exploit, entra dans le Milanais sous la conduite du marquis de Ville, lequel ayant su que le duc de Modène marchoit pour passer le Tesin, prit la même route ; et ils se trouvèrent en même temps sur les deux bords à deux lieues de Pavie, où ayant fait faire un pont à Sainte-Sophie, le duc passa la rivière, et joignit les troupes de Savoie. Aussitôt il donna ordre au marquis de Ville de partir avec de la cavalerie, pour investir Mortare du côté de Novarre ; et au duc de Navailles d'en faire autant de celui de Vigevano. Cet ordre fut exécuté le 2 d'août, et le 5 toute l'armée arriva devant. La nuit du 6 au 7, le marquis de Duras ouvrit la tranchée d'un côté, et Folleville de l'autre, avec les régimens de Navarre et de Normandie. Le 10, le canon battit la ville par deux endroits si rudement, qu'à sa faveur la contrescarpe fut emportée le 12. Les assiégés la voulurent reprendre le lendemain, par une sortie

qu'ils firent sur les Suisses; mais elle fut repoussée brusquement. Le 14, les Français donnèrent un assaut à la demi-lune de l'attaque de Novarre, où ils furent battus, et contraints de se retirer avec perte; mais le 16, un fourneau ayant joué avec grand effet, on fit le logement au pied, et on dressa une batterie sur le bord du fossé pour battre les flancs du bastion. Le 17, la demi-lune fut emportée par Valavoir, lequel y fut fort blessé d'un coup de mousquet; et le 19, un fourneau ayant fait sauter le retranchement, on en délogea les assiégés l'épée à la main, et en même temps on combla le fossé de fascines, pour faire passer le mineur: mais le mestre de camp Moroné ne voulant pas attendre que sa place fût ouverte, n'ayant pas assez de monde pour soutenir des assauts, demanda à traiter; et des otages étant donnés de part et d'autre, Mortare fut rendu le 25 d'août, et les Espagnols conduits à Novarre. Le duc de Modène n'eut pas le loisir de jouir de sa conquête; car peu de temps après il tomba malade d'une fièvre, qui l'obligea de quitter l'armée et se faire porter à Bièle, et puis à Saint-Ya, où son mal augmentant, il fut visité par le duc de Savoie: mais sa fièvre continua d'une telle violence, et empira si fort, qu'elle le fit mourir la nuit du 13 au 14 d'octobre. Le prince Almeric, son second fils, accompagna son corps à Modène, et le duc de Navailles eut le commandement de l'armée française, laquelle se sépara bientôt pour se mettre en garnison. Le comte de Fuensaldagne, durant la maladie du duc de Modène, voulut surprendre Valence d'insulte; mais il trouva la garnison si bien préparée à le recevoir, que ses gens,

après avoir planté leurs échelles, furent renversés de dessus à coups de piques, de hallebardes et de grenades : en sorte qu'il fut contraint de se retirer.

Depuis la mort du duc de Candale, Saint-Aunais commandoit en Catalogne, où le duc de Mercœur étoit nommé pour général ; mais, devant son arrivée, Saint-Aunais ayant mis ensemble le plus de troupes qu'il put, assiégea Campredon, et ouvrit la tranchée le 29 de juillet, dans l'espérance de l'emporter en huit jours : mais le marquis de Mortare ayant assemblé toutes les forces qu'il avoit en cette province, fondit sur lui brusquement, enleva un de ses quartiers, et secourut la place. Le duc de Mercœur arriva vers la fin d'août, où il rassembla le débris de ces troupes, et se posta en des lieux où il y avoit des rivières entre lui et les Espagnols : tellement qu'il ne se passa rien de considérable depuis de ce côté-là. Mais, sur la frontière de Portugal, Badajoz fut attaqué par les Portugais, et secouru par don Louis de Haro, favori, et premier ministre d'Espagne ; lequel voulant profiter de cet avantage, fit semblant de vouloir assiéger Campo-Major ; et les Portugais ayant tiré d'Elvas beaucoup de monde pour jeter dedans, il tourna tout court contre Elvas même, et l'investit. Il n'y réussit pas mieux que les autres avoient fait dedans Badajoz, car il y fut battu, et contraint de lever le siége.

Les Espagnols, dans la décadence de leurs affaires, ne pouvant les relever par la force, cherchoient les moyens de le faire par artifice, en débauchant les alliés de la France. Ils firent de grandes offres à la duchesse de Savoie pour l'attirer dans leur parti, en

lui représentant l'avantage qu'elle avoit de ce que les Etats de son fils étoient situés entre les terres des Français et des Espagnols, parce que dès qu'ils étoient menacés des uns, ils étoient protégés des autres : au lieu que si le Milanais tomboit en la puissance des Français, elle se trouveroit enfermée dans leurs terres, et seroit facile à opprimer au moindre démêlé qu'elle auroit avec eux, sans pouvoir être secourue de l'Espagne; et ainsi qu'elle travailloit à sa propre ruine, en contribuant à chasser les Espagnols de Milan. La duchesse écoutoit ces propositions; mais comme elle étoit fille de France, elle ne pouvoit se résoudre à tourner ses armes contre le Roi son neveu: seulement, étant lasse d'une si longue guerre, elle eût bien voulu prendre la neutralité, tant pour se soulager de la grande dépense que lui causoit la guerre, que pour donner du repos à ses peuples et à elle-même, recouvrer Verceil et empêcher les Français de prendre Milan, faute de passage pour y pouvoir aller. Le cardinal, qui eut le vent de cette négociation, fit tous ses efforts pour la rompre; et plus la duchesse le voyoit alarmé de cette crainte, plus elle faisoit la froide et lui donnoit de l'ombrage. Mais étant pressée de tous côtés, elle se résolut à prendre ses avantages dans le choix qu'elle feroit, et de mettre à haut prix son alliance. Le Roi étoit en âge d'être marié: les Espagnols ne lui vouloient pas donner l'Infante, qui n'avoit qu'un frère. Tellement que la duchesse de Savoie prétendit de lui faire épouser la princesse Marguerite sa fille, et résolut de ne plus tenir le parti de la France qu'à cette condition. Il y avoit quelques années qu'on lui faisoit espérer, et on en

remettoit l'exécution de temps en temps, pour éluder la chose sous divers prétextes : mais après la grande maladie du Roi à Calais, on résolut tout de bon de le marier ; et la duchesse en ayant nouvelle, donna plus de soupçon d'elle que jamais, et fit mine de traiter avec les Espagnols, pour faire venir les affaires à son but. Le cardinal, qui voyoit la Flandre à demi conquise après la bataille de Dunkerque, et le Milanais fort ébranlé par les prises de Valence et de Mortare, ne vouloit pas demeurer en si beau chemin ; et ne pouvant pousser les conquêtes d'Italie sans le passage du Piémont et le secours du duc de Savoie, il voulut contenter la duchesse sa mère, qui étoit rebutée de tant de remises pour l'exécution de la parole qu'on lui avoit donnée. Il lui fit donc dire qu'on ne vouloit plus la payer en paroles, mais en effets ; et qu'il n'y avoit qu'une difficulté, qui étoit que le Roi désiroit voir la princesse avant que de l'épouser : et que si elle vouloit l'amener à Lyon, Leurs Majestés s'y rendroient sur la fin de l'année, pour lui donner toute satisfaction. La duchesse, ravie d'un si beau commencement, accepta le parti, et croyant élever sa fille à une si haute grandeur, promit de se rendre à Lyon dès que la Reine y seroit : et sur cette réponse la cour se prépara pour ce voyage.

Le Roi, devant que de partir, donna la charge de premier président du parlement de Paris à Lamoignon, maître des requêtes ; et le 26 d'octobre il fut coucher à Corbeil, puis par Sens il fut passer la Toussaint à Auxerre, dont il repartit le 2 de novembre, et arriva le 5 à Dijon, où il tint son lit de justice dans le parlement : et y ayant séjourné jusqu'au 19,

il prit le chemin de Lyon par Beaune, Châlons et Mâcon, et fit son entrée dans cette puissante ville le 24 de novembre. La duchesse de Savoie, pour s'approcher, étoit venue à Chambéry; et dès qu'elle eut nouvelle de Leurs Majestés, elle en partit pour se rendre à Lyon, où elle arriva le 28. Le Roi fut au devant d'elle une lieue hors de la ville; et ayant mis pied à terre, il la salua au milieu de la campagne, puis la fit monter dans le carrosse de la Reine, où il se mit à la portière avec la princesse Marguerite : il l'entretint avec beaucoup de familiarité, et témoigna que sa personne lui étoit agréable; même il la conduisit dans son logis, qui étoit à l'archevêché. Le Roi fut aussi au devant du duc de Savoie le premier jour de décembre, qui logea avec madame sa mère. Ils furent traités magnifiquement, et régalés de toutes sortes de divertissemens durant leur séjour à Lyon, où le duc de Savoie le porta d'une grande hauteur; car il prétendit des choses auxquelles son père et son aïeul n'avoient jamais pensé. Il ne vit point Monsieur chez lui, parce qu'il vouloit qu'il lui donnât la droite, par une imagination chimérique qu'il avoit d'être roi de Chypre. Le cardinal le flattoit dans sa prétention, à cause qu'il s'étoit mis dans la tête de lui faire épouser une de ses nièces; et pour ce sujet, sur ce que Mademoiselle ne vouloit pas donner la main chez elle aux princesses de Savoie, il lui fit commander par la Reine de la leur donner, sacrifiant ainsi l'honneur de la maison royale à ses prétentions et intérêts particuliers. Mademoiselle le fit avec grand chagrin, parce qu'elle n'avoit jamais rendu cet honneur à la duchesse de Lorraine ni à pas un souverain, qui étoient au-

dessus de ces princesses. Monsieur en fit reproche au cardinal, lui disant qu'il soutenoit le duc de Savoie contre lui, quoique lui-même ne lui eût pas voulu donner la droite chez lui comme cardinal, et qu'ils ne se fussent point visités pour ce sujet, sur ce que les cardinaux ne la donnent à aucun prince souverain d'Italie; et il disoit que les fils de France ne donnant pas la main chez eux aux cardinaux, la devoient encore moins aux souverains. Cependant le duc, sur cette prétention, ne visita point Monsieur ni le cardinal.

Le bruit du mariage du Roi et de la princesse de Savoie s'étoit répandu par toute l'Europe; et le comte de Fuensaldagne en ayant eu le vent, dépêcha en Espagne Antonio Pimentel, pour faire connoître au roi d'Espagne le misérable état des affaires des Pays-Bas et de l'Italie, qui ne se pouvoient rétablir que par une paix, laquelle ne se feroit jamais sans le mariage du roi Très-Chrétien avec l'Infante. Il donnoit par même moyen avis à don Louis de Haro du voyage que le Roi devoit faire à Lyon pour le mariage de la princesse de Savoie, et lui représentoit que s'il venoit à s'effectuer, il ôteroit toute espérance de paix, qui étoit le seul salut de l'Espagne, parce que le Roi étant marié, ne pourroit plus épouser l'Infante, qui en étoit le principal gage: outre que cette alliance causeroit une liaison plus étroite que jamais entre la France et la Savoie, laquelle entraîneroit la perte du duché de Milan. Don Louis, qui avoit grande croyance au comte de Fuensaldagne, pesa toutes ces raisons, et les fit goûter au roi d'Espagne; et l'accouchement de la Reine sa femme, qui avoit mis un peu devant un

second prince au monde, leva l'obstacle du mariage de l'Infante, et fit prendre résolution de la donner au roi de France. L'exemple de Lyonne couvroit la honte que le roi d'Espagne eût pu avoir de rechercher le premier la France, parce qu'à son retour de Rome, trois ans devant, ce ministre avoit passé en Espagne inconnu, et fut logé à Madrid au Buen-Retiro, où il négocia secrètement de la paix avec don Louis, et ne rompit que sur le rétablissement du prince de Condé. Or Lyonne ayant fait ce premier pas, il sembloit qu'il étoit de la bienséance de témoigner autant de désir de la paix qu'avoient fait les Français; et sur ce fondement Pimentel fut renvoyé, avec ordre de rompre par toutes sortes de moyens le mariage du roi Très-Chrétien avec la princesse de Savoie, et de tâcher à l'embarquer à celui de l'Infante, en faisant la paix. Pimentel arriva aussitôt que le Roi à Lyon, où il demeura caché tant que la duchesse de Savoie y fut: mais, dans la crainte qu'il eut qu'on ne conclût quelque chose pour le mariage de Savoie, il fit savoir à la Reine et au cardinal qu'il étoit là, et qu'il souhaitoit de les voir en particulier pour leur communiquer une affaire de grande importance, laquelle pressoit. La Reine le fit venir chez elle sans être connu, et elle apprit de sa bouche la bonne disposition où étoit le Roi son frère pour la paix, et pour donner sa fille en mariage au Roi. La Reine, qui aimoit sa maison, et qui avoit une passion démesurée du mariage de son fils avec sa nièce, eut grande joie de cette ouverture, et dès l'heure ne songea plus qu'à se défaire de la duchesse de Savoie, et à rompre son mariage. Le cardinal y agit plus mûrement : il appréhenda que ce

ne fût un artifice des Espagnols pour faire partir la cour de Savoie mécontente et offensée, afin qu'à son retour en Piémont elle fût disposée à traiter avec eux en abandonnant la France, pour se venger du mépris qu'elle en auroit reçu; et qu'après ils ne voulussent plus donner l'Infante au Roi, et ne fissent comme à Munster, où ils firent la proposition du même mariage à dessein de débaucher les Hollandais, et après y avoir réussi se moquèrent des Français. Mais la Reine ne put jamais entrer dans ces défiances; et pour détourner le Roi de l'inclination qu'il avoit pour la princesse de Savoie, elle commença à lui faire la guerre de l'empressement qu'il avoit auprès d'elle, en lui marquant ses défauts; et par des railleries elle l'en dégoûta si bien qu'il ne lui parla plus. Le duc de Savoie s'en aperçut; et prévoyant que l'alliance préméditée ne réussiroit pas, il ne voulut pas demeurer davantage à Lyon; et après avoir pris congé du Roi, il retourna le 4 de décembre dans son pays. La Reine ne voulut pas laisser partir la duchesse mal satisfaite, et pour cela elle s'ouvrit à elle, et lui dit ce que le roi d'Espagne lui avoit mandé, lui protesta qu'elle désiroit sincèrement son alliance, et le mariage du Roi avec sa fille; mais qu'elle la croyoit trop généreuse pour désirer que cela s'accomplît au préjudice du bien général de la chrétienté, et pour empêcher une paix après laquelle toute l'Europe soupiroit il y a si long-temps. La duchesse reçut fort bien ce compliment, et dit à la Reine qu'elle étoit très-obligée de l'honneur qu'elle lui faisoit, et qu'elle n'étoit pas si attachée à ses intérêts qu'elle les voulût préférer au bonheur et au repos de tous les peuples;

demeurant d'accord que si le mariage du Roi et de l'Infante se faisoit avec la paix, on ne devoit pas songer à elle. Mais comme tout ce qu'on propose ne réussit pas toujours, elle exigea qu'on l'assurât qu'au cas que l'affaire d'Espagne manquât, on revînt au mariage de sa fille. La Reine en convint; et le Roi signa de sa main une promesse par laquelle il s'obligeoit d'épouser la princesse de Savoie, en cas que dans un an il ne fût pas marié à l'Infante. La duchesse de Savoie se contenta de cela, et elle partit de Lyon avec ce papier le 8 de décembre. Quelques jours après, Antonio Pimentel, qui étoit caché dans Lyon, fit semblant d'arriver, et vit la Reine publiquement, et alla ensuite trouver à Milan le comte de Fuensaldagne, pour lui faire part de l'état de sa négociation. Le Roi passa le reste de l'année à Lyon, et se prépara pour retourner à Paris au commencement de la prochaine, où Pimentel se devoit rendre, avec plein pouvoir du roi d'Espagne pour traiter du mariage et de la paix.

TRÈVE GÉNÉRALE.

[1659] CETTE année commença par le départ du Roi pour retourner à Paris. Il partit de Lyon le 13 de janvier, et alla coucher à Tarare; puis par Moulins, Nevers et La Charité, il suivit le grand chemin, et arriva le 28 à Paris, où il trouva que le duc de Nemours étoit mort. Il étoit le dernier de trois frères, et en lui finit la branche de la maison de Savoie, qui avoit porté ce titre en France depuis cent quarante

ans. Le 17 de février, mourut aussi Servien, surintendant des finances; et par son décès Fouquet demeura seul surintendant. Quelque temps après, don Juan d'Autriche étant rappelé des Pays-Bas pour retourner en Espagne, envoya demander passe-port pour passer par la France : le Roi lui accorda aussitôt, et envoya le maréchal d'Aumont sur la frontière, pour le recevoir et l'amener à Paris le 9 de mars, incognito. Il fut logé au palais Mazarin, où il fut traité et servi par les officiers du Roi en viande, quoique ce fût en carême, lequel n'étoit observé par aucun Espagnol de sa suite. Il demeura trois jours à Paris sans vouloir être connu; et on le mena promener dans tous les beaux lieux de la ville. La Reine eut grande curiosité de le voir; et pour ce sujet elle s'enferma dans le Val-de-Grâce, où il fut la saluer, accompagné de deux personnes seulement. Sa Majesté avoit auprès d'elle Monsieur et Mademoiselle; elle l'entretint fort long-temps, et lui témoigna qu'elle désiroit fort qu'il vît le Roi : ce qui fut remis au lendemain. On le fit entrer dans le Louvre le soir, sans cérémonie; et il passa par une porte de derrière, où il ne fut vu de personne, et entra dans le cabinet de la Reine, où il y avoit peu de gens, et où le Roi vint incontinent après. Il salua Sa Majesté, la regarda fort, et admira sa belle taille et sa bonne mine. Le Roi ne se couvrit point, à cause que don Juan eût prétendu aussi de le faire, et eut toujours son chapeau sous son bras. La Reine lui fit voir les portraits de toute la maison d'Autriche, qui étoit d'un côté de son cabinet, parmi lesquels étoit celui de l'infante Marie-Thérèse : et puis elle lui montra de l'autre côté ceux de la maison de

France, et une place vide auprès du Roi, qui étoit destinée pour celle qu'il épouseroit. Don Juan voyant cela, dit galamment à la Reine que cette place étoit aisée à remplir, et qu'il n'y avoit qu'à y mettre le tableau de l'Infante, qui étoit de l'autre côté. Après avoir reçu un très-favorable accueil de Leurs Majestés, il sortit par la même porte par laquelle il étoit venu, sans rencontrer personne; et le 12 il prit la route de Madrid.

Après l'arrivée du Roi à Paris, Pimentel le suivit bientôt après, et s'arrêta quelques jours à Montargis pour recevoir des nouvelles d'Espagne; et puis il vint à Paris inconnu, où il voyoit secrètement Lyonne, et quelquefois le cardinal Mazarin. Dans ces entrevues ils ébauchèrent le traité de paix, et ils demeurèrent facilement d'accord de tous les points dont on étoit convenu à Madrid trois ans devant, lorsque Lyonne y fut. Mais les Espagnols s'opiniâtroient au rétablissement du prince de Condé en tous ses biens, honneurs, gouvernemens, charges et dignités; et prenoient cette affaire tellement à cœur, croyant qu'il y alloit de l'honneur de leur roi de ne pas abandonner un prince qui l'avoit si bien servi, ni aucun de ceux qui l'avoient suivi, qu'ils protestoient aimer mieux hasarder une partie de leurs Etats, que de faire une si grande lâcheté. Le cardinal tint ferme au contraire, disant que son maître ne pouvoit avec honneur rendre au prince, ni à ceux de son parti qui étoient rebelles comme lui, leurs charges et gouvernemens; et que tout ce qu'on pouvoit faire, en considération de la paix, étoit de leur donner abolition de leur crime, et de leur rendre simplement leur bien. On

disputa long-temps sur cet article, et on pensa rompre là-dessus ; mais le comte de Fuensaldagne, qui étoit à Milan, pressoit tellement par ses lettres don Louis de ne pas prendre garde à peu de chose, et de faire la paix à quelque prix que ce fût, que ce ministre porta le Roi son maître à donner les mains à tout ce que la France voulut. Ce comte n'étoit pas propre pour la guerre, où il ne réussissoit pas bien, et avoit des talens tout contraires, plus convenables à la paix (ce qui l'obligeoit à l'appuyer si fortement); et la haine qu'il portoit au prince de Condé faisoit qu'il insistoit à le faire abandonner pour se venger de lui, sous prétexte du service de son maître, dont les affaires exigeoient qu'on fît la paix sans avoir égard aux particuliers. Don Louis de son côté, piqué de l'affront qu'il avoit reçu devant Elvas, désiroit la paix, tant par la nécessité des intérêts du Roi son maître, que pour réduire assurément le Portugal, dont il croyoit venir à bout dans six mois, quand toutes les forces d'Espagne seroient unies ensemble. Dans cette pensée, il manda à Pimentel de ne point rompre, et de ne se pas opiniâtrer pour les intérêts du prince de Condé ni ceux de son parti, que le roi d'Espagne récompenseroit si hautement, qu'ils seroient dédommagés et au-delà de la perte de leurs charges : mais surtout il le chargea d'obtenir que la France abandonnât le Portugal, et ne le pût secourir directement ni indirectement. Pimentel, selon ses ordres, parla plus froidement des intérêts du prince, et pressa pour l'abandonnement du Portugal. On eut quelque différend là-dessus : mais enfin le cardinal accorda ce point, considérant qu'il n'y avoit aucun traité fait avec le Portugal, par

lequel on ne pût s'accommoder l'un sans l'autre ; et que même on ne l'avoit jamais voulu faire, quelque instance qu'en fissent les Portugais, de peur de rendre la guerre éternelle et les deux couronnes irréconciliables. Il n'étoit pas content d'eux, en ce que durant la guerre civile ils n'avoient pas fait ce qu'ils avoient pu pour sauver la Catalogne, et pour assister la France dans ses malheurs. Il fut donc convenu entre Lyonne et Pimentel que toutes les places conquises par les Français dans les Pays-Bas leur demeureroient, excepté Ypres, Menéene, Comines, Furnes, Dixmude et Oudenarde, qui seroient rendues aux Espagnols; que le Roussillon demeureroit à la France; et le Port-Roses, Cap-de-Quiers et Puycerda seroient restitués aux Espagnols, avec tout ce que les Français tenoient delà les Pyrénées. En Italie, que Valence et Mortare leur seroient rendus, et Verceil au duc de Savoie. Que le duc de Lorraine sortiroit de prison, et qu'on lui rendroit son pays, en faisant raser Nancy : mais que le Roi garderoit le duché de Bar, Stenay, Jametz, Clermont, Dun, et un chemin de demi-lieue de large pour aller de Verdun à Metz, et de Metz en Alsace, avec une ville sur la rivière de Sarre. Que la France abandonneroit le Portugal, et pardonneroit au prince de Condé, et à tous ceux qui l'avoient suivi, lesquels pourroient revenir avec restitution de leurs biens, mais non de leurs charges et gouvernemens, qui seroient perdus pour eux; que le prince remettroit Hesdin, le Catelet et Rocroy au pouvoir du Roi, et renonceroit à toute liaison et intelligence qu'il pourroit avoir contre son service. Ces articles étant accordés, on parla du mariage, où il y eut quelque

difficulté, sur ce que les Espagnols vouloient que l'Infante renonçât à toutes les successions qui lui pourroient arriver par la mort du Roi son père et de ses frères. Le cardinal demeuroit d'accord de la renonciation à l'Espagne et à l'Italie, mais non pas aux Pays-Bas ni à la Bourgogne : mais, sur la grande résistance des Espagnols, on leur accorda la renonciation entière. Le traité de Munster fut confirmé par celui-ci, et l'acquisition de Pignerol; et pour ne point avoir de dispute pour les intérêts du duc de Modène, le cardinal lui écrivit de s'accommoder de son chef, et le comte de Fuensaldagne eut ordre de traiter avec lui. Cet accommodement fut fait au mois d'avril, par lequel le duc prit la neutralité entre les deux couronnes, et le roi d'Espagne s'engagea d'obtenir pour lui de l'Empereur l'investiture de Corregio. Cette affaire étant achevée, on résolut que dès que les articles accordés entre Lyonne et Pimentel auroient été ratifiés en Espagne, le cardinal Mazarin iroit à Saint-Jean-de-Luz, et don Louis à Fontarabie, pour s'aboucher, faire le contrat de mariage, et régler toutes les circonstances de la paix, sans rien changer de ce qui avoit été conclu à Paris. Un courrier fut dépêché en Espagne pour ce sujet; et lors Pimentel, qui vit qu'on alloit bientôt mettre en campagne, et que les succès qui arriveroient dans la guerre pourroient changer la face des affaires, demanda une suspension d'armes. Le cardinal eut grande peine à y consentir, de crainte que les Espagnols ne fissent semblant de vouloir faire la paix pour gagner cette campagne, et empêcher les avantages que les Français y pourroient remporter en attendant la flotte des Indes, qui leur devoit arriver au

mois d'octobre : mais la Reine avoit une telle passion pour la conclusion de cette affaire, qu'elle fit tout accorder, et convint d'une trève pour les mois de juin et juillet. Le cardinal en fut fort blâmé, car les armées eussent fait de fort grands progrès durant ces deux mois-là dans les Pays-Bas et en Italie, vu la foiblesse où étoient les Espagnols. Dès que cette suspension fut publiée, Pimentel, qui avoit toujours été caché, commença à se montrer; et même il se trouva dans la maison de Lyonne à Berny, un jour que Leurs Majestés y soupèrent. Le cardinal attendoit la ratification d'Espagne pour partir; mais voyant qu'elle tardoit trop à venir, et que don Louis devoit bientôt être sur la frontière, la Reine le pressa de s'y en aller, de peur de le faire attendre; et le 26 de juin il alla dîner à Vaux chez le surintendant Fouquet, et coucher à Fontainebleau, d'où il prit le chemin d'Orléans. Le 30, il alla saluer M. le duc d'Orléans à Chambord, et le premier de juillet il rendit ses respects à Madame à Blois, et coucha le jour même à Amboise. Il rencontra sur son chemin le courrier d'Espagne, qui apportoit la ratification de ce qui avoit été fait à Paris; et lors il continua son chemin avec plus d'assurance, car il étoit résolu de n'aller que jusqu'à Poitiers, et de ne point passer outre qu'elle ne fût arrivée : mais cet ombrage étant levé, il continua son chemin, et dépêcha de Poitiers un courrier au Roi, pour lui conseiller de prolonger la trève jusqu'à la fin de l'année : ce qui fut arrêté et publié de part et d'autre. De Poitiers, le cardinal prit la route de Guienne, et par Châteauneuf et Libourne fut à Cadillac, où le duc d'Epernon le traita magnifique-

ment, comme fit ensuite le maréchal de Gramont à Bidache; et le 24 il arriva à Bayonne. Pimentel avoit fait le voyage avec lui, et l'avoit quitté à Libourne, pour aller à Saint-Sébastien trouver don Louis, lequel le renvoya faire ses complimens au cardinal à Bayonne, et prendre avec lui les mesures de leur abouchement.

Le Roi et la Reine s'étoient avancés jusqu'à Fontainebleau pour attendre des nouvelles du cardinal; et ayant su que la ratification du traité étoit venue, ils partirent le 28 de juillet, et par Gergeau et Cléry ils furent coucher le premier d'août à Chambord, où ils furent reçus par M. le duc d'Orléans, lequel les mena le lendemain à Blois, où il les régala avec une magnificence extraordinaire, et le jour même ils furent à Amboise. Le 5, ils arrivèrent à Poitiers, où ils séjournèrent jusqu'au 11, attendant des nouvelles d'Espagne; puis par Saint-Jean-d'Angely ils furent passer la Notre-Dame à Saintes, d'où ils couchèrent à Jonzac, et le 17 à Blaye. Ils s'y embarquèrent sur la Garonne, dans une galiote peinte de bleu semée de fleurs de lis d'or, et arrivèrent le 19 à Bordeaux, au bruit des canons des vaisseaux, et du château Trompette. Etant dans la ville, ils reçurent les respects des jurats, du parlement, et de tous les corps de la ville. Ils ne croyoient pas alors y demeurer long-temps, à cause qu'ils pensoient que la paix étant arrêtée dès Paris, les deux premiers ministres achèveroient ce qu'il y avoit à faire dans huit jours, et que le roi d'Espagne partiroit aussitôt pour venir sur la frontière, où le Roi et la Reine se rendroient pour faire le mariage; et qu'après les deux Rois iroient passer l'hiver

l'un à Madrid, et l'autre à Paris. Mais les choses n'allèrent pas si vite qu'ils s'étoient imaginé. Le cardinal étant tombé malade de la goutte, reçut de grands complimens par Pimentel de la part de don Louis, qui lui firent croire qu'il le viendroit trouver où il seroit : mais quand ce vint à l'exécution, il connut que la gravité espagnole ne s'abaissoit pas jusque là, et il fallut trouver d'autres expédiens. Le 28, le cardinal s'avança jusqu'à Saint-Jean-de-Luz, où Lyonne revint de Saint-Sébastien, fort satisfait de la réception que lui avoit faite don Louis, lequel se préparoit à venir à Fontarabie pour s'approcher du cardinal, et avoir plus souvent de ses nouvelles. Lyonne et Pimentel ne faisoient qu'aller et venir pour ajuster toutes choses ; et ayant visité les lieux, ils trouvèrent une île dans la rivière de Bidassoa, qui sépare la France de l'Espagne, laquelle se nommoit l'île des Faisans. Ils la jugèrent neutre, et n'appartenir à aucun des Rois, puisqu'elle étoit au milieu de l'eau ; et ainsi ce lieu fut choisi pour l'entrevue. Aussitôt on y mit des ouvriers des deux nations, qui travaillèrent à faire un bâtiment qui séparoit l'île en deux, un côté pour les Français et l'autre pour les Espagnols, égaux, et de même figure. Il y avoit au milieu une chambre qui avoit deux portes, dont l'une étoit chez les Espagnols, et l'autre chez les Français. Cette chambre étoit meublée, moitié par don Louis, et moitié par le cardinal ; et deux tapis la séparoient par le milieu, et sur le bord de la séparation il y avoit deux tables et deux chaires, une pour le cardinal, et l'autre pour don Louis, lesquelles se touchoient ; et néanmoins l'une étoit sur la terre de France, et l'autre sur celle d'Es-

pagne. Les deux ministres devoient passer chacun par leur porte, qui étoit vis-à-vis l'une de l'autre; puis s'avançant, ils pouvoient s'embrasser, s'asseoir, travailler et écrire sur leurs tables, même parler tout bas, sans sortir des terres de leurs maîtres. Quand ce bâtiment fut achevé, les deux ministres partirent le 13 d'août, l'un de Saint-Jean-de-Luz par terre, et l'autre de Fontarabie par eau, pour se rendre dans l'île des Faisans; et chacun, sur le pont fait de son côté, entra dans son logement. Leur garde étoit pareille, laquelle demeuroit sur le bord de la rivière; et il ne devoit entrer que soixante personnes de chaque côté dans l'île. Le cardinal connoissant l'humeur turbulente et moqueuse des Français, craignit qu'ils ne fissent quelque chose qui déplût aux Espagnols; et pour ce sujet il leur ordonna de demeurer dans leur logement, et de ne point passer dans celui des autres. Le cardinal arriva le premier, avec trente carrosses, et ses gardes à pied et à cheval, qui se mirent en bataille au bout du pont; et peu de temps après on vit la rivière couverte de petites galiotes peintes et dorées, qui amenoient les Espagnols de Fontarabie, situé sur l'embouchure de cette rivière dans la mer. Les gardes de don Louis marchoient sur le bord, qui se mirent en ordre au bout du pont du côté d'Espagne; et ensuite ce ministre passa dessus avec soixante personnes, et entra dans son logement. Les Français n'osoient sortir du leur, à cause des défenses qu'on leur en avoit faites: mais les Espagnols, qu'on croyoit plus modérés et retenus, passèrent d'abord du côté des Français, et leur firent mille civilités. Les Français, à leur exemple, les furent visiter; et un moment après

ils allèrent indifféremment les uns chez les autres, et furent tellement mêlés qu'on ne les distinguoit plus; vivant avec une telle union, que la mémoire de leur division passée parut entièrement éteinte, et on ne connoissoit en leur visage qu'une joie réciproque, après de si longues guerres, d'une sincère réconciliation. Ils se donnoient à collation les uns chez les autres, où l'on buvoit à haute voix aux santés de Leurs Majestés Très-Chrétienne et Catholique. Durant toutes ces réjouissances les deux ministres travailloient à consumer un ouvrage si bien commencé; et dès qu'ils furent entrés dans la chambre commune, ils s'embrassèrent et prirent chacun leur chaise, pour entrer en matière sur l'affaire dont il s'agissoit. Lyonne servoit de secrétaire d'un côté, et de l'autre don Carlos Coloma, quand ils étoient appelés; car d'ordinaire les deux ministres étoient seuls. La première chose qui fut mise sur le tapis fut le rétablissement du prince de Condé dans ses biens, charges et dignités. Don Louis en fit grande instance; et le cardinal s'en offensa, d'autant que c'étoit un article réglé dès Paris et ratifié à Madrid, duquel il ne falloit plus parler. Don Louis en convint; mais il dit qu'il avoit espéré que le roi Très-Chrétien accorderoit ce point au roi Catholique, en faveur du mariage qu'il avoit dessein de faire avec l'Infante sa fille. Sur le refus du cardinal, don Louis forma des difficultés sur les moindres petites bagatelles, et puis revenoit toujours sur l'affaire du prince; et lors le cardinal connut bien qu'il ne termineroit pas en huit jours comme il s'étoit imaginé, et la faute qu'il avoit faite d'avoir accordé la suspension d'armes : car si elle n'eût été que du côté des

Pyrénées, où la conférence se devoit tenir, les Français, dans la foiblesse où étoient les Espagnols, eussent fait de grands progrès, que don Louis eût voulu arrêter par une prompte conclusion; et tous les courriers apportant des nouvelles de prises de villes et de gains de combats par les Français, don Louis eût été obligé de presser le cardinal d'achever promptement, en lui accordant tout et ne lui disputant rien, pour sauver les Pays-Bas et l'Italie. Mais la trève le rassuroit; et voyant qu'il n'y avoit rien à craindre par la guerre pour le reste de l'année, il agit avec la lenteur ordinaire des Espagnols, faisant des difficultés sur les articles déjà accordés, pour lasser le cardinal, et emporter par opiniâtreté et retardement tout ce qu'il lui vouloit persuader par raison. Quand une conférence étoit faite, don Louis dépêchoit un courrier à Madrid pour donner avis au roi d'Espagne de ce qui s'étoit passé, et attendre son ordre et celui de son conseil: mais le cardinal n'étoit pas de même, car il avoit une telle autorité sur l'esprit de son maître, qu'il agissoit absolument, et étoit fort assuré d'être avoué de tout ce qu'il feroit. Entre chaque conférence, Lyonne alloit à Andaye, village de France qui n'est séparé de Fontarabie que par la rivière; et don Carlos Coloma et lui s'alloient voir alternativement, pour mettre au net ce qui étoit réglé, et soulager les ministres. Dans ces intervalles, les Français et les Espagnols se donnoient à dîner les uns chez les autres; et les plus grands seigneurs qui étoient avec le cardinal furent traités splendidement par don Louis. Il y avoit d'ordinaire deux ou trois jours de distance entre les conférences, dans lesquelles on n'avançoit quasi rien,

don Louis reculant toujours jusqu'à ce qu'il eût obtenu quelque chose pour le prince de Condé; et il fatigua tellement le cardinal par ses retardemens, qu'il chercha des expédiens nouveaux pour terminer cette affaire. Don Louis, dans le fort de la dispute, avoit dit au cardinal que puisqu'il étoit inexorable sur le chapitre du prince, le Roi son maître, pour le dédommager des pertes qu'il feroit, étoit résolu de lui donner Cambray et le Cambrésis en toute souveraineté. Cette proposition choqua le cardinal, parce qu'il ne pouvoit pas empêcher le roi d'Espagne de donner son bien à qui il lui plairoit, et qu'il craignoit que cette petite souveraineté ne fût un refuge de tous les mécontens de France, et une semence de guerre civile. Pour terminer tous ces différends, il prit résolution, puisque les Espagnols s'aheurtoient à cela, de leur accorder, en tirant ses avantages pour la France. Dans ce dessein, il fit plus que jamais le difficile; et insensiblement il fit connoître à don Louis que s'il offroit quelque avantage au roi Très-Chrétien, on pourroit, en considération de l'Infante, relâcher quelque chose pour les intérêts du prince. Don Louis attendit des nouvelles d'Espagne là-dessus; puis il convint avec le cardinal que le roi Catholique donneroit aux Français la ville d'Avesnes en Hainaut, et rendroit Juliers au duc de Neubourg, à condition qu'on remettroit le prince de Condé dans son gouvernement du duché de Bourgogne, et que la charge de grand-maître seroit donnée au duc d'Enghien son fils. Cette difficulté étant levée, on suivit pour le reste le traité de Paris fait avec Pimentel; excepté qu'on fit quelques échanges, comme de Bergues et

de La Bassée, qu'on rendit aux Espagnols, pour Philippeville et Mariembourg, qui furent cédés aux Français. Les bornes du Roussillon furent aussi réglées par les monts Pyrénées; en sorte que le Conflans demeura à la France, et une partie de la Sardaigne.

Le roi d'Angleterre, espérant profiter de cette paix pour son rétablissement dans son royaume, voulut venir sur cette frontière pour voir les deux ministres. Cromwell étoit mort dès la fin de l'année passée; et les affaires étoient tellement brouillées en Angleterre, que tout y étoit en armes, et en dispute à qui commanderoit: cela augmentoit l'espérance du roi d'Angleterre, lequel partit de Flandre, et traversa toute la France inconnu, et alla voir don Louis à Fontarabie, lequel le reçut avec autant d'honneur que si c'eût été le roi d'Espagne. Il lui donna de grandes espérances, mais après qu'il auroit rangé le duc de Bragance à la raison (ce qu'il ne comptoit pas pour une affaire après la paix): mais il se trompoit dans son calcul, comme l'événement fera voir ci-après. Le cardinal ne voulut pas voir le roi d'Angleterre, pour ne point donner de jalousie à la république, avec laquelle la France avoit de grandes liaisons; lui fit dire qu'il lui rendoit plus de service en ne le voyant pas, que s'il en usoit autrement. Sa Majesté Britannique voyant cela, retourna en Flandre, repassant par la France. Il vit à Blois M. le duc d'Orléans son oncle; et il demeura quelques jours à Coulombe avec la Reine sa mère. Milord Lockart, ambassadeur de la république d'Angleterre, fut aussi sur la frontière. Le cardinal, pour ne pas manquer à l'alliance que la France avoit avec cette république, demanda au milord s'il vouloit qu'on la

comprît dans la paix. Sur quoi il repartit que l'Angleterre étoit si puissante, qu'elle n'avoit pas besoin de l'assistance de personne pour faire la paix, et qu'elle la feroit bien de son chef quand elle le jugeroit à propos; que la France pouvoit traiter pour elle seule, et que les Espagnols pouvoient compter que l'Angleterre ne leur rendroit jamais Dunkerque. Comme Lambert et Monck étoient en armes à qui demeureroit le maître, on lui demanda de qui il étoit ambassadeur? Il répondit qu'il étoit serviteur très-humble des événemens, pour marquer qu'il le seroit du plus fort.

Le duc de Lorraine, en exécution de ce qui avoit été arrêté à la conférence, fut mis en liberté à Tolède, et il passa proche de Madrid sans voir le roi d'Espagne. Il vit sur la frontière les deux ministres, auxquels il fit de grandes protestations contre tout ce qu'ils résoudroient à son égard; sur ce qu'étant souverain, il n'appartient pas aux deux Rois de disposer de son bien. Et voyant qu'on ne faisoit pas grand cas de tout ce qu'il disoit, il s'en alla trouver M. le duc d'Orléans et Madame, sa sœur, à Blois. Quand le cardinal vit que tous les obstacles de la paix étoient levés, il le fit savoir à la cour, et aussitôt le maréchal de Gramont fut nommé ambassadeur extraordinaire, pour aller à Madrid demander au roi d'Espagne l'Infante sa fille en mariage pour le roi Très-Chrétien. Ce maréchal ayant reçu son ordre, fut visiter don Louis à Fontarabie pour conférer avec lui; puis il retourna prendre congé du cardinal; et l'ayant accompagné à la conférence, il demeura au gîte à Iron, premier village d'Espagne, de l'autre côté de la rivière, d'où il continua son chemin. Il fut reçu dans toutes les villes

avec de grands honneurs, entre autres à Bruges. Il alloit en poste, pour faire voir l'empressement qu'avoit le Roi de posséder l'Infante, vu que si ce maréchal se fût mis en équipage pour faire cette ambassade magnifiquement, il eût fallu beaucoup de temps : ce que l'impatience du Roi ne permettoit pas; et pour éviter cette longueur, il prit la poste, accompagné de quantité de noblesse française, et arriva le 16 d'octobre à demi-lieue de Madrid, où le lieutenant général des postes l'attendoit avec quarante chevaux superbement harnachés, qui furent distribués aux gentilshommes de sa suite. Il entra ainsi dans Madrid, où il parut une alégresse universelle parmi le peuple. Toutes les fenêtres étoient remplies de dames avec des tapis et des carreaux devant elles; et il y avoit dans les rues une si grande affluence de monde, qu'on avoit peine à passer. Il alla droit descendre au palais, où il trouva l'amirante de Castille pour le recevoir; puis étant monté en haut, il fut conduit dans une grande salle où étoit le Roi sous un dais, ayant autour de lui dix-huit grands d'Espagne. Il salua Sa Majesté, et lui présenta les lettres du Roi, et de la Reine sa mère; et ayant mis son chapeau ainsi que tous les grands, il entretint le Roi quelque temps, et Sa Majesté lui dit qu'il lui feroit réponse au premier jour. Ayant ensuite présenté la noblesse qui étoit avec lui, il se retira, et passa dans l'appartement de la Reine, laquelle étoit sur une estrade couverte d'un grand tapis, sous un dais, ayant à ses côtés les deux Infantes. Il lui fit les complimens de Leurs Majestés Très-Chrétiennes, et salua l'infante Thérèse avec grand respect, comme devant être sa

reine; puis il fit la révérence à la petite Infante, qui fut depuis impératrice. Son audience finie, il fut conduit par l'amirante dans son logis superbement meublé, où il fut traité et servi par les officiers du Roi. Il fut visité de tous les grands; et le 20, don Fernando Ruis de Contrairas, premier secrétaire d'Etat, vint le trouver de la part du Roi, pour lui dire que Sa Majesté accordoit sa fille au roi Très-Chrétien, et lui porta les lettres qu'il écrivoit à Leurs Majestés, et celles de la Reine et des Infantes pour la Reine mère de France. Il eut ensuite audience de congé; et ayant reçu de la part du Roi un cordon de diamans de grand prix, il alla voir l'Escurial et Aranjuez, maisons de plaisance du Roi; puis il partit fort satisfait pour retourner en France.

Les conférences continuoient durant ce voyage, et il y arriva deux choses qui eussent pu troubler la disposition qui étoit des deux côtés pour la paix, si l'extrême besoin que les Espagnols en avoient ne les eût fait passer par dessus toutes sortes de considérations. La première fut la mort du plus jeune prince d'Espagne, qui mourut aussitôt que le maréchal de Gramont fut parti : et la seconde, le siége de Stettin par l'Empereur sur les Suédois, contre le traité de Munster. Le cardinal en parla à don Louis, et lui dit que si l'Empereur continuoit ce siége, on feroit entrer vingt-cinq mille hommes français en Allemagne pour le secours des Suédois; et que cela pourroit altérer la bonne correspondance qu'ils vouloient établir entre Leurs Majestés Très-Chrétienne et Catholique. Don Louis exhorta le cardinal à ne pas laisser d'achever l'ouvrage qu'ils avoient si bien commencé, et lui promit que

le Roi son maître feroit en sorte près de l'Empereur, qu'il abandonneroit son entreprise: ce qui réussit quelque temps après; et pour la mort du jeune Infant, il l'assura qu'elle n'empêcheroit point l'exécution du mariage. Ils travaillèrent donc à l'ordinaire, et il y eut vingt-cinq conférences, depuis la première qui fut le 13 d'août, jusqu'à la dernière qui fut le 12 de novembre, dans laquelle les deux premiers ministres prirent congé les uns des autres pour retourner trouver leurs maîtres. Ils avoient signé la paix et le contrat de mariage le 7 de novembre, et ils se revirent une fois depuis pour se dire adieu; et comme l'hiver approchoit, et que le roi d'Espagne, vieux et incommodé, ne pouvoit pas entreprendre un voyage dans cette saison, l'exécution en fut remise au printemps. Ainsi la paix et le mariage furent conclus sans la participation du Pape; dont le cardinal fut fort aise, parce qu'il étoit mal avec lui : et cette paix fut la plus glorieuse qui eût été faite depuis Charlemagne, car le royaume de France fut agrandi, du côté des Pays-Bas, des villes de Gravelines, Bourbourg, Saint-Venant, Béthune, Hesdin, Arras, Bapaume, Lens, tout le comté de Saint-Paul, Pernes, Lillers, Le Quesnoy, Landrecies, Avesnes, Mariembourg, Philippeville, Montmédy, Yvois, les bailliages de Chevancy et de Marville, d'Anvillers, Thionville, et toutes leurs dépendances et juridictions; du côté d'Espagne, du Roussillon et Conflans, où il y a trois bonnes places, Perpignan, Salses et Collioure. En Italie, Pignerol fut assuré; et en Allemagne le traité de Munster fut confirmé, par lequel les évêchés de Metz, Toul et Verdun furent séparés de l'Empire,

et réunis en toute souveraineté à la couronne de France, avec la ville de Moyenvic. L'Alsace, les comtés de Ferrette et de Béfort lui furent aussi cédés, avec les fortes villes de Brisach et de Philisbourg. On rendit aux Espagnols Bergues, Furnes, Dixmude, Menéene, Comines, Ypres et Oudenarde, en Flandre. Dans la Franche-Comté, Bletterand, Saint-Amour et Joux. Le prince de Condé, rétabli dans ses biens, charges et gouvernemens, restitua au Roi Hesdin, Le Catelet, Rocroy, et le château de Linchamp. En Italie, Valence et Mortare furent remis au pouvoir des Espagnols, et Verceil à celui du duc de Savoie. En Catalogne, le Port-Roses, Cap-de-Quiers, Puycerda et Urgel furent rendus au roi d'Espagne. Pour le duc de Lorraine, je n'en parle point, parce qu'il protesta contre ce que les ministres avoient réglé pour lui : ce qui sera expliqué en parlant du traité particulier qu'il fit après avec le Roi. Les Espagnols ne voulant pas que personne perdît pour les avoir servis, voyant qu'ils n'avoient pu rien obtenir pour le dédommagement du marquis de Persan, auquel on avoit ôté son régiment d'infanterie, ni du président Viole, qui étoit dépouillé de sa charge de président, leur payèrent de leur argent la valeur de leurs charges, et promirent aussi de grandes sommes au prince de Condé.

Quand le cardinal vit les principales difficultés levées, et que rien ne pouvoit plus empêcher la conclusion de la paix, il envoya le maréchal de Villeroy à Bordeaux, pour rendre compte à Leurs Majestés de l'état où étoient les choses. La Reine avoit toujours espéré que le mariage se feroit cette année : mais

voyant qu'il ne se pouvoit faire qu'au printemps, elle ne voulut pas aller à Paris passer l'hiver; et se trouvant toute portée sur les lieux où il eût fallu revenir à Pâques, elle résolut d'épargner ces grands voyages, et d'aller passer l'hiver en Languedoc, où le Roi n'avoit jamais été, espérant que sa présence feroit que les Etats, qui se devoient tenir à Toulouse, lui feroient un présent plus grand que s'il étoit absent. Dans cette pensée, après avoir demeuré six semaines à Bordeaux, Leurs Majestés en partirent le 6 d'octobre, et se mirent sur l'eau pour aller coucher à Cadillac, où le duc d'Epernon les reçut avec grande magnificence; puis par Bazas, Nérac, Lectoure, Mauvoisin et L'Isle-Jourdain, ils arrivèrent le 14 à Toulouse, où ils ne voulurent point d'entrée, et se contentèrent de recevoir les respects des capitouls et de tous les corps, chacun en particulier. Ils y attendirent les nouvelles de la signature de la paix, laquelle ne fut pas plus tôt faite, que le cardinal Mazarin partit pour aller coucher à Bayonne, d'où il s'achemina en diligence à Toulouse, pour informer Leurs Majestés de ce qui s'étoit passé à la conférence. Il y arriva le 22 de novembre, et le Roi fut au devant de lui deux lieues hors de la ville; et ayant tenu conseil sur ce qu'il y avoit à faire, on résolut de passer le reste de l'hiver à voir les provinces méridionales du royaume, attendant le printemps. Et pour montrer que le Roi ne vouloit rien faire sans la participation de M. le duc d'Orléans son oncle, il lui dépêcha le comte de Béthune pour lui faire part du traité, et lui porter copie du contrat de mariage et de la paix. Le Roi ensuite se disposa pour aller en Provence passer les mois de

janvier et février, attendant avril, auquel le roi d'Espagne devoit partir de Madrid pour amener l'Infante. En effet, le 27 de décembre la cour fut de Toulouse coucher à Villefranche; puis par Castelnaudary à Carcassonne, d'où elle prit le chemin de Béziers et Montpellier, comme on verra l'année prochaine.

PAIX GÉNÉRALE.

[1660] Nous avons laissé, sur la fin de l'année dernière, la cour à Carcassonne : elle en partit le second jour de cette année, et par Béziers elle fut passer les Rois à Montpellier, où elle séjourna trois jours; puis elle fut coucher à Lunel, et le 9 à Nîmes, d'où le Roi ayant été voir le pont du Gard et les Arènes, deux antiquités curieuses, il en repartit, et fut passer le Rhône à Beaucaire, et coucher à Tarascon. Le lendemain 13, il fit son entrée dans Arles, sans cérémonie; et le 16 il prit le chemin d'Aix par Salon; de là, à Crau. Il arriva le 17, et y reçut les respects du corps de ville et de la cour de parlement. Il attendit en ce lieu des nouvelles de Rome, où il avoit dépêché Bartet, secrétaire du cabinet de Nîmes, pour porter au Pape deux lettres, une de lui, et l'autre du roi d'Espagne, par lesquelles ils lui faisoient part de la paix qu'ils avoient faite entre eux, et lui demandoient dispense pour le mariage du roi Très-Chrétien avec l'infante Thérèse, sa cousine germaine. A son arrivée à Rome, il alla trouver le cardinal Antoine, lequel assembla tous les cardinaux de la faction française, et leur communiqua les

ordres du Roi. Don Louis-Ponce de Léon, ambassadeur d'Espagne, assembla aussi chez lui ceux de la faction espagnole; puis les deux partis s'étant abouchés, ils envoyèrent demander audience au Pape, laquelle leur fut accordée. Ce jour-là, le cardinal Antoine partit de son palais avec les cardinaux du parti de France, et l'ambassadeur d'Espagne avec ceux de sa faction en fit de même (tous deux avec de grands cortéges de carrosses), et arrivèrent au palais du Pape, où ils lui présentèrent les lettres de Leurs Majestés. Sa Sainteté les reçut avec grande démonstration de joie; et quoiqu'il fût un peu piqué de ce que cela s'étoit fait sans sa participation, il n'en témoigna rien; et au contraire ayant accordé la dispense, il fut en procession avec tous les cardinaux à Sainte-Marie de la Paix, où il dit la grand'messe, pour remercier Dieu de la réconciliation des deux Rois. Le cardinal Antoine, pour faire voir qu'elle étoit entière, fit un grand festin, où il convia le cardinal Chigi, neveu du Pape et ambassadeur d'Espagne, avec les cardinaux des deux factions, où on but à haute voix aux santés de Leurs Majestés Très-Chrétienne et Catholique, et à celles de leurs familles royales; puis Bartet fut renvoyé avec la dispense.

Durant le séjour du Roi à Aix, le prince de Condé y arriva. Dès qu'il eut nouvelle de la conclusion de la paix, il se disposa pour revenir en France; et ayant fait savoir son dessein au marquis de Caracène, gouverneur des Pays-Bas, il partit de Bruxelles accompagné de ce marquis, qui le fut conduire une lieue hors de la ville; et ayant pris congé de lui, il continua son voyage avec la princesse sa femme et le duc

d'Enghien son fils, regretté de tous les peuples des Pays-Bas, qui conservèrent pour lui une extrême vénération. Il ne voulut point passer à Paris, parce qu'il ne désira voir personne, qu'il n'eût auparavant salué le Roi; et ayant pris le chemin de Soissons, il alla trouver le duc de Longueville son beau-frère à Coulommiers, où il se reposa quelques jours; et de là il prit la route de Provence, ne voulant recevoir durant son chemin aucun compliment ni harangue dans les villes où il passa. Il arriva le 28 de janvier à Aix, où il fut descendre chez le cardinal Mazarin, avec grande mortification d'être obligé par nécessité de se soumettre à lui, après les choses qui s'étoient passées entre eux : mais il fallut que sa grande fierté et son courage hautain s'humiliât en cette occasion, et qu'il fléchît le genou devant l'idole que tout le monde adoroit en France. Le cardinal le mena chez la Reine, où étoit le Roi, devant lequel il mit un genou en terre, et lui demanda pardon de ce qu'il avoit fait contre son service. Le Roi se tint fort droit, et le reçut très-froidement, et la Reine aussi. Le lendemain, le cardinal lui donna à dîner; puis ayant demeuré peu de jours à la cour, où il jouoit un assez méchant personnage, il en repartit pour aller à Paris, où il y avoit huit ans qu'il n'avoit été. En retournant, il reçut les complimens dans les villes, parce qu'il avoit vu le Roi; et dès-lors il résolut de vivre comme un particulier, sans se mêler de rien, et d'avoir une souplesse et une complaisance entière pour la cour et les favoris.

Le duc de Mercœur ayant eu de grands démêlés avec la ville de Marseille pour l'élection des consuls,

fut soutenu du Roi comme gouverneur de Provence, et encore plus comme ayant épousé la nièce du cardinal Mazarin. Ce duc avoit conservé une animosité contre cette ville, parce qu'elle avoit tenu le parti du comte d'Alais contre lui; et il poussa si loin son ressentiment, qu'ayant trouvé de la résistance au peuple pour faire les consuls, qu'il vouloit choisir à sa mode (ce que le peuple ne pouvoit souffrir, voulant se maintenir dans le droit d'une élection libre), il fit envoyer des troupes de la part du Roi, qui démolirent une des portes de la ville, sur laquelle il y avoit un éloge de Henri IV, à la fin duquel il y avoit ces mots : *Sub cujus imperio summa libertas*, lesquels on fit passer pour séditieux, quoique ce grand prince n'y eût jamais trouvé à redire. Ensuite on traça une citadelle à l'entrée du port sur une hauteur, de l'autre côté de la ville, pour la tenir en bride.

Le Roi ayant séjourné quinze jours à Aix, fut coucher le 4 de février à Saint-Maximin; le 5, il fut visiter la Sainte-Baume, et recoucher au même lieu. Le 6, il logea dans le château de Soliers, et le 7 il arriva à Toulon, où il fut visiter le port et les galères, dans lesquelles il se fut promener, et y fit mettre en liberté tous les forçats espagnols, napolitains, siciliens et autres, sujets du roi d'Espagne. Il reçut en ce lieu la nouvelle de la mort de M. le duc d'Orléans son oncle, arrivée le 2 de février à Blois, après sept jours de fièvre continue. Son corps fut porté à Saint-Denis, et toute la cour en prit le grand deuil. Le 19, Leurs Majestés, après avoir visité la côte d'Hières, toute couverte d'orangers, furent coucher à Bavienci, le 20 à Brignoles; et le 23 elles

retournèrent à Aix, d'où elles furent voir Marseille le 2 de mars, et y entrèrent par une brèche faite exprès. Les habitans les reçurent avec une grande consternation, étant abattus du traitement qu'ils recevoient. Le Roi fut voir la nouvelle citadelle et le port, puis le 8 il retourna coucher à Aix, d'où il envoya Bartet, nouvellement revenu de Rome, porter à Madrid la dispense du Pape pour le mariage du Roi avec l'Infante, afin qu'il n'y eût plus aucun empêchement pour achever ces noces, souhaitées de toute la chrétienté.

Après que le Roi eut visité les principales villes de Provence, il reçut nouvelle que le roi d'Espagne devoit partir de Madrid au mois d'avril, pour amener l'Infante sur la frontière de France. Comme le printemps approchoit et qu'il n'y avoit point de temps à perdre, il partit d'Aix le 16 de mars, et arriva le 18 en Avignon, où il fut reçu avec de grands honneurs. Durant son séjour en cette ville, il envoya le maréchal Du Plessis avec des troupes pour investir Orange, place bien fortifiée, appartenant au prince d'Orange; il prit son prétexte sur le différend survenu entre les princesses, mère et grand'mère du prince mineur, pour sa tutèle, dont Sa Majesté vouloit être l'arbitre, et pour ce sujet désiroit que la place fût remise entre ses mains. Il envoya sommer le comte d'Onau d'en sortir; et sur son refus il la fit attaquer. Ce gouverneur fit mine de se défendre: mais ne voyant point d'espérance de secours, et surpris de la présence d'un roi puissant et victorieux, il lui rendit la ville et la citadelle. Alors le Roi fut médiateur sur le démêlé entre les deux princesses; et ne voulant pas souffrir

une fortification pareille dans le milieu de son royaume, il fit raser la citadelle et les bastions de la ville. Durant que les princes d'Orange étoient chefs des Etats de Hollande depuis leur révolte contre le roi d'Espagne, et qu'ils étoient nécessaires au service de la couronne de France, on leur avoit souffert de fortifier leur ville; mais les Hollandais ayant quitté les intérêts de la France, et le petit prince n'étant qu'un enfant, le Roi prit ce temps pour ruiner la force de cette place, laquelle dans un trouble eût pu lui apporter du dommage. Le Roi passa Pâques dans Avignon, et en partit le premier d'avril pour aller à Montpellier, où le maréchal de Turenne arriva, qui fit entre les mains du Roi le serment de maréchal de camp général des armées de Sa Majesté, pour lui témoigner la reconnoissance qu'il avoit de ses grands services. Le 7 d'avril, la nouvelle arriva de la mort de Charles, roi de Suède; et le même jour le Roi fut coucher à Pésenas, le 8 à Narbonne, le 9 à Sigean, et le 10 à Perpignan, où, après avoir vu la citadelle et considéré l'importance de cette place, acquise à sa couronne par le traité de paix, il donna les ordres nécessaires pour sa conservation, et en repartit pour retourner à Narbonne le 15; puis il reprit le chemin de Toulouse, où il arriva le 20, et le 23 fut à Auch, où il apprit la perte qu'il avoit faite du maréchal de L'Hôpital, l'un de ses plus fidèles serviteurs, et les plus attachés au bien de son Etat et de sa couronne. Il fut de là au Mont-de-Marsan, et logea le 29 à Tartas, et le 30 à Dax, d'où le premier de mai il fit son entrée dans Bayonne, et y séjourna huit jours; puis il en partit pour Saint-Jean-de-Luz, sur la nouvelle qu'il

eut que le roi d'Espagne devoit arriver le 11 à Saint-Sébastien. Le comte de Fuensaldagne, qui avoit le plus contribué à cette paix, fut choisi par le roi d'Espagne pour assister à l'achèvement de ce grand œuvre, en qualité de son ambassadeur extraordinaire. Il partit pour ce sujet de Milan; et ayant passé par le Piémont, où il fut festoyé magnifiquement par le duc de Savoie, il traversa le Dauphiné, le Languedoc et la Guienne, et arriva le 20 de mai à Saint-Jean-de-Luz, où il fut fort bien reçu de Leurs Majestés. Il fut ensuite à Saint-Sébastien prendre les ordres du Roi son maître; puis il revint à la cour de France. Mesdemoiselles d'Alençon et de Valois, filles de feu M. le duc d'Orléans, arrivèrent aussi en ce temps-là pour servir à la cérémonie du mariage; et les deux cours se trouvèrent tellement mêlées, qu'on ne voyoit que des Espagnols dans la cour de France, et des Français dans celle d'Espagne, vivant ensemble avec une si grande union, qu'on n'y apercevoit plus aucun reste de leur division passée. Le Roi envoya le comte de Saint-Agnan, premier gentilhomme de sa chambre, faire de sa part compliment au roi d'Espagne et à l'Infante; et quelques jours après il y renvoya le marquis de Saucourt, maître de sa garde-robe. Ils en revinrent tous deux fort satisfaits. Cependant le cardinal Mazarin et don Louis de Haro s'abouchèrent dans l'île de la Conférence, pour lever toutes les difficultés qui pourroient survenir à l'entrevue des deux Rois; et n'ayant pu les régler la première fois, ils eurent jusqu'à quatre conférences sur ce sujet. Cette île avoit été fort augmentée en bâtimens et en meubles depuis l'année passée : on y avoit

travaillé tout l'hiver, et il n'y manquoit rien pour recevoir les deux plus grands monarques de la chrétienté. Le 2 de juin, le roi d'Espagne fut de Saint-Sébastien à Fontarabie, et visita en passant le port du Passage. Tous les plus grands seigneurs français le furent voir dîner sans être connus : mais les grands d'Espagne, qui étoient neuf, avec Sa Majesté Catholique, n'en usèrent pas de même; car ils ne mirent pas le pied en France, et ne virent le roi Très-Chrétien qu'à la conférence. Le 3 de juin, se fit à Fontarabie la cérémonie des noces du Roi et de l'Infante, par le ministère de l'évêque de Pampelune. Elle fut épousée par don Louis de Haro, qui avoit pouvoir de Sa Majesté Très-Chrétienne; et aussitôt le Roi son père, qui étoit au-dessus d'elle, se mit au-dessous, et lui donna la main droite. Mademoiselle étoit inconnue dans l'église; et ensuite elle alla voir dîner le roi d'Espagne et puis la nouvelle reine de France, laquelle ne fit pas semblant de la connoître durant son dîner : mais après, en se retirant dans sa chambre, elle s'arrêta devant, et dit : « Qui est cette belle « inconnue-ci? » Et la prenant par la main, elle la fit entrer avec elle dans son cabinet, où elle lui fit mille caresses. Le lendemain, le duc de Créqui fut lui porter le présent des noces, composé de pierreries et de quantité de bijoux de grand prix. Le jour même, 4 de juin, la Reine mère de France, qui désiroit voir le Roi son frère en son particulier, partit de Saint-Jean-de-Luz pour aller dans l'île de la Conférence; et le roi d'Espagne s'embarqua dans une galiote peinte, dorée et vitrée, suivie de quantité d'autres bien ajustées, et se rendit de Fontarabie

dans l'île, sur les bords de laquelle il y avoit une affluence de peuple innombrable des deux nations. La Reine mère avoit avec elle Monsieur et le cardinal Mazarin; et le roi d'Espagne, la Reine sa fille et don Louis de Haro. La Reine mère, qui étoit venue fort jeune en France, en avoit tellement pris les habitudes, qu'elle avoit entièrement oublié celles d'Espagne; et ravie de voir son frère après quarante-cinq ans d'absence, elle ouvrit les bras à la française pour l'embrasser: mais il se tint droit, avec une gravité espagnole et une froideur extraordinaire dont la Reine fut fort surprise; et il la salua à la mode de son pays, sans la baiser, en lui serrant les deux bras avec les mains. Ils s'assirent ensuite, et furent deux heures en conversation, dans laquelle, sans sortir de son sérieux, il dit des paroles qui marquoient sa tendresse et son amitié pour elle. Quand ils furent prêts à se séparer, ils se présentèrent l'un à l'autre les principaux de leur suite; et parmi les Français le Roi le salua pêle-mêle avec les autres, sans être connu: mais quand ils furent tous sortis, le Roi demeura dans la chambre, le dos appuyé contre la porte. Cette liberté fit soupçonner au roi d'Espagne que c'étoit lui, et encore plus une question que fit la Reine à l'Infante sa belle-fille, lui demandant ce qu'elle pensoit de ce jeune gentilhomme qui étoit contre la porte. Sur quoi ne lui ayant répondu que par une rougeur qui lui vint au visage, le Roi son père repartit pour elle qu'elle en diroit son avis lorsqu'elle l'auroit passée, entendant la porte près de laquelle étoit ce jeune prince. Le soir, les deux cours se séparèrent; et le roi de France, à cheval, se mit sur

le bord de l'eau pour voir passer le roi d'Espagne, lequel le reconnut, et lui ôta son chapeau fort bas, contre sa coutume; car il ne le levoit pour personne, et demeuroit tellement immobile dans sa gravité, qu'on l'eût plutôt pris pour une statue que pour un homme vivant. Le soir, les deux Rois se retirèrent : l'un à Saint-Jean-de-Luz, l'autre à Fontarabie. Et le lendemain, Beringhen, premier écuyer de la petite écurie, fut savoir des nouvelles du roi Catholique et de l'Infante, de la part du roi Très-Chrétien. Le soir, Noailles y retourna; et le 6, dès le matin, Vardes y fut, pour faire voir l'impatience du Roi pour savoir l'état de la santé de sa nouvelle épouse. Le jour même, les deux Rois revinrent dans l'île : celui de France ne se cacha plus, et y parut comme roi; il embrassa celui d'Espagne, et ils se firent tous deux des protestations d'une union perpétuelle et amitié inviolable. Ils s'assirent après, et on lut le traité de paix, que les Rois jurèrent, en présence l'un de l'autre, sur les saints évangiles. Ils firent ensuite entrer les grands seigneurs des deux cours; et les Rois se les présentèrent l'un à l'autre, Les Français étoient superbement vêtus, et les Espagnols fort simplement: mais ils étoient tout couverts de pierreries, et avoient quantité de livrées fort lestes. Ils disoient que la raison pour laquelle ils n'étoient pas brodés comme les Français étoit que c'étoit à l'amant à se parer pour aller voir sa maîtresse; mais que le père de la mariée n'y étoit pas obligé, et devoit être habillé selon son âge. On remarqua que quand le maréchal de Turenne salua le roi d'Espagne, et que la Reine mère lui nomma son nom, il dit : *Me a dado*

mai malas noxes; ce qui veut dire : « Il m'a donné de méchantes nuits. » Eloge glorieux pour ce maréchal, qu'un si grand monarque ait avoué de sa propre bouche qu'il lui avoit causé beaucoup d'inquiétudes. Le soir, le roi d'Espagne ramena la Reine sa fille à Fontarabie; et le lendemain les deux cours se revirent au même lieu, où, après avoir été quatre heures, les deux Rois se dirent adieu, et la Reine mère et le roi d'Espagne se promirent une union fort étroite. La jeune Reine, en quittant le Roi son père, fondoit en larmes; dont il fut attendri, et il ne put s'empêcher d'en jeter de son côté: ce que voyant la Reine mère, elle se mit aussi à pleurer, et chacun témoigna une extrême douleur d'une si dure séparation; mais il s'y fallut résoudre. Et le roi d'Espagne ayant donné sa bénédiction à sa fille, la mit entre les mains de la Reine mère sa sœur, et les deux cours se séparèrent. Le roi d'Espagne reprit le chemin de Madrid, et celui de France séjourna quelques jours à Saint-Jean-de-Luz pour faire la solennité de son mariage, encore qu'il eût déjà été célébré à Fontarabie. Le 9 de juin, il fut confirmé en présence des deux parties par l'évêque de Bayonne, diocésain du lieu. Mademoiselle porta l'offrande, et mesdemoiselles d'Alençon et de Valois, avec la princesse de Carignan, portèrent la queue de la Reine, qui étoit vêtue de toile d'argent, toute couverte de pierreries. Le soir, le mariage fut consommé; dont on fit de grands feux de joie en France et en Espagne; et ce fut la conclusion de cette grande négociation qui se traitoit depuis si long-temps, laquelle donnoit le repos à toute la chrétienté.

son autorité : mais il n'étoit pas fâché qu'elle n'y fût pas long-temps, de peur que les religieux et prêtres qu'elle avoit avec elle n'excitassent quelque sédition, et ne causassent encore quelque trouble. Dans ce même temps, le grand duc de Florence envoya demander en mariage, pour le prince de Toscane son fils, mademoiselle d'Orléans, fille aînée du second lit de feu M. le duc d'Orléans. Sa demande lui fut accordée, et les noces ne se firent qu'au commencement de l'année prochaine.

[1661] La Reine mère, après avoir marié le Roi, avoit une extrême passion de trouver une femme pour Monsieur, son second fils; et voyant le roi d'Angleterre rétabli, elle jeta les yeux sur la princesse d'Angleterre, qu'elle connoissoit pour avoir demeuré en France dès le berceau. La politique étoit contraire à cette alliance, parce qu'un fils de France, dans un mécontentement, pouvoit se retirer en Angleterre, et recevoir de grands secours par mer de ce pays-là: mais l'inclination de la Reine mère l'emporta, et le cardinal Mazarin n'y fit aucun obstacle, par complaisance, à ce qu'il disoit, pour elle. La princesse fut donc demandée au roi d'Angleterre, et aussitôt accordée. La Reine sa mère étoit à Londres, et n'y séjourna qu'un mois, après lequel elle revint en France, et ramena la princesse sa fille, dont les noces se célébrèrent avec Monsieur dès qu'elle fut de retour.

Nous avons vu que le duc de Lorraine étant sorti de prison, avoit protesté contre tout ce que les deux ministres avoient résolu pour son sujet, disant qu'étant prince souverain, il n'appartenoit pas aux deux Rois de décider de ses intérêts. Après que la cour fut

arrivée à Paris, il pressa fort le cardinal là-dessus, ne voulant point se tenir au traité des Pyrénées. Enfin, après beaucoup de disputes sur ce sujet, on fit avec lui un nouveau traité, par lequel le Roi lui rendit le duché de Bar, en réservant l'hommage à la couronne de France; et en la place il céda le bailliage de Zirc à Sa Majesté, qui par cet accommodement étoit maître de la Moselle depuis Metz jusqu'à Trèves. Le reste fut conforme à la paix générale, par les articles de laquelle le Roi garda le pays d'Argonne, avec les villes de Stenay, Jametz, Dun, Marville, et un chemin de demi-lieue de large depuis Verdun à Metz, et de Metz en Alsace, avec un passage sur la Sarre. Moyennant cela, on lui rendit son pays, à condition que Nancy seroit rasé, et qu'il ne feroit rien qui pût déplaire au Roi, avec lequel il se comporteroit en bon voisin, et ne pourroit avoir de troupes qu'un certain nombre limité par cet accord. Ses Etats lui furent ainsi rendus, où il ne restoit plus qu'une place forte, qui étoit Marsal, laquelle fut remise entre ses mains; et sa personne demeura toute l'année à Paris, en attendant que Nancy fût démoli.

Le cardinal Mazarin, après avoir donné la paix à la chrétienté, sembloit devoir goûter le repos que sa haute fortune et la tranquillité publique lui devoient donner: mais comme l'homme n'a jamais de plaisir parfait en ce monde, alors qu'il devroit être le plus heureux, il se trouva persécuté de la goutte, qui dégénéra en hydropisie de poumon. Il fut tout l'hiver dans une perpétuelle langueur, et sur la fin de février il se sentit fort affoiblir. Comme ces espèces de maux ne sont pas violens, il ne laissoit pas de tra-

vailler aux affaires; et pour voir si le changement d'air lui feroit du bien, il se fit porter au château de Vincennes, où voyant sa fin approcher, il entretint long-temps le Roi sur l'état de ses affaires, et lui dit son sentiment sur l'ordre qu'il y devoit tenir. Il ne témoigna aucune crainte de la mort, mais un attachement incompréhensible pour l'argent jusqu'au dernier soupir. Il le témoigna bien par le choix qu'il fit du marquis de La Meilleraye pour le faire son héritier et lui faire porter son nom, en lui faisant épouser Hortensia Mancini sa nièce; car il ne le prit pas pour son grand mérite, qui étoit fort petit, mais pour son grand bien, qu'il vouloit joindre au sien, duquel il faisoit son souverain bien, et qu'il préféroit à tous les avantages du monde. Il disposa de toutes ses charges en sa faveur, excepté le gouvernement de Brouage, de La Rochelle et des îles, qu'il laissa à son neveu Mancini, qui se nomma le duc de Nevers, acquis sur la maison de Mantoue. Il disposa de tous ses bénéfices à ses parens, et le Roi confirma tout. Après avoir ainsi ordonné de toutes ses affaires, il mourut le 9 de mars 1661; et son corps fut mis en dépôt dans la Sainte-Chapelle de Vincennes, en attendant qu'il pût être porté aux Théatins, où il avoit élu sa sépulture, ayant laissé un fonds pour le bâtiment de leur église. Il fut regretté du Roi, qui s'étant reposé sur lui jusqu'à présent du gouvernement de son Etat, en avoit si peu de connoissance, qu'il appréhendoit l'embarras où il se trouveroit après cette mort : néanmoins il résolut d'en prendre lui-même le soin, et le déclara tout haut; et aussitôt il s'enferma dans son cabinet avec Fouquet, Le Tellier et Lyonne, et n'y appela

point le maréchal de Villeroy; dont on fut fort surpris, parce qu'on croyoit qu'il auroit la principale place dans le ministère. Le Roi s'appliqua tellement à ses affaires, contre le sentiment de tout le monde, qu'ayant le sens fort bon et les lumières naturelles excellentes, il y réussit tellement bien, qu'on doit appeler ce temps-là le commencement du règne de Louis XIV. La Reine mère fut bientôt consolée de la perte du cardinal, duquel elle commençoit à se lasser. Elle s'étoit tellement, durant sa régence, soumise à toutes ses volontés, qu'elle n'avoit pas le crédit de faire donner à un des siens un bénéfice de cent écus de rente; et elle étoit si fort préoccupée de lui, qu'elle hasarda sa personne, ses enfans et le royaume pour le maintenir. Quand la guerre civile fut finie, il se mit bien dans l'esprit du Roi, qui étoit majeur; et il y trouva grande disposition, en ce qu'on lui avoit persuadé que les princes avoient voulu lui ôter la couronne, et qu'ils n'avoient entrepris d'éloigner le cardinal qu'à cause qu'il s'opposoit à leurs desseins, et empêchoit lui seul l'exécution de leurs projets détestables. Il s'abandonna tellement à tout ce qu'il vouloit, qu'il ne se mêloit de rien du tout. Le cardinal ne venoit jamais chez lui; mais il alloit plusieurs fois le jour chez le cardinal, auquel il faisoit la cour comme un simple courtisan, empêchant lui-même qu'on entrât, pas même ses principaux officiers, de crainte qu'on ne l'importunât. Il recevoit le Roi sans se contraindre : à peine il se levoit quand il entroit et sortoit, et jamais il ne le conduisoit hors de sa chambre, et ses officiers gardoient les portes en présence de Sa Majesté. Quand le Roi accordoit quelque grâce

sans lui en parler, il le gourmandoit comme un écolier, et lui disoit qu'il ne s'entendoit pas à ces choses-là, et qu'il le laissât faire : si bien que celui auquel le Roi l'avoit donnée n'avoit rien, et le cardinal la redonnoit à un autre, sans que le Roi osât gronder. Lorsqu'il étoit malade, la Reine l'alloit voir tous les jours dans son lit, et y demeuroit long-temps. Il la traitoit comme si elle eût été une chambrière; et quand on lui venoit dire qu'elle montoit pour aller chez lui, il refrognoit les sourcils, et disoit en son jargon : « Ah ! cette femme me fera mourir, tant elle est im« portune. Ne me laissera-t-elle jamais en repos? » Il ne se contentoit pas de la mépriser : il lui rendoit de mauvais offices auprès du Roi son fils, lui disant qu'elle gâteroit tout s'il lui donnoit de l'autorité; et ce fut une des dernières leçons qu'il lui fit avant que de mourir. Il poussa si avant son ingratitude et son peu de respect pour eux, qu'on en levoit les épaules, et qu'on disoit, en ces termes, qu'on n'avoit jamais vu faire litière de la royauté comme il faisoit. Et dans cette façon d'agir, personne n'osoit lui rendre de mauvais offices; et il étoit tellement assuré de l'esprit de ses maîtres, qu'il n'avoit pas la moindre inquiétude du cabinet. La Reine, sur la fin, s'ennuyoit de ses manières de vivre, et le prit très-fort en haine; mais elle n'osoit le témoigner, et en son ame elle fut fort aise de sa mort. Jamais nouvelle ne fut reçue avec tant de joie par tout le royaume; car personne n'avoit jamais été haï si universellement que lui. Il ne pouvoit obliger de bonne grâce, et il offensoit en donnant. Il étoit si attaché à l'argent, qu'il en faisoit des bassesses indignes de son rang. Il vendoit tout,

offices et bénéfices, et faisoit commerce de tout. Un peu devant sa mort, la charge de premier président de Bretagne vaqua : la Reine mère la demanda pour d'Argouges, intendant de sa maison ; et le cardinal lui promit. D'Argouges étant allé chez lui pour le remercier, il lui dit qu'il étoit vrai qu'il avoit promis à la Reine cette charge pour lui ; mais qu'il ne le pouvoit faire, s'il ne lui donnoit cent mille écus. Sur quoi l'autre lui répondit qu'il n'étoit pas en état de cela, et on lui repartit qu'il n'auroit donc pas la charge. D'Argouges descendit chez la Reine, et lui rendit compte de ce qui venoit de se passer ; dont se trouvant surprise, elle dit : « Ne se lassera-t-il jamais « de cette sordide avarice ? sera-t-il toujours insatia- « ble ? et ne sera-t-il jamais soûl d'or et d'argent ? » Ce discours fut bientôt rapporté au cardinal par des gens de chez la Reine, qui lui étoient affidés ; et Sa Majesté étant bientôt après montée dans sa chambre pour le voir, il la reçut en lui disant : « De quoi vous « avisez-vous, madame, de venir voir un insatiable, « un homme plein d'une avarice sordide, et qui ne « sera jamais soûl d'or et d'argent ? » La Reine se trouva fort embarrassée de ce qu'il savoit ce qu'elle avoit dit, et s'en excusa le mieux qu'elle put : mais lui ne fut point honteux de cela, et la conclusion fut qu'il lui déclara que son homme n'auroit point la charge, s'il ne lui donnoit cent mille écus. D'Argouges n'en voulut point à ce prix ; et la semaine d'après le cardinal mourut, et il eut la charge pour rien. Parmi ces défauts, il avoit beaucoup d'esprit, et fort insinuant ; il étoit extrêmement laborieux, il travailloit jour et nuit, et faisoit la charge de tout le

monde. Il prenoit en partie la dépense de la maison du Roi, les munitions, l'artillerie, les vivres, la marine, et tout le reste, dans le dessein d'y gagner : et quand quelqu'un faisoit quelque profit, il croyoit qu'on lui voloit. Il étoit inabordable, et ne vouloit parler à personne; et qui que ce soit n'entroit chez lui que les joueurs, car il étoit grand brelandier. Il étoit adroit aux jeux de main, à faire des tours de carte et de billard, à jouer à la bauchette, où il passoit des après-dînées entières. Il n'étoit point vindicatif ni sanguinaire, et oublioit aisément les injures et les bienfaits, et ne punissoit et ne récompensoit que par force; car, dès qu'on lui faisoit peur, on avoit de lui ce qu'on vouloit. C'est ce qui faisoit qu'il donnoit plus de grâces à ses ennemis qu'à ses amis. Il avoit tellement multiplié les dignités, qu'elles en étoient méprisées; et c'est ce qui fit dire à une dame qui demandoit un duché pour son mari, qu'elle ne le demandoit pas pour l'honneur de l'être, mais pour éviter la honte de ne l'être pas : et la raison de cela étoit qu'il ne comptoit pour rien les grâces qui étoient en parchemin, et qu'il eût mieux aimé faire dix ducs et pairs que de donner cent écus; et tout cela faute de connoître le dedans du royaume, et les lois sur lesquelles l'Etat est appuyé. On peut dire à sa louange qu'il usa d'une grande modération dans une occasion qui se présenta. Le Roi, jusqu'à l'âge de dix-huit ans, ne s'étoit point soucié de femmes, et n'avoit pas eu la moindre inclination; dont tout le monde s'étonnoit, et on croyoit qu'il seroit de l'humeur du Roi son père. Mais enfin il regarda de bon œil une fille de la Reine sa mère, nommée La Mothe-Argencourt : il lui

parloit fort souvent, et cet amour donna de la jalousie au cardinal, qui craignit que cette fille n'empiétât sur l'esprit du Roi à son préjudice. La soumission de Sa Majesté fut si grande pour lui, que dès qu'il aperçut que cela le choquoit, il ne parla plus à la demoiselle, et l'oublia entièrement; et pour faire sa cour au cardinal, il fit l'amoureux de la comtesse de Soissons sa nièce. Il alloit passer toutes les soirées chez elle; et cela dura jusqu'aux couches de la comtesse; durant lesquelles le Roi s'en détacha. Et ne voulant pas sortir de la famille de peur de déplaire au cardinal, il devint amoureux de Marie Mancini, une autre de ses nièces. Cet amour alla si avant, que la Reine eut soupçon qu'il ne la voulût épouser, et que le cardinal, aveuglé de sa grandeur, n'eût assez d'insolence pour appuyer cette affaire. Elle lui en dit ses sentimens, et lui fit connoître que s'il souffroit que le Roi fît une si grande bassesse, au lieu de le maintenir cela le perdroit, par un mécontentement et murmure général de tous les ordres du royaume. Le cardinal lui promit d'y mettre remède; et un matin il fit partir toutes ses nièces, et les envoya à La Rochelle dont il avoit le gouvernement, et ne les fit point revenir que pour marier celle-là au connétable Colonne. Quand elle fut prête à partir pour aller à Rome trouver son mari, le Roi, lui disant adieu, témoignoit un grand déplaisir de la quitter; et elle pleurant, affligée de sortir de France, ne se put empêcher de dire au Roi : « Vous êtes fâché de mon départ, et moi de « même; vous êtes roi, et cependant je pars! » pour lui faire connoître qu'il ne sentoit pas ses forces. Mais c'est assez parlé du cardinal; il faut en-

trer dans un règne nouveau, dont nous allons traiter en abrégé.

Après la mort du cardinal, on crut qu'un autre prendroit sa place, qui gouverneroit avec pareille autorité, d'autant que le Roi n'ayant point d'expérience dans les affaires, et accoutumé à ne se mêler de rien, ne pourroit jamais se donner la peine de s'appliquer ; et ainsi qu'il abandonneroit son pouvoir à quelqu'un qui auroit en main la puissance souveraine, comme avoit eu le défunt. Tout le monde jetoit les yeux sur le maréchal de Villeroy, qui avoit été gouverneur de Sa Majesté, et qui avoit beaucoup de capacité et d'intelligence dans les affaires d'Etat : mais on fut fort étonné quand le Roi s'étant enfermé dans son cabinet, ne l'appela point au conseil, et n'y fit entrer que Fouquet, Le Tellier et Lyonne. Le cardinal, devant que de mourir, s'étoit servi de cette voix publique qui le désignoit son successeur, pour lui nuire dans l'esprit du Roi, lui conseillant d'empêcher que personne ne prît sa place, mais de se rendre maître tout seul. Il se souvint si bien de cet avis, qu'il ordonna que chacun fît sa charge, et lui en rendît compte ; et fut tellement en garde contre ses trois ministres, de peur qu'ils ne voulussent empiéter l'autorité, que quelquefois il leur faisoit des rebuffades pour les humilier. Aussi ils alloient tout seuls peu accompagnés, afin que le Roi ne prît aucune jalousie d'eux, et toute la cour se rangeoit auprès de Sa Majesté : en sorte qu'à son lever on ne pouvoit aborder des portes, tant la foule y étoit grande. Dès que Pâques fut venu, on alla passer tout l'été à Fontainebleau. La première chose considérable qui y ar-

riva fut ce qui survint en Angleterre entre L'Estrade, ambassadeur de France, et celui d'Espagne, qui étoit le baron de Vatteville. Un ambassadeur de Suède faisant son entrée dans Londres, tous les autres envoyèrent leurs carrosses au devant de lui; et celui de L'Estrade y fut, avec ordre à ses gens de prendre la première place après celui qui devoit faire l'entrée. Mais quoique pour l'ordinaire celui d'Espagne n'ait pas accoutumé de s'y rencontrer, pour éviter la contestation, le baron de Vatteville, homme fier et haut à la main, voulut signaler son ambassade par quelque coup hardi pour le service de son maître; et donna si bon ordre pour venir à bout de son dessein, qu'il se trouva le plus fort et le premier posté quand les Français arrivèrent. Alors il y eut grande dispute; et les Espagnols ne voulant pas reculer, battirent bien les autres, et les contraignirent de se retirer, et puis entrèrent triomphans dans Londres. Quand ces nouvelles furent reçues à Fontainebleau, le Roi, plein de courage, témoigna sur-le-champ son ressentiment, disant tout haut qu'il en auroit raison; et que puisque les Espagnols donnoient lieu les premiers de rompre la paix, il le vouloit très-volontiers, et qu'ils y perdroient plus que lui, parce qu'ils se trouveroient bien empêchés quand il entreroit en personne dans les Pays-Bas d'un côté, le prince de Condé de l'autre, et le maréchal de Turenne par un troisième endroit, avec trois armées. A la cour on ne parloit que de guerre, au grand regret de la Reine mère, qui avoit fait la paix avec tant de peine; et encore plus de la jeune Reine, qui pleuroit continuellement, prévoyant la division qui se préparoit entre les Rois ses père et

mari. Pour la Reine mère, elle dissimula par politique, et feignit d'être aussi en colère que le Roi : même le comte de Fuensaldagne ayant reçu ordre du Roi de se retirer et de sortir de France, manda un soir à la Reine mère que puisqu'il y avoit défense d'aller à Fontainebleau, il supplioit très-humblement Sa Majesté de lui donner rendez-vous dans la forêt, ou en quelque autre lieu qu'il lui plairoit, où il se trouveroit incognito ; et qu'après un quart-d'heure de conversation, il lui répondoit qu'ils accommoderoient l'affaire. La Reine mère répondit froidement qu'elle ne vouloit avoir aucun commerce avec lui ; et qu'il partît au plus tôt, pour obéir au Roi. Il le fit tout-à-l'heure ; et sitôt qu'il fut arrivé à Cambray, avec la commission de gouverneur des Pays-Bas, il y tomba malade, et y mourut quelques jours après. Mais devant que de mourir il avoit écrit ses sentimens en Espagne, par lesquels il faisoit voir qu'après une paix faite avec tant de difficulté, laquelle avoit sauvé les Pays-Bas, il en falloit empêcher la rupture à quelque prix que ce fût, les affaires du Roi son maître n'étant point en état de soutenir une nouvelle guerre. Ses raisons furent balancées dans le conseil d'Espagne, où il fut résolu qu'on désavoueroit le baron de Vatteville, qu'on le révoqueroit de son ambassade, et qu'on enverroit un ambassadeur en France pour en faire des excuses. Le Roi ne fut pas content de cette satisfaction, et exigea un aveu public du roi Catholique, par lequel il demeureroit d'accord de ne lui disputer aucune prééminence. Les Espagnols y consentirent ; et le marquis de Las-Fuentès vint à Paris après que le Roi y fut retourné, et eut audience, en

présence du nonce du Pape et des ambassadeurs de tous les rois et souverains de la chrétienté, devant lesquels il dit au Roi que le roi d'Espagne son maître étoit fâché de ce qui étoit arrivé; qu'il désavouoit son ambassadeur, et l'avoit révoqué pour ce sujet; et qu'il déclaroit qu'il ne prétendoit point que ses ambassadeurs concourussent avec ceux de France en aucune cour de l'Europe, et qu'il leur enverroit partout ses ordres pour les leur faire savoir. Le Roi ayant ouï son compliment, se tourna devers le nonce et les autres ambassadeurs, et leur dit : « Au moins, messieurs, vous êtes témoins que le roi d'Espagne déclare qu'il me cède le pas et le premier rang par « tout le monde. » Sur quoi le marquis de Las-Fuentès ne repartit rien. Ainsi toutes choses furent accommodées, et le Roi sortit glorieusement de cette affaire, dans laquelle les Espagnols firent un pas qu'ils n'eussent jamais voulu faire dans une autre conjoncture.

La cour cependant se divertissoit à Fontainebleau, où on ne parloit que de promenades, de ballets dans les allées, de collations et de comédies. Ce fut là où commencèrent les amours du Roi et de mademoiselle de La Vallière, qui durèrent long-temps, et causèrent beaucoup d'intrigues qui se firent pour la ruiner, lesquelles attirèrent la disgrâce de Mademoiselle, quoique innocente; du duc et de la duchesse de Navailles: et quand la vérité fut reconnue, occasionèrent l'éloignement du comte de Guiche, qui fut en Pologne à la guerre contre le Moscovite; celui de la comtesse de Soissons, et la prison et l'exil de Vardes. Mais il faut laisser parler de ces choses à ceux qui traiteront l'histoire amoureuse de la cour.

Parmi tous ces divertissemens, il y eut une grande fête à Vaux, où Fouquet, surintendant des finances, traita magnifiquement Leurs Majestés; il n'oublia rien de toutes les profusions qui se peuvent faire en des rencontres pareilles. Le Roi remarqua fort cette grande dépense, et les bâtimens et les eaux de cette maison, qui avoient coûté infiniment. Cela lui fit faire réflexion sur ce que le cardinal Mazarin lui avoit dit en mourant, que la principale affaire qu'il eût dans son royaume, maintenant qu'il avoit la paix, étoit le rétablissement de ses finances, qui étoient en mauvais état; et que Fouquet étoit un trop grand dissipateur, qui au lieu de les remettre les ruineroit encore davantage. Il se souvint de la louange qu'il donna aux soins que Colbert avoit de ses affaires, et au bon ordre qu'il y mettoit, disant que c'étoit le plus habile économe qu'il eût jamais vu, et qu'il étoit capable de rétablir les affaires du monde les plus ruinées. Ces discours lui étoient demeurés dans l'esprit; et même il avoit fait venir Colbert en cachette parler à lui, pour l'entretenir des remèdes dont il falloit se servir pour remettre ses finances en bon état, parce qu'on mangeoit trois ans par avance. Ce Colbert étoit d'une bonne famille de la ville de Reims (1), parent de Saint-Pouange, beau-frère du Tellier, auquel il le donna. Il y demeura durant quelques années en qualité de commis, et il fit paroître dans cet emploi beaucoup d'esprit et grande conduite dans les affaires, et principalement dans l'économie. Le cardinal parlant au

(1) *D'une bonne famille de la ville de Reims :* Son aïeul étoit marchand à Reims, à l'enseigne du *Long-Vestu.* On montre encore sa maison aux étrangers qui visitent cette ville.

Tellier du désir qu'il avoit de trouver un homme capable pour gouverner ses affaires, n'étant pas satisfait de ceux qui s'en mêloient, Le Tellier lui dit qu'il avoit son fait, et lui donna Colbert. Il n'eut pas été long-temps au service du cardinal, qu'il prit grande confiance en lui, parce qu'il le servoit selon son humeur avare, augmentant ses revenus, et faisant de l'argent de peu de chose. Cela le mit en grand crédit auprès de lui : tellement que durant sa maladie il en parla au Roi ; et le louant de son expérience au maniement de ses biens, il lui conseilla de se servir de lui. Après la mort du cardinal, le Roi envoya querir Colbert, et l'entretint en particulier des moyens de rétablir ses finances. Ses entretiens secrets recommençoient souvent, dans lesquels le Roi goûta son esprit, et résolut entièrement la perte de Fouquet. Ils prirent ensemble les mesures pour exécuter ce dessein ; et pour empêcher que le parlement ne se mêlât de ses affaires, le Roi prit des prétextes spécieux pour l'obliger à se défaire de sa charge de procureur général du parlement de Paris entre les mains de Harlay, maître des requêtes, moyennant une grande somme d'argent. Le Roi découvrit son dessein à la Reine sa mère : et quand ils virent tous deux la profusion de l'argent qui se dépensa dans Vaux le jour qu'ils y furent traités, ils eurent envie de le faire arrêter dans sa maison propre ; mais ils eurent des considérations qui les en empêchèrent. Le Roi craignit que Belle-Ile, que Fouquet avoit acheté du duc de Retz, ne tînt contre son service, parce que c'est une place forte au milieu de la mer ; et pour s'en approcher et y mettre ordre, il se servit du conseil même

de Fouquet, qui lui donnoit avis d'aller en Bretagne, pour obliger par sa présence les Etats de lui faire un présent plus considérable. Il résolut avec lui ce voyage, et partit de Fontainebleau au mois de septembre; et dès qu'il fut arrivé à Nantes, il mit ordre à la conservation de Belle-Ile, qui lui fut rendu au premier commandement; et il fit arrêter Fouquet par Artagnan, lieutenant de ses mousquetaires; et de Nantes il le renvoya sous bonne garde dans le château de Vincennes, d'où après il fut transféré à la Bastille. La Reine mère, qui savoit le secret et le jour qu'on le devoit prendre, étant demeurée à Fontainebleau, fit saisir toutes ses maisons, et sceller ses coffres et cabinets, qui furent après ouverts par des commissaires; et on trouva dedans force lettres d'amour des plus belles dames de la cour, desquelles il recevoit des faveurs pour de l'argent. On découvrit aussi une intelligence secrète avec quantité de gens considérables auxquels il donnoit des pensions à l'insu du Roi, avec des projets d'un parti qu'il vouloit former en cas qu'il tombât dans la disgrâce et qu'il pût échapper. Cela brouilla bien du monde à la cour; et chacun trembloit, de peur d'être trouvé dans ses mémoires. Dès que le Roi fut de retour à Fontainebleau, il envoya ordre à l'abbé Fouquet de se retirer dans ses abbayes. Il s'étoit plus mêlé d'intrigues que son frère, et avoit été en partie cause de sa perte par sa mauvaise conduite. L'archevêque de Narbonne et l'évêque d'Agde, ses frères, furent aussi chassés; et une chambre de justice fut créée pour rechercher les financiers, qui s'étoient tellement enrichis qu'ils faisoient des dépenses prodigieuses en tout, durant que

le Roi manquoit de toutes choses, même des plus nécessaires. Leur orgueil fut bien rabattu, car beaucoup furent réduits à la besace; et au lieu qu'au commencement on eut grande joie de leur humiliation, à cause qu'ils se méconnoissoient, on poussa l'affaire si avant qu'ils firent pitié. Les charges de trésorier de l'épargne, des parties casuelles et autres des finances, furent supprimées, et données à exercer par commission; et Bartillat fut commis pour la recette générale des deniers du Roi, sous le nom de garde du trésor royal. Le Roi ne voulut plus de surintendant; mais depuis il signa lui-même les ordonnances, dont Colbert tenoit le registre; et il fit un conseil royal des finances, dont il fit chef le maréchal de Villeroy, et avec lui d'Aligre et de Sève, conseillers d'Etat, et Colbert, lequel, quoique assis le dernier, avoit seul toute l'autorité. On donna ce poste au maréchal de Villeroy pour le contenter, parce qu'il se trouvoit dans une place honorable sans aucun pouvoir. Il demeura toujours trois ministres auprès du Roi : Le Tellier, Lyonne et Colbert. Le premier étoit secrétaire d'Etat, et faisoit la guerre; Lyonne le fut quelque temps après en la place du comte de Brienne de Loménie, et avoit les pays étrangers; et Colbert se mêloit des finances : en sorte qu'on peut dire qu'il en étoit le maître. Il fut aussi secrétaire d'Etat au lieu du Plessis-Guénégaud, avec le département de la maison du Roi et de la marine. Ainsi le Roi travailla puissamment au rétablissement de ses affaires, qu'il mit dans un si haut point qu'il se rendit formidable à tous ses voisins, et l'arbitre de la chrétienté.

Le premier de novembre, jour de la Toussaint, la

Reine accoucha d'un Dauphin, qui causa grande joie au Roi et à toute la France. Peu de jours auparavant, le prince d'Espagne étoit mort; mais la douleur de sa perte fut réparée par la naissance d'un autre prince, qui vint au monde le même mois que M. le Dauphin.

Il y avoit vingt-neuf ans qu'on n'avoit fait de chevaliers du Saint-Esprit. Le cardinal Mazarin n'en vouloit point faire, à cause qu'il avoit promis cet honneur à trop de gens, auxquels il ne pouvoit tenir parole; outre qu'il ne désiroit pas de l'avoir, de crainte que cette marque ne lui préjudiciât dans le dessein qu'il avoit de parvenir au pontificat à force d'argent. Sa mort ayant levé cet obstacle, le Roi assembla le chapitre de l'ordre à Fontainebleau, où la promotion des chevaliers fut résolue; et il y fit proclamer ceux qu'il vouloit recevoir. Le lendemain, qui étoit le second de décembre, il retourna dans Paris, et marqua le premier jour de l'an pour faire la cérémonie.

[1662] Cette année commença par la réception de soixante-trois chevaliers d'épée, et huit d'église, qui étoient vacans depuis l'année 1633. Le Roi laissa trois places vides, dont il en donna une quelque temps après au duc de Mecklembourg, souverain d'Allemagne.

Durant cet hiver, le duc de Lorraine, qui étoit à Paris, voulut faire le mariage de son neveu le prince Charles de Lorraine avec Mademoiselle, fille aînée de feu M. le duc d'Orléans et de feu Madame, sa première femme, héritière de Montpensier. Ce prince Charles étoit fils du duc François, frère du duc de Lorraine et de la défunte princesse Claude, sœur de la duchesse

Nicole, toutes deux filles du feu duc de Lorraine Henri, et par conséquent ses héritiers. Le prince Charles étoit, par cette raison, véritable duc de Lorraine : mais, de concert dans sa famille, on vouloit établir la loi salique, par laquelle les femmes ne succèdent point, et ainsi on laissoit régner le duc; et même cette prétendue loi fut reconnue dans le traité des Pyrénées, par lequel la Lorraine fut rendue au duc, et non à son neveu. Or, pour terminer tous ces différends, le duc offroit de se démettre présentement de la Lorraine en faveur de son neveu, en le mariant à Mademoiselle; mais l'affaire n'ayant pu se conclure, madame la duchesse d'Orléans, la douairière, sœur du duc et tante du prince, voulut le marier à mademoiselle de Nemours l'aînée : on entra fort avant en matière pour faire ce mariage, et Madame et le duc François firent convenir le duc de Lorraine de reconnoître son neveu pour son seul et unique héritier. Et pour maintenir leur loi salique, le duc François consentit que son fils succédât à son préjudice, et lui remit son droit : mais comme il falloit qu'attendant la succession il eût de quoi vivre, le duc promit de lui donner, par contrat de mariage, un grand apanage avec beaucoup de revenu. Cette affaire étant conclue, il ne restoit plus qu'à passer le contrat : mais le duc de Lorraine, qui ne faisoit ces avantages à son neveu que par les persécutions de madame la douairière sa sœur, et du duc François son frère, reculoit toujours, et remettoit d'un jour à l'autre l'exécution de ses paroles. Ses remises étant sans fin, madame sa sœur le pressa vivement un jour là-dessus; en sorte qu'ils en vinrent à des paroles aigres, et le

duc sortit en colère du Luxembourg; et dans ce mouvement de dépit il alla trouver Lyonne, et lui dit que si le Roi vouloit, il lui donneroit le duché de Lorraine après sa mort, pour faire enrager toute sa maison. Lyonne en avertit le Roi, qui prit le duc au mot; et en ayant conféré avec lui, on dressa le contrat, par lequel le duc de Lorraine donna dès à présent son duché au Roi et à la couronne de France, à condition qu'il en jouiroit sa vie durant, et que le Roi donneroit deux cent mille livres de rentes au prince de Vaudemont son bâtard, avec une duché et pairie; et au prince Charles son neveu, cinq cent mille livres de rentes, et le rang à tous ceux de sa maison immédiatement après les princes du sang, avec leurs mêmes prérogatives et honneurs; et le droit de succéder à la couronne, en cas que la race royale manquât. Ce contrat fut signé par le Roi et par le duc; et Sa Majesté fut tenir son lit de justice au parlement, où il fit vérifier une déclaration sur ce sujet. Par ce traité, le duc devoit mettre dès à présent Marsal entre les mains du Roi, qui étoit la seule place forte qu'il eût dans la Lorraine. Le Roi le pressa de la lui donner; et le duc répondit qu'il étoit prêt de le faire, dès que Sa Majesté auroit donné le rang de prince du sang à ceux de sa maison. Le Roi répondit qu'il falloit auparavant qu'ils signassent tous le traité, pour lever par ce consentement toutes les difficultés qui pourroient un jour arriver à l'union de la Lorraine à la couronne. Le duc soutint que cela n'étoit point porté par le traité, et qu'il avoit promis ce qui dépendoit de lui; mais qu'il n'étoit pas maître des volontés d'autrui, et qu'il feroit ce

qu'il pourroit pour leur faire faire, sans en être garant. Tous les princes établis en France convenoient tous de le ratifier, étant ravis d'avoir un grand rang, et ne perdant pas beaucoup à la succession de la Lorraine, dont ils étoient fort éloignés; mais le duc François et son fils refusèrent absolument de le signer. Et le dernier craignant qu'on ne le voulût forcer à le faire, dissimula son dessein; et après avoir dansé un ballet avec le Roi, au lieu de se coucher il monta sur des chevaux, et courut toujours jusqu'à ce qu'il fût hors de France. Il écrivit au Roi, de Besançon; puis il alla trouver l'Empereur, et se mit sous sa protection. Le Roi fut fort en colère de ce départ si subit, et en accusa le duc de Lorraine, qui s'en justifia fort; et cependant le traité demeura sans exécution, le Roi s'opiniâtrant d'avoir Marsal et la ratification; et le duc, de ne le pas livrer que les princes de sa maison ne fussent en possession du rang qu'on leur avoit promis, et soutenant qu'il n'étoit point obligé à fournir de ratification, puisque cela n'avoit pas été stipulé, et n'étoit pas dans son pouvoir. Durant toutes ces disputes, le duc devint amoureux de la fille de l'apothicaire de Mademoiselle, nommée Marie-Anne Pajot; et ne pouvant en avoir aucune faveur, il la voulut épouser, et fit dresser un contrat de mariage par un notaire, lequel trouvant l'affaire de conséquence, le porta au Roi, qui le lut, et vit qu'il dérogeoit au traité qu'il avoit fait avec le duc, parce qu'il étoit porté dedans que les enfans qui naîtroient de ce mariage ne succéderoient point au duché, mais le prince Charles son neveu. Il fit arrêter cette fille, et l'envoya dans un couvent, avec

ordre de ne la laisser voir ni parler à personne : dont le duc piqué se retira dans son pays, et y fit des protestations contre tout ce qu'il avoit traité avec le Roi.

La cour passa l'été à Saint-Germain, où on reçut nouvelle que le duc de Créqui, ambassadeur à Rome, avoit été maltraité par les Corses de la garde du Pape, lesquels étoient entrés dans son logis pour prendre des criminels réfugiés chez lui, contre le privilége des ambassadeurs, et avoient tué un page à la portière du carrosse de l'ambassadrice. Ce duc envoya faire ses plaintes à don Mario, frère du Pape, et au cardinal Imperiale, gouverneur de Rome, qui ne lui en firent aucune raison. Tellement qu'il se retira de Rome à Saint-Quirigo; et le Roi, sur le refus que fit le nonce Picolomini de sortir de Paris et retourner en Italie, l'envoya prendre par un exempt de ses gardes, et le fit mettre dans un carrosse pour être conduit jusqu'en Savoie, sans parler à personne. Quand il fut hors des terres de France, on le laissa en pleine liberté. Le Roi fit de grandes plaintes à tous les ambassadeurs des princes de la chrétienté, du droit des gens violé en la personne du duc de Créqui; et sur ce que le Pape ne se mettoit pas en peine de le satisfaire, il se prépara dès l'heure même à lui faire la guerre.

[1663] Au commencement de cet hiver, le Roi acheta Dunkerque du roi d'Angleterre cinq millions de livres, et fut par une grande gelée en prendre possession; et quand l'été fut venu, il marcha droit en Lorraine pour se rendre maître de Marsal, qu'on lui avoit promis par le traité de Paris. Quand il fut à Metz, le duc de Lorraine vint à Nomeny, d'où il fit dire au Roi qu'il ne falloit point employer la force

contre lui, puisqu'il étoit prêt de faire ce qui lui plairoit. Là-dessus le Roi nomma le maréchal de Villeroy, Le Tellier, et d'autres commissaires, pour traiter avec lui, avec ordre de ne rien mettre dans le traité qui dérogeât à celui de Paris. Ainsi un nouveau traité se fit à Nomeny, dans lequel on ne faisoit nulle mention de l'autre; mais aussi on n'y mit rien qui le contrariât. Le duc remit Marsal au pouvoir du Roi, qui retira toutes ses troupes de Lorraine, dont le duc demeura maître absolu; et il eut liberté de faire faire à Nancy une simple muraille pour clore la ville sans aucun flanc. Il vint ensuite saluer Sa Majesté à Metz, d'où la cour revint au château de Vincennes, et y passa le reste de l'année jusqu'à l'hiver, qui la fit retourner à Paris. Le Roi voyant que le Pape ne se mettoit pas à la raison, se mit en état de lui faire la guerre, et attira dans son parti les ducs de Parme et de Modène, avec promesse de ne point faire de paix qu'il n'eût fait rendre au premier, par le Pape, le duché de Castro. En vertu de cet accord, il fit passer les monts à beaucoup de troupes, qui passèrent par le Milanais avec permission des Espagnols, et furent hiverner dans le Parmesan et le Modénois, sans être à charge au pays, où on payoit partout. Bellefond les commandoit comme lieutenant général, et La Feuillade sous lui comme maréchal de camp. Durant leur séjour en ce pays-là, le Roi envoya les provisions de la charge de son premier maître d'hôtel à Bellefond, qui étoit vacante par la mort du marquis de Vervins.

[1664] Le maréchal Du Plessis-Praslin fut déclaré par le Roi général de son armée d'Italie; et pour ce

sujet il partit au commencement de cette année pour l'aller commander : mais il ne passa pas Lyon, parce qu'il y apprit le traité de Pise, fait entre le Pape et le Roi. Sa Sainteté voyant les grandes forces qui alloient fondre dans ses Etats, la foiblesse où il se trouvoit, et qu'il étoit abandonné de tous ses voisins, ne voulut pas pousser l'affaire plus avant, et fut contraint de se soumettre. Il envoya le seigneur Rasponi à Pise pour traiter, où il fut convenu que la compagnie des Corses seroit cassée, sans qu'elle pût être remise sur pied; qu'un légat du Pape viendroit en France pour faire satisfaction au Roi; que le cardinal Imperiale viendroit lui-même à la cour pour demander pardon à Sa Majesté; qu'on rendroit le duché de Castro au duc de Parme, et qu'on érigeroit une pyramide à Rome, au lieu où on avoit manqué de respect à l'ambassadrice, pour monument à la postérité de la satisfaction qu'on faisoit au Roi. En exécution de ce traité, le cardinal Flavio Chigi, neveu du Pape, vint légat à Fontainebleau, où il fit ce qui avoit été résolu. Ensuite on le reçut à Paris avec grande cérémonie, et le cardinal Imperiale fut à Saint-Germain demander pardon au Roi; et ainsi toute l'Italie fut pacifiée.

La même année, l'Empereur avoit la guerre contre le Turc, qui avoit pris sur lui Neusel; et craignant qu'il ne fît plus de progrès, il envoya le comte de Strozzi à Paris demander secours au Roi, lequel lui accorda, et envoya le comte de Coligni avec six mille hommes pour le secourir. Le choix de ce général étonna tout le monde, parce qu'il n'avoit jamais servi le Roi, et avoit toujours été durant la guerre d'Espagne avec le prince de Condé; et quoiqu'il fût fort

brave homme, il sembloit qu'il y en avoit beaucoup d'autres en France qui, ayant toujours été dans le service du Roi, sembloient devoir être préférés. Mais la raison de cette élection étoit pour faire dépit au prince, que Coligni avoit quitté avec aigreur pour n'avoir pas été préféré au jeune Guitaut pour avoir le cordon bleu, dont le Roi avoit donné une place au prince. Quand ce secours fut arrivé en Hongrie, il se signala en deux occasions considérables où les Turcs furent battus, aux combats de Kermen et de Saint-Gothard, dont La Feuillade, maréchal de camp, s'attribua tout l'honneur : ce qui donna de la jalousie à Coligni. Les Turcs y furent si malmenés, qu'ils demandèrent la paix, qui fut faite sur l'heure. Au retour des troupes françaises, La Feuillade rendit de si mauvais offices à Coligni, qu'au lieu que cet emploi devoit servir à son élévation, il fut cause de sa perte, quoiqu'il eût bien fait son devoir. L'Empereur envoya en France le comte de Dieterstein, pour remercier le Roi de ce secours.

Durant le calme qui étoit en France, Colbert voulant établir le commerce, qui étoit troublé en Levant par les corsaires de Tunis et d'Alger, persuada au Roi de s'établir sur la côte de Barbarie, et d'y fortifier quelque poste où on pût faire un port, pour tenir en bride tout le pays. Après avoir bien fait reconnoître toute la côte, on résolut de se saisir de Gigeri, petite ville sur le bord de la mer : et pour l'exécution de ce projet on fit embarquer quantité de troupes dans des vaisseaux et des galères, qui firent voile du côté d'Afrique. Les galères de Malte les joignirent, et ils débarquèrent à Gigeri, dont ils s'emparèrent sans ré-

sistance. Le duc de Beaufort aussitôt fit travailler à s'y fortifier, et quelque temps après il fut faire une course sur mer du côté de Tunis, et laissa le soin à Gadagne, lieutenant général, d'achever ce qu'il avoit commencé : mais les Maures s'étant assemblés, se saisirent des hauteurs qui commandent dans Gigeri, et incommodèrent fort le camp des Français, qui ne tiroient aucune subsistance du pays, et manquoient de tout. Gadagne connut alors que cette entreprise ne se pouvoit soutenir : tellement qu'il résolut la retraite. Le duc de Beaufort étoit absent; mais il avoit laissé des vaisseaux à la rade pour secourir les Français en cas de besoin. Ne voyant donc plus d'apparence de pouvoir conserver ce poste, Gadagne fit plier bagage. On travailla toute la nuit, et le matin les troupes furent quasi toutes embarquées : mais dès qu'il fut jour, les Maures qui étoient sur les hauteurs voyant le camp des Français abandonné, fondirent dessus, le pillèrent, et prirent quatre-vingts hommes sur le bord de la mer, qui n'étoient pas encore embarqués. Tout le reste étant en sûreté, fit voile pour retourner en Provence, laissant au pouvoir des Maures trente-six pièces de canon, qu'ils conduisirent en triomphe dans Alger. Un vaisseau français, nommé *la Lune*, se fendit à la vue des côtes de France, et les dix premières compagnies du régiment de Picardie furent noyées avec La Guillotière, maréchal de camp; qui fut un surcroît de malheur.

Depuis la paix de Munster, la ville de Herfort, qui s'étoit mise en possession de liberté depuis quelque temps, et vivoit en manière de république, ne vouloit pas rendre à l'électeur de Mayence, son souverain,

l'obéissance qu'elle lui devoit: ce qui avoit obligé cet électeur à mettre le siége devant, et à demander secours au Roi, qui lui envoya six mille hommes commandés par Pradelle, lequel écrivit aux habitans sitôt qu'il fut arrivé au siége, et leur fit connoître l'ordre qu'il avoit de les faire obéir à leur prince, et le péril où ils s'exposoient en le refusant. Cette lettre fit un tel effet qu'ils traitèrent en même temps, et ouvrirent leurs portes à l'électeur.

Durant cet hiver mourut Chrétienne de France, duchesse de Savoie, mère du duc: elle étoit fille du roi très-chrétien Henri IV, sœur de Louis XIII, et tante de Louis XIV. La duchesse de Savoie, femme de son fils, ne la survécut que d'un mois, après avoir été mariée seulement un an. Elle étoit fille de feu M. le duc d'Orléans, la troisième de son second lit; et devant son mariage on l'appeloit mademoiselle de Valois.

[1665] Après que la paix des Pyrénées fut faite, les Hollandais firent une ligue défensive avec la France, s'obligeant réciproquement de se secourir en cas qu'un des deux fût attaqué. Quelques années après, les Anglais et eux se brouillèrent pour des îles delà l'équinoxial, et entrèrent en guerre pour ce sujet. Les Hollandais ne manquèrent pas de demander secours au Roi, comme il y étoit obligé: mais devant que de rompre avec l'Angleterre, il voulut s'entremettre pour les accommoder, et envoya le duc de Verneuil ambassadeur en Angleterre, qui fut reçu avec toute sorte d'honneurs. On joignit à son emploi Comminges, qui étoit déjà ambassadeur ordinaire; et Courtin, maître des requêtes. Ils y demeurèrent

un an; et n'ayant pu rien conclure, ils retournèrent en France, et la guerre se fit, comme on verra, l'année prochaine.

Dès l'année passée, durant que la cour étoit à Fontainebleau, la Reine mère s'aperçut d'une tumeur qui lui venoit au sein : d'abord on crut que ce n'étoit rien; mais le mal augmentant, on connut que c'étoit un cancer. Si on n'y eût appliqué aucun remède, cela eût pu durer long-temps; mais l'impatience qu'on eut pour la guérir hâta la fin de sa vie. Les médecins n'y connoissant rien, on la mit entre les mains de gens qui se vantoient d'avoir des remèdes extraordinaires pour ce mal-là, qui n'y réussissoient pas mieux que les autres. Elle fut à Saint-Germain par eau, où voyant que son mal empiroit toujours, on la ramena à Paris, où elle fut affligée de la nouvelle qu'elle reçut de la mort du roi d'Espagne Philippe IV, son frère. Ce prince avoit fait la paix avec la France, se consolant des provinces et des villes qu'il abandonnoit, par l'espérance qu'il avoit de reprendre en peu de temps le Portugal, qui étoit abandonné de la France. En effet, toute l'Europe étoit de cette opinion; et on n'eût jamais cru qu'un petit pays comme celui-là, privé de tout secours, eût pu résister seulement trois mois à un si grand monarque, qui n'avoit plus que cette affaire à démêler : et cependant tout le monde y fut trompé; car le roi d'Espagne ayant rassemblé toutes ses forces de Flandre, d'Italie et d'Espagne, attaqua le Portugal comme un Etat désespéré et sans ressource, et il fut toujours battu. Et durant cinq ans qu'a duré cette guerre, ses troupes ont toujours été défaites dans tous les combats qui se sont donnés.

Ces revers de fortune affligeoient fort Sa Majesté Catholique; et il tomba dans un si grand chagrin, que l'automne de cette année il lui prit une fièvre avec un flux de ventre qui le mirent au tombeau, laissant un fils âgé de quatre ans successeur de ses grands Etats, qui fut nommé Charles II.

Dès que le roi Très-Chrétien sut cette mort, il songea à faire valoir les prétentions qu'il avoit du chef de la Reine sa femme. Il l'avoit épousée par la paix des Pyrénées, à condition de se contenter de cinq cent mille écus d'or; et moyennant cette somme, de renoncer à toutes successions échues ou à échoir. Or les cinq cent mille écus d'or devoient être payés dans l'an, et ils ne l'étoient pas lorsque le roi Catholique mourut; et ainsi le roi de France prétendoit sa renonciation nulle par défaut du paiement de l'argent promis, par la minorité de la Reine qui n'avoit pu renoncer, et en vertu de ce que tout père doit une dot à sa fille en la mariant, et que ce qu'on avoit donné à la Reine n'approchoit pas du bien qui étoit à elle par la reine Elisabeth de France sa mère, dont elle étoit fille unique; outre que, par la coutume de Brabant et de Hainaut, les enfans du premier lit, soit mâle, soit femelle, excluent le second. Et par conséquent le Roi prétendoit que ces deux provinces lui appartenoient, au préjudice du jeune roi d'Espagne et de sa sœur, qui étoient du second lit. Le Roi avoit ces prétentions dans l'esprit; mais il les dissimuloit durant la vie du Roi son beau-père, avec lequel il ne vouloit point se brouiller : mais après sa mort elles commencèrent à faire bruit. La Reine mère, qui étoit au lit malade, faisoit son possible pour maintenir la

paix entre les Rois ses fils et neveu; et pour empêcher une rupture, elle voulut se rendre médiatrice, pour accommoder cette affaire avec douceur. Elle envoya querir pour ce sujet le marquis de Las-Fuentès, ambassadeur d'Espagne, et lui dit la peine où elle étoit de voir toutes choses disposées à la guerre; elle l'assura qu'elle adouciroit l'esprit du Roi son fils le plus qu'elle pourroit : mais aussi elle l'exhorta de porter par ses persuasions le conseil d'Espagne à lui donner quelque chose, lui promettant qu'il se contenteroit de la raison, et relâcheroit de ses intérêts pour l'amour d'elle. Ce marquis répondit qu'il en écriroit à la reine régente d'Espagne, mère du jeune Roi, et sœur de l'Empereur; et la Reine mère lui en écrivit aussi : mais la réponse fut fort fière, qui portoit que le Roi ayant renoncé à tout, ne pouvoit rien prétendre, et qu'on ne lui donneroit pas seulement un château. Là-dessus on fit imprimer des livres pour justifier les droits du Roi sur le Brabant et le Hainaut, qu'on envoya par toute l'Europe.

[1666] Le 20 de janvier de cette année, mourut la reine mère Anne d'Espagne, dans le Louvre, regrettée universellement dans toute l'Europe, et principalement en France, où elle étoit aussi aimée qu'elle avoit été haïe durant sa régence, et qu'elle avoit été chérie durant la vie du feu Roi son mari. En effet, c'étoit une excellente princesse, qui avoit de grandes qualités, mais qui, ne se sentant pas capable de porter le fardeau du gouvernement, s'en reposa trop sur le cardinal Mazarin, lequel s'attira la haine de tous les peuples, et la rejeta sur elle : mais sa régence étant finie, et ne se mêlant plus de rien, sa bonté naturelle,

qui l'avoit fait adorer du temps du feu Roi, se fit connoître de nouveau, et lui racquit l'amour de tous les ordres du royaume, qu'elle n'avoit plus durant sa régence. En effet, toute la cour fit une grande perte à sa mort, parce qu'elle rabattoit l'impétuosité de la jeunesse du Roi son fils, qui s'échappa depuis, et lâcha davantage la bride à ses plaisirs. Elle fut portée à Saint-Denis, vêtue en cordelière, sans aucune cérémonie, comme elle l'avoit ordonné par humilité. La cour perdit en elle son plus grand lustre, et diminua beaucoup de l'éclat où elle étoit auparavant. Dès qu'elle eut rendu le dernier soupir, le Roi monta en carrosse avec la Reine, et alla coucher à Saint-Cloud chez Monsieur, son frère, d'où il fut à Saint-Germain, et ne revint plus de deux ans à Paris. N'ayant plus la Reine sa mère pour modérer l'ardeur qu'il avoit à faire la guerre, il tourna toutes ses pensées de ce côté-là; et comme il étoit ambitieux d'honneur, songeant que toutes les grandes actions qui s'étoient faites durant son règne ne lui étoient point attribuées à cause de son bas âge, il résolut de faire des conquêtes en personne, pour en avoir seul la gloire. La guerre qu'il avoit contre les Anglais lui rompoit ses mesures : il eût aussi bien désiré qu'elle eût été terminée. Mais devant que de parler de la guerre d'Espagne, il faut traiter succinctement de celle d'Angleterre et de Hollande.

Après que le duc de Verneuil eut travaillé un an durant, comme ambassadeur extraordinaire de France, à l'accommodement des Anglais et des Hollandais, il revint en France sans avoir pu rien conclure; et le roi d'Angleterre déclara la guerre, et attira dans son parti

l'évêque de Munster, qui se plaignoit que les Hollandais lui retenoient des terres. Cet évêque entra dans leur pays avec une armée, et prit Borkeloo, Loken, et quelques autres petites villes. Alors les Hollandais se voyant attaqués par mer et par terre, pressèrent le Roi de les secourir; et Sa Majesté leur envoya six mille hommes sous la conduite de Pradelle, qui arrêta le progrès de l'évêque, et reprit Loken. On se battoit durant ce temps-là sur mer; et le duc de Beaufort, amiral de France, s'avança jusqu'à Brest avec l'armée navale, pour secourir les Hollandais. Il apprit en ce lieu qu'on avoit donné deux grands combats sur mer, dans le premier desquels les Hollandais avoient eu du pire, et dans le second ils avoient eu l'avantage. Le comte de Guiche, disgracié, et réfugié en Hollande, s'y trouva volontaire, et y signala son courage avec le prince de Monaco son beau-frère. Le duc de Beaufort avoit quarante grands vaisseaux; mais il n'osoit entrer dans la Manche, de peur de rencontrer les Anglais, beaucoup plus forts que lui. Mais les Hollandais lui ayant mandé qu'ils alloient au-devant de lui pour le joindre, il s'avança jusqu'au Havre-de-Grâce, où le marquis de Créqui arriva pour lui donner avis que les Hollandais s'en étoient retournés en leur pays, et qu'il prît garde à lui. Ce marquis, disgracié depuis la prison de Fouquet, alla servir de volontaire avec les Hollandais, croyant faire quelque chose agréable à la cour; et les voyant rebrousser chemin, et connoissant le péril où ils exposoient le duc de Beaufort, il les quitta pour lui porter cette nouvelle en diligence. Ce duc, surpris de cet étrange procédé, ne perdit point de temps, et retourna en

diligence à Brest, où il arriva sans mauvaise rencontre. Cependant les Suédois s'entremirent pour accorder ces différends, et leur médiation fut acceptée de part et d'autre; et l'évêque de Munster voyant les Français déclarés contre lui, et le peu de diversion que faisoient les Anglais, fit sa paix particulière. Le roi Très-Chrétien, qui n'avoit aucun intérêt dans l'affaire qu'à cause de ses alliés, faisoit ce qu'il pouvoit pour hâter le traité, dans le désir qu'il avoit de tourner ses armes contre l'Espagne. En effet, tout réussit comme il le souhaitoit; et la ville de Bréda fut choisie pour l'assemblée des députés des parties, et ceux des Suédois s'y trouvèrent comme médiateurs. La conférence commença dans ce lieu, et ne finit que l'année d'après.

[1667] Après la mort de la Reine mère, le reste de l'année 1666 se passa en libelles et manifestes pour appuyer les droits du Roi sur le Brabant; mais la conférence étant commencée à Bréda par l'entremise des Suédois, le Roi ne put avoir la patience qu'elle fût terminée; et ne voyant point d'obstacle qui pût empêcher cette paix, il tira un écrit du roi d'Angleterre, par lequel il promettoit de ne le point troubler dans ses desseins durant cette année. Dès que le printemps fut venu, il écrivit à la reine d'Espagne que puisqu'elle ne lui vouloit pas faire raison sur ses prétentions, il la prioit de ne pas trouver étrange s'il entroit dans les Pays-Bas avec soixante mille hommes, pour prendre les pays qui lui appartenoient. Il fit deux armées, dont il donna la grande au maréchal de Turenne, où il devoit être lui-même; et la petite au maréchal d'Aumont. Il rappela le marquis de Créqui, exilé

depuis quelque temps, et lui donna un petit corps dans le Luxembourg. Ce rappel fut fort glorieux pour lui, puisqu'il paroissoit qu'on ne pouvoit se passer de son service en temps de guerre. Le marquis de Castel-Rodrigo, gouverneur des Pays-Bas, voyant que Philippeville et Mariembourg, tenus par les Français, approchoient fort près de la Sambre, de laquelle il n'y a que huit lieues jusqu'à Bruxelles, fit fortifier un village nommé Charnoy, situé d'un côté sur la Sambre, et de l'autre sur le Piéton, et il y fit travailler avec telle assiduité qu'il n'en bougeoit lui-même; et au lieu de Charnoy, il nomma cette forteresse Charleroy, du nom du roi d'Espagne son maître. La place étoit de six bastions et de six demi-lunes, qui étoient quasi achevées et revêtues; et le marquis voyant l'orage qui alloit tomber sur sa tête, fit miner les bastions, et ordonna qu'à l'approche du Roi on les fît sauter. En effet, le maréchal de Turenne étant entré dans le pays par le Cambrésis, et s'étant avancé devers Charleroy, il trouva la place abandonnée et les bastions renversés. Les dehors étant demeurés tout entiers, l'armée y demeura trois semaines pour relever les brèches et remettre les bastions en défense : qui fut une très-grande faute, car la consternation et l'épouvante étoit si forte dans le pays, que si le Roi eût marché droit à Bruxelles, il s'en fût rendu maître; et tous les conseils qui y sont étant séparés, le trouble eût été si grand qu'il eût entraîné la perte de tout le reste : mais le canon n'étant pas arrivé, le Roi durant ce séjour alla voir la Reine à Avesnes, laquelle y étoit venue exprès; puis il retourna dans son armée. Durant qu'on rétablissoit Charleroy, le maréchal d'Aumont

entra par le côté de Dunkerque, et mit le siége devant Bergue-Saint-Vinox, qu'il prit en deux jours, où il perdit Saint-Lieu, maréchal de camp. De là il fut assiéger Furnes, dont il se rendit maître en aussi peu de temps. Il reçut ensuite les soumissions de Dixmude, qui étoit démantelé; et puis il marcha devers la Lys, où il se saisit d'Armentières, et reçut dans cette ville un ordre du Roi pour investir Tournay d'un côté de l'Escaut, durant qu'il le bloqueroit de l'autre. Il avoit, pour lieutenans généraux dans son armée, Le Passage et La Feuillade, dont il en détacha un pour exécuter ce commandement: et le Roi au départ de Charleroy s'étant emparé de Binch et d'Ath, reçut Nivelle en neutralité, et arriva devant Tournay le même jour que les troupes du maréchal d'Aumont parurent de l'autre côté de l'Escaut. Cette ville est grande et peuplée, et avoit été de tout temps à la France, hors depuis le traité de Madrid, par lequel elle fut cédée à l'empereur Charles-Quint pour la rançon du roi François I : aussi les habitans n'étoient pas trop espagnols, et avoient assez d'inclination pour la France. En sorte que la tranchée ayant été ouverte le soir même, et les assiégeans s'étant logés sur le bord du fossé, le peuple se souleva contre le gouverneur, et l'obligea de capituler. Le lendemain, le Roi fit son entrée dans la ville, avant que le canon eût été mis en batterie. Sa Majesté ne perdit point de temps; et dès qu'il fut maître de Tournay, il marcha pour attaquer Douay, duquel il eut aussi bon marché; car on ne fit que deux gardes à la tranchée, et le troisième jour l'épouvante se mit parmi le bourgeois, lequel ayant peu de garnison, se rendit au Roi avec le fort

de Scarpe. Cette conquête fut heureuse et grande; car dans la dernière guerre on n'osa songer à l'assiéger, à cause des marais, qui obligent de séparer les quartiers sans se pouvoir secourir les uns les autres : mais la foiblesse des Espagnols étoit si grande, qu'ils n'avoient point d'armée en campagne pour y jeter du secours; tellement que les Français pouvoient tout entreprendre sans rien craindre. Le Roi fut lui-même à la tranchée avec beaucoup de résolution; et Monsieur, son frère, de même : et Sa Majesté alloit à la tête du travail et dans le péril, malgré les remontrances de ceux qui étoient près de sa personne. On perdit durant ce siége Le Broutay et le comte de Belin, qui furent tués chacun d'un coup de mousquet. Les grandes marches que l'armée avoit faites l'avoient tellement fatiguée, qu'on résolut de la laisser rafraîchir quelques jours; et durant ce temps-là le Roi fit un tour à Compiègne pour voir la Reine, où il demeura huit jours; et pour ne point perdre de temps, il envoya ordre au maréchal d'Aumont d'assiéger Courtray avec son armée toute fraîche. Sa Majesté, durant son séjour à Compiègne, reçut l'abbé Rospilliosi, neveu du nouveau pape Clément IX, qui venoit d'être élu en la place d'Alexandre VII. Cet abbé étoit internonce à Bruxelles, d'où il partit dès qu'il eut la nouvelle de l'exaltation de son oncle; et ayant salué le Roi à Compiègne, il continua son voyage en Italie, où il fut fait cardinal dès qu'il fut arrivé à Rome. Le maréchal d'Aumont, suivant les ordres du Roi, investit Courtray, où Puiguilin, maréchal de camp dans l'armée du Roi, le joignit avec un corps détaché pour faciliter le siége. La ville, pleine d'effroi de se voir abandonnée

et sans garnison, se rendit le lendemain; et la citadelle étant attaquée vigoureusement, ne dura que trente heures. Menéene, Comines, Deinse et Thiels ouvrirent les portes au victorieux, et tout fléchissoit sous les armes du Roi : mais il arriva un petit échec du côté de Charleroy; car Montal, qui commandoit dedans, ayant envoyé un parti de cinq cents chevaux à la guerre, rencontra le prince de Ligne avec deux mille, qui le défit entièrement. Le Roi étant retourné dans son armée, fut persuadé par le maréchal de Turenne de tâcher de se rendre maître de Dendermonde, qui est situé sur le grand Escaut, entre Gand et Anvers, où la rivière est fort grande, tant par les eaux de la Lys qui la joint, que par la mer, dont le reflux monte jusque là. Cette ville est fort importante, car elle coupe Gand, Anvers, Bruxelles et Malines, et donne entrée au pays de Waès, qui est entre Anvers et Hulst, qui appartient aux Hollandais. L'armée tourna tête de ce côté-là; et l'ayant investie, on fit faire un pont pour mettre un quartier de l'autre côté de l'Escaut; et la cavalerie courut dans le pays de Waès, qui est fort gras et fort riche, où jamais la guerre n'avoit été. Ceux de Dendermonde se voyant assiégés, levèrent les écluses et inondèrent tout le pays, en sorte qu'on ne pouvoit en approcher. Cela rendit le dessein du Roi impossible, et sans s'y opiniâtrer davantage, on quitta cette entreprise, et on décampa pour investir Lille. Après le départ de l'armée, les Espagnols rompirent le pont fait sur l'Escaut; et les partis qui pilloient dans le pays de Waès ne pouvant repasser, furent pris prisonniers. Le Roi étant arrivé devant Lille, sépara ses quartiers, et fit faire une

circonvallation et une contrevallation contre la ville, qui est une des plus grandes, plus riches et plus puissantes des Pays-Bas, et bien fortifiée. Cette entreprise paroissoit difficile ; car le comte de Bruay commandoit dedans, qui étoit brave homme, avec deux mille hommes de garnison, et plus de vingt mille bourgeois portant les armes. La grandeur de la ville faisoit que les lignes avoient un grand circuit : tellement que les quartiers étant fort éloignés les uns des autres, il étoit à craindre que Marchin n'en forçât un, et ne secourût la ville. Cela étoit cause qu'on ne dormoit point dans le camp, et que toute l'armée étoit toutes les nuits sous les armes. Le maréchal de Turenne étoit toujours à cheval, et le Roi lui-même passoit les nuits au bivouac. Quand les lignes furent achevées, la tranchée fut ouverte, et on dressa une batterie de vingt-quatre pièces de canon, qui fit un tel bruit et un si grand fracas dans les maisons, que les bourgeois commencèrent à s'épouvanter : la demi-lune fut emportée d'assaut, et une batterie de deux pièces fut mise sur le bord du fossé, laquelle acheva de donner de la terreur au peuple, qui s'assembla en tumulte, disant que la ville alloit être forcée, et qu'elle seroit saccagée à la merci du soldat. Les riches habitans regardoient avec horreur le sac de leur ville, et prévoyoient la perte de leurs biens, le violement de leurs femmes et filles ; et chaque coup de canon de cette dernière batterie leur inspiroit une telle frayeur, qu'ils croyoient déjà voir leur ville désolée. Le comte de Bruay fit ce qu'il put pour apaiser ce tumulte, mais sans fruit ; car le peuple mutiné se vouloit rendre, et se livrer au vainqueur. De sorte qu'il fut contraint de

capituler, et de rendre cette opulente ville au Roi le neuvième jour de la tranchée ouverte. Le Roi vit sortir la garnison; le comte de Bruay lui fit la révérence, et ensuite Sa Majesté fit son entrée dans Lille, et fut descendre dans la grande église, où il fit chanter le *Te Deum;* et durant qu'on le chantoit, il eut nouvelle que Marchin avoit paru à la vue des lignes, et qu'il se retiroit voyant que la ville étoit rendue. Aussitôt le Roi monta à cheval, et commanda au marquis de Créqui de pousser les Espagnols, durant qu'il le soutiendroit avec le reste de l'armée. Ce marquis étoit venu du Luxembourg, et depuis peu avoit joint le Roi. Il se mit aux trousses de Marchin, qui passa le canal de Bruges, et se posta de l'autre côté: mais le marquis ayant fait faire un pont dessus, le traversa, et chargea son arrière-garde et la mit en désordre, prenant prisonniers le chevalier de Villeneuve, le rhingrave, et Grobendong, et poussa les fuyards jusqu'au fort de Philippine, qui est aux Hollandais. Marchin se sauva dans Bruges, laissant tout le pays en grande consternation; en sorte que toutes les villes branloient, et parloient de se rendre. Le Roi étoit demeuré avec le gros de l'armée à une portée de canon de Gand, où il coucha dans son carrosse. Cette grande ville fut tellement alarmée, qu'elle vouloit traiter; mais les Espagnols avoient bien fait fermer les portes, afin que personne n'en pût sortir. Le Roi fut conseillé de la faire sommer, et envoya pour cet effet Chamilly parler aux magistrats. Il fit sonner une chamade, et on le fit approcher et entrer entre deux portes, où il trouva un officier espagnol qui lui demanda ce qu'il désiroit. Il lui répondit qu'il vouloit parler aux ma-

gistrats; mais l'autre lui dit qu'on ne leur pouvoit parler, et qu'il avoit ordre de recevoir toutes les paroles qu'on leur vouloit porter : ce que voyant Chamilly, il ne voulut rien dire, et se retira. Les Espagnols eurent grande raison d'en user ainsi; car si Chamilly eût pu aborder les magistrats dans l'épouvante où ils étoient, la ville étoit rendue; et si on l'eût attaquée, elle n'eût pas soutenu le siége, car il n'y avoit point de garnison. Mais le Roi ne sachant pas ce qui se passoit dedans, se retira à Lille; et l'armée étoit si fatiguée, qu'on résolut de ne plus rien faire de la campagne, quoiqu'on ne fût qu'au commencement de septembre, et qu'on eût pu encore prendre fort facilement Ypres. Le Roi avoit fait avancer la Reine jusqu'à Arras, d'où elle fut faire son entrée dans Douay et dans Tournay, pour se faire voir des peuples comme leur dame; car c'étoit pour ses droits que la guerre se faisoit. Le Roi, devant que d'en partir, établit le marquis d'Humières pour commander dans Lille; celui de Duras à Tournay, et Bellefond à Charleroy, où ayant eu nouvelle que le marquis de Conflans sortoit de Mons avec des troupes pour aller devers Bruxelles, il le suivit; et l'ayant joint au coin d'un bois, il le défit, et prit le marquis de Listenay prisonnier.

Ainsi finit cette campagne, glorieuse aux Français, dont les victoires pouvoient être poussées beaucoup plus avant si elles eussent été bien conduites, dans la foiblesse où étoient les Espagnols, le désordre de leurs affaires, et la consternation de leurs peuples. Mais Dieu, qui met des bornes aux empires, ne leur permit pas de pousser leurs conquêtes plus loin; et

le Roi s'en contentant revint passer l'hiver à Paris, où il fut reçu de tous les corps avec grande acclamation de ses triomphes. Après son départ de l'armée, le maréchal de Turenne, qui étoit entré dans Alost en allant à Dendermonde et l'avoit abandonné, ayant appris que les Espagnols y avoient mis garnison, remit le siége devant, et le prit. Après avoir perdu six cents hommes dans cette attaque, il le fit démanteler.

Les prospérités du Roi, et la prise de tant de villes en si peu de temps, donna une grande jalousie à ses voisins, envieux de sa grandeur, qui craignoient sa trop grande puissance, appréhendant qu'à la fin elle ne retombât sur eux. Les Hollandais principalement en prirent l'alarme, prévoyant que si le Roi se rendoit maître des Pays-Bas espagnols, il tourneroit après ses armes contre eux, sous prétexte des droits de la Reine. Ils attirèrent à leur parti le roi d'Angleterre, lequel fut persuadé fort aisément par son propre intérêt, qui le porta à s'opposer au trop grand agrandissement de la France, dont la puissance ne seroit plus balancée, quand elle tiendroit toute la côte de la mer depuis la pointe de Bretagne jusques en Hollande. Ils se servirent du mécontentement que les Suédois avoient alors de la France, pour n'avoir pas été payés des sommes qu'elle leur donnoit tous les ans par leurs anciens traités. Et en effet, on les perdit pour peu de chose; et la grande économie qui étoit en ce temps-là dans l'administration des finances causa ce changement, et obligea les Suédois de quitter la vieille alliance qu'ils avoient avec les Français, pour s'unir avec l'Angleterre et la Hollande, avec

lesquelles ils firent une ligue pour faire la paix entre les deux couronnes, à dessein d'armer contre celle qui s'y opposeroit. Van-Buning fut envoyé en France par les Hollandais, pour faire savoir au Roi cette ligue, et l'exhorter à la paix. Sa Majesté lui répondit qu'il ne demandoit pas mieux, pourvu qu'on lui fît raison sur les droits de la Reine; et Van-Buning lui assura que le dessein de ceux de la ligue étoit de lui faire avoir entière satisfaction, mais qu'il falloit qu'il donnât dès à présent une trève d'un an, pour donner le loisir de traiter une bonne paix. Le Roi lui accorda la trève jusqu'à Pâques, et ne la voulut pas donner plus longue : mais cette offre fut rejetée par le marquis de Castel-Rodrigo, gouverneur des Pays-Bas, qui dit qu'on se moquoit, et que la rigueur de la saison faisoit naturellement la trève sans écriture ni traité, puisqu'on ne pouvoit faire la guerre en hiver. Le Pape pressoit fort le Roi aussi là-dessus : mais Sa Majesté tint ferme, et ne la voulut octroyer que pour six mois, et convint d'envoyer des députés avec pouvoir de conclure la paix, dans un lieu dont on conviendroit de part et d'autre; et là-dessus il dit à Van-Buning que puisque les Hollandais vouloient se mettre du côté de celui qui accepteroit la paix, ils lui donnassent des assurances de cela, en cas que les Espagnols lui refusassent satisfaction. Van-Buning répondit qu'il étoit assuré que l'Espagne la lui donneroit tout entière : mais sur ce qu'il fut pressé par le Roi de se déclarer en cas de refus, il demanda du temps pour envoyer en Hollande; et au retour du courrier il fit un traité avec le Roi, par lequel il promettoit au nom des Etats de prendre son parti en cas que les Espa-

gnols ne se missent pas à la raison, à condition que Sa Majesté n'entreprendroit rien sur Ostende, sur le canal de Bruges, le grand Escaut et la Dyle, qu'on laisseroit conquérir aux Hollandais, lesquels ne vouloient pas permettre que le Roi approchât d'eux. On envoya en même temps en Espagne pour convenir du lieu de l'assemblée. Le Pape souhaitoit fort que ce fût à Rome; mais les médiateurs s'y opposèrent, à cause qu'ils étoient de la religion, et ne reconnoissoient pas le Saint-Siége : et ainsi on demeura d'accord de s'assembler à Aix-la-Chapelle, où Colbert, maître des requêtes, frère du ministre d'Etat, fut envoyé plénipotentiaire. Cependant il n'y avoit point de trève; on faisoit la guerre de part et d'autre; et le Roi, piqué de ce que le marquis de Castel-Rodrigo avoit dit qu'il n'avoit que faire de trève en hiver, parce qu'on ne pouvoit rien entreprendre durant cette saison, chercha le moyen de lui faire voir le contraire par quelque exploit signalé fait dans le milieu de l'hiver. L'année finit dans ce dessein, et on en verra l'exécution au commencement de l'autre.

[1668] Le Roi ayant dans la tête de faire une entreprise considérable dans l'hiver, jeta les yeux sur la Franche-Comté, qu'il savoit être dégarnie de toutes choses. Il se voulut servir dans ce dessein du prince de Condé, comme gouverneur du duché de Bourgogne, et très-capable d'une grande exécution. Le Roi avoit entrepris la guerre sans lui en parler; et depuis son retour en France il ne lui avoit communiqué aucune affaire, conservant en son ame un ressentiment de toutes les choses passées; et même, la campagne dernière, il demeura sans emploi, ayant

passé son été à Chantilly sans se mêler de rien. Il avoit seulement envoyé le duc d'Enghien, son fils, servir à la tête de son régiment de cavalerie.

Le prince fut ravi que le Roi lui voulût donner cette commission, ne respirant autre chose que d'effacer par ses services la mémoire de sa rebellion passée. Pour tenir ce dessein secret, on fit semblant de renouveler la neutralité avec les Comtois; et le Roi leva quantité de troupes, sous prétexte d'opposer une armée au secours que l'Empereur pourroit envoyer, la campagne suivante, dans les Pays-Bas. Et pour couvrir les conférences du Roi et du prince de Condé, il le déclara général de cette armée, et l'envoya à Dijon, sous couleur de tenir les Etats de cette province. Il fit en même temps courir le bruit d'un voyage qu'il vouloit faire à Metz; et pour ce sujet il fit avancer force troupes dans la Champagne, et de l'artillerie; et sous ombre de former un corps d'armée dans le Roussillon, il envoya du canon et dix régimens devers la Bourgogne, faisant semblant que c'étoit pour les embarquer sur la Saône pour descendre à Lyon, et de là par le Rhône dans le Languedoc. Ce voyage de Metz, et la marche des troupes, faisoient grand bruit : tellement que le nonce du Pape et Van-Buning reprochèrent au Roi que cela étoit étrange, qu'alors qu'on travailloit à faire la paix, il songeât dans l'hiver à faire des entreprises nouvelles qui changeroient la face des affaires, et rendroient l'accommodement plus difficile. Sur quoi le Roi leur répondit que, quelque conquête qu'il pût faire, il ne changeroit rien de ce qu'il avoit promis, et qu'il ne se prévaudroit point des avan-

tages qu'il pourroit avoir dans ce voyage. Or il faut savoir qu'au retour de l'armée il avoit dit aux ambassadeurs des médiateurs qu'il étoit content, qu'il avoit pris ce qu'il vouloit pour les prétentions de la Reine, et que si les Espagnols lui vouloient laisser ses conquêtes, qu'il n'en demandoit pas davantage. Le nonce et Van-Buning lui demandèrent par écrit ce qu'il disoit; et Sa Majesté écrivit de sa main au Pape et aux souverains qui composoient la ligue, leur confirmant la même chose, et les assurant que les conquêtes qu'il pourroit faire dans son voyage ne l'empêcheroient point de tenir ce qu'il avoit promis. Il pouvoit se passer d'écrire ces lettres, car elles furent cause de la restitution de la Franche-Comté. Le marquis d'Yenne, gouverneur de cette province, écrivit au marquis de Castel-Rodrigo dès qu'il vit la guerre déclarée, et lui représenta l'état misérable où il étoit; qu'il n'y avoit ni troupes ni argent dans le pays, et qu'il le supplioit d'y mettre ordre : mais il n'en reçut aucune réponse. Son pouvoir étoit limité, et il ne pouvoit rien faire que de concert avec le parlement de Dôle, qui étoit composé de gens de petite qualité, plus capables de juger des procès que de gouverner un Etat ou soutenir une guerre. Aussi ils rejetèrent tous les moyens de se fortifier, quelques remontrances que leur en fît le gouverneur, parce que cela eût coûté de l'argent, et qu'ils n'en vouloient pas donner du leur, ni se servir de celui du roi d'Espagne, provenant des salines; disant que quand il seroit dépensé, il n'y en auroit plus, et qu'il le falloit garder pour la nécessité. Ils se fixèrent à poursuivre la neutralité ancienne, et pour cet effe

écrivirent à l'archevêque de Lyon, qui ne s'en voulut pas mêler; et on les renvoya à Molé, résident de France en Suisse, qui leur donna de bonnes espérances, et les amusa, les remettant de jour à autre jusqu'à l'arrivée du prince de Condé à Dijon, auquel ils députèrent. Le prince les reçut fort bien, et dit qu'il falloit savoir en quel état étoit leur négociation en Suisse; et qu'il y enverroit. Il dépêcha Chamilly pour ce sujet avec de leurs députés, auxquels Molé dit que puisque le prince étoit à Dijon, il avoit ordre de la cour de ne s'en plus mêler. Ainsi ils retournèrent à Dijon, et en passant Chamilly remarqua fort l'état où étoit Besançon; et en repassant il prit le plan de Salins en présence de leurs députés, sans qu'ils s'en aperçussent. Etant de retour, le prince dit qu'il avoit écrit au Roi, et qu'il en attendoit réponse, leur conseillant de retourner à Dôle en attendant : ce qu'ils firent. Ils se laissèrent ainsi endormir; et le prince voyant ses troupes arrivées, et toutes choses prêtes à exécuter son dessein, entra dans le comté de Bourgogne le 2 de février, et se saisit des ponts de Rochefort et de Marnay-sur-l'Oignon. Il sépara son armée en deux, dont il en garda l'une, et donna l'autre à commander à Boutteville, nommé, à cause de sa femme, duc de Luxembourg, lequel alla investir Salins, et fit sommer les forts qui sont sur la hauteur et commandent dans la ville. D'abord ceux qui les gardoient firent les résolus : mais dès qu'ils virent les enfans perdus détachés pour les attaquer, ils se rendirent sans voir le canon, et tous les forts et la ville furent pris en même jour. Le prince de Condé se présenta devant Besançon dégarni de tout,

et qui n'avoit que les bourgeois pour se défendre, lesquels craignant le pillage, se rendirent d'abord, et reçurent le prince. Le Roi partit en même temps de Paris, et s'en alla à grandes journées droit à Dijon, où il apprit les prises de Besançon et de Salins. Le dessein étoit de s'emparer de toutes les petites villes du pays, et y laisser garnison, pour bloquer Dôle et Gray, seules places fortes qui fussent dans le pays, et les contraindre par succession de temps à se rendre par famine : mais le prince de Condé manda au Roi qu'il trouvoit le pays si épouvanté, et qu'il apprenoit que les villes étoient si effrayées et dépourvues de toutes choses, qu'il croyoit qu'il n'y avoit nul péril à les attaquer. Sa Majesté lui manda qu'il s'en remettoit à sa conduite, et qu'il en usât comme il le jugeroit à propos; et qu'il s'en alloit toujours attendre de ses nouvelles à Auxonne. Le prince ayant reçu ce pouvoir, investit Dôle; et le Roi arriva le soir au camp. Ceux de la ville tirèrent à cet abord plus de quatre-vingts volées de canon, seule ressource de ceux qui ne savent se défendre; et le soir même le prince fit faire trois attaques de nuit par le régiment des Gardes et celui de Lyonnais. Ils emportèrent tous les dehors; et le marquis de Villeroy prit la demi-lune, et un drapeau qui étoit planté au milieu. Le prince de Condé suivoit ce marquis de si près, qu'il arriva quasi aussitôt que lui dans la demi-lune, au travers des mousquetades tirées des bastions et de la courtine, tenant le duc d'Enghien son fils par la main. Le jeune Fourille, capitaine au régiment des Gardes, fut tué dans cette attaque, après laquelle le prince fit travailler à la descente dans le fossé, et à

ait été entièrement conquise en douze jours sans canon : car, après la prise de Gray, les châteaux de Sainte-Anne, de Saint-Laurent, de La Roche-Faucogné et autres, se rendirent sans résistance ; et tout le pays demeura aussi paisible sous la domination des Français, que si de tout temps ils en eussent été les maîtres. Et ce qui fut encore plus étonnant est que la noblesse du comté, qui avoit toujours été si espagnole et ennemie de la France, s'y accoutuma d'abord, et cherchoit protection dans la cour, pour avoir de l'emploi dans la guerre contre l'Espagne. Beaucoup de gentilshommes eurent des compagnies ; le comte de Roussillon, gouverneur de Besançon, eut un régiment : dont ils se repentirent depuis, et connurent avec le temps qu'ils avoient été trop vite. Le marquis d'Yenne, craignant d'aller en Flandre de peur d'y être arrêté, fit son traité, par lequel il prit des patentes de lieutenant général des armées du Roi, qui lui laissa son logement dans le château de Gray, et lui continua, sa vie durant, douze mille francs de pension qu'il avoit sur les salines. Gadagne demeura dans Dôle pour commander dans la province ; Bissy à Gray, et Villars dans Besançon ; et on sépara l'armée dans des quartiers par tout le pays. Le prince de Condé, par ce service important, regagna les bonnes grâces du Roi, qu'il avoit perdues ; et Sa Majesté parlant au duc d'Enghien, lui dit qu'il avoit toujours estimé son père sans l'aimer ; mais que présentement il l'estimoit, et l'aimoit avec confiance.

Après le retour du Roi dans Paris, le nonce et Van-Buning le pressèrent de s'expliquer pour la paix, l'assurant que la reine d'Espagne la souhaitoit, et se sou-

mettoit au jugement des médiateurs. Sa Majesté les ayant assurés qu'il étoit dans une pareille disposition, ils lui proposèrent de se tenir à ses conquêtes, comme il l'avoit lui-même offert; et en ce cas, de rendre la Franche-Comté selon la parole qu'il avoit donnée, même par écrit, de ne se prévaloir point des avantages qu'il auroit dans son voyage; ou s'il la vouloit conserver, de restituer ce qu'il avoit pris dans les Pays-Bas l'année dernière : au lieu de quoi les Espagnols lui donneroient Cambray, Saint-Omer et Aire. Le Roi demeura d'accord de garder ses conquêtes de Flandre, et de rendre le comté de Bourgogne pour tenir sa parole; mais si on faisoit échange, outre Cambray, Saint-Omer et Aire qu'on lui offroit, il vouloit garder Douay, Bergues et Furnes. On disputa fort sur cet article, mais enfin les médiateurs y consentirent; et le Roi remit le choix de l'alternative à la reine d'Espagne, à laquelle on dépêcha des courriers. Cependant, sur l'incertitude de l'issue de cette négociation, le Roi se prépara à la guerre : il devoit commander en personne la grande armée, et le maréchal de Turenne sous lui. Monsieur étoit général de la seconde, qui s'assembloit devers la mer; et le prince de Condé de la troisième, dans le Luxembourg. Van-Buning demandoit une trève pour donner le loisir de s'assembler à Aix-la-Chapelle, et d'avoir réponse d'Espagne; et Sa Majesté, qui ne vouloit pas perdre le bon temps de faire la guerre, l'accorda seulement jusqu'au premier de juin, promettant de ne point faire de siége devant ce temps-là, mais qu'on feroit toujours la guerre en campagne. Ainsi la trève fut signée à cette condition. Et en effet Bellefond ayant surpris le châ-

teau de Guénap, eut ordre de le rendre. Quand le mois de mai fut venu, les armées se mirent en campagne : celle de Monsieur, commandée par le marquis de Créqui, se campa sur le canal de Bruges ; celle du Roi, sous les ducs de Roquelaure et de La Feuillade, à la portée du canon de Bruxelles ; et celle du prince de Condé, dans le pays de Limbourg, sous le duc de Luxembourg. Les Hollandais cependant étoient en défiance ; et quelque traité qu'ils eussent fait avec le Roi, ils ne vouloient pas qu'il fît de progrès ; et ils avoient un corps sur leur frontière pour jeter dans Bruges, Gand ou Bruxelles, en cas qu'ils fussent attaqués. Et le Roi, qui se défioit d'eux et prévoyoit leur mauvaise volonté, dès qu'ils eussent fait la moindre démonstration de secourir les Espagnols, eût fait entrer le prince de Condé dans leur pays, qui eût attiré toutes leurs forces, et les eût empêchés de secourir les autres, durant que les armées du Roi et de Monsieur eussent emporté telles villes qu'ils eussent voulu, dans l'extrême foiblesse où étoient les Espagnols : car pour l'Empereur, il ne se mettoit en aucun devoir d'y prendre part, ou par impuissance, ou manque d'argent, quoiqu'il y eût plus d'intérêt qu'aucun, puisque le Roi se vouloit relever de la renonciation qu'il avoit faite à toutes successions, et que l'Impératrice étoit sœur puînée de la reine de France, et du second lit. Mais tous ces embarras d'affaires finirent par la paix, qui fut signée à Aix-la-Chapelle, par laquelle la reine régente d'Espagne choisit de laisser au Roi ce qu'il avoit conquis au Pays-Bas, en lui rendant la Franche-Comté. Dès que le Roi sut ces nouvelles, il envoya ordre à Gadagne de faire diligemment raser Dôle

et Gray, et tous les châteaux du pays qui pouvoient tenir. On s'y employa avec un tel soin, que ces deux places furent si bien démolies, qu'on y entroit à cheval de tous côtés. Cet ouvrage étant achevé, les Français sortirent du pays; et cette province si commode à la France fut rendue aux Espagnols, qui donnèrent le gouvernement au prince d'Aremberg, qui fit faire une citadelle à Besançon : et le marquis d'Yenne n'y trouvant plus sa sûreté, se retira en France avec l'abbé de Vatteville. On remarqua que, par le traité de paix, les Espagnols n'avouèrent jamais qu'il fût rien dû à la Reine; mais seulement qu'à la considération de notre saint père le Pape, et pour le bien universel de la chrétienté, ils consentoient que le Roi gardât tout ce qu'il avoit pris l'année passée, avec toutes les dépendances; à savoir, Lille, Douay, Tournay, Courtray, Armentières, Bergues, Furnes, Comines, Menéene, Deinse, Thiels, Mortagne, Orcies, Beinch, Ath et Charleroy. La paix fut ainsi conclue; et on s'étonna que la reine d'Espagne eût fait ce choix, et souffrît que les Français dominassent dans le cœur de son pays. Beaucoup ont cru que ce qui la fit en user ainsi fut pour ne point avouer rien devoir aux Français : ce qui eût été si elle eût fait un échange; mais consentant qu'on gardât ce qu'on tenoit, c'étoit dire tacitement que, n'étant pas la plus forte, elle quittoit ce qu'elle ne pouvoit reprendre, de peur d'en perdre davantage, sauf à y revenir un jour : et ainsi cette paix sera peut-être un jour une semence de guerre. Dès qu'elle fut publiée, les armées se retirèrent, et le commerce recommença comme auparavant : mais les Anglais, Suédois et Hollandais renouvelèrent leur ligue, et la nommèrent la triple

alliance, à cause qu'elle étoit entre trois États; et ils prirent pour sujet de leur confédération de maintenir la paix d'Aix-la-Chapelle, et d'être contre celui qui la romproit. Ce prétexte spécieux n'offensoit personne, et marquoit une grande neutralité entre les deux couronnes; mais on remarquoit bien qu'elle étoit directement contre la France, parce que l'Espagne n'étoit pas en état de s'agrandir, ni de quereller personne : et il étoit aisé de voir que la France étant seule en pouvoir d'étendre ses limites, donnoit de l'ombrage à ses voisins, et principalement aux Hollandais, qui appréhendoient son voisinage, et, par une ingratitude extrême, vouloient soulever toute l'Europe contre elle.

Le Roi conserva aussi dans son cœur un grand désir de vengeance contre eux, qui éclatera quatre ans après, comme on verra par la suite : et pour montrer le grand attachement qu'ils avoient à s'opposer à la grandeur du Roi, ils promirent aux Suédois de leur payer tous les ans les douze cent mille livres qu'ils tiroient de la France; et les Espagnols leur promirent de les leur rendre par un traité secret. Tout le monde convient que si le Roi eût voulu faire encore cette campagne, il eût emporté une grande partie du reste des Pays-Bas, à cause que les princes de la triple alliance n'étoient pas encore préparés; et devant qu'ils eussent été en état de rien faire, l'hiver fût venu, durant lequel le Roi eût toujours été reçu à faire la paix, en gardant la Franche-Comté : mais l'intérêt particulier des ministres contribua beaucoup à l'empêcher, parce qu'étant gens d'écritoire et de peu de naissance, ils craignoient que le prince de Condé et le maréchal de Turenne ne prissent l'ascendant sur l'esprit du Roi en temps de

guerre : ce qu'ils vouloient empêcher. Le Roi s'y trouva aussi fort disposé, parce qu'il aimoit ses plaisirs, et qu'il étoit fatigué de la peine qu'il avoit éprouvée la campagne dernière, et qu'il auroit voulu continuer si la guerre eût duré, étant plein d'honneur et de gloire. De quelque façon que ce soit, la paix fut publiée ; et le Roi, pour assurer ses conquêtes, fit travailler avec beaucoup de dépense à deux citadelles de cinq bastions chacune, à Tournay et à Lille ; et fit fortifier Ath, en faisant une place de huit bastions revêtus : et de cette façon la Flandre étoit partagée en deux, et les Espagnols ne pouvoient aller de leurs villes dans les autres sans passer sur les terres des Français : ce qui leur causoit grande incommodité. Mais, nonobstant ces inconvéniens, les choses demeurèrent ainsi ; et cette paix continuera tant que la triple alliance durera, laquelle tient la France en bride, qui est seule en état de la rompre, et d'avoir des desseins pour s'agrandir.

FIN DES MÉMOIRES DE MONTGLAT.



MÉMOIRES

DU

COMTE DE LA CHÂTRE,

CONTENANT

LA FIN DU RÈGNE DE LOUIS XIII, ET LE COMMENCEMENT DE CELUI DE LOUIS XIV.

NOTICE

SUR LA CHÂTRE

ET

SUR SES MÉMOIRES.

On ignore la date de la naissance d'Edme, comte de La Châtre, et marquis de Nancey. Il étoit fils de Henri de La Châtre, maréchal des camps et armées du Roi, bailli et capitaine du château de Gien; et de Marie, fille de Jacques de La Guesle, procureur général au parlement de Paris.

Le style de ses Mémoires donne lieu de penser que son éducation fut très-soignée. Il paroît qu'il entra dans le monde à l'époque où le cardinal de Richelieu, jouissant de toute la plénitude de sa puissance, faisoit peser sur la noblesse française un joug qu'elle s'efforçoit en vain de secouer. Son ambition l'empêcha de se ranger ouvertement du côté des mécontens; mais il gémissoit en secret de leurs revers, et saisissoit toutes les occasions où, sans se compromettre, il pouvoit leur procurer quelques secours. Il épousa en 1632 Françoise de Cugnac, fille unique du marquis de Dampierre, qui, malgré sa vertu et son mérite, ne parvint point à le fixer. Il fut l'un des amans de la fameuse Ninon de Lenclos; et l'on connoît le mot qui échappa à cette femme, lorsqu'elle

rompit le singulier engagement qu'elle avoit pris avec lui (1).

Peu d'années après son mariage, il s'établit à la cour, en achetant du marquis de Rambouillet la charge de grand-maître de la garde-robe. Le comte de Brienne, son ami, alors secrétaire d'Etat, lui fit obtenir l'agrément de Louis XIII; et il paya plus de cent mille écus cette charge, qui le mettoit à portée de prendre part aux intrigues du cabinet. En 1638, la reine Anne d'Autriche, après une longue stérilité, accoucha du Dauphin, qui fut depuis Louis XIV; et tout le monde crut que cette princesse, jusqu'alors fort négligée par son époux, jouiroit du plus grand crédit. La Châtre sachant qu'elle détestoit Richelieu, ne balança point à s'attacher à elle : il lui offrit ses services, qu'elle accepta; et cependant il eut la sagesse de repousser toutes les avances qui lui furent faites pour entrer dans l'entreprise du grand écuyer Cinq-Mars, dont l'issue fut si funeste.

Après la mort de Richelieu (4 décembre 1642), il se présenta pour lui une occasion très-favorable d'obtenir l'un des emplois les plus importans de la cour. A l'époque de la disgrâce de la reine mère Marie de Médicis, le maréchal de Bassompierre, enfermé à la Bastille, s'étoit vu dépouiller de la charge de colonel général des Suisses : cette charge avoit été donnée au marquis de Coislin, qui mourut presque en même temps que Richelieu; et La Châtre, appuyé par le parti déjà nombreux d'Anne d'Au-

(1) Quelques personnes croient que Louis de La Châtre, fils de l'auteur des Mémoires, fut celui auquel s'applique cette anecdote. Nous regardons ce point de critique comme fort peu important.

triche, en fut revêtu, malgré la répugnance prononcée de Louis XIII contre un homme dévoué à son épouse.

Ce monarque étant mort quelques mois après (14 mai 1643), La Châtre servit utilement la Régente, comme colonel général des Suisses; il s'unit au duc de Beaufort pour préserver ses enfans de toute violence pendant le moment de trouble qui suivit ce grand événement, et contribua, ainsi que ceux qui avoient eu à se plaindre de l'administration précédente, à faire casser par le parlement de Paris le testament de Louis XIII, qui n'accordoit à la Reine qu'une autorité très-limitée. Mais tous les seigneurs qui avoient pris part à ce coup d'Etat furent aussi étonnés qu'irrités lorsqu'ils virent qu'Anne d'Autriche étoit décidée à confier le pouvoir au cardinal Mazarin, l'une des créatures de Richelieu : ils se liguèrent contre ce ministre, et on leur donna le nom d'*importans*, parceque leurs prétentions annonçoient autant de morgue que de vanité.

La Châtre, moins circonspect qu'il ne l'avoit été sous le ministère de Richelieu, se montra l'un des partisans les plus zélés de cette faction. Il commit beaucoup d'imprudences; et lorsqu'on arrêta le duc de Beaufort (2 septembre 1643), il fut exilé, et perdit sa charge de colonel général des Suisses, qui fut rendue au maréchal de Bassompierre.

Ainsi toutes les chimères de son ambition s'évanouirent, et il échoua précisément à l'instant où il pouvoit être fondé à croire qu'elles alloient se réaliser. Dans sa retraite, il composa des Mémoires sur les intrigues auxquelles il avoit pris part pendant les dernières années du règne de Louis XIII, et la première de la

régence d'Anne d'Autriche. Ces Mémoires, qui ne furent publiés qu'après sa mort, parurent pour la première fois en 1662 à Leyde, et depuis ils furent imprimés avec ceux de La Rochefoucauld. Ils se distinguent par un style pur, précis, et quelquefois énergique : les petites manœuvres des courtisans y sont retracées avec beaucoup de vérité; et l'on y voit les raisons qui déterminèrent un homme de mérite et d'esprit à embrasser un parti qui n'avoit presque aucune chance de succès. Le comte de Brienne, ancien ami de La Châtre, étant assez maltraité dans cet ouvrage, crut devoir le réfuter : il publia donc une apologie sous le titre de *Réponse faite aux Mémoires de M. le comte de La Châtre*, laquelle fut imprimée en 1664 (Cologne), dans un *Recueil de diverses pièces curieuses pour servir à l'histoire.* Nous avons placé dans les notes quelques morceaux de cette production, devenue aujourd'hui très-rare.

En 1644, La Châtre, fatigué de son oisiveté, alla servir comme volontaire dans l'armée du duc d'Enghien. Il se conduisit très-bien à la bataille de Nordlingen, fut blessé à la tête d'un coup de pistolet, et tomba entre les mains des ennemis. Ayant payé sa rançon, il espéroit revenir bientôt dans sa patrie, lorsqu'il mourut à Philisbourg le 3 septembre 1645.

MÉMOIRES
DU
COMTE DE LA CHÂTRE.

Il est bien difficile de paroître prudent lorsqu'on est malheureux. Comme la plupart du monde ne s'attache qu'à l'apparence des choses, l'événement seul règle leurs jugemens; et jamais un dessein ne leur paroît bien formé ni bien suivi, lorsque l'issue n'en est pas favorable. Dans les disgrâces qui me sont arrivées depuis un an, j'ai reçu cet accroissement de douleur, de voir mes plus passionnés amis me blâmer en me plaignant, et, sans éplucher davantage mes actions, m'accuser d'avoir été, par mon peu de conduite, l'auteur de ma ruine. Ce seroit une présomption trop grande à moi de croire que je n'ai point commis de fautes dans le temps que j'ai demeuré à la cour, puisque les plus raffinés courtisans se trouvent quelquefois embarrassés en des rencontres où, quelque adroits et souples qu'ils soient, il leur arrive des accidens dont ils ne se peuvent bien retirer. J'avoue que je puis avoir failli, soit manque d'expérience, soit en ne contraignant pas assez mon naturel, ennemi de toutes sortes de finesses. Lorsque je suis venu auprès du feu Roi, j'y ai apporté un esprit mal propre aux fourbes et aux bassesses, et qui a toujours fait profession d'une franchise trop ouverte. J'ai trouvé ce train de vie assez honnête pour le continuer de-

puis; et quoique j'aie apparemment reconnu que ce n'étoit pas là le chemin de faire fortune, j'ai préféré la satisfaction de ma conscience, une réputation sincère, et l'acquisition de quelques amis, gens d'honneur, aux dignités et aux avantages que j'aurois pu espérer en faisant l'espion ou en jouant le double, et promettant en même temps aux deux partis. Dans cette manière d'agir, que j'ai observée, je me suis peut-être découvert trop librement, et d'ailleurs je me suis attaché trop fermement à mes amis (1) quand ils ont été en mauvaise posture; et c'est en ces deux points que je puis avoir principalement manqué : mais je crois que de telles fautes paroîtront excusables aux personnes de probité, et que le fondement en est trop bon pour avoir des suites condamnables.

(1) *Je me suis attaché trop fermement à mes amis :* Voici les réflexions fort sages que fait le comte de Brienne sur ce système de conduite : « Sa politique lui inspiroit-elle une obéissance facile quand le « commandement étoit conforme à ses prétentions, et une désobéissance « manifeste lorsque la volonté souveraine étoit opposée à ses desseins? « Et enfin de qui étoit-il plus serviteur, ou de la Reine, de qui ni les « sentimens publics ni les avis particuliers ne lui furent en aucune « considération, ou des personnes qui étoient suspectes et même juste- « ment odieuses à Sa Majesté, desquelles il épousoit aveuglément les « intérêts? Il arriva en cette rencontre à M. de La Châtre ce qui de « tout temps a jeté dans le malheur plusieurs personnes douées de « grandes qualités : c'est que lorsqu'elles ont établi la générosité à « suivre un second devoir qui est moins important, elles suppriment « le premier et le plus nécessaire. Ce vice est commun à la plupart de « ceux qui se glorifient d'un grand courage, et qui sont idolâtres d'un « faux honneur : ils sont en cela semblables à ceux qui abandonnent « leurs pères et leurs enfans pour secourir un étranger. La faute qu'ils « commettent envers le père commun surpasse d'autant plus celle « qu'ils font contre leur famille, que l'Etat est plus considérable qu'une « maison particulière, et que les obligations naturelles que nous avons « d'être fidèles à notre prince sont plus étroites que celles que nous « devons à notre propre père. »

Voilà, sans rien déguiser, tous les crimes dont je me trouve coupable. Et pour le montrer plus clairement, je déduirai en peu de paroles, et fort véritablement, tout ce qui s'est passé de plus considérable dans les derniers temps que j'ai été à la cour, parce qu'encore que mes intérêts soient fort éloignés de ceux de l'Etat, les affaires générales les plus importantes ont eu quelque liaison avec les miennes particulières.

[1638] Quelque temps après la naissance de notre roi Louis XIV, voyant qu'il n'y avoit rien à espérer pour moi tant que le cardinal de Richelieu seroit tout puissant, parce que je ne pouvois m'assujétir servilement auprès de lui, et que d'ailleurs j'avois beaucoup d'alliances et de liaisons d'amitié qui lui pouvoient être suspectes, je crus que je devois songer à prendre quelque autre parti qui pût un jour relever ma fortune; et dans cette pensée je n'en trouvai point de plus juste ni de plus grande espérance que celui de la Reine, parce que le Roi son mari étant très-malsain, et ne pouvant apparemment vivre jusqu'à ce que son fils fût en âge de majorité, la régence devoit infailliblement dans peu d'années tomber entre les mains de cette princesse, de qui les adversités presque continuelles, souffertes avec grande patience, avoient élevé l'estime à un si haut point, qu'on la croyoit la meilleure et la plus douce personne du monde, et la plus incapable d'oublier ceux qui se seroient attachés à elle dans sa disgrâce.

Ces belles qualités me charmèrent; et de plus je jugeai qu'il y avoit de l'honneur de se jeter de son côté, dans un temps ou l'absolu pouvoir de son per-

sécuteur faisoit éviter son abord à toutes les personnes foibles et intéressées, et, par un excès de tyrannie, ne laissoit presque dans sa maison que des traîtres, ou des gens que leur stupidité rendoit exempts de soupçon, et incapables de la servir en quoi que ce fût. Je lui vouai donc dès ce temps-là mes services, et l'en fis assurer par mademoiselle de Saint-Louis (à présent madame de Flavacourt), et par M. de Brienne. Les réponses obligeantes qu'elle leur fit pour moi m'y engagèrent encore davantage: si bien que depuis je me résolus à ne songer jamais à aucun avantage dans la cour que quand elle seroit en état de m'en départir, ou quand je croirois lui pouvoir être plus utile dans une autre charge que celle de maître de la garde-robe du Roi, que j'avois alors.

[1642] Je vécus dans ce sentiment jusqu'à la mort du cardinal, après laquelle ceux qui s'étoient le plus éloignés de la Reine se pressant à lui faire de nouveau leur cour, il n'est pas fort étrange que, m'étant donné dès auparavant entièrement à elle, je cherchasse avec soin les occasions de lui témoigner mon zèle. Il s'en présenta une incontinent, laquelle j'embrassai avec grande joie; et la lui ayant fait proposer par M. de Brienne, et lui ayant ensuite parlé moi-même, elle la jugea avantageuse pour son service, et m'en remercia en des termes qui redoublèrent ma passion pour ses intérêts, et accrurent mes espérances. Cette occasion fut l'achat de la charge de colonel général des Suisses, dans laquelle je ne regardai ni la grande somme d'argent que j'y employois, ni beaucoup d'autres considérations que me pouvoit faire naître la vue d'une femme et de trois enfans dont la ruine étoit

inévitable, si par ma mort ma charge se perdoit sans récompense. Je lui sacrifiai donc (1) sans regret toute ma famille : et soit que mon procédé plein de franchise lui plût, soit qu'elle jugeât que je la pouvois utilement servir, elle redoubla dès-lors son bon visage et ses civilités pour moi, et parla de moi à ses plus confidens comme d'un homme qui lui étoit absolument dévoué, et dont elle faisoit état pour sa fidélité, ordonnant particulièrement à M. l'évêque de Beauvais (2), qui avoit alors son secret, de me communiquer librement les choses qui seroient de son service.

Ce fut presque en ce même temps que M. de Beaufort revint d'Angleterre : car sitôt que le cardinal fut mort, M. l'évêque de Lisieux (3), par ordre de la Reine, lui écrivit de s'en revenir; et lui, sans prendre d'autres précautions, partit à l'heure même, et mettant pied à terre en France, m'écrivit, par un gentilhomme nommé Drouilly, une lettre fort pleine de confiance, par laquelle il me prioit de le servir en ce que je pour-

(1) *Je lui sacrifiai donc :* Brienne s'exprime ainsi sur ce sacrifice, que très-probablement La Châtre fit encore plus à son ambition qu'à la Reine : « Je ne puis souffrir qu'il mette en avant qu'il a bien voulu hasarder son bien et la ruine de sa famille, par le désir qu'il avoit de « servir la Reine. Il ne se souvient plus, en cette rencontre, avec com- « bien d'empressement il m'avoit prié de faire en sorte qu'il pût entrer « en la maison du Roi, et que la charge de maître de la garde-robe, « que le Roi avoit consenti qu'il achetât de M. de Rambouillet, lui « avoit coûté cent et tant de mille écus. Il est donc manifeste qu'en « achetant la charge de colonel des Suisses, quand il n'auroit point été « porté d'un autre motif que de l'intérêt de la Reine, il n'auroit exposé « pour son service que la somme de cent mille livres : ce qui doit « beaucoup diminuer de ce prétendu sacrifice, qu'il dit avoir fait de « tous ses biens et de toute sa famille. » — (2) *M. l'évêque de Beauvais :* Augustin Potier. — (3) *M. l'évêque de Lisieux :* Philippe Cospean. Il partageoit avec l'évêque de Beauvais la confiance de la Reine.

rois auprès du Roi, et ajoutoit que M. de Montrésor (1) (qu'il savoit être mon cousin germain et mon principal ami, et qui étoit le sien fort particulier) l'avoit assuré que je m'y porterois avec beaucoup de joie. Tout ce que je crus devoir répondre à Drouilly fut que M. de Beaufort me faisoit trop d'honneur de se fier en moi, et que je le conjurois de me dire en quoi je lui pourrois être utile, lui protestant que j'exécuterois ce qu'il souhaiteroit de moi peut-être avec peu de crédit, mais au moins avec beaucoup de passion et de fidélité. Sur cela, il me témoigna que M. de Beaufort eût bien désiré qu'avec quelque autre de ses amis je me fusse chargé de déclarer directement au Roi son retour dans le royaume; mais en même temps il m'apprit qu'ayant porté à M. de Brienne une lettre qu'il avoit pour lui, où M. de Beaufort le prioit de la même chose que moi, ce bon seigneur, meilleur courtisan que je n'eusse peut-être été, lui avoit dit que le moyen de ruiner ses intérêts étoit de prendre le biais qu'il lui proposoit : que pour lui, qui savoit mieux l'air du monde qu'un homme qui venoit d'outre-mer, il étoit d'avis d'en parler aux ministres, et qu'il partoit à l'heure même pour les aller trouver. Voyant l'affaire en ces termes, je lui dis qu'il n'étoit plus temps de consulter; et que les ministres ayant connoissance du retour de M. de Beaufort, il falloit attendre ce qu'ils feroient en cette occasion, et ne pas entreprendre une négociation auprès du Roi, laquelle les piqueroit, et les rendroit ses ennemis; que pour moi je m'en retournois à Saint-Germain, où étoit le

(1) *M. de Montrésor* : François de Bourdeille. Il étoit entré dans presque toutes les conspirations tramées contre le cardinal de Richelieu.

Roi; et que si je voyois jour de m'employer, je n'y perdrois pas un moment.

Sitôt que je fus à Saint-Germain, je passai chez la Reine; et lui croyant apprendre cette nouvelle, je trouvai qu'elle en étoit déjà bien instruite. J'ai su depuis que c'avoit été par M. de Lisieux. Quelque temps après, messieurs de Sully, de Retz, de Fiesque, de Chabot et moi allâmes voir à Anet ce nouveau revenu, et ce fut dans ce voyage que je me liai plus particulièrement d'amitié avec lui; car auparavant j'y avois eu peu d'habitude, et même en quelques rencontres je m'étois trouvé dans des intérêts contraires aux siens. Comme, à mon gré, la plus grande marque d'estime et de bonne volonté est la confiance, ce fut par là que je me laissai gagner par lui. Il me témoigna de m'être obligé de la franchise avec laquelle j'avois parlé à Drouilly, m'entretint de ses intérêts à cœur ouvert, et me discourut ensuite sur l'état présent de la cour, non pas en des termes extrêmement polis, n'étant pas naturellement fort éloquent, mais au moins avec des sentimens si beaux et si nobles, que je pus remarquer aisément qu'il avoit beaucoup profité en Angleterre (1) dans la conversation de quelques seigneurs qu'il y avoit fréquentés. Mais ce qui m'attacha davantage à lui furent deux choses : l'une, l'étroite union que je savois qu'il avoit avec M. de Montrésor, dont les intérêts ont toujours été les miens; et l'autre, la passion extraordinaire qu'il me fit paroître pour le

(1) *Qu'il avoit beaucoup profité en Angleterre :* A cette époque (1642) la guerre civile étoit allumée en Angleterre, et Beaufort s'étoit lié avec les seigneurs qui avoient pris le parti du parlement contre l'infortuné Charles I.

service de la Reine. Comme c'étoit un parti auquel je m'étois absolument rangé, ce fut cette dernière considération qui emporta la balance, et c'a été la même qui m'a toujours engagé depuis avec lui : mais c'est une chose que l'on connoîtra plus visiblement dans la suite de cette narration, qu'il faut que je reprenne de plus haut, afin de la rendre plus exacte.

Après la mort du cardinal, toute la France s'attendoit à voir un changement entier dans les affaires; car comme ce ministre ne subsistoit auprès du Roi que par la terreur, on crut que cette raison étant finie avec lui, la haine de Sa Majesté éclateroit sur tout ce qui resteroit de sa famille et de sa cabale. Mais ces espérances, qui flattoient beaucoup de personnes, ne durèrent pas long-temps; et on vit peu de jours après, avec étonnement, sa maison maintenue dans ses dignités, et ses dernières volontés suivies entièrement, hormis en un seul point, qui fut l'échange des charges de surintendant des mers et de général des galères, qui furent données, la première au duc de Brezé, et la dernière au petit de Pont-Courlay, duc de Richelieu, quoique le cardinal en mourant eût demandé le contraire, et eût destiné la charge de l'un pour l'autre. Je ne parlerai point ici des querelles que cette affaire excita entre madame la duchesse d'Aiguillon et le maréchal de Brezé, qui dit contre elle tout ce que la rage lui suggéra; et dirai seulement que l'ancienne familiarité du maréchal avec le Roi lui apporta cet avantage sans l'aide de personne. Mais quoique cette disposition des plus belles charges du royaume et des plus beaux gouvernemens semblât bizarre à tous ceux qui la considérèrent, et que le gouverne-

ment de Bretagne donné au maréchal de La Meilleraye (1), à qui nous le verrons quitter assez foiblement quelque temps après, parût aussi fort extraordinaire, on fut beaucoup plus surpris de voir le cardinal Mazarin, et messieurs de Chavigny et des Noyers, seuls dans le conseil étroit du Roi : je dis seuls, parce qu'encore qu'en apparence le chancelier, le surintendant Bouthillier, et les deux autres secrétaires d'Etat de Brienne et de La Vrillière, fussent présens à toutes les délibérations, il est certain que le secret étoit pour les trois premiers ; et qu'outre ce grand conseil, où se trouvoient tous ceux que j'ai nommés une fois ou deux la semaine, comme eux trois demeuroient assidument à Saint-Germain, ils en tenoient tous les jours un pour le moins avec le Roi, où se résolvoient les principales choses.

Dès que leur protecteur fut mort, se voyant appelés au ministère, ils jugèrent que le seul moyen de subsister étoit de n'avoir point de désunion ensemble, et de travailler d'un commun accord en tout ce qui se présenteroit. Mais, quelque résolution qu'ils en eussent faite, leurs premières actions et la différence de leur conduite firent connoître aussitôt leur division secrète. Le cardinal Mazarin et M. de Chavigny, joints de tout temps ensemble, s'unirent encore plus étroitement en cette conjoncture ; et comme le dernier n'ignoroit pas l'aversion que le Roi avoit pour sa personne, il crut que rien ne le pouvoit maintenir que d'attacher ses intérêts inséparablement à ceux de l'autre, qui, entrant nouvellement dans les affaires,

(1) *Au maréchal de La Meilleraye :* Charles de La Porte.

auroit long-temps besoin de lui pour être instruit. Leur méthode pour s'introduire dans l'esprit du Roi fut de témoigner un désintéressement général de toutes choses, et même d'affecter de dire, l'un que son plus grand désir eût été d'aller en Italie, et l'autre de se retirer de l'embarras de la cour, pour vivre avec plus de repos et moins de traverses. Après ce premier fondement, ils songèrent à s'acquérir des gens qui prônassent leurs actions auprès du Roi, et essayassent de lui persuader que la grande dépense qu'entretenoit le cardinal étoit un effet de son humeur, qui n'avoit nul attachement à l'argent, et une dépense qu'il avoit cru nécessaire en la place qu'il tenoit de premier ministre. Ils firent pour ce sujet revenir à la cour le commandeur de Souvré, qui, par la nourriture qu'il avoit prise auprès du Roi, s'étant acquis une parfaite connoissance de son naturel, leur parut capable de les bien servir. Quoique, depuis le siége de La Rochelle, le feu cardinal, craignant son esprit, l'eût éloigné de la cour; n'ayant pas oublié les biais de s'insinuer auprès du Roi, il rentra dans peu de jours en une assez grande familiarité pour s'y rendre utile à ceux qui l'employoient.

Mais, outre ce premier émissaire, leur façon de vivre libre et magnifique, la profession qu'ils faisoient de vouloir obliger toutes les personnes de condition, et particulièrement de songer à la délivrance des prisonniers et au rappel des exilés, leur acquirent pour amis, ou du moins pour complaisans et pour approbateurs, la plus grande partie de la cour, et entre autres messieurs de Schomberg, de Lesdiguières, de La Rochefoucauld et de Mortemart. Je ne parle point de

M. de Liancourt; car ayant été de tout temps ami intime de M. de Chavigny, et fort particulier du cardinal, il n'est pas étrange qu'il demeurât dans le même train de vie.

Le petit M. des Noyers avoit le même but qu'eux de s'introduire dans l'esprit de son maître, mais sa méthode étoit toute contraire : au lieu que les deux premiers affectoient la splendeur et l'éclat, lui se maintenoit dans une vie basse et obscure; et tandis que les autres recevoient les compagnies, et passoient une partie du jour et les soirées entières à jouer et à se divertir, lui s'enfonçoit plus que jamais dans le travail, et ne bougeoit presque de sa chambre à écrire, hors les heures qu'il employoit à prier Dieu ou à demeurer auprès du Roi, avec qui sa charge de secrétaire d'Etat de la guerre lui donnoit des matières d'entretien plus agréables que les autres : car au lieu que les grandes négociations pesoient à ce prince, le tracas et la discussion des troupes sembloient être ses seules affaires, tant il prenoit plaisir à retrancher quelque chose aux officiers, et à parler du détail de toutes les charges, dans la disposition desquelles il lui sembloit que paroissoit principalement son pouvoir. La profession de dévotion que faisoit hautement M. des Noyers lui avoit donné, outre cela, une familiarité avec le Roi que les autres ne possédoient pas : car il étoit de toutes ses prières; et souvent dans son oratoire, après lui avoir aidé à dire son office, ils avoient de longues conférences. Le Roi lui ayant voulu faire un don de cent ou deux cent mille écus sur une certaine affaire, il ne l'accepta qu'à condition de l'employer au bâtiment du

Louvre; et cette preuve de son désintéressement fit un grand effet dans l'esprit de Sa Majesté.

Les prisonniers ni les exilés ne trouvoient point de protecteur ni d'intercesseur en lui; et tout ce qu'il faisoit pour ne se pas charger de la haine publique étoit d'assurer qu'il ne s'opposeroit point à la bonne volonté du Roi pour eux. Il avoit en ce procédé deux intentions : l'une, de complaire au Roi, dont il savoit que l'humeur n'étoit pas naturellement portée à faire du bien; l'autre, de témoigner son respect pour la mémoire du feu cardinal, en ne voulant pas sitôt contribuer au changement des choses qu'il avoit faites, et rejeter par là sur lui toutes les violences passées. Voilà quelle fut la première introduction de ces messieurs, et leur manière d'agir jusqu'à la fin de l'année 1642, de laquelle, avant que de sortir, je dirai, pour ce qui me touche, qu'ayant traité de ma charge, et voyant que j'aurois principalement affaire de M. des Noyers, comme secrétaire d'Etat de la guerre, je lui en parlai, et fus confirmé par lui dans le dessein de m'adresser moi-même directement au Roi, qui me reçut avec toutes les bontés possibles, et sans en prendre avis de personne, si ce que le chancelier me dit en ce temps-là est véritable; et les deux autres ne m'y auroient pas favorisé. Mais il ne les aimoit pas alors; et je ne sais si c'est de là que je dois prendre le premier fondement de la haine du cardinal pour moi.

[1643] Au commencement de cette année, ces deux cabales voyant la santé du Roi s'affoiblir encore de jour en jour, et laisser peu d'espérance d'une longue vie, chacun crut devoir songer à prendre un

appui; et comme ils n'étoient pas convenus en toutes les autres choses, ils ne s'accordèrent pas aussi en celle-ci. M. de Chavigny croyant que sa charge et son habitude auprès de Monsieur, et les derniers services qu'il prétendoit lui avoir rendus après le traité d'Espagne (1), lui devoient tenir lieu d'un grand mérite envers Son Altesse Royale, et qu'au contraire la Reine le devoit toujours haïr, comme le principal ministre de son ennemi, il fit pencher le cardinal Mazarin du côté de Monsieur, et tous deux se mirent à travailler auprès du Roi pour le faire revenir à la cour. Et sur ce sujet il y a une particularité qui d'abord ne semblera pas peut-être fort importante, mais qui a été de telle conséquence pour nous que je puis dire que c'est ce qui a commencé à nous perdre.

Après la prise de M. le grand (2), le traité d'Espagne étant découvert, il courut un bruit que c'avoit été par le moyen du comte de Béthune. Monsieur sembla donner force à cette fausseté, et l'avouer tacitement, poussé à cela apparemment par La Rivière (3), qui crut ne se pouvoir mieux venger de M. de Montrésor durant son éloignement, ni mieux lui ôter tout chemin de se rapprocher de son maître, qu'en le faisant auteur ou du moins approbateur d'une si noire calomnie contre son meilleur ami. Cette médisance dura peu de temps; et le feu cardinal même, quoique peu ami du comte de Béthune, en désabusa ceux

(1) *Après le traité d'Espagne :* Chavigny avoit, en 1642, servi Gaston, frère de Louis XIII, lorsqu'on eut découvert que Cinq-Mars n'avoit négocié avec le roi d'Espagne que par ses ordres. — (2) *La prise de M. le grand :* Louis Coiffier-d'Effiat, grand écuyer. — (3) *Par La Rivière :* Louis Barbier, abbé de La Rivière. Il étoit alors favori de Gaston.

qui lui en parlèrent. Chacun peut juger combien un homme d'honneur doit être sensible à une si rude offense : mais l'autorité du cardinal, qui protégeoit La Rivière, l'exemptant des justes ressentimens qu'on eût pu avoir, le maintint durant sa vie sans appréhension. Sa mort changea la face des choses : et La Rivière ne sachant pas si son maître seroit assez vigoureux, ou auroit assez d'amitié pour lui, pour le maintenir contre une maison de considération, et ne se voyant plus d'autre appui, il entra dans des frayeurs mortelles; et étant, quelques jours après, appelé à Paris par M. de Chavigny pour y traiter du retour de Monsieur, il ne put jamais être persuadé de prendre ce chemin, qu'auparavant on ne l'assurât des ressentimens du comte de Béthune. M. de Chavigny, qui en avoit besoin, employa M. de Liancourt, et parla lui-même ensuite au comte de Béthune, qui, se sentant offensé tout ce qu'un gentilhomme le peut être, ne put jamais être induit à lui donner sa parole pour un temps : si bien qu'à la fin on le lui fit commander par une lettre du Roi que lui porta Varennes, l'un de ses ordinaires, qui empêcha bien l'effet de sa juste colère, mais ne fit qu'accroître une haine si équitable et si bien fondée. Peut-être que cette digression semblera un peu longue; mais on verra par la suite qu'elle n'est pas hors de propos.

La Rivière étant enfin venu à la cour, y traita, avec l'aide des deux ministres, les intérêts de son maître si heureusement, que peu de temps après on le revit auprès du Roi son frère en très-bonne intelligence, quant à l'apparence. Pendant que ces deux messieurs

travailloient de cette sorte de leur côté, M. des Noyers prenoit d'autres brisées, et, par l'entremise de Chandenier son ami intime, faisoit assurer la Reine de son service, et de son attachement inséparable à ses intérêts. Et après cette première déclaration, il eut sur le même sujet quelques conférences avec M. l'évêque de Beauvais, dans lesquelles il s'ouvrit assez clairement des desseins de ses collègues, qui lui donnèrent belle matière d'entretien en ce temps-là : car voyant peu à peu la maladie du Roi s'augmenter, et Sa Majesté leur ayant parlé quelquefois de la disposition de son royaume, ils portèrent le père Sirmond, son confesseur, à lui proposer la corégence pour Monsieur avec la Reine; et dans ce même temps ils furent tous deux à Paris pour solliciter beaucoup de personnes du parlement à ce même dessein, et se servirent de l'entremise du président de Maisons pour cet effet. Mais cette proposition déplut si fort au Roi, qu'après l'avoir aigrement rebutée, et en avoir même dit quelque chose à la Reine, il ne voulut plus entendre parler son confesseur; et l'ayant fait renvoyer sous un autre prétexte, prit en sa place le père Dinet.

Après cette première tentative, ces messieurs se voyant absolument exclus de leur prétention, prirent un autre biais qui tomba plus dans le sens du Roi, assez porté de son naturel à croire la Reine incapable de toutes sortes d'affaires; et proposèrent cette même déclaration qui parut deux mois après, et qui auroit éclaté dès l'heure, si M. des Noyers n'en eût dissuadé Sa Majesté. Il en fit avertir la Reine, à qui ce conseil de la régence donna infiniment l'alarme.

Et dans ce même temps le Roi ayant eu la fièvre, et ayant donné de l'appréhension aux médecins, ceux qui surent le particulier de la chose offrirent de nouveau leurs services à la Reine; et moi, à qui elle avoit défendu quelque temps auparavant de demander à aller servir de maréchal de camp, me jugeant plus utile à son service dans la cour, je m'offris en cette occasion (si le Roi venoit à l'extrémité) d'aller avec le régiment des Gardes suisses me saisir du palais, et empêcher que qui que ce fût y entrât jusqu'à ce qu'elle y fût arrivée. Cette proposition, étant assez hardie et affectionnée, ne lui déplut pas; et la réponse qu'elle y fit témoigna qu'elle m'en savoit gré, et qu'elle me croyoit tout à elle. Quelque temps auparavant, le cardinal et M. de Chavigny portèrent le Roi à la délivrance des maréchaux de Vitry et de Bassompierre, et du comte de Cramail. Le moyen dont ils se servirent en cette occasion mérite d'être écrit, comme étant assez plaisant; car ne voyant pas que le Roi y eût beaucoup d'inclination, ils le prirent par son foible, et lui représentèrent que ces trois prisonniers lui faisoient une extrême dépense dans la Bastille, et que n'étant pas en état de faire cabale dans le royaume, ils seroient aussi bien dans leurs maisons, où ils ne lui coûteroient rien. Ce biais leur réussit, ce prince étant préoccupé d'une si extraordinaire avarice, que tous ceux qui lui pouvoient demander de l'argent lui pesoient sur les épaules, jusque là qu'après le retour de Tréville, Beaupuy et des autres, que la violence du feu cardinal l'avoit forcé d'abandonner lorsqu'il mourut, il chercha une occasion de leur faire une rebuffade à chacun, pour leur

ôter l'espérance d'être récompensés de ce qu'ils avoient souffert pour lui. A la liberté des prisonniers, suivit le rappel de quelques exilés. Le maréchal d'Estrées eut permission de revenir d'Italie, et M. de Mercœur revint à la cour, où, ayant été introduit auprès du Roi par le cardinal Mazarin, il parla pour son frère, et obtint pour lui la liberté d'y retourner aussi, comme il fit quelques jours après, avec un éclat et une estime très-grande. Avant que d'aller voir les ministres, il alla droit chez le Roi, qui le reçut avec des marques d'une amitié extrême, et un instant après son arrivée l'entretint des affaires d'Angleterre comme si c'eût été lui qui l'y eût envoyé. Il accorda le même jour à M. de Mercœur le retour de M. de Vendôme en France, et vit aussi madame de Vendôme, qu'il avoit renvoyée assez rudement, sans la vouloir voir, lorsqu'elle le vint trouver aussitôt après la mort du cardinal.

La Reine fit paroître à ce retour beaucoup de bonne volonté pour M. de Beaufort, témoigna s'intéresser dans le traitement qu'il reçut du Roi, lui parla avec grande familiarité, et, par l'estime qu'elle en fit hautement, confirma ce qu'elle nous avoit dit au retour d'Anet, que nous venions de voir le plus honnête homme de France (1). Il est certain, quoiqu'il soit mal-

(1) *Le plus honnête homme de France :* « Je confesse, dit Brienne, « que M. de La Châtre n'avance rien que de véritable, ni sur ce qui re- « garde la confiance que la Reine fit paroître à M. de Beaufort, ni sur « le crédit que ce prince s'étoit acquis, ni sur l'excessive vanité qu'il « le blâme de s'en être donné. Peut-être que s'il eût su se commander, « les affaires se seroient avancées plus heureusement, et qu'il auroit « évité d'offenser l'esprit de ses amis, qui, comme il arrive ordinaire- « ment, devinrent ensuite ses ennemis. »

heureux, qu'il a de très-bonnes parties; et que, pour le cœur et la fidélité, peu de personnes se peuvent comparer à lui. Je ne dirai pas qu'il ait toute la prudence qui se peut souhaiter; et je suis contraint d'avouer qu'un peu de vanité et de feu de jeunesse lui fit faire à son retour des fautes notables. Peut-être que quelque jour, s'il plaît à Dieu, je le pourrai voir en état de le faire souvenir d'un discours que je lui tins un jour, lui disant qu'en la posture où il se voyoit il ne falloit pas s'amuser aux bagatelles des femmes, et que la partie des héros devoit être sa principale. S'il en eût usé de cette sorte, il ne se fût pas fait des ennemis puissans, qui enfin ont beaucoup contribué à sa perte: mais c'est un défaut assez ordinaire aux personnes de son âge, de se laisser emporter au dépit et à l'amour.

Sans particulariser les choses davantage, le dépit de madame de Montbazon (1) contre M. de Longueville, et le sien contre madame sa femme, firent que, rencontrant son intérêt dans la passion de celle qu'il aimoit, il se porta à des actions un peu inconsidérées; et ayant désobligé M. d'Enghien, il le jeta dans le parti du grand-maître (2) contre lui. Il se fit un autre ennemi en ce temps-là, mais ce fut par un trait de générosité et de fermeté; car, faisant profession d'être ami intime de messieurs de Béthune et de Montrésor, il ne voulut pas même saluer La Rivière; et cette

(1) *Le dépit de madame de Montbazon :* Le duc de Longueville avoit été l'amant de madame de Montbazon, et cette dernière s'étoit en vain opposée à ce qu'il épousât la fille du prince de Condé. De son côté, le duc de Longueville étoit peu satisfait de la conduite de son épouse. — (2) *Du grand-maître :* Le maréchal de La Meilleraye.

froideur le sépara infiniment du commerce et de l'intérêt de Monsieur, qui avoit déjà quelque chose sur le cœur contre lui de ce que, lui ayant parlé du traité d'Espagne, il s'excusa d'y entrer, et dit qu'il falloit qu'il eût là-dessus l'avis de monsieur son père, qui étoit en Angleterre, et à qui on eût difficilement confié un tel secret.

Beaucoup de gens ont trouvé étrange qu'il eût refusé de se mettre dans un parti fait contre l'ennemi capital de sa maison; et j'aurois moi-même peine à comprendre la raison de sa retenue sur ce sujet, si je ne savois que quelque temps après il en voulut faire parler à la Reine par une personne à qui elle ne voulut point s'ouvrir, ni même presque prêter l'oreille, ne la jugeant pas, à mon avis, assez prudente pour une intrigue de cette importance, et si je ne conjecturois par là qu'avant que de se jeter dans cet embarras il vouloit savoir le sentiment de la Reine, à qui il s'étoit dès-lors absolument donné. Enfin, quelque raison qu'il eût en cette rencontre, Monsieur en étoit demeuré mal satisfait; et ce prétexte étoit assez plausible pour fournir matière à La Rivière d'aigrir Son Altesse Royale contre lui.

Pendant toutes ces diverses menées le Roi baissoit chaque jour, et les médecins commençoient à prédire que sa fin arriveroit bientôt. Ce pitoyable état obligea le cardinal Mazarin et M. de Chavigny de songer sérieusement à leurs affaires; et comme ils voyoient que toutes leurs brigues en faveur de Monsieur n'avoient produit autre fruit que de faire éclater l'inclination que la France presque toute entière avoit à servir la Reine, et que même Son Altesse Royale, perdant

toute espérance d'être corégent, lui témoignoit qu'il lui obéiroit très-volontiers, ils essayèrent de regagner quelque créance auprès d'elle, lui firent faire de nouvelles protestations de leur fidélité, et tâchèrent même de ménager l'esprit de M. de Beauvais. Mais leurs efforts furent d'abord assez inutiles, et leurs complimens peu persuasifs, parce qu'outre ce qu'ils avoient entrepris ouvertement pour Monsieur, M. des Noyers, qui avoit dès le commencement témoigné son zèle pour la Reine, emportoit tout le mérite de ce qui s'étoit fait jusqu'alors, et eux au contraire portoient toute l'iniquité. De plus, leur changement étoit plutôt reçu comme une marque de leur impuissance, que comme une preuve de leur bonne volonté : et sans doute ils auroient fait peu de progrès de ce côté-là, si le petit bonhomme M. des Noyers eût eu plus de patience, ou plus de souplesse auprès du Roi.

On a imputé généralement sa retraite au déplaisir qu'il eut de ne pouvoir gagner auprès de Sa Majesté le crédit qu'il s'étoit figuré, et d'y voir (à ce qu'on croit) prévaloir le cardinal. On a jugé que ce fut sur cela qu'il lui demanda si instamment son congé, dans une contestation qu'il eut pour les intérêts du maréchal de La Mothe et pour les dépenses de l'armée d'Italie; et que n'ayant pu l'obtenir lui-même, il pria le cardinal de s'y employer : ce que celui-ci fit si efficacement, que dans le soir même il lui apporta la permission de s'en aller à Dangu. Mais pour moi, je crois, avec des personnes assez intelligentes, que ce qui parut être le premier mouvement d'un esprit fort prompt fut le trait d'un courtisan prévoyant et raffiné; et que

M. des Noyers voyant que la déclaration qu'il avoit retardée jusqu'à ce temps-là alloit éclater dans peu de jours, soit par l'opiniâtreté du Roi, soit par les suggestions des deux autres ministres, et qu'il étoit compris dans le nombre de ceux qu'on mettoit dans le conseil de la régence, il voulut s'en ôter absolument, persuadé que, se retirant chez lui dans un temps où le Roi ne pouvoit plus guère durer, la Reine ne perdroit point le souvenir de ses services; et qu'étant justement aigrie contre les autres à cause de cette déclaration, qui sembloit la mettre en tutèle, elle les éloigneroit sitôt qu'elle seroit en pouvoir, pour se servir principalement de lui comme du plus instruit dans toutes les affaires. La suite de ce discours fera voir que ce raisonnement n'étoit pas trop mal fondé.

Mais, avant que de passer outre, je suis obligé de déduire quelques affaires particulières : l'une, que le gouvernement de Bretagne, donné au grand-maître, lui ayant acquis l'inimitié de la maison de Vendôme, cette mésintelligence ouverte partagea toute la cour. M. d'Enghien, M. de Longueville, messieurs de Lesdiguières, de Schomberg, de La Rochefoucauld, et quelques autres, se rangèrent du côté du grand-maître; et presque tout le reste se déclara pour messieurs de Vendôme. M. de Marsillac ayant obligation au premier, et voyant son père dans son parti, étoit prêt à s'y mettre aussi; mais en ayant parlé à la Reine, elle lui commanda de s'offrir à M. de Beaufort, et lui en parla comme de la personne du monde pour qui elle avoit autant d'estime et d'affection. Cet ordre qu'il reçut a été su de la plupart de ceux qui étoient alors à Saint-Germain; mais il m'arriva deux discours avec elle,

qui, n'étant presque que de mon intérêt, n'ont point éclaté, et n'ont été qu'entre mes plus particuliers amis.

Le premier fut sur le sujet de M. de Beaufort, pour qui, lui témoignant beaucoup de passion, je lui dis que la principale raison qui m'attachoit à son amitié étoit le zèle extraordinaire que je reconnoissois en lui pour les intérêts de Sa Majesté. Cet article lui plut, et elle amplifia la matière que j'avois entamée avec des termes qui ne me permirent plus de douter de sa confiance pour ce pauvre prince, et du plaisir qu'on lui faisoit de s'unir avec lui. L'autre entretien fut un peu de plus longue haleine; et le sujet en fut qu'au même temps que j'entrai dans la charge de colonel général des Suisses, M. des Noyers introduisit, en celle de commissaire général de cette nation, Lisle-la-Sourdière, sa créature. Quoique cela m'apportât beaucoup de préjudice, je n'avois pas lieu de m'en plaindre, parce que l'affaire étoit résolue avant que j'achetasse ma charge. Ce m'étoit toutefois un très-fâcheux obstacle, parce que M. des Noyers, qui anticipoit volontiers sur toutes celles où il pouvoit mordre, donnoit à son dépendant une autorité très-grande, et qui alloit au détriment de la mienne. Dès l'instant qu'il se fut retiré, la plupart de la cour, qui n'ignoroit pas mon intérêt, me sollicita de songer à la suppression de ce nouvel officier. Pour moi, quoique je n'eusse point de liaison avec M. des Noyers qui me dût empêcher de me servir de l'occasion que me donnoit sa disgrâce, sachant que la Reine le croyoit son serviteur, et n'étoit pas satisfaite des autres, dont il m'eût fallu rechercher l'appui, je me résolus, avant toutes choses, de savoir son sentiment. L'étant allé trouver,

je lui dis que ce petit changement m'offroit une rencontre de me procurer un avantage qui me rendroit plus autorisé, et plus en état de la servir dans ma charge; mais que s'agissant de déposséder une créature de M. des Noyers, qui m'avoit paru fort zélé pour son service, et étant besoin que je m'appuyasse de ces deux messieurs, qui ne s'étoient pas comportés envers elle de manière qu'elle en dût être satisfaite, je n'avois rien voulu entreprendre qu'auparavant je ne fusse venu savoir la volonté de Sa Majesté. Que, m'étant dévoué absolument à elle, je ne voulois jamais de bien ni de faveur que par son moyen; et que j'aurois attendu sans impatience le temps où elle m'en eût pu faire, sans lui parler de mon petit intérêt, si je n'eusse cru lui en devoir rendre compte, pour apprendre si, avec cet accroissement de pouvoir, elle me jugeroit plus en état d'obéir à ses commandemens. Après beaucoup de civilités, et d'assurances qu'elle n'oublieroit jamais la passion que je lui faisois paroître pour son service, elle me répondit que je devois me prévaloir de l'occasion, et me servir de qui je pourrois, et qu'elle en seroit fort aise, parce que je lui serois plus utile ayant plus de crédit; que M. des Noyers s'étoit trop hâté, et s'étoit voulu perdre pour son plaisir. Et après quelques paroles sur son sujet, elle finit sans me rien dire des deux autres ministres, et me promit, en me quittant, que si la chose ne s'achevoit point avant qu'elle fût en autorité, elle me feroit cette grâce avec beaucoup de joie.

Après cette conférence, je priai le commandeur de Souvré de parler au cardinal, et M. de Liancourt à M. de Chavigny, afin qu'ils m'obligeassent en cette

occasion. La réponse qu'ils firent tous deux fut qu'ils s'y emploieroient très-volontiers; mais qu'il falloit différer quelques jours, parce que ce seroit se détruire eux-mêmes que d'aller parler si promptement au Roi contre un homme avec qui ils n'avoient eu aucun démêlé, et qui étoit entré dans les affaires par la même voie qu'eux. Il est certain qu'en ce temps-là ils n'étoient pas trop assurés de l'esprit du maître, et que le lendemain de la disgrâce de M. des Noyers il ne voulut jamais parler d'affaires au cardinal, que M. de Chavigny ne fût hors de la chambre. Et ensuite, sur une proposition que le cardinal lui fit, il repartit aigrement que cela étoit italien en diable.

Pour revenir à mon discours, je n'eus pas le temps de voir l'effet de leurs promesses; car huit jours après, le Roi se sentant fort affoiblir, découvrit enfin sa volonté sur la régence, et parla tout haut de cette déclaration, dont j'ai fait mention ci-devant. Je crois que ces deux messieurs n'y nuisirent pas: mais, comme j'ai déjà dit, il est très-véritable qu'en deux ou trois points s'ils ont été les inventeurs, ils ont deviné le sens du Roi, qui jugeoit la Reine incapable de toutes affaires, et très-passionnée pour sa patrie; et ne croyoit rien de si pernicieux à l'Etat que l'autorité de M. de Châteauneuf (1), parce qu'entre les autres choses il le croyoit inséparable de madame de Chevreuse dont il appréhendoit l'esprit, et eût voulu trouver un biais de la bannir pour jamais de France. Il n'avoit guère plus

(1) *M. de Châteauneuf:* Charles de L'Aubespine, autrefois l'un des agens les plus actifs de Richelieu, puis disgracié par lui. Il avoit pour l'intrigue des talens qui lui avoient donné la réputation d'un grand politique.

d'inclination pour Monsieur, son frère; et je sais que dans sa maladie il a dit quelquefois à la Reine que c'étoit de lui dont leurs enfans avoient principalement à craindre : si bien que ce qui touche Son Altesse Royale vient assurément de son instinct. Enfin, soit que cela vînt du mouvement du Roi ou du conseil des ministres, la Reine en fut horriblement ulcérée contre eux, et dit, à la plupart des personnes qui avoient quelque accès auprès d'elle, que c'étoient des tours qui ne se pardonnoient point; et que quand le feu cardinal, son ennemi déclaré, eût vécu, il n'eût pu lui faire pis. Cette démonstration d'une haine si ouverte fut cause que tous ceux qui s'étoient particulièrement attachés à la Reine s'éloignèrent absolument d'eux; et depuis le jour que le Roi fit lire cette belle déclaration devant lui, et prêter serment à la Reine et à Monsieur de l'observer, et qu'il voulut que Monsieur la portât le lendemain au parlement, messieurs de Vendôme, M. de Metz, M. de Retz, M. de Marsillac, le comte de Fiesque, le comte de Béthune, Beaupuy, et beaucoup d'autres aussi ses serviteurs particuliers, dont je fus du nombre, ne les visitèrent plus.

Voilà le commencement de nos malheurs; car, après ce premier pas fait, il nous fut presque impossible de revenir à eux de bonne grâce. Mais deux raisons nous y précipitèrent : l'une, le dessein de plaire à la Reine, en nous éloignant de ce qu'elle haïssoit; et l'autre, la maladie extrême du Roi, qui fit croire même aux médecins qu'il ne pouvoit durer que deux ou trois jours, et nous fit résoudre, voyant ces messieurs sur le penchant, de les pousser tout-à-fait, et

essayer à porter la Reine à mettre en leurs places des personnes très-capables, et dont la plupart de ce que nous étions pouvions espérer de l'amitié et du support : et ce dessein nous sembloit très-facile, vu l'état où étoit alors l'esprit de la Reine. Le jour propre de la déclaration, les médecins ne jugèrent pas que le Roi pût aller qu'à grand'peine jusqu'au lendemain. Dans cette pensée, on commença à lui parler de pardonner, et de rappeler tous les exilés. M. de Beaufort fut le premier qui parla pour monsieur son père, et dit hautement aux ministres que s'ils n'en faisoient sur l'heure l'ouverture au Roi, il la lui alloit faire lui-même. Ces messieurs, pour ne pas perdre leur emploi, en parlèrent à l'instant à Sa Majesté, et ensuite demandèrent et obtinrent la même grâce pour M. de Bellegarde, pour messieurs les maréchaux de Vitry, de Bassompierre et d'Estrées, pour le comte de Cramail, et pour Manicant et Beringhen. Dès le même jour, M. de Vendôme arriva d'Anet; et les autres, qui étoient les plus éloignés, arrivèrent à la file durant le reste de la semaine. Cependant la Reine, peu accoutumée aux affaires, se trouvant accablée de voir beaucoup de monde qui venoit l'aborder, voulut, pour s'en décharger, que chacun allât trouver M. de Beauvais, à qui dès long-temps, mais particulièrement depuis l'hiver, elle avoit donné sa principale confiance. Elle ne pouvoit mieux choisir pour la fidélité, ni guère plus mal pour la capacité, ce bon prélat n'ayant pas la cervelle assez forte pour une telle charge.

Nous le reconnûmes dès le jour même, en ce que des personnes de la robe, très-zélées pour la Reine, venant lui demander quel service on pouvoit rendre

à Sa Majesté dans le parlement (n'y ayant point lieu de douter que son premier but ne dût être de faire casser la déclaration), il leur fit, hors de propos, l'ignorant des intentions de sa maîtresse, et voulut mettre la chose en longueur dans un temps où le Roi paroissant tirer à sa fin, tous les momens sembloient être précieux. Il est homme de grande probité, et fort désintéressé du bien; mais il est ambitieux, comme le sont la plupart des dévots. Et se voyant désigné pour premier ministre, tout le monde lui faisoit ombrage : et même ayant été jusqu'alors en parfaite intelligence avec M. de Beaufort, il se refroidit, et fit même que la Reine se retira durant quelques jours de lui, sur la pensée qu'il eut que ce prince vouloit pousser M. de Limoges auprès d'elle. Il se reconnut, et changea bientôt d'humeur sur ce sujet : mais il n'en fit pas de même pour M. de Châteauneuf; car l'appréhension qu'il eut que l'ancienne inclination de la Reine pour lui ne se renouvelât, et ne diminuât son crédit auprès d'elle, fit qu'il le ruina autant qu'il lui fut possible; et je doute même si ce ne fut point par son conseil que, quelque temps auparavant, elle promit les sceaux au président Le Bailleul.

Je sais bien qu'avant la mort du Roi elle avoit une fois changé d'avis, et qu'elle avoit résolu de rendre justice à M. de Châteauneuf; mais j'ai de la peine à croire que M. de Beauvais y eût contribué, et suis certain que le bonhomme, ne se connoissant pas bien, se voulut charger seul du poids des affaires dont il fut connu incapable par la Reine dès le premier moment, et donna ainsi lieu à ses ennemis de s'introduire, et de le détruire. Au lieu qu'en rappelant

M. de Châteauneuf, s'il n'eût conservé la première place, il en auroit au moins toujours possédé une fort honorable. Mais, comme j'ai déjà dit, il ne sentoit pas sa foiblesse; et parmi ses défauts il est louable au moins de ce qu'il a agi de bonne foi avec ses amis, et de ce que le cardinal Mazarin et M. de Chavigny lui faisant ou envoyant faire chaque jour beaucoup de propositions, il n'a jamais rien ménagé avec eux dont il n'ait fait part à ceux qui s'étoient liés avec lui.

Je m'arrête peut-être trop à ces petites circonstances : mais les trois dernières semaines de la vie du Roi s'étant passées en petites intrigues, dont toutes les particularités ont été considérables, il faudra par nécessité que je marque même les moins importantes. Le soir de ce jour, qui fut le commencement de cent négociations différentes, le Roi se sentit un peu mieux, mais non pas assez bien pour faire espérer qu'il pût aller plus de deux ou trois jours. Le lendemain il fut presque au même état, et sur le soir il choisit le cardinal Mazarin pour parrain de monseigneur le Dauphin, avec madame la princesse. Le jour suivant, son mal augmentant, le cardinal lui fit quelque ouverture qu'il falloit songer à la mort; et à peine lui en eut-il dit le premier mot, que ce pauvre prince s'y résolvant avec beaucoup de constance et de piété, se confessa, et demanda le viatique. Le reste du jour, les médecins trouvèrent qu'il baissoit toujours; et le lendemain ils le jugèrent assez mal pour lui faire donner l'extrême-onction. Ce jour, qu'on nomma depuis le grand jeudi, fut assez remarquable dans la cour pour beaucoup de choses qui s'y passèrent, dont l'origine fut que le grand-maître

croyant que le Roi alloit mourir, et craignant que messieurs de Vendôme, portés presque de toute la cour, ne lui fissent un affront, il fit dessein de s'escorter du mieux qu'il pourroit, et envoya pour cet effet chercher dans Paris tous les officiers dépendant de sa charge, qui amenèrent chacun quelques uns de leurs amis. Tout ce ramas fit environ trois ou quatre cents chevaux, qui, venant de Paris en assez grosses troupes, donnèrent une espèce d'alarme à Saint-Germain. Monsieur ayant, sur ce bruit, demandé à M. le prince s'il faisoit venir ses gens, celui-ci lui répondit qu'il les alloit envoyer querir, croyant, à ce qu'il a dit depuis, qu'il parlât de ses officiers. Monsieur entendant la chose d'une autre manière, envoya en même temps querir la plupart de sa suite; et cette nouvelle étant rapportée à la Reine, elle ne douta point que ce ne fût pour quelque entreprise: si bien que sortant du vieux château, où elle logeoit, pour aller au neuf, où étoit le Roi, elle laissa messieurs de Vendôme auprès de messeigneurs ses enfans, les recommandant principalement à M. de Beaufort, avec des paroles qui marquoient la plus haute estime et la plus grande confiance qu'on puisse jamais avoir.

Etant venue au château neuf, elle m'appela, et me commanda tout haut d'envoyer ordonner au régiment des Gardes suisses de se tenir prêt à marcher, et de faire aussi mettre en état beaucoup d'autres officiers suisses que je lui avois dit être à Paris; et m'assurer de plus de ce que je trouverois de mes amis. Le Roi et elle donnèrent ensuite ordre à M. de Charost de faire faire des gardes extraordinaires au dedans du vieux château, où dès le jour de devant nous avions

fait mettre la même garde des deux régimens devant le lieu où étoit le Roi. Enfin il ne se put guère ajouter aux défiances que tous deux témoignèrent avoir de Monsieur; et je crois qu'ils en auroient fait de même de M. le prince, s'il n'eût été un des premiers à leur venir conter l'action de Son Altesse Royale, qui se rapatria dès le même jour avec la Reine, lui fit quelques plaintes de sa méfiance, et se prit à M. le prince de tout ce vacarme fait contre lui. J'avoue que quand M. de Beaufort (1) n'auroit eu que ce jour de bonheur en toute sa vie, je le tiendrois assez glorieux d'avoir été choisi pour être gardien du plus grand trésor qui fût en France. On le blâme d'avoir trop fait l'empressé; mais il se trouvera peu de personnes qui dans une posture si avantageuse eussent pu se modérer, et qui ne se fussent laissées transporter à la joie de regarder cinq cents gentilshommes (entre lesquels il y avoit grand nombre de gens de condition) qui sembloient n'attendre que ses ordres, et voir même le premier prince du sang lui venir faire

(1) *J'avoue que quand M. de Beaufort :* « Je conviens, dit Brienne, « de ce que M. de La Châtre allègue, pour fondement de son union à « la maison de Vendôme, que la Reine lui commanda, au jour qu'elle « commit à M. de Beaufort la garde de M. le Dauphin et de monsieur « son frère, de faire ce qui lui seroit prescrit par ce duc. Le bruit s'étoit « répandu que ceux qui aspiroient à l'autorité faisoient venir de leurs « créatures, pour se rendre les maîtres de ces deux princes et de toute « la cour; de sorte qu'il fut de la prudence de la Reine d'obliger les « chefs de la garde du Roi de suivre les ordres de celui sur qui elle se « reposoit de leur conservation. Mais, quoiqu'elle donnât en cette ren- « contre à M. de La Châtre une marque de sa confiance, et qu'elle « l'engageât de s'unir à M. de Beaufort, ce n'étoit néanmoins que pour « le dessein particulier de la défense du Roi; et il ne devoit pas inférer « que ce prince venant à désobliger la Reine après une faveur aussi « signalée, il dût l'imiter en sa méconnoissance. »

compliment. Il est indubitable que si le Roi fût mort ce jour-là, les ministres étoient perdus sans ressource, et que la Reine, animée par tant de raisons contre eux, ne leur eût pas pardonné. Mais quoique ce pauvre prince ne reçût point de soulagement durant toute la journée, et que sur le soir, se voulant dépouiller de toutes les pensées de son Etat, il ordonnât à la Reine d'aller tenir le conseil (ce qu'elle fit, après s'en être défendue avec beaucoup de larmes), la nuit lui apporta de l'amendement; et le lendemain matin se trouvant mieux, il se fit faire la barbe, passa l'après-dînée à faire enfiler des morilles (1) et des champignons, et à ouïr chanter Nielle dans sa ruelle, et lui répondre parfois; et sur le soir, voulant tenir le conseil, il le dit à la Reine, et la fit sortir de la chambre: ce qu'elle prit pour un nouvel outrage fait par les deux ministres, à qui ce petit moment de meilleure santé ayant rehaussé le cœur, leurs dépendans commencèrent à dire hautement que si le Roi guérissoit, on pouvoit s'assurer de la ruine des *importans* (c'est ainsi qu'on nommoit déjà tous ceux qui s'étoient si ouvertement déclarés pour la Reine, et contre eux). Mais, le jour suivant, le Roi étant retombé dans sa première langueur, ils perdirent toute espérance qu'on le pût sauver, et redoublèrent dès-lors plus que jamais toutes leurs intrigues du côté de la Reine, auprès de qui ils se trouvèrent aidés de beaucoup de personnes différentes.

Madame la princesse, piquée contre M. de Beaufort de la manière dont il en avoit usé envers madame

(1) *Des morilles:* Espèce de champignon qui vient principalement au mois d'avril.

de Longueville, contre qui il avoit témoigné trop de dépit et d'aigreur, fut une des premières qui parla pour eux; M. de Liancourt les servit avec l'ardeur qu'il a ordinairement pour ses amis, et madame sa femme et madame de Chavigny n'en perdirent point d'occasion : mais les plus fortes machines qu'ils employèrent furent le père Vincent (1), Beringhen (2), et Montaigu (3). Le premier attaqua la Reine par la conscience, et lui prêcha incessamment le pardon des ennemis; le second, en qualité de son premier valet de chambre, se rendant assidu à des heures où personne ne la voyoit, lui remontra que ces deux messieurs lui étoient utiles, et qu'ayant le secret de toutes les affaires importantes, il lui étoit presque impossible de s'en passer dans les commencemens; mais le troisième, dévot de profession, mêlant Dieu et le monde ensemble, et joignant aux raisons de dévotion la nécessité d'avoir un ministre instruit des choses de l'Etat, y ajouta encore, à mon avis, une autre considération qui la gagna absolument, qui fut de lui représenter que le cardinal avoit en ses mains, plus que personne, les moyens de faire la paix; et qu'étant né sujet du Roi son frère, il la feroit avantageuse pour sa maison, qu'elle devoit essayer de maintenir en pouvoir, afin de s'en faire un appui contre les factions qui pourroient naître en France durant sa régence.

Voilà quels furent les principaux ressorts que ces

(1) *Le père Vincent :* Connu depuis sous le nom de saint Vincent-de-Paul. — (2) *Beringhen :* Henri, premier écuyer de la petite écurie. — (3) *Montaigu :* Gentilhomme anglais, qui avoit embrassé l'état ecclésiastique.

messieurs firent jouer ; et j'y puis encore ajouter la princesse de Guémené, puisque ce fut une des premières à qui la Reine s'ouvrit, et une de celles qui la confirma le plus à garder le cardinal. Je ne sais si je dois aussi compter dès-lors M. de Brienne (1) ; mais, soit devant

(1) *Compter dès-lors M. de Brienne :* Brienne, en réfutant La Châtre, donne des détails fort curieux sur la manière dont Anne d'Autriche fut amenée à confier à Mazarin les rênes de l'Etat :

« Je fus celui (et M. de La Châtre l'a ignoré) qui donnai conseil à la « Reine d'offrir à M. le cardinal la même place dans le conseil que le feu Roi « lui avoit destinée ; mais ce ne fut ni pour en avoir été prié par Son Emi- « nence, ni beaucoup moins pour en avoir reçu, comme quelques-uns se « sont imaginé, vingt mille écus, dont la somme étoit trop médiocre, si « l'on considère les avantages que je me pouvois lors promettre. Je décla- « rerai librement quel fut le motif du conseil que je donnai à la Reine ; « et je ne doute pas que si Sa Majesté étoit priée de dire ce qui se « passa entre elle et moi sur ce sujet, je n'eusse la gloire de ne m'être « point avancé, et d'avoir conservé en cette rencontre la franchise que « j'ai toujours fait paroître, oubliant mes propres intérêts, et les sa- « crifiant à la seule passion dont j'ai été porté, qui est la gloire de « servir mes maîtres.

« Sa Majesté m'avoit témoigné avec douleur que Son Eminence vou- « loit se retirer en Italie, et qu'il l'avoit suppliée de permettre qu'il « pourvût à son honneur par cette voie, qui étoit la seule qui lui res- « toit, puisqu'en la déclaration qui devoit être portée au parlement, « la dignité de lieutenant général que le Roi avoit déférée à Monsieur « lui étoit conservée, et à M. le prince celle de chef des conseils, en « l'absence de Son Altesse Royale ; et qu'il n'y étoit fait aucune men- « tion de lui, quoique le feu Roi ne l'eût pas moins considéré que ces « deux princes. Je pris la liberté de dire à la Reine que puisqu'elle « jugeoit que le service de M. le cardinal seroit utile au Roi et à elle, « elle ne pouvoit prendre un meilleur conseil que de lui offrir la di- « gnité que le Roi lui avoit destinée ; qu'il arriveroit de deux choses « l'une, ou que Son Eminence en seroit satisfaite, et qu'il recevroit « avec reconnoissance l'honneur qu'elle lui présenteroit, et qu'ainsi « elle le conserveroit à son service ; ou qu'en la refusant, il témoigne- « roit n'avoir aucune volonté de s'attacher auprès d'elle, quelque désir « qu'il lui en eût fait paroître ; auquel cas elle ne perdroit rien de lui « permettre de se retirer. J'ajoutai néanmoins que j'étois persuadé que « Son Eminence se tiendroit obligée de l'honneur qui lui seroit offert,

ou après la mort du Roi, il est certain que ce fut un des premiers qui changea de parti, après nous avoir promis amitié. On s'étonnera peut-être que toutes ces choses se pussent passer sans que notre cabale se remuât davantage; mais à cela j'ai à répondre qu'en premier lieu M. de Beauvais, qui sembloit avoir le principal secret de la Reine, fut le premier trompé, et que Sa Majesté n'ayant pas été satisfaite des réponses qu'il lui fit sur les affaires qu'elle lui proposa d'abord, commença à se dégoûter de lui, et ne lui découvrit plus le fond de son ame. Quelquefois à lui, et à tous nous autres, elle témoignoit quelque envie de garder le cardinal pour un temps; mais au même instant qu'on lui disoit quelques raisons pour l'en dissuader, elle sembloit y acquiescer, et n'en parloit plus: si bien que si ses premiers sentimens nous donnoient quelque soupçon, cette condescendance à ce qu'on lui représentoit nous rassuroit aussitôt. Mais ce qui nous abusa entièrement fut qu'au même temps qu'elle inclinoit du côté du cardinal, elle promettoit à M. de Beaufort les finances pour M. de La Vieuville; faisoit espérer les sceaux, tantôt à M. de Châteauneuf, tantôt à M. de Bailleul; assuroit M. de Vendôme que,

« et qu'il seroit engagé de nouveau au service de Sa Majesté, rien ne « liant si étroitement les ames bien nées qu'une obligation signalée « qu'on acquiert sur elles. Ce que j'avois prévu arriva de la sorte, et « l'événement a justifié que la Reine ne pouvoit confier son secret à « une personne qui en fût plus digne que Son Eminence. La fin que, « sous les ordres de Leurs Majestés, il a si glorieusement et heureuse- « ment mise à une guerre qui déchiroit il y a si long-temps les plus « nobles parties de la chrétienté, et qui l'exposeroit à l'avenir à la con- « quête de l'ennemi commun, en a été une preuve certaine. » Dans cette dernière phrase, Brienne fait allusion à la paix des Pyrénées, signée le 7 novembre 1659.

deux heures après la mort du Roi, elle feroit revenir M. des Noyers; et même, sur la fin, envoyoit querir le père de Gondy (1) et le président Barillon, nouvellement revenu de son exil d'Amboise, pour savoir leurs sentimens. Je crois qu'il peut y avoir eu beaucoup de dissimulation dans tout ce procédé; mais aussi il y a eu sans doute beaucoup d'incertitude et d'irrésolution. Cependant ce n'étoit pas de ce seul côté que le cardinal travailloit: il essayoit aussi à se maintenir avec Monsieur, et à s'assurer de M. le prince; mais pour ce dernier, quoiqu'il aimât mieux que les affaires demeurassent entre les mains de ceux qui les gouvernoient alors, que de les voir tomber en celles de M. de Châteauneuf, il ne voulut jamais pourtant leur promettre autre chose que de faire ce que Monsieur feroit. La Rivière, qui gouvernoit absolument Monsieur, tint le cardinal en balance jusqu'à la fin; et si ses intérêts particuliers ne l'eussent empêché de s'accommoder avec nous, je crois qu'il n'eût jamais favorisé l'autre parti.

J'ai déjà parlé de son inimitié découverte avec M. de Montrésor, et de la noire calomnie qu'il avoit inventée contre le comte de Béthune, ensuite du commandement que ce dernier reçut du Roi: La Rivière gagna tant sur l'esprit de son maître, que Son Altesse Royale fit écrire à M. de Montrésor, en Angleterre, qu'il désiroit qu'il se raccommodât avec lui. M. de Montrésor, qui ne vouloit pas s'expliquer de si loin, répondit

(1) *Le père de Gondy* : Philippe-Emmanuel de Gondy, père du fameux cardinal de Retz. Il s'étoit retiré au séminaire de Saint-Magloire, où il avoit pris l'habit d'oratorien. Son fils prétend, dans ses Mémoires, qu'on l'envoya chercher pour lui proposer la place de premier ministre.

seulement que quand il seroit en France il auroit l'honneur d'entretenir Monsieur, et suivroit ses ordres. Cette réponse ambiguë ne dissipa pas les frayeurs de La Rivière, qui, voyant tous les amis de ces deux adversaires ne le point saluer et ne lui parler point, craignoit que dans la confusion de la mort du Roi il ne lui arrivât quelque fracas; et quoiqu'en ce temps-là il se fût raccommodé, par l'entremise du maréchal d'Estrées, avec M. de Vendôme, qui parla même favorablement de lui à la Reine; quoiqu'en partant d'Angleterre il eût promis à M. de Montrésor une amitié inviolable, il crut n'avoir rien fait, s'il ne gagnoit M. de Beaufort. Dans ce dessein, la veille de la mort du Roi, il pria le même maréchal de lui dire que s'il lui vouloit accorder son amitié, et le garantir des ressentimens de ses deux ennemis, il se faisoit fort, en échange, d'empêcher que le cardinal demeurât dans les affaires, et de faire agir Monsieur comme l'on voudroit.

Je fus le premier à qui M. de Beaufort conta cette proposition; et comme il m'en demanda mon sentiment, je lui dis que les intérêts particuliers devoient toujours céder aux généraux, et que je trouvois fort raisonnable qu'il entendît à l'offre qu'on lui faisoit; mais qu'il me dispenseroit de m'y mêler en aucune manière, étant cousin germain et ami intime de M. de Montrésor. Il me pria d'en aller parler au comte de Béthune : ce que je fis à l'heure même avec M. d'Humières; mais je le trouvai si préoccupé de ses justes ressentimens, qu'il ne put songer à d'autres considérations; et toute la réponse que nous en pûmes tirer, et qu'il fit ensuite à M. de Beaufort, qui lui en parla,

ce fut qu'il lui remettoit ses intérêts; mais qu'il ne pouvoit lui répondre des mouvemens de l'esprit de son ami, qui étoit absent. Mais ces paroles furent dites d'une manière qui fit bien connoître à M. de Beaufort que c'étoit l'offenser mortellement que de passer outre; si bien que dès-lors il rompit ce traité: dont je fus très-fâché; car encore que je ne me veuille jamais séparer des intérêts de mes amis, j'avoue qu'en cette rencontre je ne voyois point d'occasion de balancer, et que je trouvois foible la raison du comte de Béthune, qui disoit que, sans considérer ce qui le touchoit, c'étoit beaucoup d'imprudence de se fier à un coquin de naissance et à un fourbe avéré, puisque, s'il nous trompoit, nous étions quittes de nos paroles, et plus en état que jamais de pousser nos ressentimens; et s'il nous tenoit ce qu'il nous promettoit, il rendoit un service assez considérable pour faire oublier tout le passé. De dire qu'il se fût servi de ce qu'on lui eût promis pour faire son parti meilleur de l'autre côté, et que cela nous eût pu nuire, c'est une raillerie, puisque déjà nous étions déclarés, et comme irréconciliables. Quoi qu'il en soit, M. de Beaufort n'y voulut plus songer; et on lui doit donner cette gloire, qu'en cette occasion et en toute autre il a toujours préféré l'honorable à l'utile, et n'a jamais songé à son fait particulier. Ce qui parut évidemment dans la distribution que fit le Roi des charges vacantes; car lorsque M. le prince eut celle de grand-maître, il pouvoit avoir celle de grand écuyer, s'il eût voulu céder; mais quoique la Reine le pressât de la prendre, il lui dit toujours qu'il ne vouloit jamais de bien que par elle; et il est indubitable qu'en ce temps-là

le cardinal eût donné toutes choses pour l'avoir pour ami, et non seulement lui, mais tous ceux de la cabale : ce que je sais par moi-même, le commandeur de Souvré m'étant venu sonder de sa part, et me dire qu'encore qu'on me nommât entre ceux qui lui vouloient le plus de mal, notre amitié de Rome l'empêchoit de le croire. A quoi je répondis seulement qu'il m'obligeoit beaucoup d'avoir cette créance; et que je ne me mêlois que de faire ma charge, et de servir la Reine.

Tel étoit l'état des choses lorsque le Roi mourut (1); et si dans cet instant on eût fait un affront à quelqu'un des ministres, sans doute que, dans la consternation où ils étoient, tout le reste eût pris la fuite. Mais on crut qu'il falloit laisser agir la Reine; et M. de Beauvais appuya principalement cette opinion. Sitôt que la Reine fut rentrée dans le vieux château, et qu'on eut rendu l'hommage à notre nouveau monarque, arriva la brouillerie de M. le prince et de M. de Beaufort, dans laquelle ce dernier agit un peu trop hautement. Le sujet fut que la Reine s'étant retirée de sa chambre, en attendant qu'on eût fait sortir l'horrible foule de monde qui y étoit entrée, elle envoya M. de Beaufort dire à Monsieur qu'il fît vider la chambre, et qu'il demeurât seul auprès d'elle pour la consoler. M. le prince, qui étoit auprès de Son Altesse Royale, reprit la parole à l'instant, et dit que si la Reine lui vouloit faire commander quelque chose, qu'elle choisît un capitaine des gardes; mais que pour M. de Beaufort, il ne vouloit point qu'il lui ordonnât rien. M. de Beaufort lui

(1) *Lorsque le Roi mourut :* Louis XIII mourut à Saint-Germain-en-Laye le 14 mai 1643.

répliqua brusquement qu'il ne se mêloit pas de lui rien ordonner ; mais qu'il n'y avoit personne dans le royaume qui le pût empêcher de faire ce que la Reine lui commanderoit. Cette petite dissension fut assoupie un moment après, mais l'aigreur ne laissa pas d'en demeurer.

Dès ce jour-là, les ministres voyant qu'on disoit hautement que la Reine, dès qu'elle seroit à Paris, devoit aller au parlement pour faire casser la déclaration, ils crurent qu'en se soumettant ils pourroient rompre ce coup, et firent dire à la Reine, comme ils avoient déjà fait auparavant, qu'ils se démettoient absolument de toute l'autorité que cette déclaration leur donnoit, et en passeroient tous les actes qu'on voudroit. Cela fit balancer la Reine ; et quand elle arriva le lendemain à Paris, elle étoit irrésolue de ce qu'elle feroit : mais dans les deux jours suivans on lui représenta que sa régence n'auroit pas l'éclat ni l'autorité nécessaire, si le parlement ne la lui confirmoit sans restriction. On fit aussi voir à Monsieur combien la déclaration lui étoit injurieuse : si bien qu'enfin la Reine et lui s'accordèrent à la faire casser, et M. le prince y consentit aussi. Il est vrai que, pour les y faire condescendre tous deux, il fallut que M. de Beauvais promît de la part de la Reine un gouvernement avec une place pour Son Altesse Royale, et la même chose ensuite pour M. d'Enghien. Après ce traité, la Reine alla au parlement, et y fit tout ce qu'elle désira d'une manière si glorieuse, qu'il ne s'y peut rien ajouter, tous ceux du parlement lui témoignant ne désirer rien tant que son autorité absolue. Leur résolution avoit aussi été de lui faire en même

temps quelque remontrance, et la supplier très-humblement de se servir de gens d'une probité reconnue, et d'éloigner d'elle les ministres de la tyrannie passée. Mais il n'y eut que le président Barillon (1) qui en dit obliquement quelque chose; et l'on ne poussa point davantage cette affaire, par l'avis de M. de Beauvais, qui dit qu'il falloit laisser à la Reine la gloire de se défaire elle seule de ces messieurs. L'effet a assez fait paroître combien son opinion étoit mauvaise; et l'on doit demeurer d'accord que si le parlement eût parlé comme il vouloit faire, il eût imprimé une tache à la réputation des ministres, après laquelle la Reine eût peut-être eu honte de s'en servir; et ils étoient déjà d'eux-mêmes si chancelans, que le moindre effort les auroit abattus.

Je ne sais pas quelle assurance le cardinal pouvoit avoir à cette heure-là de la bonne volonté de la Reine; mais s'il en avoit quelqu'une, il ne s'en découvrit à personne du monde, et parla à ses plus confidens de son retour en Italie comme d'une chose résolue (2), témoignant être fort offensé de ce qu'en cassant la déclaration l'on ne l'avoit point excepté. Mais les affaires changèrent bien de face en peu de temps : car, quelques trois ou quatre heures après le retour du palais, la Reine lui envoya proposer par M. le prince de lui rendre par un brevet la place que la déclaration lui donnoit, et de le faire, outre cela, chef de son conseil. Il fit quelque résistance à cette proposition; mais enfin il se rendit, et promit de demeurer en

(1) *Le président Barillon :* Jean-Jacques. Il fut peu de temps après arrêté, et mourut en 1645, dans la forteresse de Pignerol. — (2) *Comme d'une chose résolue :* Voyez la note de la page 201.

France jusqu'à la paix seulement. On peut juger quelle surprise ce fut pour nous tous, qui le croyions prêt à passer les monts, lorsqu'en arrivant sur le soir au Louvre nous apprîmes cette belle nouvelle. Je trouvai M. de Beauvais dans le cabinet de la Reine ; et lui en témoignant mon étonnement, il me répliqua, en haussant les épaules, qu'il avoit bien répondu du premier acte, mais non pas de la suite : me voulant dire qu'il savoit bien comme l'affaire passeroit au parlement, mais qu'il ignoroit ce que la Reine feroit ensuite. Je me retirai, fort confondu du peu de suffisance de notre principal directeur ; et m'en étant allé le soir à l'hôtel de Vendôme, j'y appris de M. de Beaufort que M. de Beauvais s'étant plaint modestement à la Reine de ce qu'elle avoit fait sans lui faire l'honneur de lui en rien communiquer, elle lui avoit répondu qu'elle s'étoit crue nécessitée à choisir et garder dans le commencement quelqu'un de ceux qui savoient le secret des affaires, et qu'elle n'en avoit point jugé de plus propre que le cardinal, parce qu'étant étranger, il n'avoit nul intérêt ni nul appui en France ; que cela ne devoit point donner l'alarme ni à lui ni à ses autres serviteurs qui n'étoient pas bien avec le cardinal, puisqu'elle promettoit de ne les point délaisser ; et que, pour marque qu'en arrêtant ce ministre elle n'embrassoit pas tous ses intérêts, elle abandonnoit tout le reste de la cabale. Ce discours nous rassura un peu ; mais après un tel trait nous crûmes bien toujours avoir lieu d'appréhender un revers d'un esprit si couvert.

Deux jours après arriva la nouvelle de la victoire de Rocroy (1), qui releva merveilleusement les esprits

(1) *La victoire de Rocroy :* Le duc d'Enghien, âgé de vingt-deux

jours d'être désintéressé. Lui, de son côté, faisoit des civilités extraordinaires à toutes les personnes de condition; et hors la maison de Vendôme, qui s'étoit ouvertement déclarée contre lui, il alla rendre visite à tous les princes, ducs, pairs, et officiers de la couronne. Plusieurs personnes se sont étonnées de ce que dès-lors nous ne songeâmes point à nous rapatrier avec lui. Mais il me semble qu'il étoit fort difficile de le pouvoir recevoir de bonne grâce; et qu'ayant rompu avec lui pour les intérêts de la Reine, c'étoit à elle à nous prescrire comme elle vouloit que nous y vécussions. Mais outre cet intérêt général, il y en avoit encore un particulier, qui étoit son intelligence avec le chancelier, contre qui messieurs de Vendôme, M. de Metz, messieurs de Montrésor, de Béthune, de Beaupuy et moi, nous étions déclarés, principalement à cause de la mort de M. de Thou; si bien que nous ne jugions pas le pouvoir revoir avec honneur, tant qu'il seroit joint avec un homme que nous avions tant de sujet de haïr : et, à dire le vrai, c'a été une chose assez incompréhensible que la Reine, à qui il devoit être encore plus odieux qu'à nous, l'ait laissé dans sa charge. Mais comme elle est d'un esprit assez susceptible des impressions qu'on lui veut donner, ayant trouvé des intercesseurs, elle diminua peu à peu la juste aigreur qu'elle avoit contre lui. Le premier qui lui en parla fut Montaigu, créature dépendant autrefois de M. de Châteauneuf, et gagné depuis, durant sa retraite à Pontoise, par la mère Jeanne, carmélite, sœur du chancelier. M. de Brienne ensuite l'appuya fort, et préféra, comme il l'a dit lui-même, l'intérêt d'un ami vivant à la mémoire de M. de Thou, qui

avoit été de ses plus intimes. On l'accuse aussi [1] d'avoir principalement considéré en cette rencontre vingt mille écus, qu'on dit qu'il lui fit toucher pour ses peines.

(1) *On l'accuse aussi :* Le comte de Brienne repousse avec force cette odieuse accusation, et il développe les motifs qui le déterminèrent à se déclarer pour le chancelier Seguier.

« Puisque l'occasion s'en présente, je répondrai à ce qui m'est inju-« rieusement objecté par M. de La Châtre touchant la personne de « M. le chancelier, de qui les véritables mérites ont été plus capables « de m'engager à le servir que vingt mille écus imaginaires que la ca-« lomnie des Mémoires m'impugne d'en avoir reçu. Ce ne fut ni aucun « sujet que j'eusse de me plaindre de M. de Châteauneuf, ni aucun « traité mercenaire que j'eusse fait avec M. le chancelier, qui me fit « prendre son parti. Quiconque me connoît sait assez si j'ai l'ame por-« tée à une telle lâcheté, et si je n'ai pas toujours mieux aimé prévenir « le désir de toute sorte de personnes par les offices que je leur ai pu « rendre, que de les leur faire acheter, je ne dis pas par des présens, « mais seulement par de simples prières. Le vrai sujet qui m'engagea « de parler fortement à la Reine en faveur de M. le chancelier fut l'o-« pinion que j'avois qu'il serviroit le Roi, sans aucun attachement « avec ceux de qui l'on pouvoit craindre qu'ils ne voulussent un jour « partager son autorité, ou diminuer celle de la Reine. »

Brienne donne ensuite des détails très-curieux sur la conduite que tint le chancelier Seguier dans le procès de de Thou.

« Le vrai sujet, dit-il, de ma liaison avec M. le chancelier fut la parole « qu'il m'avoit engagée, et qu'il me tint fort fidèlement, de contribuer « tout ce qui dépendoit de lui pour tirer de peine M. de Thou; et de fait « il s'y porta avec tant de soin, qu'encore qu'il y eût une ordonnance « publiée sous Louis XI, qui déclaroit que celui de tous ses sujets qui « auroit connoissance d'une conjuration faite contre sa personne ou « contre son Etat, et qui ne viendroit pas à la révéler, seroit puni comme « les auteurs mêmes du crime, et encourroit les mêmes peines qu'eux, « de la perte des biens et de la vie; quoique, dis-je, un magistrat aussi « consommé que M. le chancelier en la connoissance des ordonnances « de nos rois n'en pût ignorer une de cette importance, néanmoins il « dissimula de la savoir, et se conduisit en cette rencontre comme s'il « n'eût pas fait état de cette loi; car, après avoir souvent averti M. de « Thou lorsqu'il fut interrogé, et qu'il se laissoit emporter à son natu-« rel vif et prompt, de se donner le temps d'écouter ce qui lui étoit

prit, je dirai librement que je l'impute à deux causes :
l'une, que depuis que nous avons des obligations
extraordinaires à des personnes, il semble que nous
redoutions leur présence, comme si elle nous incitoit
sans cesse à la reconnoissance, et blâmoit notre in-
gratitude dans le moindre retardement; l'autre, que
sa vieille amitié pour madame de Chevreuse s'effaçoit
peu à peu par la nouvelle pour le cardinal, qu'on
voyoit s'accroître de jour en jour, et qui faisoit déjà
que les conversations qu'il avoit avec elle, au lieu
d'une heure ou deux, emportoient toute la soirée;
et que le pauvre M. de Beauvais, qui avoit accoutumé
de prendre ce temps-là pour l'entretenir, attendoit
dans un autre cabinet, et n'avoit plus que le loisir de
lui dire son *Benedicite,* et de la voir un instant après
souper. Néanmoins, pour vérifier en quelque sorte
ce qu'elle avoit dit, qu'elle ne s'attachoit pas à toute
la cabale, elle voulut qu'en ce temps-là M. Bouthil-
lier quittât les finances.

Comme le cardinal n'étoit pas encore entièrement
ancré, il fallut qu'il cédât à ce coup; et il obtint seu-
lement que la chose se fît d'une manière moins fâ-
cheuse. Le surintendant demandant de lui-même à se
démettre, on remplit sa place de messieurs de Bail-
leul et d'Avaux, pour empêcher ce dernier d'être en
passe pour la charge de M. de Chavigny, que le car-
dinal essayoit de maintenir. Pour le premier, la raison
qui le fit mettre en ce grade fut pour faire voir que
la Reine avançoit ses anciens serviteurs, et pour
l'éloigner de la prétention des sceaux, où il vouloit
maintenir le chancelier, parce qu'un titulaire étoit
bien plus propre à opposer à M. de Châteauneuf

qu'un commissionnaire, comme l'est toujours un garde des sceaux. A ces raisons on en peut ajouter une plus obscure, qui est qu'y mettant ces deux, et le dernier étant obligé d'aller plénipotentiaire pour la paix générale à Munster, les finances demeuroient entièrement entre les mains du premier, qui par son insuffisance donnoit lieu à M. d'Emery, nouveau contrôleur général, et affidé du cardinal, d'agir avec autorité, comme s'il eût été surintendant.

Quelque temps après cette promotion, le cardinal jugeant qu'il témoigneroit une extraordinaire déférence aux sentimens de la Reine, en faisant quelques avances pour acquérir l'amitié de ceux qu'elle avoit toujours crus ses serviteurs, il commença par M. de Marsillac, comme étant le premier à qui elle avoit protesté hautement de faire du bien, et lui fit demander son amitié avec des termes les plus civils et les plus pressans qui se puissent imaginer; et entre autres choses il lui fit dire qu'il le prioit de se séparer entièrement de lui, en cas qu'il remarquât jamais en lui aucun intérêt particulier de biens, de charges, ni d'autres avancemens, ou aucune intention de nuire à un homme de condition. M. de Marsillac rendit compte à la Reine de ce que le cardinal lui avoit fait dire; et lui demandant ce qu'elle lui ordonnoit là-dessus, elle lui dit que le plus grand plaisir qu'il lui pouvoit jamais faire étoit d'être son ami, et lui en parla avec une estime et un empressement qui découvroient assez son inclination. Après ce discours, M. de Marsillac n'eut plus à consulter; mais avant que de l'aller voir, il déduisit ce qui lui étoit arrivé à ses amis particuliers, et entre autres me fit la grâce

de me le raconter assez amplement. Cet exemple nous fit songer à nous; et étant arrivé dans ce même temps que M. de Chavigny, selon la méthode de son père, demanda et obtint permission de se défaire de sa charge, qui fut donnée à M. de Brienne, et qu'on parla de l'envoyer à Rome ou en Allemagne, comme un homme sans ressource à la cour, nous crûmes que le cardinal n'ayant plus personne dans le conseil qu'il affectionnât particulièrement, il seroit aisé de se lier avec lui, et que pour avoir notre amitié il abandonneroit peut-être volontiers le chancelier.

Ayant consulté ce dessein, M. de Metz, à qui il avoit aussi fait faire des propositions d'être son ami, alla trouver la Reine; et lui ayant fait presque un même discours que M. de Marsillac, il en reçut une semblable réponse, y ayant seulement celà de plus que, sur l'ouverture qu'il lui en fit, elle le conjura de lui acquérir d'autres amis autant qu'il pourroit. M. de Metz ayant rapporté cet entretien à M. de Vendôme, lui et messieurs ses enfans voulurent que leurs amis sussent tout ce qui se passeroit en cette rencontre, et prièrent pour ce sujet M. de Metz, M. d'Epernon, le comte de Fiesque, Beaupuy et moi, de nous trouver à leur hôtel.

Campion (1) étant lors domestique de la maison, fut aussi appelé à cette conférence. Messieurs de Béthune et de Montrésor étant de leurs anciens et principaux amis, devoient bien y être mandés; mais je crois que M. de Vendôme ne le désira pas, peut-être à cause de ce que j'ai déjà dit de La Rivière, qu'il vouloit se

(1) *Campion :* Henri. Il a laissé des Mémoires qui ont été publiés en 1807 par M. le général Grimoard. In-8°, Paris, Treuttel et Würtz.

conserver pour ami par l'intrigue du maréchal d'Estrées. La volonté de la Reine ne donnant pas lieu à beaucoup d'opinions différentes, le comte de Fiesque se chargea d'aller dire au cardinal, de la part de messieurs de Vendôme, de Metz et d'Epernon, qu'ils souhaitoient être ses amis avec toute sorte de franchise et de sincérité; mais qu'ils ne vouloient s'attacher qu'à lui seul, et qu'à cause de cela ils n'avoient point voulu lui faire parler, qu'ils ne vissent M. de Chavigny hors des affaires: que la seule chose qu'ils lui demandoient pour marque de sa bonne volonté étoit qu'il détruisît le chancelier, que la mort de M. de Thou, et la manière dont il avoit procédé dans l'affaire des ermites et dans le procès de M. d'Epernon, rendoient odieux à ces messieurs. Le cardinal, après avoir témoigné recevoir cette ouverture avec joie, et faire un état extrême de leur amitié, répondit qu'on lui avoit fait plaisir de ne lui point parler lorsque M. de Chavigny avoit encore part dans les affaires, parcequ'il ne l'auroit jamais abandonné; que pour le chancelier, c'étoit un infâme, qui à la mort du Roi l'avoit renoncé, et dont par conséquent il ne faisoit nul état; mais qu'en l'ôtant, il ne pouvoit éviter de voir rentrer M. de Châteauneuf, avec qui il avouoit ne pouvoir demeurer dans le ministère.

Ce premier colloque finit ainsi, et laissa de la matière pour quelques autres, dans lesquels le comte de Fiesque dit au cardinal que ces messieurs, pour qui il parloit, désirant se lier d'amitié avec lui, ne vouloient pas commencer à le choquer dans ses intérêts: c'est pourquoi ils lui demandoient seulement que, toutes les fois qu'il pourroit prendre ses sûretés du

côté de M. de Châteauneuf, il chassât le chancelier. Il fit quelque difficulté de promettre qu'il le feroit chasser, et dit seulement à l'abord qu'il l'abandonneroit : mais enfin il acquiesça, et fit la même chose sur le sujet de M. d'Enghien; car ayant dit qu'il vivoit civilement avec lui, et ne prétendoit pas rompre, il n'eut point de réponse quand le comte de Fiesque lui dit que ces messieurs le choisissant pour leur principal ami, demandoient aussi d'avoir la préférence dans son esprit sur tous ceux de leur volée.

Ce traité dura cinq ou six jours, parce que d'un côté le cardinal témoignoit tantôt désirer avec ardeur l'amitié de ces messieurs, puis après faisoit paroître plus de froideur, et parloit avec plus de réserve; et de l'autre, M. de Beaufort étoit bien aise, avant que de conclure, de voir le retour de Campion, qu'il avoit envoyé au devant de madame de Chevreuse, qui arrivoit alors en France, et avec qui monsieur son père, M. d'Epernon et lui avoient de très-étroites liaisons. Et comme il étoit nécessaire que le comte de Fiesque rendît compte de ce qu'il négocioit, et sût ce qu'on vouloit qu'il dît, nous nous assemblâmes durant ce temps cinq ou six fois, ou à l'hôtel de Vendôme, ou à l'hôtel d'Epernon, ou chez M. de Metz, ou aux Capucins, ou chez moi : et quoique dans toutes ces assemblées il ne se soit presque agi que d'obéir à la Reine, l'on n'a pas laissé depuis de faire passer cela pour un crime, et pour le projet d'une cabale séditieuse.

Cependant le cardinal ne sauroit nier qu'il ne sût chaque jour ce qui se résolvoit entre nous par le comte de Fiesque. Au bout de ces cinq ou six jours

Campion revint, et nous apprit qu'avant que de partir de Flandre madame de Chevreuse avoit reçu des lettres de la Reine qui lui faisoient paroître qu'elle désiroit que le cardinal et elle fussent en bonne intelligence; qu'elle venoit avec un esprit préparé à cela, et qu'elle conseilloit à ces messieurs d'en faire de même : à quoi ils se résolurent aussitôt, et allèrent dès le lendemain faire leur visite, dont ils eurent sujet d'être satisfaits, y ayant reçu toute la civilité possible. On s'étonnera peut-être qu'ayant été jusqu'alors dans le même intérêt de ces messieurs, je ne fusse point compris dans leur traité; mais c'est que je ne le désirai point, et qu'ayant une charge qui ne dépendoit que de la Reine, je ne voulus rien faire que par son ordre. Ce fut la réponse que je fis à M. de Beaufort lorsqu'il m'en parla, et je ne sais s'il en dit quelque chose à la Reine; mais deux ou trois jours après, comme je prenois son ordre, elle me dit qu'elle croyoit que je savois bien que messieurs de Vendôme avoient vu M. le cardinal Mazarin. Je lui dis qu'oui, avec un ton de voix et une façon qui pouvoient lui faire connoître que je ne jugeois pas que cela fît rien pour moi. Sur cela elle poursuivit son discours, et me dit qu'elle le croyoit son serviteur, et qu'elle désiroit que tous ceux qui l'étoient vécussent bien avec lui. Je lui répondis que je la suppliois très-humblement de se souvenir que je ne m'étois éloigné de lui que lorsque j'avois cru qu'il n'étoit pas dans ses intérêts. « Il est vrai, me dit-elle; mais à cette « heure.... — Madame, lui répliquai-je, je n'ai que « l'obéissance pour toutes les choses que Votre Ma-« jesté me commande; » et me retirai là-dessus, avec dessein de faire ma visite dès le jour suivant.

qui témoignoit assez qu'il ne m'aimoit pas, et lui voulut faire naître dès-lors des pensées de rentrer dans sa charge; de quoi le maréchal me fit avertir, dès le jour suivant, par deux ou trois personnes.

Cette nouvelle me surprit un peu; et désirant en savoir le fond, j'allai trouver M. de Liancourt, et le suppliai de lui parler pour moi: ce qu'il fit incontinent avec cette bonté qu'il a toujours eue pour mes intérêts; et lui ayant seulement fait paroître qu'on lui avoit dit qu'il étoit mal satisfait de moi, il fit l'ignorant, et sans lui découvrir d'aigreur contre moi lui conta qu'après avoir long-temps cessé de le voir, j'y étois retourné, et lui avois dit que c'étoit par l'ordre de la Reine; mais que maintenant il l'assuroit que si je voulois être de ses amis, il seroit des miens. M. de Liancourt lui ayant répondu qu'il se pouvoit fier en moi, leur conversation finit; et me l'ayant depuis dite, je crus que ce peu de mauvaise volonté étoit passé, et que je pourrois me mettre bien avec lui.

Pendant ce temps madame de Chevreuse étoit arrivée, et étoit allée descendre droit au Louvre: mais si la Reine avoit eu peu d'impatience de la voir, elle en eut beaucoup de l'envoyer à Dampierre; car, incontinent après les premières salutations, elle lui dit que les alliés de la France pourroient entrer en soupçon, si incontinent après son retour de Flandre ils la savoient auprès d'elle; et que pour cette raison il falloit qu'elle allât faire un petit voyage à la campagne. Madame de Chevreuse, malgré sa surprise, lui répondit sans s'émouvoir qu'elle étoit toute prête à lui obéir; mais qu'elle la supplioit de considérer que toute l'Europe savoit qu'elle avoit été persécutée pour

l'amour de Sa Majesté, et que ce seroit peut-être se faire tort à elle-même, si elle l'éloignoit si promptement; qu'elle en demandât, s'il lui plaisoit, l'avis au cardinal, qui se trouvant dans le cabinet, et étant appelé en tiers, dit à la Reine que madame de Chevreuse avoit raison, et que Sa Majesté seroit blâmée si elle en usoit de cette sorte. Ainsi madame de Chevreuse para cette première attaque, qui dut bien lui faire connoître qu'elle n'avoit plus sa place accoutumée : mais si elle s'en aperçut, au moins le cacha-t-elle à ses plus intimes, et de long-temps après ne fit part à personne de cette aventure, selon la méthode ordinaire de tous les favoris, qui ne veulent jamais laisser voir la diminution de leur crédit.

Il ne falloit pas pourtant que le cardinal la crût entièrement ruinée, ni qu'il la jugeât absolument inutile à sa fortune, puisque dès le lendemain il l'alla voir, et pour premier compliment lui dit que sachant que les assignations de l'épargne venoient lentement, et que, venant d'un long voyage, elle auroit peut-être besoin d'argent, il étoit venu lui offrir et apporter cinquante mille écus. Mais comme il savoit qu'une âme ambitieuse comme celle-là se laisseroit moins toucher à ces belles offres qu'à des actions d'éclat, il lui demanda, quelques jours après, ce qu'il pouvoit faire pour gagner son amitié, et lui protesta de n'y rien épargner. Elle le mit d'abord à une assez belle épreuve, lui demandant deux choses assez importantes : l'une, que l'on contentât M. de Vendôme pour ses prétentions du gouvernement de Bretagne, sur lesquelles on ne lui avoit encore donné que des paroles; et l'autre, qu'on rendît à M. d'Epernon sa

charge et son gouvernement. Il y procéda en toutes deux très-obligeamment; car pour le premier point, M. de Brienne eut aussitôt commission de traiter avec M. de Vendôme, et de lui promettre au nom de la Reine l'amirauté, dont on envoya demander la démission au duc de Brezé; et pour le second, M. d'Epernon fut remis incontinent après dans tous ses honneurs, et l'on n'épargna ni diligence ni récompense pour tirer M. le comte d'Harcourt de la Guienne.

Après ces deux premières affaires, elle lui en proposa une troisième, où il eut peine à consentir, mais où il acquiesça à la fin, quoique depuis elle n'ait point eu d'effet: ce fut de donner le gouvernement du Havre à M. de Marsillac; et sur cela il lui représenta ce qu'il devoit à la mémoire du feu cardinal, et qu'il n'étoit pas juste qu'il servît d'instrument pour dépouiller ses héritiers: mais elle insistant toujours, il témoigna à la fin qu'il se rendoit. Après de si grands coups d'essai, elle crut que rien ne lui seroit impossible auprès de lui, et lui proposa enfin le rétablissement de M. de Châteauneuf: mais comme c'étoit là son sensible et son intérêt, il ne put dissimuler, et lui répliqua nettement qu'il n'y consentiroit jamais; et dès cet instant il s'éloigna d'elle, sans que depuis, quelque civilité qui ait paru entre eux, il y ait jamais eu d'intelligence ni de réconciliation sincère.

Il y avoit déjà quelque temps que M. de Châteauneuf étoit à Montrouge, y étant arrivé au même temps que madame de Chevreuse abordoit de l'autre côté à Paris; et peut-être que s'il ne se fût pas arrêté, et qu'il fût venu droit à la cour, sans capituler avec la

Reine, il l'eût engagée par cette franchise à ne le point abandonner : mais s'étant voulu servir de l'exemple de madame de Senecey, qui n'avoit point voulu rentrer dans Paris qu'étant rétablie dans sa charge, il donna temps à la Reine de s'accoutumer à le savoir auprès de Paris, sans souhaiter de l'approcher davantage, et ne considéra pas que madame de Senecey n'avoit pour obstacle qu'une personne que la Reine n'aimoit point; au lieu que lui, outre la maison de M. le prince qui s'opposoit à son retour, il donnoit de l'ombrage au premier ministre, et ne pouvoit gagner que par adresse, peu à peu, ce que la dame d'honneur avoit gagné du premier pas. Mais il se trompa sans doute dans la créance de l'inclination de la Reine pour lui; et ce fut aussi par là que M. de Beauvais se perdit insensiblement, et qu'après avoir tenu le premier rang et avoir été nommé pour cardinal, on envoya un contre-mandement secret à Rome, et le laissa-t-on dans l'antichambre pendant que la Reine entretenoit paisiblement le cardinal, de qui au commencement il n'estimoit pas l'esprit, disant qu'il n'étoit pas habile homme puisqu'il n'entendoit pas les matières bénéficiales ni les finances, parties véritablement fort nécessaires pour un grand ministre.

Voilà comme toutes nos affaires alloient à leur déclin; et pour moi, M. Le Tellier, suivant les traces de M. des Noyers son prédécesseur, commençoit dès-lors à me traverser dans ma charge, et se voulant approprier l'autorité de donner des commissaires pour les revues des Suisses, songeoit à m'ôter en détail ce que la Reine m'avoit rendu en gros, par la suppres-

sion de la charge de Lille. Il s'y prit pourtant d'abord d'une manière qui me donna lieu de croire que son dessein alloit plutôt contre les maréchaux de France que contre moi, et par les civilités qu'il me fit il me tint quelque temps dans cette pensée; mais enfin voyant que toutes ces belles paroles n'aboutissoient à rien, et qu'on ne faisoit qu'alonger de jour en jour la résolution de ce que je demandois, je jugeai que ces chicanes venoient d'un autre principe, et que le cardinal n'y avoit pas moins de part que dans les délais qu'on apportoit à la conclusion des affaires de M. de Vendôme, à qui l'on faisoit naître chaque jour mille obstacles dans l'exécution de ce qu'on lui avoit promis. Il est vrai que lui-même contribuoit bien à son malheur; car il faisoit difficulté de prendre l'amirauté sans l'ancrage, et ne considéroit pas qu'il devoit, à quelque prix que ce fût, entrer en charge; après quoi il lui seroit aisé d'étendre ses droits.

Cependant sa façon d'agir incertaine et confuse donnoit assez d'occasion de lui rendre de mauvais offices. Tantôt il s'adressoit au cardinal, et témoignoit lui vouloir avoir l'obligation de ce qu'on feroit pour lui; un instant après, il alloit chercher l'occasion de faire parler à La Rivière par le maréchal d'Estrées, et le conjurer de faire réussir ses intérêts; et au sortir de là il essayoit, par des voies obliques, d'engager M. le prince à le servir. Enfin il ne se passoit presque point d'heure où il ne changeât plus d'une fois d'opinion et de parti. Mais ce ne lui étoit pas assez d'aller ainsi de côté et d'autre : il vouloit faire faire le même badinage à M. de Beaufort, qui ayant de son côté ses visions particulières, et mêlant les affaires importantes

avec les bagatelles, vivoit d'une façon si bizarre avec le cardinal, qu'il lui étoit impossible d'y prendre assurance. Ce n'est pas que je croie (1) qu'il ait jamais eu dans l'ame aucun des desseins qu'on lui a imputés; et je dirai seulement que, selon la disposition des esprits de mesdames de Chevreuse et de Montbazon, ses entretiens avec le cardinal étoient pleins de froideur ou de civilités : si bien que si un jour il lui donnoit lieu de se louer de lui, le lendemain il le désobligeoit, en lui disant qu'il le venoit voir seulement par l'ordre de monsieur son père.

Si, dans l'état où il est, je voulois me plaindre de lui, j'en aurois quelque petit sujet, étant très-véritable qu'en ce temps-là, quoiqu'il me fît l'honneur de venir souvent manger chez moi, et que nous passassions la plupart des après-dînées ensemble, il ne me faisoit que fort peu de part de sa conduite; et j'ose dire qu'encore que je ne sois pas le plus grand politique du royaume, s'il se fût ouvert plus librement à moi, il ne se seroit peut-être jamais embarrassé dans cette fâcheuse et honteuse intrigue (2) des lettres de madame de Longueville, qui arriva en ce temps-là, et dans laquelle l'amour de madame de Montbazon le

(1) *Ce n'est pas que je croie* : Il résulte au contraire, des Mémoires de Campion, que le duc de Beaufort fit à cette époque une entreprise ayant pour but de faire périr le cardinal Mazarin. Nous plaçons à la suite des Mémoires de La Châtre le récit fort circonstancié, laissé par Campion, des diverses tentatives qui furent faites contre la vie de ce ministre. — (2) *Dans cette fâcheuse et honteuse intrigue* : Il s'agit surtout d'une lettre d'amour que madame de Montbazon trouva dans son salon, après avoir reçu nombreuse compagnie. Elle attribua cette lettre à madame de Longueville, et la fit courir. (*Voyez* l'Introduction aux Mémoires relatifs à la Fronde, les Mémoires de madame de Motteville, et ceux de Mademoiselle.)

précipita. Sans approfondir davantage la chose, ni imputer la malice à ceux qui n'en sont possible pas coupables, je puis avancer ce mot que pour bien prendre l'affaire, il n'en faut rien croire du tout. Je n'ai jamais recherché à en être plus savant; mais si dès le commencement M. de Beaufort m'en eût parlé, je lui eusse conseillé, sans en éplucher davantage la fausseté ou la vérité, de faire rendre les lettres à madame de Longueville : et je crois que ce service rendu à une personne qu'on a autrefois passionnément aimée, et contre qui le dépit nous dure encore, est un reproche bien sensible qu'on lui fait, et une vengeance la plus honnête et la plus glorieuse qu'on puisse prendre. Mais il se laissa emporter à la passion d'autrui, et par l'éclat de cette maudite brouillerie il acheva de se jeter dans le précipice.

Dès-là véritablement il y avoit peu d'intelligence entre M. d'Enghien et lui; et outre le souvenir de ce qui s'étoit passé dans le démêlé du grand-maître, et le bruit qui couroit que ce prince demandoit qu'on maintînt son beau-frère le duc de Brezé en sa charge, il avoit fait une réponse à la lettre que M. de Beaufort lui avoit écrite sur la naissance de monsieur son fils, où il le traitoit fort de haut en bas, pour avoir sa revanche du petit orgueil qui l'avoit porté à lui mettre seulement à la souscription : *Très-humble et très-affectionné serviteur*. Mais quoique ces petites piques entre deux esprits fiers et glorieux fussent assez capables de les porter aux extrémités, il s'y pouvoit encore apporter de la modération; au lieu qu'après une affaire qui touchoit directement à l'honneur, il n'y avoit plus de biais de réconciliation. J'avoue que je

ne parle pas de sang-froid sur ce sujet, et que dans tout ce qui s'est passé depuis la mort du Roi il n'y a que ce seul point que je regarde avec regret, et je dirois avec quelque sorte de repentir, si je ne trouvois une infinité de raisons qui me forcèrent à me jeter du côté où je me mis.

Celles qui m'en devoient détourner étoient que j'avois presque tout mon bien dans le Berri, et sous le gouvernement de M. le prince; que je voyois M. d'Enghien en état de revenir dans peu à la cour, ayant augmenté l'éclat de la victoire de Rocroy par la prise de Thionville (1), qu'on jugeoit infaillible; et qu'après de tels services il étoit difficile à croire que la Reine appuyât un autre parti que le sien; que M. de Longueville avoit toujours agi très-obligeamment avec moi, et qu'il y avoit peu de personnes à qui il parlât plus confidemment. Enfin il y avoit à remarquer que j'avois l'honneur d'appartenir de fort près à madame la princesse, que j'offensois mortellement en m'offrant à madame de Montbazon, de qui la parenté m'étoit et plus éloignée et moins glorieuse. Mais aussi de l'autre côté de puissantes considérations m'appeloient; presque tous mes amis s'y trouvoient embarqués, et particulièrement M. de Guise, qui à son retour en France m'avoit fait des caresses extraordinaires, et sembloit m'avoir choisi pour son capital ami. J'avois l'honneur de lui être plus proche qu'à qui que ce fût de sa condition; je l'avois de tout temps fort chéri et honoré, et avois été le premier auteur de l'étroite union entre M. de Beaufort et lui, qui sembloit être

(1) *Par la prise de Thionville* : La bataille de Rocroy fut gagnée le 19 mai 1643. Thionville fut pris le 10 août suivant.

une des principales causes qui le jetoit dans cette intrigue. Je croyois aussi qu'indubitablement la querelle des femmes en formeroit une entre les hommes, et que je ne voulois pas embrasser un parti pour le quitter le lendemain.

Mais, pour parler franchement, la plus essentielle raison qui me fit déclarer fut que je voyois bien que, quelque bon accueil que me fît le cardinal, il avoit peu de bonne volonté pour moi, et croyois qu'il étoit nécessaire que je prisse un autre appui auprès de la Reine. D'en espérer de M. le prince, quoi que je fisse, je savois bien qu'il ne choqueroit pas le premier ministre pour moi : d'en prétendre du côté de M. La Rivière, ennemi mortel de mes amis, m'y étoit un obstacle invincible. Si bien que je ne voyois plus que madame de Chevreuse qui, cachant sa disgrace le mieux qu'elle pouvoit, et conservant son ancienne familiarité avec la Reine, me paroissoit encore en état de me protéger. M'étant trouvé joint d'intérêt avec ses principaux amis, j'y avois en peu de temps acquis beaucoup de liberté, et en avois reçu des assurances de me servir en toutes occasions; mais je l'y voulus encore obliger par quelque chose d'éclatant, sachant bien qu'étant vaine et ambitieuse, cela la toucheroit. Je lui dis qu'en me rangeant du côté de madame de Montbazon, c'étoit elle premièrement que je regardois : ce qu'elle reçut comme je l'avois pu espérer, et me promit des assistances non pareilles. Je ne parlerai point de toute la suite de l'affaire, parce qu'elle a été si publique que personne ne l'a ignorée ; je dirai seulement que si le sentiment de M. de Longueville eût été suivi, on l'auroit étouffée. Mais madame la

princesse, suivant l'aigreur de son naturel, et trouvant une occasion de contenter ses anciennes animosités, la porta à l'extrémité; et je ne sais si elle n'y fut point poussée par le cardinal, qui considéroit notre parti comme formé contre lui, et jugeoit que c'étoit moins contre M. le prince que contre son autorité, qui croissoit chaque jour, que s'étoit faite à l'hôtel de Chevreuse l'assemblée des quatorze princes, à laquelle je ne me trouvai point, la jugeant fort inutile et fort impertinente.

Deux jours après l'amende honorable (1) que madame de Montbazon fut faire à l'hôtel de Condé, la Reine étant dans le cercle m'appela, et me dit qu'elle croyoit que je n'avois pas su que les officiers de la maison du Roi ne prenoient point de parti dans les querelles de la cour, parce qu'il falloit qu'ils attendissent ce qu'elle leur ordonneroit. Je lui répondis que je l'avois ignoré; mais que quelque parti que je pusse prendre, cela ne pouvoit préjudicier à l'obéissance que je rendrois toujours à ses commandemens. Elle répliqua que me rendant suspect à l'un des partis, cela me mettoit presque hors d'état de bien suivre ses ordres : et finissant son discours, elle me témoigna qu'il falloit qu'une autre fois je demeurasse neutre.

Le lendemain je fus voir le cardinal, qui, m'ayant reçu avec plus d'apparence de franchise qu'auparavant, me dit que la Reine lui avoit parlé de ce qu'elle m'a-

(1) *L'amende honorable* : En présence de toute la cour, assemblée à l'hôtel de Condé, madame de Montbazon lut à madame de Longueville un discours qui étoit attaché à son éventail, et dont les termes étoient soigneusement mesurés. Ce discours contenoit des excuses. Madame de Montbazon le prononça d'un ton moqueur, et fit perdre ainsi à ses amis tout le fruit qu'ils pouvoient attendre de sa démarche.

voit dit : et comme je m'étois informé de ce que je pouvois alléguer là-dessus, je lui répondis que puisque la Reine désapprouvoit mon action, j'en étois corrigé pour jamais; mais que si j'avois failli, ma faute n'étoit pas sans exemple; et je lui citai là-dessus celui de feu M. d'Epernon (1), dans la querelle de M. le comte et de M. de Guise. Il me dit que la Reine avoit beaucoup de raisons de désirer que cela ne se fît plus, et m'exhorta, comme mon ami, à demeurer dans le dessein que je lui témoignois d'obéir ponctuellement à Sa Majesté. Je lui fis encore ensuite deux ou trois visites, dans lesquelles il me traita si bien, que je crus que peut-être ne seroit-il pas fâché de m'obliger dans mes intérêts, puisqu'il avoit bien voulu servir un de mes parens à ma recommandation. Je lui parlai donc de

(1) *Celui de feu M. d'Epernon :* Brienne fait les observations suivantes : « Il n'y a d'homme qui ne confesse que, de tous les officiers « de la maison du Roi, il n'y en a point de plus obligés à lui rendre « une parfaite fidélité que ceux qui ont le commandement de ses « gardes; et que s'acquérir de mauvais soupçons dans une charge de « cette qualité, ce ne soit se jeter dans un précipice. Cependant M. de « La Châtre étoit dans un emploi aussi délicat et aussi envié que celui-« là. Il ne se garde pas de prendre parti, et surtout d'en prendre un « qui obligea le Roi d'user de sa souveraine puissance, et de sa prompte « et extraordinaire justice pour le rompre, et pour en prévenir le pé-« ril. Il allègue M. le duc d'Epernon, qui fit quelque chose de pareil; « mais il y a grande différence entre le secours que, sans offenser le « Roi, on prête à un ami contre une personne qui la surpasse en force « et en crédit, et celui qu'on prête contre l'autorité du prince, en vou-« lant entreprendre sur la personne de son principal ministre; outre « que la circonstance du temps et des personnes auxquelles M. de La « Châtre s'attaquoit, et de celles qui les protégeoient, devoit être telle-« ment pesée, qu'il n'y avoit point d'intérêt particulier, ni d'exemple « d'amis, qui dût jamais porter un homme qui commandoit la garde « du Roi à s'engager en une querelle aussi odieuse qu'étoit celle de la-« quelle il se déclara le partisan. »

ce qui étoit à démêler entre M. Le Tellier et moi, et, par un Mémoire que je lui donnai, je lui expliquai assez nettement la chose; et en le quittant j'ajoutai que c'étoit la plus importante affaire que je pouvois avoir. Ses réponses furent fort civiles et affectionnées; mais lorsque je lui en reparlai, je le trouvai beaucoup plus froid, et il me fit un long discours pour me montrer qu'il y alloit fort du service du Roi en ce que je lui demandois, et conclut en me disant que pour ce qui seroit de mon intérêt, il falloit que j'eusse satisfaction, et que je ne m'attachasse pas à conserver un droit qui tiroit à trop grande conséquence. Je lui répondis que mes prédécesseurs en la charge en avoient joui; et que pour ce qui étoit de moi, tous ceux qui me connoissoient savoient que le bien et l'intérêt me touchoient peu, et que l'honneur étoit ce qui me faisoit agir, et ce que je cherchois dans l'affaire dont je l'entretenois. Je doute si cette déclaration si franche de mon humeur lui plut; mais je sais bien qu'il me quitta sans me donner de grandes espérances.

Ce fut ce jour-là, ou le suivant, qu'arriva le dernier trait de la disgrâce de madame de Montbazon (1)

(1) *Le dernier trait de la disgrâce de madame de Montbazon :* Après l'insulte faite à madame de Longueville, il avoit été décidé que madame de Montbazon ne se présenteroit pas dans les lieux où se trouveroit la princesse de Condé. Cette princesse ayant été invitée à une collation que madame de Chevreuse devoit donner à la Reine dans le jardin de Renard, elle s'y rendit, et fut très-étonnée d'apprendre que madame de Montbazon vouloit en faire les honneurs, comme belle-mère de madame de Chevreuse. Vainement la Reine fit engager madame de Montbazon à se retirer : outrée de sa désobéissance, elle n'entra point chez Renard, et revint dans son palais avec la princesse de Condé.

chez Renard; je n'y arrivai que comme la Reine en sortoit, et fus très-surpris et fâché de ce désordre. M. de Metz m'est témoin de ce que je dis à madame de Montbazon, et combien je la blâmai d'avoir fait de l'affaire de madame la princesse celle de la Reine. Cependant Sa Majesté me fit le lendemain l'honneur de me conter entre les conseillers de cette belle disgraciée, et témoigna que les choses qu'elle avoit dites devant madame la princesse, contre ceux par l'avis de qui elle étoit demeurée dans le logis de Renard, étoient particulièrement adressées à moi. J'en fus averti incontinent; mais me sentant entièrement innocent, je jugeai n'en devoir point faire d'excuses, et crus que je ne pouvois entrer en éclaircissement sans parler en quelque sorte contre l'exilée : ce qui n'étoit pas de mon humeur. Cependant je m'apercevois bien qu'on tiroit mon affaire en longueur pour l'une de ces deux fins, ou de me faire faire quelque escapade et quelque trait bizarre, ou bien d'ennuyer les Suisses par le retardement, et de me décréditer auprès d'eux.

Ainsi je pensai que je devois me hâter d'en voir la conclusion, et fus trouver madame de Chevreuse, à qui je dis qu'aux termes où étoient les choses, je ne la venois pas prier pour parler pour moi, sachant bien qu'elle avoit des intérêts plus importans à démêler; mais que je venois seulement lui dire qu'il falloit que je me pressasse, et qu'avant que de le faire je lui en avois voulu rendre compte. Elle appela Campion en tiers à notre conversation, et me répondit que si j'eusse pu me donner huit jours de patience, elle croyoit que dans ce temps-là elle eût pu faire mon affaire

hautement; mais puisque je ne pouvois différer, que je cherchasse mon appui ailleurs, et que je demeurasse seulement toujours de ses amis. Je crois que ce discours ne s'est point étendu plus avant que nous; mais je sais bien que le lendemain étant allé parler au cardinal, il me témoigna avoir peu d'inclination à me favoriser; et après plusieurs difficultés, quoique je l'assurasse que je désirois lui avoir l'obligation de la chose, il me dit qu'il n'étoit pas seul dans le conseil, et qu'il falloit que j'en parlasse aux autres. Je jugeai bien dès-là mon affaire perdue; mais ne trouvant point d'autre biais d'en sortir, et voyant que M. Le Tellier avoit obtenu par provision ce qu'il désiroit contre moi, je me résolus à parler à Son Altesse Royale, et aux autres personnes qui avoient entrée dans le conseil; mais durant ce temps le procédé de mes amis ruinoit tout ce que je pouvois établir.

M. de Beaufort, soit par amour, soit par orgueil, se montroit outré de l'exil de madame de Montbazon (1); et quand la Reine vouloit parler à lui, il s'en éloignoit avec une manière si dédaigneuse, que cela seul étoit capable de détruire toute l'amitié qu'elle eût pu avoir pour lui. Je m'en aperçus un soir, et lui fis des reproches d'agir ainsi en enfant; mais au lieu de me payer de raisons, il ne me répondit qu'avec des transports et des boutades fort imprudentes. Comme il avoit moins d'occupation qu'à l'ordinaire, il me venoit chercher très-souvent; et pour moi, quoique je le visse en assez mauvaise posture, par amitié et par honneur je ne voulois point m'éloigner de lui. Il est

(1) *De l'exil de madame de Montbazon :* Cette dame fut exilée à Tours.

vrai que les soirs je ne le voyois pas si fréquemment, et que je doute s'il passoit toutes les nuits dans Paris.

M. de Vendôme ne voyant point son affaire s'achever, le tourmentoit tous les jours pour le faire raccommoder avec le cardinal; et ne pouvant rien gagner sur lui de ce côté, il crut qu'il falloit s'unir absolument avec La Rivière. Il le fit donc presser plus que jamais par le maréchal d'Estrées, et lui fit offrir l'amitié de M. de Beaufort. La Rivière écouta cette proposition avec beaucoup de joie; et ayant pris rendez-vous chez le même maréchal d'Estrées, il fut surpris de n'y voir que M. de Mercœur avec monsieur son père, et point du tout M. de Beaufort. Dès-là il se tint pour fourbé; et quoique M. de Vendôme l'assurât qu'il lui ameneroit son fils au premier jour, et lui alléguât quelque obstacle qui l'avoit empêché de venir, il ne voulut jamais entrer en matière; et s'étant séparé civilement de la conversation, il s'unit dès le lendemain avec le cardinal, avec qui jusqu'alors il n'avoit pas eu une intelligence parfaite. M. le prince entra en tiers en cette association, dont je crois que le premier article fut la ruine de M. de Beaufort. Et de fait, deux jours après, la Reine étant allée au bois de Vincennes faire collation chez M. de Chavigny, il y fut, et en eut une assez mauvaise réception. Je ne sais si cela le piqua, mais il s'en revint aussitôt à Paris; et étant allé au Louvre y attendre le retour de Sa Majesté, il y trouva le cardinal, à qui, à ce qu'on dit, il fit quelques questions s'il sortoit, qui le mirent en alarme. Quelque temps après on le vint avertir qu'il y avoit des cavaliers sur le quai qui sembloient attendre quelque chose: après cela il ne douta plus qu'on ne le voulût assassiner; il le publia hautement, et en-

voya querir tous les braves qu'il put pour son escorte. Le lendemain, j'appris cette nouvelle de M. de Metz; et étant allé au Luxembourg, j'y trouvai M. de Guise, que j'appréhendois de voir embrouillé dans ce mauvais bruit : je trouvai qu'il l'ignoroit encore. Nous attendîmes ensemble le retour de Monsieur, qui parla fort sobrement de la chose; mais La Rivière la releva hautement, et dit qu'il y alloit de l'autorité de Son Altesse Royale de maintenir les ministres en sûreté.

J'eusse bien voulu voir M. de Beaufort; mais il étoit allé à la campagne voir monsieur son père, et n'en revint que le soir : ce qui acheva de le perdre; car peut-être que s'il eût été chez le cardinal, il se fût éclairci avec lui, et n'auroit point été arrêté. On lui conseilla de s'en aller pour quelques jours à Anet; mais il se confioit si fort à la bonne volonté de la Reine pour lui, qu'il s'en voulut venir droit au Louvre. Pour moi, ayant été l'après-dînée chez le cardinal l'assurer de mon service, et lui offrir de faire avancer une rote des Gardes suisses pour l'accompagner, j'en fus reçu fort civilement, quoiqu'il refusât mon offre : il fit semblant de croire que ce bruit étoit faux; mais je lui trouvai pourtant le visage et la contenance d'un homme fort étonné. Le soir, en entrant au Louvre, j'y appris sous la porte la prise de M. de Beaufort (1). La connoissance que j'avois de mon innocence fit que sans balancer je montai en haut, et trouvai dans la salle des gardes de la Reine le cardinal, qui sortoit accompagné de trois cents gentilshommes. Il me salua assez civilement; mais de toute sa suite, Noailles,

(1) *La prise de M. de Beaufort :* Ce prince fut arrêté le 2 septembre 1643.

Piennes et Saint-Maigrin furent les seuls qui me voulurent connoître et aborder. Je trouvai dans le petit cabinet de la Reine madame de Chevreuse, à qui je parlai quelque temps ; et ayant demandé par plusieurs fois si je ne pourrois point voir ce pauvre prince, et ayant su de Guitaut même que non, je m'en allois, lorsque la Reine me fit appeler dans sa petite chambre grise, et me commanda de faire venir deux compagnies suisses le lendemain à six heures du matin, devant le Louvre.

N'ayant pu dès le soir voir personne de l'hôtel de Vendôme, j'y allai le lendemain matin mêler mes soupirs avec ceux de toute cette maison affligée, et appris de M. de Vendôme, à qui Monsieur en avoit fait entendre quelque chose, la confirmation de ce que m'avoit dit le soir d'auparavant M. de Guise, que j'étois du nombre de ceux qu'on devoit éloigner de la cour. Ce bruit me fâchoit médiocrement ; et je ne sais par quelle prescience de mon malheur je souhaitois le bannissement plus que je ne le craignois. J'en allai, au sortir de là, attendre la nouvelle chez messieurs de Béthune et de Montrésor, qui étoient menacés du même accident, et qui en reçurent une heure après le commandement en ma présence. Ce n'est pas qu'ils eussent tant de liaison pour l'heure avec M. de Beaufort, qu'ils dussent participer à sa disgrâce ; mais c'est que La Rivière ne voulut jamais promettre au cardinal de faire consentir son maître à la prise de ce pauvre prince, qu'il ne l'assurât en même temps d'exiler ses deux ennemis : et je crois que Monsieur même y contribua de son avis, étant mortellement ulcéré contre M. de Montrésor de ce qu'il l'avoit quitté,

et n'ayant pas aussi oublié que tout ce qu'il avoit pu dire lui-même et faire dire en son nom au comte de Béthune, l'hiver d'auparavant, pour l'adoucir envers La Rivière, n'avoit de rien servi, et qu'il avoit fallu lui envoyer un commandement du Roi pour cela. On fit, le même jour, partir M. de Châteauneuf de Montrouge; et Saint-Ibal (1) eut aussi ordre de se retirer. Ce qui fut la récompense des services que Beringhen avoit rendus au cardinal, qui le délivra de la présence d'un homme qui en parloit partout avec un mépris horrible.

Pour moi, je croyois à chaque moment accroître le nombre des proscrits; mais enfin, l'après-dîner, on me vint assurer que j'étois garanti du naufrage, et que la protection de Monsieur m'en avoit sauvé. J'avois peine à comprendre que celui que je n'avois jamais servi me préservât des malheurs que m'auroit préparés celle à qui je m'étois dévoué si fidèlement. Néanmoins cette nouvelle m'étant confirmée de trois ou quatre endroits, et même de l'hôtel de Guise, je crus l'en devoir aller remercier. Etant allé le soir au Louvre, la Reine ne me regarda pas : de quoi je m'étonnai peu, dans une si récente disgrâce de mes meilleurs amis. Mais je fus assez surpris lorsqu'après avoir été le lendemain dire adieu à M. de Vendôme, qu'on chassoit quoique assez malade, je m'en allai au Luxembourg; et y ayant fait à Son Altesse Royale le compliment que je lui devois pour le bon office qu'on disoit qu'elle m'avoit rendu, j'en reçus une réponse fort froide, et qui contenoit presque un dés-

(1) *Saint-Ibal :* Il étoit cousin de Montrésor; c'étoit l'un des *importans* les plus fougueux.

aveu de ce qu'on publioit qu'il avoit entrepris en ma faveur.

Je recommençai dès ce jour à faire les fonctions de ma charge à l'ordinaire; et ayant essayé le lendemain inutilement de voir le cardinal, qui avoit pris médecine, j'y retournai le jour d'après, et en reçus un accueil fort froid, ne m'ayant jamais parlé qu'en tierce personne, et comme s'il se fût aussitôt adressé à toute la compagnie qu'à moi. Je fis cette première visite assez courte; et y étant revenu deux ou trois fois dans la semaine suivante, je n'en eus jamais que des révérences fort sérieuses, et pas une parole. Dès là je jugeai mes affaires en fort mauvais état; mais je ne doutai plus qu'elles ne fussent entièrement ruinées, lorsque j'appris que Monsieur, en présence du cardinal, avoit presque tourné en ridicule le remercîment que je lui avois fait, et avoit conté tout haut qu'il m'avoit nié de m'avoir servi. Je fus redevable de cet avis à M. de Longueville, qui, malgré tous les démêlés passés, m'avoit fait l'honneur de demeurer de mes amis, et s'étoit offert, dès la prise de M. de Beaufort, à me servir. Je ne doutai point que La Rivière n'eût opéré en ce rencontre; et priai M. de Brienne, à qui je contai toute la chose, de la vouloir dire à la Reine, et lui témoigner que mon compliment n'avoit point été pour chercher une autre protection que la sienne; et le conjurai d'entrer un peu plus en matière s'il y trouvoit jour. Il le fit, et eut pour réponse de Sa Majesté qu'elle me croyoit trop homme d'honneur pour avoir trempé dans la conjuration qu'on imputoit à M. de Beaufort; mais qu'il y avoit eu de l'imprudence dans ma conduite. Ne trouvant pas beaucoup

d'aigreur dans cette réponse, je crus que si je lui parlois moi-même, peut-être s'ouvriroit-elle davantage. Je pris donc mon temps comme elle me donna l'ordre; et lui ayant reconfirmé ce que M. de Brienne lui avoit dit de ma part, elle me dit seulement avec froideur qu'elle le croyoit, et s'éloigna de moi. On me conseilla de me rendre soigneux de la voir à toutes heures: ce que je fis avec toute l'assiduité qu'il me fut possible; et dans ce même temps M. de Liancourt étant arrivé à Paris, je le priai de dire au cardinal que je ressentois la captivité de M. de Beaufort avec une douleur infinie; mais que c'étoit sans murmurer, et sans perdre le respect que je lui devois; et que je lui demandois qu'il me considérât comme un homme qui songeoit à faire sa charge, et rien davantage. Sa réponse fut que j'avois refusé d'être de ses amis, et que ce qu'il pouvoit faire par générosité étoit de ne me point faire de mal.

Cependant je voyois que le maréchal de Bassompierre, qui m'avoit jusqu'alors témoigné tant d'amitié, et qui même étoit venu dîner chez moi huit jours devant, s'éloignoit de moi, et ne me parloit plus qu'en crainte. Un soir, dans le petit cabinet de la Reine, il m'avertit de songer à moi, et m'apprit la disgrâce de M. de Beauvais, à qui l'on fit faire une querelle sans sujet (1) par M. le prince, pour avoir lieu de le

(1) *Une querelle sans sujet:* L'évêque de Beauvais n'avoit eu aucune part aux délibérations qui avoient précédé l'arrestation du duc de Beaufort. Il demanda au prince de Condé comment il avoit pu y consentir; « Et vous, monsieur, qui êtes le ministre de la Reine, lui répondit le « prince, comment ne l'avez-vous pas empêché? — Je l'aurois fait, « dit l'évêque, et j'aurois averti M. de Beaufort, si je l'avois su. » Cette indiscrétion devoit perdre, et perdit en effet, l'évêque de Beauvais.

bannir. Il ne me dit la chose qu'en gros, et en trois mots ; et puis se retira de moi sans me vouloir parler davantage, comme s'il eût appréhendé qu'on ne nous eût vus en conversation. Un jour après, trouvant un de mes amis, il se mit à lui blâmer ma conduite, et à m'accuser, entre autres choses, de voir souvent madame de Chevreuse. Il est vrai que, m'étant dit son serviteur avant sa chute, je ne m'éloignai pas d'elle lorsque le malheur de M. de Beaufort avança le sien, et qu'allant, comme j'ai dit, fort souvent au Louvre, dont son logis étoit fort proche, j'y allois attendre la fin des prières de la Reine, et l'heure de son souper : mais mes visites n'étoient point particulières, et messieurs de Guise, de Retz, et vingt autres personnes, y venoient aux mêmes heures. Je fus même un des premiers qui lui conseillai d'essayer à se raccommoder avec le cardinal, et lui confirmai le dessein d'y employer M. de Liancourt, qui l'y servit avec grande chaleur, mais sans aucun fruit ; le cardinal se plaignant qu'elle lui avoit manqué de parole, et disant qu'elle savoit bien de quoi elle étoit demeurée d'accord avec la Reine.

Nous ne savions ce que c'étoit, parce qu'elle cachoit sa disgrâce jusqu'à la fin ; mais nous apprîmes enfin que, le soir même de la prise de M. de Beaufort, s'étant offerte à faire sans répugnance tout ce que la Reine lui ordonneroit, Sa Majesté lui dit qu'elle la croyoit innocente des desseins du prisonnier ; mais que néanmoins elle jugeoit à propos que sans éclat elle se retirât à Dampierre, et qu'après y avoir fait quelque séjour elle s'en allât en Touraine. Depuis ce soir elle ne fut qu'une seule fois au Louvre, et n'auroit

pas tant demeuré à Paris, si elle ne se fût opiniâtrée à toucher, avant que d'en partir, quelque argent qu'on lui avoit promis. Tous les jours il venoit des émissaires de la Reine et du cardinal la solliciter de s'en aller; et entre autres Montaigu étant venu un jour lui parler, elle lui demanda s'il étoit vrai qu'on chassât encore beaucoup de gens, et parut surtout curieuse de savoir si l'on m'ôtoit ma charge, témoignant me plaindre, et prendre part à mon malheur.

Cette question étant rapportée au cardinal, fut le dernier coup de ma ruine; et dès le lendemain la Reine dit au maréchal de Bassompierre qu'elle lui vouloit rendre sa charge : ce qu'il refusa d'abord, à ce que l'on m'a dit. Ce bruit s'étant épandu par la ville, vint jusqu'à moi, et fit que je priai M. de Liancourt de faire encore une tentative auprès du cardinal. Il me dit que, sans que je l'en eusse sollicité, il lui en avoit parlé plusieurs fois, et n'en avoit point eu de satisfaction; si bien qu'il jugeoit nécessaire que quelque autre lui aidât à rentrer dans ce discours. Le commandeur de Souvré me promit de me rendre cet office; et eux deux ensemble ayant pris leur temps dès le soir, ils trouvèrent un homme fort aigri, et qui à peine les voulut ouïr, assurant toujours pourtant qu'il ne me feroit point de mal. Ce dernier effort étant demeuré inutile, je jugeai que je devois tout appréhender, et pris dès lors mes résolutions. En ce temps ma femme étant arrivée à Paris alla voir madame la princesse, avec qui la dévotion lui avoit donné quelque intrigue et quelque familiarité; elle eut avec elle une longue conversation, où elle déclama furieusement contre moi, faisant paroître pourtant, à la fin de son

discours, qu'elle désiroit de me voir. Elle mena ensuite ma femme aux Carmélites, où elle et madame d'Aiguillon la présentèrent à la Reine, et tâchèrent de l'adoucir pour moi; mais ils la trouvèrent trop obstinée à me perdre, et déjà, disoit-elle, engagée de parole au maréchal de Bassompierre. Madame d'Aiguillon la mena le soir chez le cardinal, qui lui dit la même chose, et l'assura que si elle fût venue trois semaines plus tôt, il y auroit eu lieu de me sauver. Voyant ainsi tout le monde bandé contre moi, je me résolus de ne point voir la Reine, de peur de recevoir un commandement de sa bouche, et d'être réduit à la refuser en face; et ayant trouvé Saint-Luc, qui m'assura de la part de son oncle qu'il ne contribuoit point à mon malheur, et qu'il ne vouloit point de ma charge, je lui dis que je lui demandois seulement qu'il ne la prît point sans ma démission: ce qu'il m'assura qu'il feroit.

Le lendemain, je fus voir madame la princesse, qui d'abord s'emporta fort contre moi. Je souffris ce qu'elle me voulut dire; et ne voulant pas justifier mon procédé, pour ne la pas choquer entièrement ni aussi le condamner, parce que cela m'auroit paru honteux, je rejetai tout ce qui s'étoit passé sur mon malheur, et sur des rencontres inévitables. Elle donna plusieurs attaques sur le pauvre M. de Beaufort, auxquelles je repartis le plus modestement et le plus fermement que je pus, et sortis d'avec elle, la laissant en apparence fort adoucie. En effet, quoiqu'elle eût un peu sur le cœur que je ne lui eusse point demandé son assistance, elle promit à ma femme d'empêcher ma ruine, et lui dit que je me trouvasse le lendemain chez elle à l'ar-

rivée de monsieur son fils. Je passai le reste du jour en l'attente du commandement; et le lendemain matin ayant su que le maréchal de Bassompierre sembloit trouver étrange qu'après tant de civilités qu'il m'avoit faites je ne lui en rendisse pas une, j'allai chez lui, où il me répéta les mêmes assurances que Saint-Luc m'avoit données de sa part; et pour remède contre la persécution qu'on me préparoit, il me conseilla de ne point donner ma démission : ce que je lui protestai que je ferois.

Je me trouvai l'après-dînée à l'arrivée de M. d'Enghien, à qui madame sa mère me présenta, et en fus fort bien reçu. Monsieur son père, que je vis un instant après, me fit quelques reproches, mais sans s'emporter, et m'assura qu'il ne me nuiroit point. Ne voyant plus cette maison aigrie contre moi, au contraire madame la princesse ayant dit ce jour là que mon affaire étoit la sienne, il me restoit encore quelque espérance, fondée principalement sur cette haute réputation du maréchal de Bassompierre, que je croyois trop généreux pour contribuer à ma perte après ce qu'il m'avoit promis, et la prière qu'il avoit faite à M. de Longueville d'assurer madame la princesse que, bien loin de le désobliger en me servant, il le tiendroit à faveur, ne prétendant point me dépouiller.

Cependant n'ayant point été depuis deux ou trois jours au Louvre, je jugeai à propos de faire dire à la Reine qu'après le bruit qui avoit couru, je n'avois osé par respect me présenter devant elle pour faire ma charge, quoique je la crusse trop juste, et me sentisse trop innocent pour appréhender sa disgrâce. Je priai M. de Brienne de me rendre cet office, et de voir

aussi le cardinal, pour lui dire que, quelque bruit qui courût, je ne pouvois croire mon malheur, sachant bien que je n'avois jamais manqué contre la fidélité que je devois à la Reine, ni contre le respect qui étoit dû à Son Eminence. J'eus réponse de ce dernier point dès le jour même, et sus que le cardinal n'avoit point témoigné d'animosité contre moi, et avoit parlé comme s'il y eût eu encore quelque espérance de me raccommoder. Mais pour le premier point, M. de Brienne m'étant venu voir le lendemain matin, me dit que comme il ouvroit la bouche pour parler de moi à la Reine, elle l'avoit prévenu, et lui avoit dit que, le sachant mon ami, elle l'avoit choisi plutôt que M. Le Tellier, avec qui elle avoit appris que je n'étois pas bien, pour me venir ordonner de lui envoyer la démission de ma charge, et ne lui avoit allégué autre raison de ce commandement, sinon qu'elle vouloit rendre justice au maréchal de Bassompierre. Ma réponse fut que je m'estimois le plus malheureux homme du monde d'avoir pu déplaire à la Reine, et que ma seule consolation étoit que ma conscience ne me reprochoit point de l'avoir offensée, ni en bagatelles, ni en choses sérieuses : que pour ma charge, elle en étoit la maîtresse absolue, et qu'elle en pouvoit disposer; mais que je la suppliois très-humblement de trouver bon que je n'y contribuasse point; que, l'ayant prise huit mois auparavant à la vue de toute la France par son commandement, il sembleroit que je me sentirois coupable de quelque grand crime, si je consentois sitôt à m'en dépouiller; et qu'enfin, pour les petits services que j'avois essayé de lui rendre, je ne lui demandois point d'autre grâce que la permission de me

retirer chez moi pour y plaindre mon infortune, et attendre un temps plus favorable à mon innocence : ce que j'espérois quelque jour, parce que je croyois Sa Majesté juste, et que je savois que Dieu l'étoit.

M. de Brienne ne pouvant absolument improuver ma résolution, me dit seulement que si j'en voulois prendre une autre on pourroit me ménager, outre la récompense entière de ma charge, quelques avantages, comme des brevets de chevalier du Saint-Esprit, de maréchal de camp, de deux mille écus de pension, et d'assurance de récompense de la première charge vacante. Je me moquai de toutes ces grâces frivoles, et me séparai de lui, après l'avoir prié de rapporter exactement ma réponse à la Reine. Une heure après, j'appris de ma femme que madame la princesse s'étoit excusée à elle-même de l'assistance qu'elle avoit promis de me rendre sur la considération du maréchal de Bassompierre, qui l'en avoit priée, à ce qu'elle disoit, quoique l'autre le niât.

Ne jugeant pas à propos, après ma réponse, de demeurer chez moi, je me retirai chez un de mes amis; et le soir j'appris, d'une personne de très-grande condition, que s'étant trouvé au Louvre, il avoit vu quelque remuement parmi les gardes de la Reine, et avoit eu certitude qu'il y avoit ordre de m'arrêter. Si j'eusse cru mon sentiment, je serois demeuré dans Paris, pour voir si l'on pousseroit l'injustice jusqu'au bout; mais mes amis ne l'approuvant pas, dès le lendemain matin je fus à la campagne. Quelques jours après j'appris que la Reine, Monsieur, M. le prince, le cardinal, ou pour mieux dire en un mot toutes les puissances, étoient acharnés contre moi, et que le

maréchal de Bassompierre commençoit à changer son premier discours, et à dire qu'ayant tant de droits à la charge, il ne pouvoit la refuser s'il falloit que je la perdisse, et que la Reine la lui jetât à la tête; mais qu'il n'y entreroit jamais que je ne fusse entièrement satisfait. Contre un si grand orage je ne trouvois que peu ou point d'amis: M. de Liancourt, qui seul a fait paroître pour moi de la vigueur et de la générosité, étoit à la campagne; presque tous les autres m'abandonnoient peu à peu; et ceux qui me restoient étoient ou enveloppés dans le même malheur que moi, ou dans l'impuissance de m'assister.

Des premiers, les uns, comme M. de Brienne, me proposoient des avantages en obéissant (1), et des persécutions en résistant; d'autres, même des plus qualifiés, complaisans aux puissances ou incités par mes ennemis, m'écrivoient des lettres pour m'intimider, et me vouloient faire appréhender qu'on ne me traitât de

(1) *Me proposoient des avantages en obéissant* : Voici la réponse de Brienne: « Pour les reproches que M. de La Châtre fait au maréchal « de Bassompierre, je ne m'engage pas à les détruire, ni à justifier la « conduite de ce maréchal, duquel aussi je ne prétends point condam- « ner la mémoire; mais je veux bien faire connoître que c'est avec « injustice qu'il se plaint de la Reine, car Sa Majesté l'ayant averti sou- « vent de changer de conduite, ne l'a-t-elle pas traité en bonne maî- « tresse? et lorsqu'elle a été obligée de le priver de sa charge, n'a-t-elle « pas eu la bonté de lui en faire récompense, et de lui promettre encore « des grâces? Elle auroit même sans doute accompli sa promesse, si Dieu « n'eût pas disposé de M. de La Châtre; car la porte du Louvre ne lui « avoit pas été entièrement fermée, et l'on s'étoit contenté de le châtier « par l'exclusion de sa charge, pour s'être lié inconsidérément à la « maison de Vendôme, ayant l'honneur de commander la garde du « Roi. Ainsi la Reine avoit été peu contraire aux protestations qu'il lui « avoit faites; et dans le tempérament qu'elle avoit apporté à sa puni- « tion, elle a eu plus d'égard aux premières volontés qu'il lui a fait pa- « roître, qu'aux fautes postérieures dont il les avoit démenties. »

rebelle, et qu'ainsi mes biens ne fussent confisqués et mes maisons rasées. Enfin il se passoit peu de jours où je ne reçusse cent avis différens, qui ne m'ébranloient point du tout. Au bout d'un mois, me voyant toujours dans les mêmes sentimens, la Reine fit faire une déclaration par laquelle le Roi publioit que la démission du maréchal de Bassompierre étoit nulle, comme ayant été donnée en prison, et sous une promesse de le mettre en liberté qu'on ne lui avoit pas tenue; et cassoit toutes les provisions données en conséquence au marquis de Coislin et à moi, remettant le maréchal en charge sans qu'il eût besoin de nouveau serment, à condition de me payer dans quinze jours, en un paiement, les quatre cent mille livres qu'il en avoit touchées pour récompense; ou de consigner cette somme à l'épargne, en cas que je ne donnasse pas un pouvoir valable pour la recevoir.

Cette déclaration, dressée par le chancelier et écrite de sa propre main, me laissoit à courre après les vingt-deux mille écus que j'avois donnés de surplus; néanmoins craignant que je ne les répétasse contre lui, avec qui j'avois traité comme tuteur de ses petits-fils de Coislin, il prit un brevet du Roi de pareille somme, pour me le donner en paiement. J'appris cette nouvelle, qui ne m'émut point, avec une autre qui me toucha beaucoup davantage, qui fut un discours que madame de Brienne voulut faire croire à ma femme qu'elle avoit eu avec la Reine sur mon sujet, où Sa Majesté, blâmant ma désobéissance, avoit juré, disoit-elle, devant le saint-sacrement, qu'elle avoit contre moi des choses capables de me perdre, qu'elle ne vouloit point pousser par pure bonté. J'avoue que ce discours me

choses d'importance ou en bagatelles, je suis le plus criminel homme du royaume, et je désire avec passion que le parlement examine mes fautes, et les punisse. Pour ce sujet, je suis prêt d'entrer dans la Conciergerie toutes les fois qu'il lui plaira de me faire faire mon procès, me sentant si innocent que je n'en puis redouter l'issue. Et quand même la fin m'en pourroit être funeste, je pense que je ne l'appréhenderois pas dans le désespoir où je suis présentement, croyant n'avoir plus rien à perdre au monde, puisque la Reine a perdu la créance qu'elle a eue autrefois de ma fidélité. J'attends de l'honneur de votre amitié que vous me ferez la grâce de lui témoigner mes tristes sentimens; et c'est le meilleur office que puisse espérer de vous,

Monsieur,

Votre, etc.

FIN DES MÉMOIRES DE LA CHATRE.

EXTRAIT DES MÉMOIRES

DE

HENRI DE CAMPION.

La duchesse de Chevreuse et le duc de Beaufort se voyant entièrement décrédités par les mauvais offices du cardinal Mazarin, unique cause de leur malheur, ils conçurent contre lui la plus forte haine. Elle se trouva partagée par la duchesse de Montbazon, le sieur de Beaupuis (1), guidon des gendarmes du Roi, et l'un des confidens du duc, et par mon frère (2), que la duchesse de Chevreuse, qui l'aimoit beaucoup, avoit donné quelques mois auparavant à la Reine, après qu'il eut quitté le duc de Vendôme, qui pour cela lui en voulut toujours mal depuis, quoiqu'il y eût consenti. Ils songèrent à se défaire du cardinal : dessein premièrement concerté entre les deux duchesses et le duc, qui le communiqua ensuite à Beaupuis et à mon frère, lesquels l'approuvèrent; le premier, croyant que c'étoit pour lui le chemin d'arriver à de plus grandes charges, et mon frère y voyant l'avantage de madame de Chevreuse, et par conséquent le sien. Ils demeurèrent d'accord qu'il falloit me communiquer le projet, pour chercher avec moi les moyens de l'exécuter : ce que le duc de Beaufort fit, comme

(1) *Le sieur de Beaupuis :* Fils unique du comte de Maillé. On l'appeloit lui-même le comte de Beaupuis. — (2) *Mon frère :* Alexandre de Campion.

je le vais raconter avec toutes les circonstances de cette entreprise, qui m'a causé de si longues peines, quoique j'aie agi avec tant de sincérité et de justice. Je crois néanmoins que le dessein du duc ne venoit pas de son sentiment particulier, mais des persuasions des duchesses de Chevreuse et de Montbazon, qui avoient un entier pouvoir sur son esprit, et une haine irréconciliable contre le cardinal. Ce qui me fait penser ainsi, c'est que pendant qu'il fut dans cette résolution je remarquai toujours qu'il y avoit une répugnance intérieure qui, si je ne me trompe, étoit emportée par la parole qu'il pouvoit avoir donnée à ces dames.

Le duc de Beaufort ayant définitivement résolu avec le sieur de Beaupuis et mon frère d'ôter du monde le cardinal Mazarin, m'envoya querir un matin de chez Prudhomme, baigneur, où il logeoit : c'étoit vers la fin du mois de juillet. L'étant venu trouver, il me tira à part, et me dit que la connoissance qu'il avoit de mon affection et de ma probité l'obligeoit à me donner une preuve de son amitié, qui me feroit voir que j'étois dans sa dernière confiance. Je repartis en peu de mots, selon ma coutume, que de quelque nature que fût la chose qu'il avoit à me communiquer, il n'auroit jamais sujet de se repentir de s'être fié à moi. Il appela ensuite Beaupuis, qui étoit seul dans la chambre avec nous, mais un peu éloigné, et me dit en sa présence qu'il croyoit que j'avois remarqué que le cardinal Mazarin rétablissoit à la cour et par tout le royaume la tyrannie du cardinal de Richelieu, avec plus d'autorité et de violence qu'il n'en avoit paru sous le gouvernement de celui-ci; qu'ayant entièrement gagné

l'esprit de la Reine, et mis tous les ministres à sa dévotion, il étoit impossible d'arrêter ses mauvais desseins qu'en lui ôtant la vie ; que le bien public l'ayant fait résoudre à prendre cette voie, il m'en instruisoit, en me priant de l'assister de mes conseils et de ma personne dans l'exécution. Fort surpris d'un si étrange dessein, je repartis que lorsque je m'étois attaché à sa fortune j'avois résolu de la suivre dans tous les accidens qui lui pourroient arriver, et de ne le point abandonner, quel que parti qu'il pût prendre ; qu'en celui-ci, quelque injustice qui m'y parût, je ne laisserois pas de lui faire voir qu'il n'avoit pas mal placé son secret.

Beaupuis prit alors la parole pour représenter avec chaleur les maux que la trop grande autorité du cardinal de Richelieu avoit causés à la France, et conclut en disant qu'il falloit prévenir de pareils inconvéniens avant que son successeur eût rendu les choses sans remède. Je repartis que quand même ce qu'il disoit des cruautés du feu cardinal seroit vrai, celui dont il s'agissoit avoit jusqu'à présent vécu avec tant de douceur qu'il falloit demeurer d'accord que si nous le punissions, ce seroit des violences de son devancier, ou pour nous venger de ce qu'il étoit plus spirituel, plus politique et plus heureux que nous ; que ces torts ne me sembloient pas mériter la mort, et qu'ainsi j'avouois nettement que je ne pouvois approuver la pensée qu'ils avoient de se rendre illustres par un assassinat ; que je me croyois obligé de dire mes sentimens au duc, pour après le servir avec fidélité et en homme d'honneur. Mes raisons ébranlèrent ce prince au point qu'il me dit de voir mon frère, qui savoit son dessein ; et

que nous vinssions ensuite le trouver ensemble. J'allai donc lui dire tout ce que je crus capable de le ramener à mon opinion. Il en parut touché, et assura qu'il m'aideroit à ôter au duc de Beaufort un projet que je trouvois aussi injuste qu'extravagant. Car, comme je le leur dis encore depuis à tous, quand même l'exécution de ce dessein eût été utile au public (ce que je ne pensois pas), c'auroit toujours été la ruine du prince et de ceux qui y eussent participé, parce que, outre qu'ils auroient eu le Pape (1) et la Reine pour ennemis irréconciliables, l'un pour l'intérêt de l'Eglise, et l'autre pour le maintien de l'autorité royale et pour son ressentiment particulier, ils pouvoient s'assurer d'avoir tous les favoris et les ministres présens et à venir pour persécuteurs, y ayant apparence qu'ils croiroient utile à leur sûreté de punir des personnes qui tournoient à crimes le crédit, l'éclat et la bonne fortune, le cardinal n'en ayant point d'autres que ceux-là.

J'allai chez le duc avec mon frère, pensant que la croyance entière qu'il avoit alors en lui le feroit changer d'opinion. Il le mena aussitôt dans la ruelle de son lit, pendant que je m'arrêtai un peu avec ceux qui étoient dans la chambre : néanmoins l'envie que j'avois de faire changer le projet m'engagea à les quitter pour approcher du lit, et j'entendis mon frère qui étoit assis dessus avec le prince, à qui il disoit, contre ce qu'il m'avoit promis, tout ce qu'il croyoit capable de lui faire hâter l'exécution de cette honteuse entreprise. Cela me toucha fortement, voyant bien que tous mes efforts seroient inutiles contre ces deux

(1) *Le Pape* : Urbain VIII (Maffé Barberin), cardinal en 1606, élu pape le 6 août 1623, mort le 29 juillet 1644.

hommes, et particulièrement les deux femmes, qui gouvernoient alors entièrement le premier. J'étois plus étonné de mon frère que des autres, lui connoissant des mœurs douces, et une assez grande bonté naturelle. Je crus alors, comme j'ai toujours fait depuis, que la longue habitude qu'il avoit eue avec les factieux pendant qu'il étoit auprès du comte de Soissons lui avoit, contre son penchant, inspiré le désir de voir toujours la cour et l'Etat en troubles : il a donné depuis plusieurs autres marques de cette inclination, plutôt acquise que naturelle. Cependant mes raisons ébranlèrent de telle sorte le duc de Beaufort, qu'il me dit qu'il vouloit avoir l'avis de quelques personnes : je crois que c'étoit celui des deux duchesses. Il s'en alla faire sa conférence, après laquelle l'étant revenu chercher au même lieu, je le trouvai si bien confirmé dans sa première résolution, qu'il me dit le soir, en présence de Beaupuis, qu'il étoit décidé à exécuter promptement ce qu'il m'avoit communiqué ; et qu'ainsi il me prioit de ne plus lui opposer de raisons, puisqu'elles seroient inutiles. Je répondis que cela étant, je ne lui en parlerois plus, et le servirois à son gré ; mais qu'avant d'aller plus loin, je lui demandois deux choses : l'une, de ne point mettre la main sur le cardinal, puisque je me tuerois plutôt moi-même que de faire une action de cette nature ; l'autre, que s'il faisoit entreprendre l'exécution hors de sa présence, je ne me résoudrois jamais à m'y trouver ; tandis que s'il y étoit lui-même, je me tiendrois sans scrupule auprès de sa personne pour le défendre dans les accidens qui pourroient arriver, mon emploi auprès de lui et mon affection m'y obligeant

également. Il m'accorda ces deux choses, en témoignant m'en estimer davantage ; et ajouta qu'il se trouveroit à l'exécution, afin de l'autoriser par sa présence. Je ne fis donc plus de difficulté d'y être moi-même, avec les réserves que j'avois faites. Il communiqua encore son dessein à deux de ses anciens et fidèles domestiques : l'un, le sieur de Lié, capitaine de ses gardes ; et l'autre, le sieur de Brillet son écuyer.

Nous demeurâmes tous d'accord qu'il falloit prendre le temps où le cardinal iroit par la ville ; que le duc de Beaufort, avec ceux qui lui seroient nécessaires pour l'entreprise, feroit arrêter le carrosse, et donner le coup de la mort à son ennemi. Il alloit alors si peu accompagné, qu'il ne menoit que quelques bénéficiers, et cinq ou six pages ou laquais ; de sorte que la chose auroit été facile, si le duc y devant être, et n'étant pas de condition à attendre dans la rue ou dans les logis voisins de celui du cardinal sans donner de soupçons, ne l'eût, par cette raison, rendue moins aisée. Il fut résolu, après avoir bien raisonné sur ce sujet, que les sieurs de Lié et de Brillet, qui savoient le projet, et les sieurs de Ganseville, de La Londé, d'Héricourt, de Prémont, de Gine, et de Rochette-Freselière, tous domestiques de la maison de Vendôme, qu'on n'avoit point mis dans la confidence, se trouveroient tous les jours dès le matin dans des cabarets proche le logis du cardinal, qui étoit à l'hôtel de Clèves, près le Louvre ; et que là ils attendroient de moi l'ordre de ce qu'ils auroient à faire ; que je serois toujours, et Beaupuis, avec le prince ; et que ceux qui savoient le dessein s'informeroient avec soin quand le cardinal sortiroit, pour en avertir le duc ;

enfin qu'on ajouteroit encore, à ceux qu'on n'avoit pas mis dans la confidence, les sieurs d'Avancourt et de Brassi, picards, gens fort déterminés, et intimes amis de Lié. L'on convint que je dirois à tous, de la part du duc, que madame la princesse de Condé et madame de Montbazon ayant, comme il étoit vrai, un grand démêlé, et la première annonçant qu'elle feroit faire affront à l'autre, le duc vouloit toujours tenir un nombre de gentilshommes, avec chevaux et pistolets, en lieu où il les pût avoir à point nommé, pour s'opposer à ce dessein. Le prince régla en outre avec Beaupuis, mon frère et moi, que quand on en viendroit à l'exécution, il ordonneroit à Ganseville et à Brillet de faire arrêter le cocher du cardinal; et à Héricourt et à Avancourt d'aller chacun à une portière, et de le tuer, pendant que lui-même seroit à cheval dans la rue avec Beaupuis, moi et tous les autres ci-dessus nommés autour de sa personne, pour nous opposer à ceux qui voudroient résister; et qu'incontinent après l'affaire faite nous sortirions tous de Paris, pour nous mettre en sûreté.

Le duc de Beaufort ne voulut point que mon frère fût aux assemblées ni à l'action, afin qu'il pût assister la duchesse de Chevreuse dans le besoin que l'on auroit d'elle pour essayer d'apaiser la Reine et de la raccommoder avec le duc de Beaufort, quoique cette duchesse ne fût alors guère en mesure de rien faire à l'avantage de ses amis. Le premier jour que ceux destinés à l'entreprise se réunirent fut dans la rue Champ-Fleuri (1), où j'allai avec eux, et fis mener un

(1) *La rue Champ-Fleuri :* Vilaine petite rue, dont une extrémité donne dans la rue Saint-Honoré, et l'autre près du Louvre.

cheval pour moi, et un pour le duc. En retournant le trouver chez le baigneur Prudhomme, où il étoit avec Beaupuis, je passai devant le logis du cardinal, et le vis sortir en carrosse avec l'abbé de Bentivoglio (1), plusieurs autres ecclésiastiques, et quatre ou cinq valets à sa suite. Je demandai à l'un d'eux où il alloit, et l'on me répondit : « Chez le maréchal d'Estrées (2). » Je vis que si je voulois donner cet avis, sa mort étoit infaillible ; mais je crus que je serois si coupable devant Dieu et devant les hommes, que je n'eus pas la moindre tentation de le faire : au contraire, j'allai dire au duc que l'on m'avoit assuré chez le cardinal qu'il ne sortiroit point ce jour-là ; de sorte qu'il me dit de faire retourner ceux que j'avois réunis à l'hôtel de Vendôme, où nous logions tous : ce que j'exécutai aussitôt. Le duc allant, quelques heures après, en carrosse par la ville, rencontra le cardinal, qui retournoit chez lui. Il me le dit le soir, et je répondis que l'on m'avoit trompé. Ma pensée fut, lorsque je vis que je ne pouvois rompre ce dessein, de le retarder le plus que je pourrois, afin que le temps fournît quelque occasion de le changer ; mais en cas qu'il s'en présentât, contre mon désir, pour le tenter, j'étois résolu d'en souffrir l'exécution, plutôt que de trahir un prince qui avoit mis une entière confiance en moi. Telle étoit ma détermination, que rien n'eût été capable de changer : cependant je priois continuellement Dieu de faire naître quelque conjoncture qui

(1) *L'abbé de Bentivoglio :* Neveu du célèbre cardinal de ce nom, mort le 27 avril 1644, durant un conclave où il devoit, dit-on, être élu pape. — (2) *Le maréchal d'Estrées :* François-Annibal d'Estrées, né en 1573, frère de la fameuse Gabrielle d'Estrées.

fît avorter le complot, sans qu'il en arrivât mal au duc.

Un jour après, il apprit que le cardinal alloit faire collation à La Barre (1) vers Pontoise, où étoit la duchesse de Longueville, qui en avoit aussi prié la Reine, laquelle étoit déjà partie; de sorte que le cardinal n'avoit que son seul carrosse, où étoit le comte de Harcourt. Le duc de Beaufort me commanda de faire assembler notre monde pour courir après : ce que j'exécutai, et l'allai ensuite trouver avec Beaupuis. Je lui dis, jugeant que mes autres raisons seroient inutiles, que s'il se défaisoit du cardinal en présence du comte de Harcourt, il falloit se décider à les tuer tous deux, le second étant trop généreux pour souffrir cette action sans périr avec le premier; qu'il considérât qu'outre que l'assassinat du comte le déshonoreroit, il lui donneroit toute la maison de Lorraine pour ennemie irréconciliable; et que je croyois que, pour éviter ces inconvéniens, il falloit attendre un autre jour. Beaupuis fut celui-là de mon avis; et je sauvai encore une fois le cardinal, sans qu'il m'en dût obligation, puisque je ne le faisois que pour la justice, et pour l'intérêt du duc, que cette action eût avili et entièrement perdu, selon ma croyance. Peu après il eut avis que le cardinal devoit aller le lendemain dîner à Maisons (2), et que le duc

(1) *A La Barre* : village situé à l'entrée de la vallée de Montmorency, entre Paris et Pontoise. — (2) *A Maisons* : Entre Paris et Villeneuve-Saint-Georges. Il existe à Maisons, sur la gauche du chemin en allant à Villeneuve, un pavillon de brique bâti, selon la tradition du pays, par Henri IV pour Gabrielle d'Estrées. Après sa mort, cette maison passa sans doute au maréchal d'Estrées son frère, chez qui il est vraisemblable que le duc d'Orléans et le cardinal Mazarin devoient aller dîner.

d'Orléans iroit aussi. Je fis encore consentir le prince que si le ministre étoit dans le carrosse de Son Altesse Royale, le dessein ne s'exécuteroit pas; mais il dit que s'il étoit seul, il falloit qu'il mourût. Le matin, il fit préparer des chevaux, et se tint dans les Capucins avec Beaupuis, près de l'hôtel de Vendôme, postant un valet de pied dans la rue pour l'avertir quand le cardinal passeroit, et m'enjoignant de me tenir, avec ceux que j'avois coutume d'assembler à l'Ange (1), dans la rue Saint-Honoré, assez proche de l'hôtel de Vendôme; et que si le cardinal alloit sans le duc d'Orléans, je montasse à cheval avec tous ces messieurs, et l'allasse prendre en passant aux Capucins, où il seroit aussitôt prêt que nous. J'avoue que je n'eus jamais tant de chagrin que cette fois, voyant qu'il m'étoit impossible de sauver le ministre. Les sieurs de Lié et de Brillet, qui désapprouvoient autant que moi cet odieux dessein, étoient au désespoir. Le sieur de Lié n'étoit pas avec nous, ne s'étant trouvé qu'à la première assemblée, à cause d'une blessure qu'il avoit au bras; mais il ne laissoit pas d'être à toutes les consultations qui se faisoient.

Je fus dans l'inquiétude que l'on peut penser, jusqu'à ce que voyant passer le carrosse du duc d'Orléans, j'aperçus le cardinal dans le fond avec lui. Cela me donna une joie que je ne puis exprimer, et j'allai représenter au duc de Beaufort qu'il devoit s'apercevoir que Dieu n'approuvoit pas son projet, puisqu'il s'y trouvoit tant d'obstacles. Cela l'ébranla et le fit rêver; puis il me dit qu'il penseroit à mes réflexions, mais qu'il en vouloit conférer avec quel-

(1) *A l'Ange* : C'étoit le nom d'un cabaret.

ques personnes qu'il ne me nomma point, et qu'après il me communiqueroit sa dernière résolution. Je crois qu'il alla trouver les duchesses de Chevreuse et de Montbazon, qui assurément lui avoient mis cette entreprise en l'esprit, et qu'elles le réprimandèrent de ce qu'il tardoit tant à faire ce qu'il leur avoit promis; car il revint si animé contre le cardinal, qu'il me déclara qu'il ne pouvoit plus attendre, et que puisque de jour il se rencontroit toujours des obstacles, il étoit résolu d'exécuter le coup de nuit; que le cardinal alloit tous les soirs au Louvre; qu'il le falloit attaquer au retour, avoir des chevaux prêts dans quelque hôtellerie voisine; et que quand le ministre seroit chez le Roi, il s'y tiendroit aussi avec Beaupuis et moi; et que sitôt qu'il sortiroit, nous nous avancerions pour faire venir les autres, qui en attendant se tiendroient à cheval sur le quai, le long de la rivière, et tout auprès du Louvre : que cela se pouvoit la nuit sans soupçon; que tout ce que l'on avoit à craindre étant les gardes, qui s'opposeroient peut-être à l'entreprise, qui ne pouvoit s'exécuter qu'en leur présence, à cause du peu de distance du logis du cardinal au Louvre, il se résolvoit à mettre dans sa confidence le sieur des Essarts, capitaine au régiment des Gardes, et absolument à lui, afin de choisir le jour de sa garde, et de le prier de commander à ses soldats que quoi qu'ils vissent faire, ils ne s'en mêlassent point, et ne songeassent qu'à garder le Roi. Je ne pus ôter ce dessein au duc, qui parla à des Essarts, lequel lui promit tout ce qu'il voulut. Les ordres se donnèrent pour quand il seroit de garde. Je mourois de peur que l'on ne fît de nuit ce que l'on avoit manqué de jour;

mais il arriva, heureusement pour le cardinal, que ce soir-là des Essarts devoit être au poste derrière le Louvre, et la compagnie colonelle devant. Cela pensa désespérer le duc : néanmoins madame de Chevreuse, Beaupuis et mon frère, auxquels il apprit son déplaisir, dirent qu'ils croyoient que le duc d'Epernon étant l'intime ami de la duchesse et pas trop satisfait de la cour, ne feroit pas de difficulté, sans entrer plus avant dans l'affaire, de commander au premier sergent de la colonelle que, quelque bruit qui survînt, il empêchât les soldats de prendre parti pour personne, et leur fît seulement garder la porte du Louvre.

Cet expédient fut trouvé si bon, que la duchesse de Chevreuse parla le jour même au duc d'Epernon, qui, je pense, se douta bien, par la connoissance qu'il avoit des affaires, de ce que cela signifioit; à moins que la duchesse ne le lui dît, comme il y a plus d'apparence, par l'amitié qui étoit entre eux. Quoi qu'il en soit, le duc promit ce qu'elle désiroit. Je ne sais s'il lui tint parole; mais je suis bien assuré que ce soir-là tous ceux qui étoient des assemblées étant venus avec moi aux Deux Anges, sur le quai près du Louvre, il se trouva force gens qui nous observèrent, quoique ce fût un lieu où l'on ne se dût pas étonner de voir des chevaux, surtout n'y en ayant que huit ou dix. Cela se dit néanmoins chez la Reine comme une chose extraordinaire : mais ce qui fait mieux voir que le cardinal étoit averti est qu'il ne vint point au Louvre comme il avoit accoutumé, et que l'on dit tout haut qu'il s'agissoit d'une entreprise sur sa personne. Cela me fait tenir pour assuré, ne pouvant en soup-

çonner d'autres (et paroissant assez par la suite des choses que le cardinal n'a jamais su les circonstances du complot, ni ceux qui en savoient le fond et qui y étoient employés), que le duc d'Epernon, qui n'avoit appris qu'en gros le dessein du duc de Beaufort, et ignorant ceux en qui il se confioit pour cette affaire, rapporta seulement au cardinal la proposition de madame de Chevreuse, et ce qu'elle lui avoit appris : ce qui engagea le ministre à faire épier ce qui se passoit à l'hôtel de Vendôme, et à ne bouger de chez lui. Une autre raison qui me fait tenir cette opinion pour infaillible est que le duc d'Epernon, qui alors n'étoit pas bien avec le cardinal, a depuis été tellement uni avec lui, que ce ministre a mieux aimé que la Guienne se révoltât, que de lui en ôter le gouvernement, comme tout le conseil le vouloit; jusqu'à ce que M. d'Epernon lui-même, quand les choses ont été à l'extrémité, a demandé ce changement pour son intérêt et sa sûreté. De plus, l'affaire, qui avoit duré deux mois sans que l'on en eût rien soupçonné, fut divulguée deux ou trois heures après que l'on en eût parlé à M. d'Epernon.

Quoi qu'il en soit de mes conjectures, l'on dit hautement à la cour que le duc de Beaufort avoit voulu tuer le cardinal; et il persévéra toujours dans la même pensée, quoique je lui conseillasse d'aller faire un tour à la campagne. Le lendemain, il ne laissa pas de se montrer au Louvre, et de se trouver ensuite à une collation que faisoit la Reine au bois de Vincennes chez M. de Chavigny. Je ne le vis point ce jour-là, à cause que je le passai avec une fille très-riche que j'étois prêt d'épouser. Le soir, je l'entretins

de ce qu'ils savoient, l'engagea à découvrir au duc de Vendôme le dessein du duc de Beaufort contre le cardinal Mazarin. Le prince me demanda alors ce que j'en savois, et que je ne pus dissimuler après l'aveu de Lié. Il manda à Avancourt et à Brassi de venir à Anet; mais eux, qui avoient déjà été gagnés par un nommé Boissi, gouverneur de Pontdormi, et attaché au cardinal, se firent prendre en chemin. On les mena à la Bastille, où ils déposèrent que je les avois fait assembler plusieurs fois, de la part du duc de Beaufort, pour les intérêts de madame de Montbazon, à ce que je leur avois dit. Cela ne donnoit point matière d'interroger le duc, puisqu'ils avouoient qu'il ne leur avoit pas parlé : ainsi il n'eût pas manqué de nier d'avoir donné les ordres que je leur avois portés de sa part. L'on connut alors que l'on ne pouvoit travailler à son procès avant de me prendre, afin de trouver matière à l'interroger d'après mes propres dépositions, et de nous si bien embarrasser tous deux, que l'on pût découvrir le fond de l'affaire. La preuve de cette conspiration importoit essentiellement au cardinal, qui ne faisant que de s'établir dans le gouvernement, et affectant de le faire par la douceur, avoit été assez malheureux d'être contraint, en débutant, de faire une violence contre un des plus grands du royaume pour son intérêt particulier, sans qu'il parût nulle conviction qui l'obligeât à traiter le duc avec cette rigueur. Le cardinal, désespéré de ne pouvoir persuader les autres de ce dont il étoit entièrement assuré, avoit un grand désir de m'avoir entre ses mains. Il jugea néanmoins qu'il falloit me donner le temps de me rassurer, afin de me prendre avec plus de facilité.

Le duc de Vendôme jugeant, par ce qu'il avoit appris de Lié et de moi, que de ma sûreté dépendoit celle de son fils, me pria de ne bouger du château, prenoit lui-même le soin de me faire divertir, et me traitoit d'une façon très-obligeante. Il fit aussi demeurer à Anet ceux qui avoient été de nos assemblées. Nous passâmes ainsi quatre mois, pendant lesquels j'eus divers avis par le sieur Pihalière, capitaine des gardes du maréchal de La Meilleraye, et commandant de son régiment d'infanterie, mon ami particulier, et qui avoit de bonnes habitudes à la cour, que l'on tentoit toutes sortes de voies pour me faire arrêter; il vint même à Anet pour me conter tout ce qu'il avoit appris sur ce sujet. J'en informai le duc de Vendôme; et comme je lui avois promis de faire tout ce qu'il jugeroit nécessaire à la sûreté de son fils, il songea d'abord à me faire sortir de France : mais la crainte que cela ne fît croire le crime que tout le monde croyoit supposé (par le cardinal) l'engagea à me faire rester, s'imaginant que j'aurois toujours le temps de me retirer s'il en étoit besoin.

NOTICE

SUR

LA ROCHEFOUCAULD

ET SUR SES MÉMOIRES.

FRANÇOIS, prince de Marsillac, baron de Verteuil et duc de La Rochefoucauld, naquit le 15 décembre 1613 de François de La Rochefoucauld, que Louis XIII fit duc et pair au mois d'avril 1622, et de Gabrielle de Liancourt. Se trouvant l'aîné d'une famille très-nombreuse, il fut l'objet particulier des affections de son père, qui destina presque tous ses autres enfans à l'état ecclésiastique. Cependant sa première éducation fut assez négligée, parce qu'on le fit entrer de trop bonne heure dans la carrière des armes; mais ses dispositions naturelles suppléèrent bientôt à ce qui pouvoit lui manquer du côté de l'instruction. Doué d'un esprit juste, étendu et profond, ses passions étoient fort ardentes; et l'on dut prévoir dès-lors que si sa jeunesse étoit orageuse, son âge mûr et sa vieillesse révéleroient en lui les qualités les plus solides et les plus estimables.

Connu sous le nom de prince de Marsillac, il avoit à peine seize ans lorsqu'il fit, en qualité de mestre de camp du régiment d'Auvergne, la campagne d'Italie,

dont l'objet étoit de délivrer Casal. A son retour, il fut témoin de *la journée des dupes*, qui détruisit pour jamais l'influence de Marie de Médicis, et établit sur des fondemens inébranlables l'autorité du cardinal de Richelieu (1630). Ce spectacle, qui excita un étonnement général, frappa profondément le jeune Marsillac : il ne savoit s'il devoit admirer ou haïr l'homme qui s'emparoit si audacieusement du pouvoir. Mais ses sentimens ne furent pas long-temps incertains : deux ans après, son père s'étant trouvé compromis dans l'entreprise qui conduisit à l'échafaud le duc de Montmorency, fut exilé à Blois; et Marsillac, qui n'eut pas l'ordre de quitter la cour, se lia aux mécontens. Touché des persécutions qu'éprouvoit Anne d'Autriche, il s'attacha particulièrement à son service, et il se procura des relations avec mademoiselle d'Hautefort, qui, quoique jouissant de la faveur du Roi, n'en étoit pas moins entièrement dévouée à la Reine.

Sa jeunesse et des protections puissantes le firent échapper aux soupçons jaloux du cardinal de Richelieu. Ce ministre le haïssoit, mais ne prenoit contre lui aucune mesure, parce qu'il ne le croyoit pas dangereux. Fatigué d'une position dans laquelle il ne pouvoit rien entreprendre pour la Reine, Marsillac alla en 1635 servir comme volontaire dans l'armée des maréchaux de Châtillon et de Brezé, destinée à se joindre dans les Pays-Bas à celle du prince d'Orange. Les Espagnols ayant voulu s'opposer à cette marche, les Français les attaquèrent près d'Avein, et restèrent maîtres du champ de bataille (20 mai). Marsillac, qui s'étoit distingué dans cette action glo-

rieuse, n'en tira aucun fruit, parce que la mésintelligence qui s'éleva entre le prince d'Orange et les maréchaux les mit hors d'état d'entreprendre rien d'important. Au retour de la campagne, il se permit quelques propos contre l'administration, et il reçut l'ordre de quitter la cour.

L'année suivante, les Espagnols firent de grands progrès en Picardie, menacèrent même Paris; et l'arrière-ban fut convoqué. Quoique Marsillac se fût distingué dans cette campagne, dont l'issue passa les espérances du cardinal, il ne lui fut pas permis de rester à la cour; et il alla retrouver son père, qui étoit toujours relégué à Blois. Ce fut alors qu'à l'âge de vingt-trois ans il épousa mademoiselle de Vivonne, qui auroit pu lui procurer un bonheur tranquille, si ses passions et les événemens qui se succédèrent ne l'eussent entraîné à bien des démarches inconsidérées.

Presque à la même époque il eut le malheur de contracter une liaison très-intime avec la duchesse de Chevreuse, exilée à Tours. Cette dame, qui mêloit la galanterie à la politique, étoit l'ennemie la plus ardente et la plus active du cardinal. Entretenant une correspondance secrète avec l'Espagne et avec Anne d'Autriche, elle n'eut pas de peine à faire entrer Marsillac dans cette intrigue, et ses charmes lui donnèrent bientôt sur ce jeune homme un empire qu'elle conserva long-temps.

Peu de temps après Marsillac suivit son père, qui avoit eu la permission de reparoître à la cour. Mais à peine trouvoit-il dans les bontés dont l'honoroit la Reine, et dans la société agréable de mademoiselle

d'Hautefort, la récompense de son dévouement pour elles, que le cardinal découvrit tout-à-coup les relations qu'Anne d'Autriche avoit conservées avec madame de Chevreuse, malgré les ordres précis du Roi. Cette princesse fut traitée en criminelle d'Etat; on la tint prisonnière dans son appartement, et elle fut interrogée par le chancelier Seguier. La Rochefoucauld conçut alors un projet dont le succès sembloit impossible sous une administration aussi vigilante que celle de Richelieu, et qui, s'il échouoit, devoit nécessairement conduire à l'échafaud le téméraire qui en auroit tenté l'exécution. Il fit des préparatifs pour arracher la Reine et mademoiselle d'Hautefort du palais de Louis XIII, et pour les remettre aux ennemis de l'Etat, en les conduisant à Bruxelles. L'idée de cet attentat, loin de l'effrayer, le remplissoit d'enthousiasme et de joie. « J'étois, dit-il, dans un âge où « l'on aime à faire des choses extraordinaires et écla- « tantes; et je ne trouvois pas que rien le fût davan- « tage que d'enlever en même temps la Reine au Roi « son mari et au cardinal de Richelieu, qui en étoit « jaloux, et d'ôter mademoiselle d'Hautefort au Roi, « qui en étoit amoureux. » C'est probablement à cette extravagance, qui pouvoit avoir pour lui des suites si dangereuses, que Marsillac, devenu duc de La Rochefoucauld, fit depuis allusion dans le livre des Maximes, lorsqu'il peignit ainsi l'âge où ses passions avoient été si violentes: « La jeunesse, dit- « il, est une ivresse continuelle; c'est la fièvre de la « raison. »

Heureusement les circonstances rendirent inutiles les préparatifs de Marsillac. La Reine, aidée par ses

fidèles serviteurs, parvint à se justifier ; Louis XIII sembla se réconcilier avec elle ; mais il lui fit jurer qu'elle cesseroit toute correspondance avec madame de Chevreuse. Cependant il étoit nécessaire que cette dame fût exactement instruite de tout ce que la Reine avoit répondu dans ses interrogatoires, afin que si l'on venoit à l'interroger elle-même, ses dispositions ne pussent compromettre la princesse. Marsillac se chargea de cette périlleuse commission : il partit pour Blois, sous le prétexte d'une maladie de sa femme ; et quoique soigneusement épié, il parvint, au moyen d'un intermédiaire, à mettre madame de Chevreuse au courant de ce qui s'étoit passé.

Cette dame auroit dû être rassurée ; mais elle fut trompée par un autre moyen qu'elle avoit imaginé pour savoir au juste l'état des choses. Mademoiselle d'Hautefort étoit convenue avec elle de lui envoyer, si le danger avoit cessé, des Heures reliées en vert ; et dans le cas contraire, le même livre relié en rouge. Une méprise dans l'envoi de ce signe fit croire à madame de Chevreuse qu'il y avoit des ordres pour l'arrêter ; et sur-le-champ elle prit la résolution de fuir en Espagne.

Ses conversations pleines de charme avoient inspiré beaucoup d'intérêt pour elle à l'archevêque de Tours, vieillard de quatre-vingts ans. Ce fut à lui qu'elle s'adressa, parce qu'il avoit des parens sur les frontières d'Espagne ; et elle obtint qu'il lui donnât une route, ainsi que plusieurs lettres de recommandation. S'étant déguisée en homme, elle partit à cheval, suivie seulement de deux domestiques de confiance. Mais à peine étoit-elle à quelques lieues de

Tours, qu'elle s'aperçut qu'en changeant précipitamment d'habit elle avoit oublié les papiers que lui avoit remis l'archevêque. Ne sachant quel parti prendre, elle se souvint que Marsillac étoit au château de Verteuil, peu éloigné de la route qui lui avoit été indiquée : elle s'en approcha, fit instruire Marsillac de la position où elle se trouvoit, ne voulut pas le voir, et obtint de lui des chevaux et des guides. Avant de partir, elle lui laissa pour deux cent mille écus de diamans, et lui fit dire que son intention étoit qu'il les gardât si elle mouroit. Elle prit ensuite des chemins détournés, et parvint en Espagne après avoir couru mille dangers.

Aucun des détails de la fuite de madame de Chevreuse ne fut ignoré de Richelieu. Il envoya à Verteuil le président Vignier pour faire une information sur la part que Marsillac y avoit prise : celui-ci, loin de se déconcerter, répondit hardiment qu'il n'avoit pas vu la dame, qu'il n'avoit eu aucune connoissance de ses projets, et qu'il n'avoit pu refuser à une personne de sa qualité les hommes et les chevaux qu'elle lui avoit fait demander. A peine le président eut-il rendu compte de sa mission, que Marsillac reçut l'ordre de venir à Paris.

Richelieu l'interrogea lui-même ; et ne pouvant arracher de lui aucun aveu, il l'envoya à la Bastille. Ce fut là qu'il vit une multitude de personnes de toutes conditions, qui lui racontèrent les causes différentes de leur malheur ; et si leur entretien augmenta la haine qu'il portoit au ministre, il servit en même temps à lui faire connoître toute la puissance d'un homme à qui rien ne résistoit. Sa captivité ne dura que huit

jours, grâce à la protection du maréchal de La Meilleraye et de Chavigny, qui l'un et l'autre étoient les amis particuliers de Richelieu. Il partit presque aussitôt pour Verteuil, après avoir reçu secrètement d'Anne d'Autriche tous les éloges que méritoit sa discrétion.

Le plaisir de se voir libre, la certitude qu'il avoit acquise que le cardinal, dont la santé déclinoit, ne pouvoit vivre long-temps, rendirent sa retraite fort supportable. Son esprit inquiet se montra pour la première fois sensible aux affections de famille; il se livra aux amusemens variés de la campagne; et comme la province qu'il habitoit étoit remplie d'exilés, il put se former une société, dont le lien étoit d'autant plus doux qu'il y avoit entre ceux qui la composoient une sorte de communauté de fortune et d'espérance.

Cependant La Meilleraye ayant obtenu le bâton de maréchal de France après la prise d'Hesdin (30 juin 1638), Marsillac alla servir sous lui. Il se distingua dans cette campagne; et Richelieu, qui attribuoit ses premières fautes à l'impétuosité de la jeunesse, essaya de se l'attacher en lui offrant dans l'armée les fonctions de maréchal de camp. Mais la Reine, qui craignit de perdre l'un de ses serviteurs les plus dévoués, le fit prier de ne point accepter cette place; elle lui témoigna qu'elle désiroit qu'il fût tout à elle, et qu'en conséquence il ne prît aucune espèce d'engagement. Un jeune homme du caractère de Marsillac ne pouvoit guère résister à des insinuations aussi flatteuses. Il retourna donc à Verteuil, où il attendit, non sans impatience, l'effet des magnifiques promesses qu'on lui avoit faites.

Il y avoit deux ans qu'il menoit dans cette retraite une vie fort tranquille, lorsque Cinq-Mars, jeune favori de Louis XIII, conçut le projet insensé de renverser Richelieu. La Reine, qui n'étoit pas étrangère à cette intrigue, envoya de Thou sonder Marsillac, qui se montra disposé à tout entreprendre au premier avis qu'il recevroit. Heureusement pour lui le complot fut découvert avant qu'on eût réclamé son assistance, et il ne fut pas même soupçonné d'y avoir pris part. La crainte des vengeances du ministre ne l'empêcha pas de favoriser presque ouvertement la fuite de Montrésor, fortement compromis dans la conspiration; et cette nouvelle témérité n'eut pour lui aucune suite fâcheuse.

Richelieu mourut quelques mois après (4 décembre 1642), et tout le monde crut que le système du gouvernement alloit être entièrement changé. Marsillac, qui partagea cette erreur, se rendit sur-le-champ à Paris; mais il ne tarda pas à être détrompé. Les volontés du ministre qui durant tant d'années avoit dominé Louis XIII furent rigoureusement exécutées après sa mort: tous ses partisans conservèrent leurs places, et le cardinal Mazarin, qu'il avoit désigné, fut déclaré chef du conseil. Il n'y eut qu'une seule différence entre la marche qu'on suivit et celle qui étoit depuis long-temps adoptée; et cette différence fut toute à l'honneur de Mazarin. A la grande satisfaction d'une multitude de familles, les prisons s'ouvrirent, et l'on ne parla plus ni d'exils ni de proscriptions.

Louis XIII paroissant devoir bientôt suivre son ministre au tombeau, il y eut à la cour beaucoup d'intrigues pour la régence. Cette régence devoit être

longue, parce que le Dauphin n'étoit âgé que de quatre ans et demi; et elle ne pouvoit être confiée qu'à la Reine ou à Gaston, frère du Roi, qui l'un et l'autre avoient inspiré au monarque de justes défiances, par leur continuelle opposition à son système de gouvernement. Mazarin se déclara pour la Reine, qui étoit universellement aimée; mais il lui fit sentir qu'il tenteroit en vain de combattre les préventions de son époux, et qu'elle devoit se contenter qu'il lui donnât dans son testament le titre de régente avec une autorité très-limitée, sauf à s'affranchir par la suite de ces entraves incommodes.

La nécessité fit consentir la Reine à cet arrangement, et elle sut gré à Mazarin du zèle qu'il lui témoignoit. Elle s'efforça en même temps de former un parti qui, à la mort du Roi, pût être le maître de la cour. Le duc de Beaufort, fils du duc de Vendôme, dont la famille avoit été très-opposée à Richelieu, venoit d'être rappelé: sa témérité, son audace, et une sorte de franchise apparente, donnoient des espérances qui ne devoient point se réaliser; et ce fut lui que la Reine mit à la tête de ses nombreux partisans. Elle chargea ensuite Marsillac d'une négociation très-importante: il s'agissoit de s'assurer du duc d'Enghien, à qui le Roi venoit de confier le commandement de l'armée de Flandre. La négociation réussit: le jeune prince promit tout ce qu'on désiroit; et la Reine put compter sur l'assistance de toute la maison de Condé.

Les affaires étoient dans cette position, lorsque Louis XIII mourut le 14 mai 1643. Dès le lendemain, la Reine amena le jeune Louis XIV à Paris; et comme elle étoit également soutenue, et par les amis de Ri-

chelieu que Mazarin dirigeoit, et par les ennemis de ce ministre, à la tête desquels se trouvoit le duc de Beaufort, elle n'eut pas de peine à se faire déclarer par le parlement régente absolue. Le soir même, elle nomma le cardinal Mazarin chef du conseil.

Cette mesure ne produisit pas d'abord les dissentions qui éclatèrent quelques mois plus tard. La cour se partagea cependant entre Mazarin et Beaufort; et la Reine exhorta ceux qui lui étoient particulièrement attachés à les cultiver l'un et l'autre. Marsillac ne se soumit que difficilement à cet ordre : ce n'étoit pas qu'il fît grand cas du duc de Beaufort, il avoit trop d'esprit pour ne pas sentir toute l'incapacité de ce prince; mais son ancienne aversion pour le cardinal de Richelieu lui faisoit supporter avec impatience l'élévation d'un homme qui avoit été la créature de ce ministre.

Une ancienne liaison à laquelle il tenoit toujours le détourna de la conduite prudente qu'il s'étoit imposée depuis la mort de Richelieu, et le ramena bientôt dans la carrière orageuse des factions. Madame de Chevreuse, qui avoit quitté l'Espagne pour passer en Flandre, sollicitoit vivement son rappel : elle espéroit reprendre l'ascendant qu'elle avoit autrefois exercé sur la jeunesse d'Anne d'Autriche; mais la Reine, ayant adopté des habitudes plus graves, sentoit quelque répugnance à revoir une femme qui, du vivant du feu Roi, l'avoit souvent compromise par sa légèreté et ses imprudences. Marsillac, au lieu de respecter un sentiment qui faisoit honneur à la princesse, plaida fortement la cause de madame de Chevreuse. Il ne craignit pas de représenter à la Reine qu'elle passeroit

pour ingrate si elle abandonnoit son ancienne et meilleure amie; et qu'elle répandroit le découragement parmi tous ceux qui l'avoient servie dans des temps difficiles, en continuant de tenir éloignée une personne qui s'étoit sacrifiée pour elle. Ces vives remontrances ébranlèrent la Régente, qui consentit malgré elle au retour de madame de Chevreuse.

Marsillac alla au devant d'elle : il eut le bon esprit de lui faire observer que ses rapports avec la Reine étoient entièrement changés; et que si elle vouloit se maintenir à la cour, elle devoit réprimer son goût pour l'intrigue et la domination. Madame de Chevreuse fut sourde à ce sage conseil; et quoique dès sa première entrevue avec Anne d'Autriche elle se fût aperçue de son refroidissement, elle osa se déclarer ouvertement contre le ministre qui avoit toute sa confiance. Non contente de le décrier, elle essaya de le renverser; et pour y parvenir elle contracta les liaisons les plus intimes avec un parti qui s'étoit formé contre lui.

Ce parti étoit celui des *importans*, à la tête duquel se trouvoit le duc de Beaufort. Il étoit composé de ceux qui, sous le dernier règne, s'étoient déclarés les serviteurs dévoués de la Reine : presque tous manquoient d'habileté, et leurs principaux chefs ne se distinguoient que par leur imprudence et leur forfanterie. Marsillac étoit, par sa position, jeté presque forcément dans ce parti : il en sentoit toute la foiblesse; mais le respect humain, et l'ascendant de madame de Chevreuse, l'y retenoient.

La discorde éclata par la rivalité de deux femmes qui se disputoient à la cour l'empire de la beauté. Madame de Montbazon, jalouse de madame de Longue-

ville, sœur du duc d'Enghien, attribua à cette dernière des lettres galantes qu'elle n'avoit pas écrites : la maison de Condé exigea une réparation publique, et la cour se partagea de la manière la plus ardente entre ces deux dames. Les partisans du ministre embrassèrent la cause de madame de Longueville ; et madame de Montbazon, qui avoit une intrigue avec le duc de Beaufort, vit à sa suite tous les *importans*. Cette division ne se borna point à de vaines bravades : Beaufort trama un complot fort maladroit contre Mazarin, qui le fit arrêter et conduire au château de Vincennes le 2 septembre 1643. Madame de Chevreuse, qui n'étoit pas restée étrangère à cette intrigue, fut en même temps exilée à Tours, où elle avoit été déjà reléguée du temps de Louis XIII.

Marsillac, qui regardoit encore avec indifférence madame de Longueville, et qui méprisoit madame de Montbazon, garda une sorte de neutralité dans la dispute de ces deux dames. Il ne fut pas fort touché de l'arrestation du duc de Beaufort, mais il ne put voir sans indignation l'exil de madame de Chevreuse, à laquelle il continuoit d'être attaché plutôt par l'habitude d'une société agréable que par une passion bien forte. La Reine tenta un dernier effort pour le ramener ; elle lui conseilla en amie de cesser toute relation avec cette dame ; mais, guidé par un faux point d'honneur, il refusa de prendre aucun engagement : opiniâtreté qui rendit sa disgrâce irrémédiable.

Il resta néanmoins à la cour pendant les années 1644 et 1645. On trouva des prétextes pour lui refuser divers emplois militaires auxquels il aspira successivement ; et le dépit qu'il éprouva ne fut point calmé

par quelques grâces de peu d'importance qu'on ne put s'empêcher d'accorder à son père.

Marsillac avoit alors trente-deux ans; et l'ennui profond dans lequel le plongeoit son oisiveté ouvrit son cœur à une passion qui eut sur sa vie politique la plus forte et la plus funeste influence. Madame de Longueville brilloit à la cour par tous les charmes que peuvent donner la jeunesse, l'esprit et la beauté. Introduite dès son enfance par la princesse de Condé sa mère au fameux hôtel de Rambouillet, elle y avoit effacé toutes les autres femmes; et mariée depuis quelques années à un homme beaucoup plus âgé qu'elle, son cœur, trop sensible aux louanges et trop épris d'une vaine gloire, étoit disposé à recevoir les impressions les plus dangereuses. Parmi les nombreux rivaux qui se disputoient en quelque sorte un seul de ses regards, elle distingua Marsillac, qui l'emportoit sur eux par l'esprit et les qualités extérieures : une audace peu commune donnoit d'ailleurs à cet amant de grands avantages. Il ne paroît pas que la princesse ait été entraînée par une passion aussi vive que celle de Marsillac; et d'après toutes les notions qu'on a pu recueillir sur leur liaison, il est probable que ce fut à elle qu'il fit depuis allusion dans le livre des Maximes, lorsqu'il s'exprima ainsi : « Les femmes croient « souvent aimer, encore qu'elles n'aiment pas. L'oc« cupation d'une intrigue, l'émotion d'esprit que « donne la galanterie, la pente naturelle au plaisir « d'être aimée, et la peine de refuser, leur persuadent « qu'elles ont de la passion, lorsqu'elles n'ont que « de la coquetterie. » Madame de Longueville joignoit à cette coquetterie un goût pour l'intrigue, qui

Son premier soin fut d'avertir Marsillac de ce qui se passoit : elle lui manda qu'elle espéroit entraîner dans ses projets le prince de Condé ; qu'elle étoit assurée du prince de Conti son autre frère ; et elle le pressa de revenir à Paris. La situation où étoit la princesse, dont la grossesse donnoit à son mari de trop justes soupçons, ne permit pas à Marsillac de balancer un moment. Il se rendit sur-le-champ auprès d'elle ; et son génie ardent fit bientôt disparoître toutes les irrésolutions qui arrêtoient encore les frondeurs.

Ils réussirent, non sans peine, à persuader au duc de Longueville d'entrer dans le parti. Le prince de Conti, à peine sorti de l'enfance, embrassa leurs desseins avec avidité ; mais le prince de Condé, qui ne vouloit pas être l'instrument de l'ambition du coadjuteur, et qui d'ailleurs ne pouvoit supporter l'arrogance du parlement, déclara hautement qu'il défendroit le ministre contre toutes les atteintes qu'on oseroit lui porter. Il rompit avec sa sœur, et ne craignit pas même de faire des plaisanteries malignes sur les liens qui l'unissoient à Marsillac.

D'après les conseils de ce prince, la cour sortit furtivement de Paris dans la nuit du jour des Rois de 1649, et se rendit à Saint-Germain. Là, tous les préparatifs furent faits pour soumettre les rebelles par la force des armes, et Condé parut à la tête de l'armée royale. Madame de Longueville, qui étoit sur le point d'accoucher, feignit une indisposition grave, et resta dans son hôtel ; le prince de Conti se vit obligé de suivre le Roi ; et le duc de Longueville, étant parti depuis peu pour son gouvernement de Normandie, alla joindre la cour, au lieu de remplir l'engagement

qu'il avoit pris avec les frondeurs. Ces deux défections effrayèrent Marsillac et la duchesse, qui avoient le projet de faire jouer au prince de Conti le principal rôle dans la guerre civile, et qui comptoient beaucoup sur les secours qu'ils pourroient tirer de Normandie.

Marsillac eut l'audace d'aller à Saint-Germain, afin de ramener les deux princes. Il n'eut pas de peine à persuader le prince de Conti, mais le duc de Longueville lui opposa une longue résistance : outre qu'il redoutoit les suites de la guerre civile, il ne pouvoit vaincre sa répugnance pour un parti à la tête duquel figuroit son épouse ; cependant il fut entraîné par Marsillac, qui sut tirer parti de ses anciens ressentimens contre la cour. Les deux princes se rendirent donc à Paris, où ils excitèrent d'abord quelque défiance ; mais madame de Longueville rassura entièrement les Parisiens, en se mettant en leur pouvoir comme otage, et en prenant un logement à l'hôtel-de-ville. Alors, d'un consentement unanime, le prince de Conti fut nommé par le parlement généralissime de l'armée de la Fronde.

Peu de temps après la princesse accoucha d'un fils, qui fut tenu sur les fonts de baptême par le prevôt des marchands et les échevins, et qui fut nommé Charles-Paris. Par une bizarrerie singulière du cœur humain, ce fils, qui déploya dans la suite des qualités brillantes, devint plus cher à Marsillac que ses enfans légitimes ; et nous aurons à donner une preuve très-remarquable de cette préférence, lorsque nous parlerons de l'accident malheureux qui fit périr ce prince au passage du Rhin, avant l'âge de vingt-trois ans.

Les Parisiens avoient levé une armée nombreuse, mais peu en état de lutter contre les troupes aguerries du prince de Condé : Marsillac y prit un commandement. Au mois de février, ayant reçu l'ordre de protéger avec neuf cents chevaux un convoi que Noirmoutier amenoit de Brie, il fut entièrement défait, reçut une blessure, et tout un escadron de l'armée royale passa sur lui. Il fut assez heureux pour ne pas être fait prisonnier; mais il se trouva hors d'état de servir la cause qu'il avoit embrassée; et il n'étoit pas encore guéri, lorsque la paix fut faite le 11 mars.

Pendant cette guerre, où les frondeurs affectoient de montrer pour Mazarin une haine implacable et surtout un profond mépris, Marsillac ne laissoit échapper aucune occasion de lancer contre lui des traits piquans. Ces emportemens n'étoient en général rien moins que sincères; et les chefs de la faction se seroient volontiers accommodés avec le ministre, s'il eût consenti à leur céder, ou à partager avec eux, sa puissance et sa faveur. C'est ce que l'auteur des Maximes observa depuis avec beaucoup de justesse, lorsque, revenu des illusions qui l'avoient égaré, il jugeoit sans prévention les hommes et les choses. « La « haine pour les favoris, dit-il, n'est autre chose que « l'amour de la faveur : le dépit de ne la pas pos- « séder se console et s'adoucit par le mépris qu'on « témoigne de ceux qui la possèdent; et nous leur « refusons nos hommages, ne pouvant pas leur ôter « ce qui leur attire ceux de tout le monde. »

Après la paix, Marsillac demeura très-attaché à madame de Longueville et au prince de Conti : il ne

tarda pas à les réconcilier avec le prince de Condé leur frère, qui, ayant maintenu Mazarin malgré tous les efforts de la Fronde, exerçoit dans le cabinet la plus grande influence. Ce prince, encore fort jeune, ne sut pas profiter de l'heureuse situation dans laquelle sa conduite noble et généreuse l'avoit placé : il voulut être le tyran d'une cour qu'il avoit protégée, affecta de contrarier le ministre dans tous ses plans, se permit contre lui les plaisanteries les plus mordantes, et fatigua tellement la Reine par des prétentions outrées, que cette princesse, oubliant ses services, résolut de le faire arrêter. Elle surmonta donc son aversion pour les frondeurs, qui quelques mois auparavant l'avoient obligée de quitter la capitale : sa réconciliation avec eux fut négociée en présence de Mazarin, dans des entrevues nocturnes qu'elle eut avec le coadjuteur; et ce dernier, qui ne cherchoit qu'à dominer à la cour, lui promit l'assistance de son parti.

Cependant madame de Longueville, son mari et le prince de Conti s'étoient entièrement brouillés avec la Fronde : en se rapprochant du prince de Condé, ils avoient adopté toutes ses vues ambitieuses; et des propos imprudens qui leur échappèrent déterminèrent la Reine à leur faire partager sa disgrâce. Marsillac, qui pénétra cette intrigue, s'efforça, mais en vain, à leur faire prendre des précautions pour leur sûreté : ils furent sourds à ses avis, et ne purent jamais croire que Mazarin fût assez hardi pour tenter un tel coup d'Etat. La résolution de celui-ci étant définitivement prise, le prince de Condé, le prince de Conti et le duc de Longueville furent arrêtés au Palais-Royal

le 18 janvier 1650, et enfermés au château de Vincennes.

L'ordre avoit été donné en même temps de s'assurer de madame de Longueville et de Marsillac. La princesse se déroba fort adroitement aux recherches; et son amant, qui eut le même bonheur, la conduisit en toute hâte en Normandie, dans l'espoir de faire soulever cette province, dont son mari étoit gouverneur; mais leurs efforts furent inutiles. A Rouen, on refusa de les recevoir; et ils ne trouvèrent d'asyle à Dieppe que jusqu'au moment où la Régente eut fait marcher des troupes de ce côté. Alors ils furent obligés, bien malgré eux, de se séparer : la princesse, après avoir couru les plus grands dangers, s'embarqua, déguisée en homme, pour la Hollande, d'où elle se rendit à Stenay, seule place qui tînt pour le prince de Condé. Elle y trouva Turenne, qui devint amoureux d'elle, et dont elle ne méprisa pas la passion. Quant à Marsillac, il se retira dans son gouvernement de Poitou, et se ligua avec le duc de Bouillon, frère de Turenne, qui étoit presque le maître du Limosin. Ces deux seigneurs formèrent des desseins qui allumèrent dans le midi de la France une guerre civile plus sérieuse que celle dont les environs de Paris avoient été désolés l'année précédente.

Le prince de Condé étoit fort aimé à Bordeaux, parce qu'il avoit, avant sa prison, essayé de faire déplacer le duc d'Epernon, gouverneur odieux aux habitans. Ce fut cette ville importante que Marsillac et Bouillon résolurent de soulever en faveur des princes : ils y avoient déjà ménagé des intelligences, et ils pouvoient sans obstacle y recevoir les secours

d'hommes et d'argent que leur promettoit le roi d'Espagne. Mais pour assurer le succès de cette entreprise, il étoit nécessaire qu'un prince du sang parût à la tête du parti, et autorisât en quelque sorte par sa présence les attentats auxquels la révolte pourroit entraîner. Ils jugèrent que le duc d'Enghien, fils du prince de Condé, et la jeune princesse sa mère, étoient les chefs qu'ils devoient choisir; et ils se flattèrent, non sans raison, que la position malheureuse de ces deux personnes illustres porteroit au dernier degré l'enthousiasme et l'attendrissement des peuples.

Le duc d'Enghien n'avoit encore que sept ans; et son âge, ainsi que les qualités aimables qu'il déployoit déjà, sembloit devoir le rendre l'objet de l'intérêt général. La princesse sa mère, nièce du cardinal de Richelieu, négligée jusqu'alors par son mari, brûloit de se signaler par quelque action éclatante: elle avoit de l'élévation et de la fermeté dans le caractère; et un talent naturel pour parler en public lui donnoit de grands avantages dans les troubles populaires, où elle regrettoit de n'avoir pas encore eu l'occasion de figurer. On ne craignoit quelque obstacle que de la part de la princesse douairière de Condé, que l'âge et une santé chancelante rendoient timide, et ennemie des résolutions vigoureuses. Cette famille étoit reléguée à Chantilly, où la cour la faisoit surveiller. Marsillac y envoya Gourville, chargé d'engager les deux princesses à s'échapper en secret, et à venir le joindre avec le duc d'Enghien. En attendant le succès de cette négociation, il résolut de surprendre Saumur, où il avoit des intelligences; et un événe-

ment qui auroit dû le détourner au moins pour quelque temps de ses projets lui fournit au contraire l'occasion d'en accélérer l'accomplissement.

Son père étant mort à Verteuil au mois de mars, il prit le titre de duc de La Rochefoucauld, sous lequel nous le désignerons désormais; et il invita aux funérailles un grand nombre de gentilshommes. Aussitôt qu'elles furent terminées, il leur communiqua ses desseins : quelques-uns refusèrent d'y prendre part; le plus grand nombre se déclara en sa faveur; et il se vit en très-peu de temps à la tête de deux mille chevaux et de huit cents hommes de pied. Avec ces forces, il marcha sur-le-champ vers Saumur; mais le gouverneur, qui avoit promis de le recevoir, venoit d'être changé, et le défaut d'artillerie l'empêcha d'attaquer la place de vive force. Il reçut en même temps une nouvelle qui le découragea presque entièrement : la négociation de Gourville sembloit avoir échoué par la timidité de la princesse douairière de Condé, et l'évasion de la jeune princesse et de son fils étoit indéfiniment ajournée. Alors il ne se crut plus en sûreté dans ses terres de Poitou : il envoya précipitamment cinq cents hommes occuper le château de Montrond, qui appartenoit à la maison de Condé, licencia ses autres troupes, et se retira dans la petite ville de Turenne en Limosin, où demeuroit le duc de Bouillon.

Au moment où le nouveau duc de La Rochefoucauld croyoit tous ses projets déconcertés, la hardiesse de la jeune princesse de Condé fit renaître toutes ses espérances. Malgré sa belle-mère, elle avoit trouvé le moyen de s'échapper de Chantilly

avec son fils, et elle s'acheminoit en toute hâte vers le Limosin. Les deux ducs s'empressèrent d'aller au devant d'elle; et ils la trouvèrent au milieu des montagnes, dans un village éloigné des grandes routes, et nommé La Bonni. Ils la conduisirent à Turenne, où, pendant qu'elle se reposoit de ses fatigues, ils rassemblèrent quelques troupes. Ensuite ils donnèrent le titre de généralissime au duc d'Enghien, et ils partirent pour Bordeaux. Le chevalier de La Valette, à la tête du petit nombre de troupes royales qui se trouvoient alors en Guienne, vint à leur rencontre, et voulut s'opposer à leur passage près de Monclar en Périgord: il fut défait et mis en fuite. Rien ne s'opposant plus à la marche de la princesse, elle s'approcha de Bordeaux; et quoique cette ville renfermât un assez grand nombre de royalistes, elle y fut reçue en triomphe le 31 mai 1650.

Les deux ducs, auxquels on avoit d'abord refusé l'entrée, vinrent l'y joindre quelques jours après. Les discours de la princesse, la présence de son fils excitèrent le plus vif enthousiasme, et la faction opposée à Mazarin put se regarder comme la maîtresse absolue de la ville. Cependant, comme elle ne pouvoit se soutenir long-temps par elle-même, il fallut traiter avec les Espagnols. Un envoyé de cette nation se montra publiquement, et les ducs de La Rochefoucauld et de Bouillon ouvrirent des négociations avec lui. Le parlement de Bordeaux, qui désiroit plus l'éloignement de d'Epernon que la délivrance du prince de Condé, prit ombrage de ces relations avec les ennemis de l'Etat, et par un arrêt il ordonna à l'envoyé de sortir sur-le-champ de la ville. A l'instant

une révolte, suscitée par La Rochefoucauld et Bouillon, éclata; le Palais fut investi, et les magistrats opposés à la faction risquèrent d'être massacrés. La princesse déploya dans cette occasion toute la grandeur et toute l'intrépidité de son caractère : elle se rendit au parlement, n'étant accompagnée que de quelques femmes, brava la fureur du peuple, le harangua avec l'éloquence la plus persuasive, et parvint à le calmer. Les deux ducs s'étant joints à elle, l'attroupement se dissipa; il n'y eut point de sang répandu, et l'émissaire espagnol put rester dans la ville.

La révolte de Bordeaux ayant entraîné presque toute la Guienne, Mazarin crut nécessaire de l'étouffer avant qu'elle se fût étendue dans les provinces voisines. Le maréchal de La Meilleraye fut donc chargé d'y conduire une armée royale, composée de troupes aguerries; et la cour ne tarda pas à le suivre. La faction n'étant pas en état de tenir la campagne, la Reine et son ministre purent s'établir d'abord à Libourne, puis à Bourg.

Alors la ville de Bordeaux fut serrée de très-près : la terreur se répandit parmi le peuple, et le parlement en profita pour ouvrir des négociations avec la cour. Les ducs de La Rochefoucauld et de Bouillon, effrayés de ce changement dans l'opinion, résolurent de la relever par un acte de cruauté auquel la princesse de Condé essaya vainement de s'opposer. Les troupes royales s'étant emparées du château du Vère, voisin de Bordeaux, celui qui commandoit pour la faction fut puni avec sévérité. Aussitôt que cette nouvelle se fut répandue dans la ville, où elle produisit

la sensation la plus douloureuse, les deux ducs ordonnèrent qu'on fît périr sur l'échafaud le chevalier de Canoles, qui depuis quelques jours étoit leur prisonnier. Cette horrible exécution, pendant laquelle on eut soin de ranimer les fureurs du peuple, éloigna tout espoir de pacification, imposa silence aux royalistes, et rendit aux factieux leur énergie et leur audace.

La guerre devint plus vive : les troupes royales attaquèrent le faubourg de Saint-Surin, ouvert de toutes parts; et la défense en fut confiée à La Rochefoucauld. Il y montra une valeur et des talens militaires dignes d'une meilleure cause. Au grand étonnement de tout le monde, il tint plusieurs jours dans un poste si désavantageux, et ne l'abandonna que lorsque le faubourg ne fut plus qu'un amas de ruines.

Cependant les frondeurs de Paris, à la tête desquels étoit Gaston, dirigé par le coadjuteur, ayant conçu des soupçons sur la translation des princes du château de Vincennes dans celui de Marcoussis, envoyèrent à Bordeaux des députés pour y traiter de la paix. Cette ville, dont toutes les ressources étoient épuisées, capitula le 28 septembre, à l'unique condition qu'une amnistie seroit accordée à la princesse de Condé et à ses adhérens. La Rochefoucauld n'obtint aucun dédommagement pour son château de Verteuil, que les troupes royales avoient rasé : il put revenir en Poitou, mais les fonctions de gouverneur lui furent interdites.

Tandis que le parti des princes sembloit anéanti dans le midi de la France, il se relevoit dans les environs de la capitale. Turenne, à la tête d'une armée espagnole, avoit quitté Stenay, s'étoit avancé dans

délivrer les princes, et se réfugia ensuite à Brulh, dans l'électorat de Cologne. Quelques jours après (16 février), le prince de Condé, accompagné de son frère et de son beau-frère, fit à Paris une entrée triomphante. Il auroit pu dans le premier moment enlever la régence à la Reine, et demeurer en apparence le maître absolu de la cour; mais, guidé par son orgueil plus que par son devoir, il ne voulut pas dépendre des frondeurs, auxquels il devoit la liberté, et qui seuls auroient pu assurer sa puissance. Il se plaça donc volontairement dans la même position fausse où il s'étoit déjà trouvé avant son arrestation, méprisant les frondeurs, voulant imposer à la Reine un joug insupportable, et fournissant ainsi au ministre qu'il croyoit avoir renversé tous les moyens de recouvrer le pouvoir. C'est à cette conduite imprudente que La Rochefoucauld paroît avoir fait allusion lorsqu'il a dit, dans le livre des Maximes, *qu'il n'appartenoit qu'aux grands hommes d'avoir de grands défauts*.

Madame de Longueville avoit quitté Stenay pour revenir à Paris; et son intrigue avec Turenne, quoique fort connue, n'avoit inspiré aucune jalousie à La Rochefoucauld, qui étoit plus épris d'elle que jamais. Elle excita les passions orgueilleuses du prince de Condé, lui fit méconnoître toutes les obligations qu'il avoit aux frondeurs, et s'appliqua surtout à rallumer la guerre civile, afin de n'être pas obligée de retourner près de son mari, qui la rappeloit en Normandie. La Rochefoucauld avoit trop d'expérience pour ne pas prévoir les suites funestes qu'auroit infailliblement cette guerre; mais, entraîné par l'amour,

il appuyoit auprès de Condé les conseils violens de la princesse.

Pour être en état de commencer cette guerre avec avantage, il étoit nécessaire de se procurer l'assistance du duc de Longueville, du duc de Bouillon et de Turenne. La Rochefoucauld, chargé de négocier avec les deux derniers, ne put parvenir à les faire rentrer dans la faction; et le duc de Longueville, mécontent de sa femme, refusa d'adopter des plans à la combinaison desquels il savoit qu'elle avoit eu la plus grande part. Ces obstacles n'arrêtèrent point le prince de Condé, qui, par des prétentions outrées et par des menaces imprudentes, força bientôt la Reine à se réconcilier de nouveau avec les frondeurs. Le coadjuteur eut avec elle des conférences secrètes; et moyennant la promesse qu'on lui fit de la nomination au cardinalat, il offrit l'appui de son parti pour faire arrêter le prince une seconde fois.

Condé, averti à temps de ce dessein, cessa d'aller au Palais-Royal: il se retira même quelques jours à Saint-Maur, et les affaires tombèrent dans une confusion difficile à exprimer. Le parti du prince et celui du coadjuteur se bravoient au parlement: chacun s'y faisoit suivre par une multitude de gens armés, et la Reine autorisoit ses propres gardes à prêter main-forte aux frondeurs. Dans ce désordre, l'ancienne haine entre La Rochefoucauld et le coadjuteur s'étoit rallumée; et le premier prétendoit qu'il avoit couru trois fois le risque d'être assassiné par les agens de son ennemi. Cette position faisoit craindre chaque jour l'éclat le plus terrible.

Le 21 août, le parlement étoit assemblé, et les salles

voisines du lieu des séances se trouvoient remplies d'hommes armés, appartenant aux deux factions. Le coadjuteur se croyant le plus fort, osa parler d'une manière peu respectueuse de la conduite de Condé : le prince garda le silence, mais La Rochefoucauld et ses autres partisans poussèrent des cris de rage. Alors le premier président Molé prévoyant ce qui pouvoit arriver à la levée de la séance, conjura le prince et le coadjuteur de faire évacuer les salles. La Rochefoucauld fut chargé par Condé d'exécuter cet ordre; et le prélat alla lui-même congédier ses partisans. Malgré la fureur qui animoit ces deux hommes, la dispersion s'opéra assez tranquillement : mais au moment où le coadjuteur rentroit dans le parquet des huissiers, la porte fut poussée avec violence, et il se trouva pris entre les deux battans. Après être demeuré quelques momens dans cette situation pénible, il fut dégagé par Champlâtreux, fils du premier président. Délivré du danger, il prétendit que son ennemi avoit essayé de profiter de ce moment pour le faire assassiner; mais tout porte à croire que La Rochefoucauld n'eut d'autre tort que celui de ne l'avoir pas secouru.

Cependant la majorité du Roi approchoit; et Condé craignant que la Reine ne devînt plus puissante, prit le parti de quitter la capitale. Il se retira d'abord à Chantilly; puis il résolut d'aller soulever la Guienne, où il comptoit encore un grand nombre de partisans. Avant son départ, il s'assura des secours de l'Espagne, toujours empressée de mettre à profit les troubles qui s'élevoient en France. La Rochefoucauld ne se dissimuloit pas les suites funestes que devoit avoir cette levée de boucliers; mais madame de Longueville

vouloit la guerre, et une aveugle passion l'entraînoit malgré lui sur ses pas.

Il suivit donc Condé, qui s'arrêta quelque temps dans le château de Montrond, où il laissa madame de Longueville, et qui confia en même temps le commandement de Bourges au prince de Conti; ensuite il partit avec le prince pour la Guienne, qui parut se déclarer en leur faveur. La Reine, qui sentit la nécessité d'étouffer cette révolte avant qu'elle eût pris de plus grands développemens, ne tarda pas à marcher sur Bourges, qui se rendit à la première sommation. Le prince de Conti et madame de Longueville n'espérant plus trouver en Berri aucune assistance, se réfugièrent à Bordeaux; et la cour, satisfaite de ce premier succès, alla s'établir à Poitiers, afin d'observer de plus près les événemens qui se passeroient en Guienne.

Le prince de Condé n'ayant sous ses ordres que des régimens nouvellement levés, ne put lutter qu'avec désavantage contre l'armée royale, commandée par le comte d'Harcourt, et composée de troupes aguerries. La Rochefoucauld, qui ne le quitta point, partagea tous ses dangers, et se distingua par sa valeur. Mais au chagrin que lui causoient les mauvais succès du parti qu'il avoit embrassé, vinrent se joindre des douleurs bien plus vives et bien plus amères: madame de Longueville, pour laquelle il s'étoit sacrifié, et dont il croyoit toujours être aimé, recevoit avec complaisance les soins du jeune duc de Nemours, et ne prenoit presque aucune précaution pour cacher son infidélité. Le caractère emporté de La Rochefoucauld lui fit éprouver tous les tourmens de la jalousie; et l'impression des peines qu'il éprouva dans cette

circonstance ne s'effaça point, lors même qu'il eut atteint l'âge où l'on apprécie sainement cette folle passion. Dans son livre des Maximes, où il juge avec tant de sévérité tous les travers des hommes, il ne cherche à justifier que la jalousie; et pour y parvenir, il la compare à l'envie, passion encore plus odieuse. « La jalousie, dit-il, est en quelque manière juste et « raisonnable, parce qu'elle ne tend qu'à conserver « un bien qui nous appartient, ou que nous croyons « nous appartenir; au lieu que l'envie est une fureur « qui ne peut souffrir le bien des autres. » On n'a pas besoin d'observer que la conduite de madame de Longueville, loin d'éteindre la passion de La Rochefoucauld, ne fit que l'enflammer davantage. Il éprouva cependant par la suite quelque consolation, parce que le prince de Condé crut utile au bien de ses affaires d'envoyer le duc de Nemours à Stenay, pour y commander un petit nombre de vieilles troupes qui, s'étant déclarées en sa faveur, étoient à la solde de l'Espagne.

Mazarin, qui, pendant son exil dans l'électorat de Cologne, n'avoit pas cessé de diriger le cabinet d'Anne d'Autriche, pensa que les discordes de ses ennemis lui fournissoient une occasion favorable de reparoître à la cour. Il rentra donc en France, à la tête d'une petite armée levée à ses frais; et il se rendit, sans éprouver aucun obstacle, à Poitiers, où il arriva le 28 janvier 1652. Son retour exaspéra l'ancienne Fronde, à la tête de laquelle étoit toujours Gaston, dirigé par le coadjuteur : elle tenta quelques efforts pour se rapprocher du prince de Condé, qu'elle avoit fait proscrire quelques mois auparavant; mais madame de Longueville et La Rochefoucauld conser-

vant leurs préventions contre ce parti, empêchèrent pour le moment un arrangement qui auroit pu être très-utile au prince.

Cette division si favorable aux intérêts de Mazarin n'empêcha pas Gaston, qui de son côté avoit levé quelques troupes sous le commandement du duc de Beaufort, de leur ordonner de se joindre à celles du duc de Nemours; et cette petite armée se porta sur la Loire, dans la vue de fermer à la cour le chemin de Paris. Mais la discorde s'étant mise entre les deux généraux, les empêcha de rien entreprendre d'important; et le prince de Condé conçut l'idée d'aller se mettre à la tête de ce corps de troupes. Il continuoit d'être battu en Guienne par le comte d'Harcourt; la ville d'Agen s'étoit révoltée contre lui, et la présence d'esprit de La Rochefoucauld avoit pu seule empêcher les habitans de se déclarer pour le Roi. Ses amis de Paris le pressoient d'ailleurs de se rapprocher de cette capitale, lui faisant espérer que tous les mécontens qu'elle renfermoit embrasseroient sa cause.

Déterminé par ces divers motifs, il entreprit presque seul un voyage extrêmement périlleux : il y avoit cent vingt lieues à faire au milieu d'un pays ennemi; il falloit éviter les grandes routes, et se servir presque toujours des mêmes chevaux. La Rochefoucauld, avec six autres personnes, fut désigné pour accompagner le prince; et ils partirent d'Agen le 24 mars. Le marquis de Lévi, qui avoit trouvé le moyen d'obtenir un passe-port du comte d'Harcourt, passa pour le chef de la troupe. Ils éprouvèrent dans le chemin divers obstacles, coururent de grands dangers; et l'orgueil du prince eut beaucoup à souffrir chez un gen-

tilhomme qui lui avoit donné l'hospitalité, et dont il n'étoit pas connu. Pendant le repas, on parla beaucoup de ses entrepris es; et la conversation étant tombée sur sa famille, le gentilhomme ne ménagea pas madame de Longueville, et s'étendit en détails très-malins et très-exacts sur l'intrigue de la princesse avec La Rochefoucauld. Condé rougit; mais la crainte de se trahir l'obligea de renfermer sa colère.

Enfin les voyageurs arrivèrent le premier avril aux avant-postes de l'armée des ducs de Beaufort et de Nemours. Le prince de Condé fut accueilli avec transport; et six jours après (8 avril) il attaqua l'armée royale, commandée par Hocquincourt et Turenne. Il battit le premier, dont les quartiers étoient trop séparés; mais il fut repoussé par Turenne, qui déploya dans cette occasion toutes les ressources de l'art militaire. Dans ce combat de Bleneau, qui pouvoit avoir les suites les plus funestes pour la famille royale, La Rochefoucauld ne cessa point d'être aux côtés du prince de Condé.

Le 11 avril, il suivit le prince à Paris; et cette ville, où ils furent d'abord bien accueillis, parut disposée à favoriser leurs desseins. Mais ils s'aperçurent bientôt que la bourgeoisie étoit fatiguée des troubles, faisoit des vœux pour le retour du Roi, et maudissoit en secret ceux dont l'ambition avoit causé tant de maux. Condé auroit désiré que La Rochefoucauld ouvrît pour lui une négociation avec la cour; mais celui-ci s'y refusa, persuadé que les prétentions du prince rendoient pour le moment la paix impossible.

Les troupes à la tête desquelles se trouvoit Condé occupoient Saint-Cloud, et étoient inférieures en

nombre à l'armée royale, commandée par Turenne et La Ferté. Craignant d'être attaqué dans un poste peu avantageux, le prince prit le parti de se porter à Charenton. Il auroit fort désiré d'opérer ce mouvement en traversant la capitale : mais les magistrats, qui étoient en négociation avec Mazarin, déclarèrent la ville neutre; et il fut obligé d'en faire le tour pour se rendre au poste qu'il avoit choisi (2 juillet). Dans sa marche il fut attaqué par Turenne, et le plus sanglant combat fut livré au milieu du faubourg Saint-Antoine. Les deux généraux déployèrent toute leur habileté : de part et d'autre il y eut des prodiges de valeur; et La Rochefoucauld, qui combattoit à côté du prince, reçut à la tête une blessure qui lui fit aussitôt perdre la vue. Il seroit tombé entre les mains de ses ennemis, si son fils aîné ne fût accouru à son secours.

Les troupes de Condé étoient sur le point de plier : la ville auroit pu leur offrir une retraite; mais les portes en étoient fermées, et les magistrats persistoient dans leur système de neutralité. Cette armée auroit été sans doute entièrement détruite, si Mademoiselle, fille de Gaston, n'eût pris sur elle de révoquer l'ordre des magistrats, de recevoir les troupes de Condé dans la ville, et de faire protéger leur retraite par le canon de la Bastille. Ainsi le parti opposé au ministre fut un moment dérobé à une ruine certaine : La Rochefoucauld entra dans Paris à cheval, et conduit par son fils. Malgré les douleurs violentes qu'il éprouvoit, il voulut traverser une grande partie de la ville; et il se fit mener à l'hôtel de Liancourt, situé au faubourg Saint-Germain. Dans sa route il

haranguoit le peuple, et l'exhortoit de la manière la plus pressante à se déclarer pour le prince. Son courage et l'état affreux où il se trouvoit produisirent le plus grand effet sur la multitude.

Les suites longues et douloureuses de sa blessure l'empêchèrent de prendre part aux troubles et aux intrigues qui suivirent. Deux jours après, la populace se souleva contre les magistrats, qu'elle soupçonnoit d'être en relation avec Mazarin. Le feu fut mis à l'hôtel-de-ville; plusieurs notables furent massacrés; et cet attentat, qui fut imputé peut-être injustement à des propos tenus par Gaston et Condé, les perdit entièrement dans l'opinion publique. Mazarin profita fort habilement de cette disposition : pour lever tous les obstacles à la paix, il sortit une seconde fois du royaume. Condé, devenu odieux, se trouva obligé de quitter Paris, pour aller servir sous les drapeaux du roi d'Espagne; et Louis XIV revint, aux acclamations générales, sans avoir pris aucun engagement avec les factieux (21 octobre). La paix se rétablit insensiblement dans le royaume; et l'on accorda une amnistie, dont ne furent exceptés que ceux qui persistèrent avec opiniâtreté dans la rebellion. Alors Mazarin, vainqueur de tous ses ennemis, revint en France; et son entrée à Paris, qui eut lieu le 9 février de l'année suivante, fut un triomphe.

Pendant sa maladie, La Rochefoucauld eut le temps de faire de sérieuses réflexions. Depuis long-temps il étoit dégoûté des factions, et sa passion pour madame de Longueville l'avoit seule empêché d'y renoncer. En pensant au caractère de cette princesse, aux sacrifices qu'il avoit faits pour elle, et aux infidélités nom-

breuses dont elle avoit payé sa tendresse, il résolut de rompre des liens dans lesquels il n'avoit jamais trouvé le bonheur. Autrefois, lorsqu'il étoit dominé par sa passion, il s'étoit appliqué les vers suivans de la tragédie d'Alcyonée (1) :

> Pour mériter son cœur, pour plaire à ses beaux yeux,
> J'ai fait la guerre aux rois; je l'aurois faite aux dieux.

Revenu de son ivresse, il parodia ainsi ces vers :

> Pour ce cœur inconstant, qu'enfin je connois mieux,
> J'ai fait la guerre aux rois; j'en ai perdu les yeux.

Et plus tard, se souvenant des orages qui avoient souvent troublé sa liaison avec madame de Longueville, il plaça cette idée dans le livre des Maximes : « Si l'on juge de l'amour par la plupart de ses effets, « il ressemble plus à la haine qu'à l'amitié. » Cependant il conserva la plus vive tendresse pour le jeune duc de Longueville, qui, comme on l'a vu, étoit né à Paris, pendant la première guerre de la Fronde.

Après de longues souffrances, il recouvra la vue; et compris dans l'amnistie, il adopta une façon de vivre entièrement opposée à celle qu'il avoit eue jusqu'alors. N'étant âgé que de quarante-deux ans, les troubles et les intrigues dans lesquels il s'étoit trouvé engagé lui avoient donné une grande connoissance des hommes; et il consacra ses loisirs, soit à retracer les scènes orageuses dont il avoit été témoin, soit à se livrer à des réflexions profondes sur les travers et les vices de l'humanité. Ce fut alors qu'il eut le bon-

(1) Cette pièce, de Duryer, avoit été représentée pour la première fois en 1639.

heur de connoître une femme aussi distinguée par son esprit que par ses qualités morales (1655). Madame de La Fayette, qui n'avoit encore que vingt-quatre ans, habitoit comme lui le faubourg Saint-Germain : les rapports de caractère et d'inclination les lièrent bientôt; et cette union, où l'amour n'avoit aucune part, fut aussi douce que durable.

Ils se voyoient tous les jours et à toute heure : c'étoit chez eux que se réunissoient les hommes et les femmes les plus remarquables par leur esprit; et ce fut dans cette société que se forma par la suite ce goût exquis qui fit insensiblement disparoître l'affectation de l'hôtel de Rambouillet, et rendit la cour de Louis XIV le modèle des autres cours. Madame de La Fayette, qui avoit plus de délicatesse que son ami, avoit coutume de dire : « M. de La Rochefoucauld « m'a donné de l'esprit; mais j'ai réformé son cœur. » Et La Rochefoucauld, en faisant à madame de La Fayette l'allusion la plus flatteuse, s'exprimoit ainsi sur le charme qu'on trouve dans la société de quelques femmes : « Quand elles ont l'esprit bien fait, « disoit-il, j'aime mieux leur conversation que celle « des hommes : on y trouve une certaine douceur « qui ne se rencontre point parmi nous; et il me « semble, outre cela, qu'elles s'expliquent avec plus « de netteté, et qu'elles donnent un tour plus agréable « aux choses qu'elles disent. »

Une femme plus âgée que madame de La Fayette répandoit dans cette société tout ce que peut offrir d'intéressant et d'instructif l'esprit le plus juste, joint à un long usage de la cour : c'étoit la marquise de Sablé. La Rochefoucauld se glorifioit d'être dans son

intimité, lui écrivoit souvent, et la consultoit dans toutes les occasions importantes.

On savoit qu'il s'occupoit de mémoires sur l'histoire de son temps, et le public montroit le plus ardent désir de connoître un ouvrage qui devoit dévoiler le secret de tant d'intrigues. Avant qu'il y eût mis la dernière main, une copie lui fut dérobée; et le livre parut à Cologne en 1662. Le succès en fut si grand, qu'on fit deux nouvelles éditions en 1663 et en 1664. La Rochefoucauld témoigna beaucoup d'humeur de cette infidélité, et consigna un désaveu formel entre les mains de madame de Sablé.

Nous avons trouvé cette pièce dans un recueil de lettres manuscrites qui existe à la bibliothèque du Roi (1) ; elle est ainsi conçue :

« Les deux tiers de l'écrit qu'on m'a montré, et « qu'on dit qui court sous mon nom, ne sont pas de « moi, et je n'y ai nulle part. L'autre tiers, qui est « vers la fin, est tellement changé et falsifié dans « toutes ses parties, et dans le sens, l'ordre et les « termes, qu'il n'y a presque rien qui soit conforme « à ce que j'ai écrit sur ce sujet-là : c'est pourquoi je « le désavoue, comme une chose qui a été supposée « par mes ennemis, ou par la friponnerie de ceux qui « vendent toutes sortes de manuscrits, sous quelque « nom que ce puisse être.

« Madame la marquise de Sablé, M. de Liancourt « et M. Esprit ont vu ce que j'ai écrit pour moi seul : « ils savent qu'il est entièrement différent de celui

(1) Ce recueil, qui forme deux volumes in-folio, dont l'un n'est pas relié, se compose des papiers de madame de Sablé. Il offre des lettres de plusieurs personnages distingués du siècle de Louis XIV.

« qui a couru, et qu'il n'y a rien dedans qui ne soit
« comme il doit être dans ce qui regarde M. le
« prince. M. de Liancourt le lui a témoigné, et il en
« a paru persuadé. Ainsi il n'est pas nécessaire d'en-
« trer davantage en matière; et je suis d'avis non
« seulement qu'on ne dise plus rien là-dessus, mais
« qu'on ne réponde même autre chose que ce que je
« viens de dire à quelque objection que l'on puisse
« faire.

« Il faut aussi dire la même chose pour ce qui re-
« garde madame de Longueville.

« Pour ce qui est de l'article qui parle de l'hôtel-
« de-ville, il ne me paroît pas qu'il y ait rien dans ce
« que j'ai vu qui puisse déplaire à M. le prince, puis-
« qu'après avoir dit l'impression que cette affaire-là
« fit dans le monde, on me fait dire ensuite que je
« crois que M. d'Orléans et lui n'y eurent aucune
« part. C'est en effet tout ce que je puis dire de cette
« action, dont je n'ai jamais eu de connoissance bien
« particulière, étant arrivée deux jours après celle de
« Saint-Antoine, qui est un temps où je n'étois pas
« en état de parler d'aucune affaire (1). »

Il est permis de douter de la sincérité de ce désaveu, quand on pense que les manuscrits les plus authentiques des Mémoires diffèrent en général fort peu de presque toutes les éditions auxquelles on doit reprocher seulement d'être incomplètes, puisqu'elles n'offrent pas une partie infiniment curieuse qui n'a été publiée qu'en 1817 par M. Renouard. Il paroît que le véritable motif de la démarche de La Rochefoucauld

(1) On se rappelle que La Rochefoucauld avoit reçu une blessure dangereuse au combat de Saint-Antoine.

fut la crainte de déplaire au prince de Condé et à la duchesse de Longueville sa sœur, sur lesquels il s'étoit exprimé fort librement.

Cependant l'ouvrage fut admiré par les hommes les plus éclairés de l'Europe; et Bayle, cédant à l'enthousiasme général, ne craignit pas de le placer au-dessus des Commentaires de César. « Je m'assure, « dit-il dans son Dictionnaire, qu'il y a peu de parti-« sans de l'antiquité assez prévenus pour soutenir « que les Mémoires de La Rochefoucauld ne sont « pas meilleurs que ceux de César. » Jugement peu digne de ce grand critique, et qui n'a pas été confirmé par la postérité.

La Rochefoucauld ne montra pas la même répugnance à publier le livre des Maximes, dont il s'occupoit depuis plus de dix ans. En 1665, ce livre parut anonyme chez Barbin, et l'on en fit, peu d'années après, cinq éditions nouvelles, que l'auteur revit avec le plus grand soin. Madame de Sévigné, en envoyant à sa fille un exemplaire de l'édition de 1672, s'exprimoit ainsi : « Voilà les Maximes du duc de La Rochefou-« cauld revues, corrigées et augmentées. C'est de sa « part que je vous les envoie. Il y en a de divines; et, « à ma honte, il y en a que je n'entends pas. Dieu « sait comme vous les entendrez. »

En composant ses Maximes, il consultoit surtout la marquise de Sablé, qui s'exerçoit dans le même genre; et, dans la correspondance manuscrite dont nous avons déjà parlé, il existe plusieurs lettres de La Rochefoucauld sur ce sujet. On nous saura gré d'en citer deux, qui nous donnent une idée du ton qui régnoit entre ces deux personnes.

« Je sais, écrivoit La Rochefoucauld à la marquise,
« qu'on dîne chez vous sans moi, et que vous faites
« voir des sentences que je n'ai point faites, dont on
« ne me veut rien dire. Tout cela est assez désobli-
« geant pour vous demander permission de vous al-
« ler faire mes plaintes demain tout de bon. Que la
« honte de m'avoir tant offensé ne vous empêche
« pas de soutenir ma présence; car ce seroit encore
« augmenter mon juste ressentiment. Prenez donc,
« s'il vous plaît, le parti de le faire finir; car je vous
« assure que je suis fort disposé à oublier le passé,
« pourvu que vous vouliez le réparer. »

En 1668, on s'occupoit de la nomination d'un gouverneur pour le Dauphin; et plusieurs personnes désignoient La Rochefoucauld pour cette place, qui fut donnée à Montausier. A cette occasion madame de Sablé, qui faisoit pour son ami les vœux les plus ardens, lui envoya un petit traité sur l'éducation des princes destinés à régner. La Rochefoucauld lui répondit :

« C'est ce que vous m'avez envoyé qui me rend
« capable d'être gouverneur de M. le Dauphin, et
« non pas les sentences que j'ai faites. Je n'ai en ma
« vie rien vu de si beau et de si judicieusement écrit.
« Si cet ouvrage-là étoit public, je crois que chacun
« seroit obligé en conscience de le lire; car rien au
« monde ne seroit si utile. Il est vrai que ce seroit
« faire le procès à bien des gouverneurs que je con-
« nois. Tout ce que j'apprends de cette personne
« dont vous me parlez me donne une curiosité ex-
« trême de vous en entretenir. Vous savez bien que
« je ne crois qu'à vous sur certains chapitres, et sur-

« tout sur les replis du cœur. Ce n'est pas que je ne « croie tout ce qu'on dit là-dessus ; mais enfin je croi- « rai l'avoir vu quand vous me l'aurez dit vous-même. « J'ai envoyé les sentences à M. Esprit pour vous les « montrer ; mais il ne m'a point encore fait réponse ; « et il me semble que c'est un mauvais signe pour « les sentences. Je vous baise respectueusement les « mains. »

Dans le recueil des papiers de madame de Sablé, on voit plusieurs maximes qui, d'après les conseils de cette dame, ont été modifiées, ou rendues d'une manière plus précise. En voici deux exemples. L'auteur avoit d'abord dit : « Il faut avouer que la vertu, par « qui nous nous vantons de tout ce que nous faisons « de bien, n'auroit pas toujours la force de nous re- « tenir dans les règles de notre devoir, si la paresse, « la timidité ou la honte ne nous faisoient voir les in- « conféniens qu'il y a d'en sortir. » Un tour plus vif fut donné à cette pensée : « Pendant que la paresse « et la timidité nous retiennent dans le devoir, notre « vertu en a souvent tout l'honneur. » Plus loin, on trouve dans le manuscrit : « Il n'y a que Dieu qui sa- « che si un procédé net, sincère et honnête est plu- « tôt un effet de probité que d'habileté ; » et l'auteur modifia ainsi cette maxime : « Il est difficile de démê- « ler si un procédé net, sincère et honnête est un effet « de probité ou d'habileté. »

La sensation que produisit le livre des Maximes au moment où il parut est très-bien peinte dans un article qui fut fait sous les yeux de La Rochefoucauld pour le Journal des Savans, du 18 janvier 1665 :

« C'est un traité des mouvemens du cœur de

« l'homme, qu'on peut dire lui avoir été inconnu jus-
« qu'à cette heure. Un seigneur, aussi grand en esprit
« qu'en naissance, en est l'auteur; mais ni son esprit
« ni sa grandeur n'ont pu empêcher qu'on n'en ait
« fait des jugemens bien différens.

« Les uns croient que c'est outrager les hommes
« que d'en faire une si terrible peinture, et que l'au-
« teur n'en a pu prendre l'original qu'en lui-même.
« Ils disent qu'il est dangereux de mettre de telles
« pensées au jour; et qu'ayant si bien montré qu'on
« ne fait jamais les bonnes actions que par de mauvais
« principes, la plupart du monde croira qu'il est inu-
« tile de chercher la vertu, puisqu'il est comme im-
« possible d'en avoir, si ce n'est en idée; que c'est
« enfin renverser la morale, de faire voir que toutes
« les vertus qu'elle nous enseigne ne sont que des
« chimères, puisqu'elles n'ont que de mauvaises fins.

« Les autres au contraire trouvent ce traité fort
« utile, parce qu'il découvre aux hommes les fausses
« idées qu'ils ont d'eux-mêmes, et leur fait voir que,
« sans la religion, ils sont incapables de faire aucun
« bien; qu'il est toujours bon de se connoître tel
« qu'on est, quand même il n'y auroit que cet avan-
« tage de n'être point trompé dans la connoissance
« qu'on peut avoir de soi-même.

« Quoi qu'il en soit, il y a tant d'esprit dans cet
« ouvrage, et une si grande pénétration pour con-
« noître le véritable état de l'homme, à ne regarder
« que sa nature, que toutes les personnes judicieuses
« y trouveront une infinité de choses fort utiles, et
« qu'elles auroient ignorées peut-être toute leur vie,
« si cet auteur ne les avoit tirées du chaos du cœur

« de l'homme, pour les mettre dans un jour où quasi
« tout le monde peut les voir et les comprendre sans
« peine. »

Ce livre, qui fut publié pour la première fois neuf ans après les Provinciales, peut être considéré comme le second ouvrage en prose française où le style vif, précis, rapide, énergique, n'offre aucune trace de mauvais goût. On y admire une connoissance parfaite des hommes et de la société; les pensées y sont offertes avec leurs nuances les plus délicates; des tours neufs et piquans en relèvent l'expression; et le ton plein d'élégance, de naturel et de politesse qui distingue le grand monde, s'y trouve joint avec la justesse et la profondeur qui conviennent au moraliste. L'auteur des Maximes a eu beaucoup d'imitateurs; mais on peut dire qu'il n'a jamais été surpassé, ni même égalé. On lui a reproché d'avoir fondé presque toute sa doctrine sur l'opinion que l'intérêt est le mobile de tout, opinion exprimée d'une manière pittoresque dans cette pensée : « Les vertus se perdent « dans l'intérêt comme les fleuves se perdent dans « la mer. » Et quelques écrivains du dix-huitième siècle ont donné à cette opinion des développemens très-condamnables, mais qui n'étoient pas dans l'intention de l'auteur. Son unique but paroît avoir été de montrer la fausseté de la plupart des vertus dont on se pare dans le monde; et en cela il a complètement réussi. On ne pouvoit enlever avec plus d'adresse et de grâce le masque dont se couvrent ordinairement tant d'hommes, dont l'étude continuelle est de dérober aux regards leurs passions et leurs vices. Mais l'auteur a trop d'élévation et de noblesse dans le carac-

tère pour contester l'existence de la véritable vertu : s'il n'en parle pas, c'est que ce sujet n'entre point dans son plan ; et la maxime suivante prouve le respect que lui inspiroit ce don malheureusement si rare : « Il faut demeurer d'accord, à l'honneur de la « vertu, que les plus grands malheurs des hommes « sont ceux où ils tombent par leurs crimes. »

Le bonheur de La Rochefoucauld dans le sein d'une famille qu'il chérissoit, et au milieu d'une société pleine d'agrément, auroit été digne d'envie, si avant l'âge de la vieillesse il n'eût été en proie aux plus douloureuses infirmités. Madame de Sévigné peint ainsi une attaque de goutte qui, en 1671, mit sa vie en danger : « Je fus hier, dit-elle, chez M. de La Rochefou-« cauld : je le trouvai criant les hauts cris ; ses dou-« leurs étoient à un tel point que toute sa constance « étoit vaincue, sans qu'il en restât un seul brin ; « l'excès de ses douleurs l'agitoit de telle sorte, qu'il « étoit en l'air dans sa chaise avec une fièvre violente. « Il me fit une pitié extrême ; je ne l'avois jamais vu « dans cet état. Il me pria de vous le mander, et de « vous assurer que les roués ne souffrent point en un « moment ce qu'il souffre la moitié de sa vie ; et « qu'ainsi il souhaite la mort, comme le coup de « grâce. »

La même année, il céda son duché à son fils aîné, qui étoit parvenu à plaire à Louis XIV, et dont la faveur ne fit qu'augmenter par la suite.

Peu de temps après, il eut le malheur de voir mourir sa mère ; et madame de Sévigné donne sur sa douleur des détails qui font honneur à son caractère. « Il a perdu sa mère, dit-elle, dont il est véritable-

« ment affligé : je l'en ai vu pleurer avec une ten-
« dresse qui me le faisoit adorer. C'étoit une femme
« d'un extrême mérite; et enfin, dit-il, c'étoit la
« seule qui n'a jamais cessé de m'aimer. Le cœur de
« M. de La Rochefoucauld pour sa famille est une
« chose admirable : il prétend que c'est une des chaî-
« nes qui nous attachent l'un à l'autre. »

La même année, il éprouva un malheur qui parut lui être encore plus sensible. Le 12 juin, Louis XIV ayant fait opérer sous ses yeux le fameux passage du Rhin, l'un des fils de La Rochefoucauld, chevalier de Malte, y fut tué; son fils aîné fut grièvement blessé; et le jeune duc de Longueville reçut un coup mortel. Cette dernière perte fit à Paris la plus vive sensation; et tout le monde plaignit madame de Longueville, qui fut sur le point de succomber à son désespoir. « Il
« y a un homme dans le monde qui n'est guère moins
« touché, dit madame de Sévigné en désignant La
« Rochefoucauld : j'ai dans la tête que s'ils s'étoient
« rencontrés tous deux dans ces premiers momens,
« et qu'il n'y eût eu personne avec eux, tous les au-
« tres sentimens auroient fait place à des cris et à des
« larmes, que l'on auroit redoublés de bon cœur. »

Madame de Sévigné, qui lisoit dans le cœur de La Rochefoucauld, vit bien qu'il préféroit le duc de Longueville à son fils légitime. Elle s'en explique sans détour avec sa fille dans une lettre du 24 juin. « N'ou-
« bliez pas, lui dit-elle, d'écrire à M. de La Roche-
« foucauld sur la mort de son chevalier, et sur la
« blessure de M. de Marsillac. N'allez pas vous four-
« voyer; voilà ce qui l'afflige. Hélas! je ments : entre
« nous, ma fille, il n'a pas senti la perte du che-

« valier, et il est inconsolable de celui que tout le « monde regrette. » Cette douleur sans mesure, qui renouveloit en quelque sorte un ancien scandale, dut paroître aux personnes pieuses la punition juste et tardive d'une liaison coupable : les désordres de la Fronde avoient pu la faire excuser, mais non la justifier.

Le fils aîné de La Rochefoucauld fut bientôt guéri de sa blessure. Il reparut à la cour, où sa faveur augmenta; et son père trouva quelque consolation dans l'accueil aimable que lui fit le Roi, qui parut oublier ses fautes passées. A peu près à la même époque il revit le cardinal de Retz, avec lequel il avoit eu pendant les troubles des démêlés si violens. Ces deux hommes semblèrent se rapprocher, l'aigreur fut bannie de leurs entretiens; et La Rochefoucauld, qu'on pria de tracer le portrait de ce fameux prélat, y mit une impartialité qui ressembloit à de l'indulgence (1). En 1676, son fils et Gourville le décidèrent à faire un voyage à Verteuil, qui avoit été rebâti depuis la guerre de Guienne, et qui devoit lui rappeler les souvenirs de sa jeunesse. « Il s'est amusé comme un « enfant, dit madame de Sévigné, dans ces lieux où « il a chassé avec tant de plaisir. »

Sa santé sembloit se raffermir; mais il avoit des attaques de goutte qui chaque année devenoient plus violentes. Au mois de mars 1680, cette maladie donna à sa famille et à ses amis de trop justes alarmes : on balança si l'on se serviroit des médecins ordinaires, ou d'un médecin anglais appelé le chevalier Talbot,

(1) Ce morceau se trouve dans la Notice sur le cardinal de Retz, tome 44 de cette série.

ou du frère Ange, religieux, qui passoit pour avoir fait des cures merveilleuses. La Rochefoucauld se déclara pour le dernier; et persuadé que ses soins ne lui sauveroient point la vie, il l'appela *son parrain.* La maladie faisant des progrès, il montra, au milieu des plus horribles souffrances, une intrépidité inaltérable. « Je crains bien, écrivoit madame de Sévigné « le 15 mars, que nous ne perdions M. de La Roche-« foucauld : sa fièvre a continué; il a reçu hier Notre « Seigneur; mais son état est une chose digne d'ad-« miration. Il est fort bien disposé pour sa conscience; « voilà qui est fait; mais du reste, c'est la maladie et « la mort de son voisin dont il est question : il n'en « est pas effleuré, il n'en est pas troublé. Il entend « plaider devant lui la cause des médecins, du frère « Ange et de l'Anglais d'une tête libre, sans daigner « quasi dire son avis. Je reviens à ce vers :

« Trop au-dessous de lui pour y prêter l'esprit.

« Il ne voyoit point hier madame de La Fayette parce « qu'elle pleuroit, et qu'il recevoit Notre Seigneur. « Il envoya savoir à midi de ses nouvelles. Croyez-« moi, ma fille; ce n'est pas inutilement qu'il a fait « des réflexions toute sa vie : il s'est approché de telle « sorte de ces derniers momens, qu'ils n'ont rien eu « de nouveau ni d'étranger pour lui. »

Le fils de La Rochefoucauld quitta Versailles pour venir s'enfermer dans la chambre de son père mourant. Voyant que les soins du frère Ange ne lui donnoient aucun soulagement, il voulut qu'on essayât le remède du médecin anglais. Cette épreuve ne fut pas heureuse; et La Rochefoucauld mourut dans la ma-

tinée du dimanche 17 mars 1680, à l'âge de soixante-sept ans. C'étoit Bossuet qui lui avoit apporté les secours de la religion. « Il voulut expirer dans ses bras, « dit M. de Beausset, et être soutenu dans ce grand « combat de la vie et de la mort par cet homme qui « savoit si bien parler de l'éternité à ceux à qui le « temps est prêt à échapper. »

Cette mort causa la plus vive douleur au fils de La Rochefoucauld. Cependant, comme l'observe madame de Sévigné, il avoit une famille, il étoit bien à la cour, et des distractions devoient tôt ou tard faire trêve à ses peines. « Mais, ajoute-t-elle, où ma-« dame de La Fayette retrouvera-t-elle un tel ami, « une telle société, une pareille douceur, un agré-« ment, une confiance, une considération pour elle « et pour son fils? Elle est infirme, elle est toujours « dans sa chambre, elle ne court point les rues. « M. de La Rochefoucauld étoit sédentaire aussi : « cet état les rendoit nécessaires l'un à l'autre, et « rien ne pouvoit être comparé à la confiance et aux « charmes de leur amitié. Songez-y, ma fille; vous « trouverez qu'il est impossible de faire une perte « plus considérable, et dont le temps puisse moins « consoler. » « Tout se consolera, hormis elle, dit ma-« dame de Sévigné dans une autre lettre. » Madame de La Fayette survécut un peu plus de douze ans au duc de La Rochefoucauld : accablée d'infirmités, le reste de sa vie ne fut plus qu'une suite de souffrances.

Nous avons dit que La Rochefoucauld avoit désavoué les premières éditions de ses Mémoires, afin de ne pas offenser quelques personnes d'un rang élevé : les mêmes raisons de convenance l'empêchèrent de

les publier lui-même de son vivant; et il aima mieux les conserver manuscrits que d'y faire des suppressions qui les auroient défigurés. Cependant il s'en occupa jusqu'à sa mort, et il est assez remarquable qu'il en composa une partie de deux manières différentes.

Nous avons eu sous les yeux les huit manuscrits qui existent à la bibliothèque du Roi : aucun n'est autographe. Ils sont à peu près conformes aux anciennes éditions. Un seul (1) (fonds de Harlay, n° 352) présente un grand nombre de corrections, qui ne sont ni de la main de La Rochefoucauld ni de celle du copiste.

En 1804, M. Renouard en publia une édition qui ne contient aucun morceau inédit (2), mais qui offre toutes les corrections qu'on remarque dans le manuscrit n° 352, dont nous venons de parler. En 1817, le même éditeur ayant découvert un manuscrit plus complet, fit paroître une partie jusqu'alors inconnue, et qui renferme les anecdotes les plus intéressantes.

Un amateur distingué, M. Bourdillon, possesseur de plusieurs manuscrits précieux, a bien voulu nous communiquer celui des Mémoires de La Rochefoucauld, qui vient de la bibliothèque de Louis de Bouthillier de Pont-Chavigny. Il est précédé de l'avis suivant : « Ces Mémoires sont les véritables de « M. D. L. R. F., et différens de ceux qui ont été im- « primés en Hollande, soit pour la beauté du style, « soit pour l'ordre des choses et la vérité de l'his-

(1) Ce manuscrit porte le titre suivant : *Mémoires de M. de La Rochefoucauld, tels qu'il les avoue.* L'écriture et l'orthographe sont du temps de Louis XIV. — (2) *Voyez* les notes des pages 64 et 91 du tome suivant.

« toire. Les imprimés ont été compilés par Cerizay
« pendant qu'il étoit son domestique; et partie de
« ces pièces, qui sont assez mal cousues ensemble,
« sont de M. de Vineuil, partie de M. de Saint-
« Evremont. Le reste a été pris dans les manuscrits
« de M. D. L. R. F.; mais ceux-ci sont entièrement
« de lui. »

Ce manuscrit, qui est complet, commence par la partie que M. Renouard a fait imprimer pour la première fois en 1817 (1). La Rochefoucauld y raconte les aventures de sa première jeunesse, et s'étend beaucoup sur les intrigues auxquelles il prit part pendant les dernières années du ministère de Richelieu; puis il fait un tableau rapide de la régence d'Anne d'Autriche, et conduit son récit jusqu'à la fin de la première guerre de la Fronde (mars 1649).

Cette première partie est remplacée, dans toutes les éditions publiées jusqu'à ce jour, par une narration qui se termine à peu près à la même époque, mais qui ne commence qu'au moment de la mort de Richelieu. Il est évident que cette narration a été composée par La Rochefoucauld : le style, la manière d'envisager les choses, ne laissent aucun doute à cet égard. Elle est en général plus développée que la première partie du manuscrit de Bouthillier; mais si elle contient plus de détails sur les événemens publics, elle en renferme bien moins tant sur les intrigues secrètes de la cour que sur ce qui intéresse journellement l'auteur. Entre ces deux manières, tout porte à croire que La Rochefoucauld donnoit la préférence à celle qui se trouve dans notre manuscrit.

(1) Un volume in-18 de quatre-vingt-dix-huit pages.

Nous avons cru devoir donner ces deux narrations, en commençant par celle qui remonte à une époque plus éloignée. Le lecteur y verra les mêmes faits; mais comme ils sont présentés sous un jour différent, l'intérêt ne sera pas affoibli par cet inconvénient inévitable.

Nous avons suivi le texte du manuscrit de la bibliothèque de Louis de Bouthillier, en adoptant néanmoins quelques-unes des corrections qui se trouvent dans le manuscrit du fonds de Harlay, n°. 352.

Cette Notice est le dernier travail de M. Petitot aîné. Les Notes sur les Mémoires de La Rochefoucauld sont également de lui.

PORTRAIT

DU DUC DE LA ROCHEFOUCAULD,

FAIT PAR LUI-MÊME (1).

JE suis d'une taille médiocre, libre et bien proportionnée. J'ai le teint brun, mais assez uni; le front élevé, et d'une raisonnable grandeur; les yeux noirs, petits et enfoncés; et les sourcils noirs et épais, mais bien tournés. Je serois fort empêché de dire de quelle sorte j'ai le nez fait; car il n'est ni camus, ni aquilin, ni gros, ni pointu, au moins à ce que je crois : tout ce que je sais, c'est qu'il est plutôt grand que petit, et qu'il descend un peu trop bas. J'ai la bouche grande, et les lèvres assez rouges d'ordinaire, et ni bien ni mal taillées. J'ai les dents blanches, et passablement bien rangées. On m'a dit autrefois que j'avois un peu trop de menton : je viens de me regarder dans le miroir pour savoir ce qui en est; et je ne sais pas trop bien qu'en juger. Pour le tour du visage, je l'ai ou carré ou en ovale; lequel des deux, il me seroit fort difficile de le dire. J'ai les cheveux noirs, naturellement frisés, et avec cela assez épais et assez longs pour pouvoir prétendre en belle tête.

J'ai quelque chose de chagrin et de fier dans la mine : cela fait croire à la plupart des gens que je suis méprisant, quoique je ne le sois point du tout. J'ai l'action fort aisée, et même un peu trop, et jusqu'à faire beaucoup de gestes en

(1) On croît que ce portrait a été imprimé pour la première fois en 1658.

parlant. Voilà naïvement comme je pense que je suis fait au dehors; et l'on trouvera, je crois, que ce que je pense de moi là-dessus n'est pas fort éloigné de ce qui en est. J'en userai avec la même fidélité dans ce qui me reste à faire de mon portrait; car je me suis assez étudié pour me bien connoître, et je ne manquerai ni d'assurance pour dire librement ce que je puis avoir de bonnes qualités, ni de sincérité pour avouer franchement ce que j'ai de défauts.

Premièrement, pour parler de mon humeur, je suis mélancolique, et je le suis à un point que depuis trois ou quatre ans à peine m'a-t-on vu rire trois ou quatre fois. J'aurois pourtant, ce me semble, une mélancolie assez supportable et assez douce, si je n'en avois point d'autre que celle qui me vient de mon tempérament; mais il m'en vient tant d'ailleurs, et ce qui m'en vient me remplit de telle sorte l'imagination et m'occupe si fort l'esprit, que la plupart du temps ou je rêve sans dire mot, ou je n'ai presque point d'attache à ce que je dis. Je suis fort resserré avec ceux que je ne connois pas, et je ne suis pas même extrêmement ouvert avec la plupart de ceux que je connois. C'est un défaut, je le sais bien, et je ne négligerai rien pour m'en corriger: mais comme un certain air sombre que j'ai dans le visage contribue à me faire paroître encore plus réservé que je ne le suis, et qu'il n'est pas en notre pouvoir de nous défaire d'un méchant air qui nous vient de la disposition naturelle des traits, je pense qu'après m'être corrigé au dedans, il ne laissera pas de me demeurer toujours de mauvaises marques au dehors.

J'ai de l'esprit, et je ne fais point difficulté de le dire; car à quoi bon façonner là-dessus? tant biaiser et tant apporter d'adoucissement pour dire les avantages que l'on a, c'est, ce me semble, cacher un peu de vanité sous une modestie apparente, et se servir d'une manière bien adroite

pour faire croire de soi beaucoup plus de bien que l'on n'en dit. Pour moi, je suis content qu'on ne me croie ni plus beau que je me fais, ni de meilleure humeur que je me dépeins, ni plus spirituel et plus raisonnable que je le suis. J'ai donc de l'esprit encore une fois, mais un esprit que la mélancolie gâte; car encore que je possède assez bien ma langue, que j'aie la mémoire heureuse, et que je ne pense pas les choses fort confusément, j'ai pourtant une si forte application à mon chagrin, que souvent j'exprime assez mal ce que je veux dire.

La conversation des honnêtes gens est un des plaisirs qui me touchent le plus. J'aime qu'elle soit sérieuse, et que la morale en fasse la plus grande partie. Cependant je sais la goûter aussi lorsqu'elle est enjouée; et si je ne dis pas beaucoup de petites choses pour rire, ce n'est pas du moins que je ne connoisse pas ce que valent les bagatelles bien dites, et que je ne trouve fort divertissante cette manière de badiner, où il y a certains esprits prompts et aisés qui réussissent si bien. J'écris bien en prose, je fais bien en vers; et si j'étois sensible à la gloire qui vient de ce côté-là, je pense qu'avec peu de travail je pourrois m'acquérir assez de réputation.

J'aime la lecture en général; celle où il se trouve quelque chose qui peut façonner l'esprit et fortifier l'ame est celle que j'aime le plus. Surtout j'ai une extrême satisfaction à lire avec une personne d'esprit; car de cette sorte on réfléchit à tout moment sur ce qu'on lit, et des réflexions que l'on fait il se forme une conversation la plus agréable du monde et la plus utile.

Je juge assez bien des ouvrages de vers et de prose que l'on me montre; mais j'en dis peut-être mon sentiment avec un peu trop de liberté. Ce qu'il y a encore de mal en moi, c'est que j'ai quelquefois une délicatesse trop scrupuleuse

et une critique trop sévère. Je ne hais pas entendre disputer, et souvent aussi je me mêle assez volontiers dans la dispute : mais je soutiens d'ordinaire mon opinion avec trop de chaleur; et lorsqu'on défend un parti injuste contre moi, quelquefois, à force de me passionner pour la raison, je deviens moi-même fort peu raisonnable.

J'ai les sentimens vertueux, les inclinations belles, et une si forte envie d'être tout-à-fait honnête homme, que mes amis ne me sauroient faire un plus grand plaisir que de m'avertir sincèrement de mes défauts. Ceux qui me connoissent un peu particulièrement, et qui ont eu la bonté de me donner quelquefois des avis là-dessus, savent que je les ai toujours reçus avec toute la joie imaginable, et toute la soumission d'esprit que l'on sauroit désirer.

J'ai toutes les passions assez douces et assez réglées : on ne m'a presque jamais vu en colère, et je n'ai jamais eu de haine pour personne. Je ne suis pas pourtant incapable de me venger si l'on m'avoit offensé, et qu'il y allât de mon honneur à me ressentir de l'injure qu'on m'auroit faite : au contraire, je suis assuré que le devoir feroit si bien en moi l'office de la haine, que je poursuivrois ma vengeance avec encore plus de vigueur qu'un autre.

L'ambition ne me travaille point. Je ne crains guère de choses, et ne crains aucunement la mort. Je suis peu sensible à la pitié, et je voudrois ne l'y être point du tout. Cependant il n'est rien que je ne fisse pour le soulagement d'une personne affligée, et je crois effectivement que l'on doit tout faire, jusqu'à lui témoigner même beaucoup de compassion de son mal; car les misérables sont si sots, que cela leur fait le plus grand bien du monde. Mais je tiens aussi qu'il faut se contenter d'en témoigner, et se garder soigneusement d'en avoir : c'est une passion qui n'est bonne à rien au dedans d'une ame bien faite, qui ne sert qu'à af-

foiblir le cœur, et qu'on doit laisser au peuple, qui, n'exécutant jamais rien par raison, a besoin de passions pour le porter à faire les choses.

J'aime mes amis; et je les aime d'une façon que je ne balancerois pas un moment à sacrifier mes intérêts aux leurs. J'ai de la condescendance pour eux, je souffre patiemment leurs mauvaises humeurs : seulement je ne leur fais beaucoup de caresses, et je n'ai pas non plus de grandes inquiétudes en leur absence.

J'ai naturellement fort peu de curiosité pour la plus grande partie de tout ce qui en donne aux autres gens. Je suis fort secret, et j'ai moins de difficulté que personne à taire ce qu'on m'a dit en confidence. Je suis extrêmement régulier à ma parole; je n'y manque jamais, de quelque conséquence que puisse être ce que j'ai promis; et je m'en suis fait toute ma vie une loi indispensable. J'ai une civilité fort exacte parmi les femmes; et je ne crois pas avoir jamais rien dit devant elles qui leur ait pu faire de la peine. Quand elles ont l'esprit bien fait, j'aime mieux leur conversation que celle des hommes : on y trouve une certaine douceur qui ne se rencontre point parmi nous; et il me semble, outre cela, qu'elles s'expliquent avec plus de netteté, et qu'elles donnent un tour plus agréable aux choses qu'elles disent. Pour galant, je l'ai été un peu autrefois; présentement je ne le suis plus, quelque jeune que je sois. J'ai renoncé aux fleurettes; et je m'étonne seulement de ce qu'il y a encore tant d'honnêtes gens qui s'occupent à en débiter.

J'approuve extrêmement les belles passions; elles marquent la grandeur de l'ame : et quoique dans les inquiétudes qu'elles donnent il y ait quelque chose de contraire à la sévère sagesse, elles s'accommodent si bien d'ailleurs avec la plus austère vertu, que je crois qu'on ne les sauroit

condamner avec justice. Moi, qui connois tout ce qu'il y a de délicat et de fort dans les grands sentimens de l'amour, si jamais je viens à aimer, ce sera assurément de cette sorte; mais, de la façon dont je suis, je ne crois pas que cette connoissance que j'ai me passe jamais de l'esprit au cœur.

PORTRAIT

DU DUC DE LA ROCHEFOUCAULD,

PAR LE CARDINAL DE RETZ.

Il y a toujours eu du *je ne sais quoi* en M. de La Rochefoucauld. Il a voulu se mêler d'intrigues dès son enfance, et en un temps où il ne sentoit pas les petits intérêts, qui n'ont jamais été son foible, et où il ne connoissoit pas les grands, qui d'un autre sens n'ont pas été son fort. Il n'a jamais été capable d'aucunes affaires, et je ne sais pourquoi; car il avoit des qualités qui eussent suppléé en tout autre celles qu'il n'avoit pas. Sa vue n'étoit pas assez étendue, et il ne voyoit pas même tout ensemble ce qui étoit à sa portée: mais son bon sens, très-bon dans la spéculation, joint à sa douceur, à son insinuation, et à sa facilité de mœurs, qui est admirable, devoit récompenser plus qu'il n'a fait le défaut de sa pénétration. Il a toujours eu une irrésolution habituelle, mais je ne sais même à quoi attribuer cette irrésolution: elle n'a pu venir en lui de la fécondité de son imagination, qui n'est rien moins que vive. Je ne la puis donner à la stérilité de son jugement; car quoiqu'il ne l'ait pas exquis dans l'action, il a un bon fonds de raison. Nous voyons les effets de cette irrésolution, quoique nous n'en connoissions pas la cause. Il n'a jamais été guer-

rier, quoiqu'il fût très-soldat; il n'a jamais été par lui-même bon courtisan, quoiqu'il ait eu toujours bonne intention de l'être. Il n'a jamais été bon homme de parti, quoique toute sa vie il y ait été engagé. Cet air de honte et de timidité, que vous lui voyez dans la vie civile, s'étoit tourné dans les affaires en air d'apologie; il croyoit toujours en avoir besoin: ce qui, joint à ses maximes, qui ne marquent pas assez de foi à la vertu, et à sa pratique, qui a toujours été à sortir des affaires avec autant d'impatience qu'il y étoit entré, me fait conclure qu'il eût beaucoup mieux fait de se connoître, et de se réduire à passer comme il eût pu pour le courtisan le plus poli et le plus honnête homme, à l'égard de la vie commune, qui eût paru dans son siècle.

Extrait du Siècle de Louis XIV, par Voltaire, chap. 32.

Un des ouvrages qui contribuèrent le plus à former le goût de la nation, et à lui donner un esprit de justesse et de précision, fut le petit recueil des *Maximes de François, duc de La Rochefoucauld.* Quoiqu'il n'y ait presque qu'une vérité dans ce livre, qui est que *l'amour-propre est le mobile de tout,* cependant cette pensée se présente sous tant d'aspects variés, qu'elle est presque toujours piquante. C'est moins un livre que des matériaux pour orner un livre. On lut avidement ce petit recueil; il accoutuma à penser, et à renfermer ses pensées dans un tour vif, précis et délicat. C'étoit un mérite que personne n'avoit eu avant lui en Europe, depuis la renaissance des lettres.

MÉMOIRES

DE

LA ROCHEFOUCAULD.

PREMIÈRE PARTIE.

J'AI passé les dernières années du ministère du cardinal Mazarin dans l'oisiveté que laisse d'ordinaire la disgrâce. Pendant ces temps, j'ai écrit ce que j'ai vu des troubles de la régence. Bien que ma fortune soit changée, je ne jouis pas d'un moindre loisir. J'ai voulu l'employer à écrire des événemens plus éloignés, où le hasard m'a souvent donné quelque part.

[1630] J'entrai dans le monde quelque temps avant la disgrâce de la reine mère Marie de Médicis. Le roi Louis XIII, son fils, avoit une santé foible, que les fatigues de la chasse avoient usée avant l'âge.

Ses incommodités augmentoient aussi ses chagrins et les défauts de son humeur : il étoit sévère, défiant, haïssant le monde; il vouloit être gouverné, et portoit quelquefois impatiemment de l'être. Il avoit un esprit de détail appliqué uniquement à de petites choses; et ce qu'il savoit de la guerre convenoit plus à un simple officier qu'à un roi.

Le cardinal de Richelieu gouvernoit l'Etat, et il

devoit toute son élévation à la Reine mère. Il avoit l'esprit vaste et pénétrant, l'humeur âpre et difficile; il étoit libéral, hardi dans ses projets, et timide pour sa personne. Il voulut établir l'autorité du Roi et la sienne propre par la ruine des huguenots et des grandes maisons du royaume, pour attaquer ensuite la maison d'Autriche, et abaisser une puissance si redoutable à la France. Tout ce qui n'étoit pas dévoué à ses volontés étoit exposé à sa haine, et il ne gardoit point de bornes pour élever ses créatures ni pour perdre ses ennemis. La passion qu'il avoit eue long-temps pour la Reine s'étoit convertie en dépit : elle avoit de l'aversion pour lui, et il croyoit que d'autres attachemens ne lui étoient pas désagréables. Le Roi étoit naturellement jaloux; et sa jalousie, fomentée par celle du cardinal de Richelieu, auroit suffi pour l'aigrir contre la Reine, quand même la stérilité de leur mariage et l'incompatibilité de leurs humeurs n'y auroient pas contribué. La Reine étoit aimable de sa personne : elle avoit de la douceur, de la bonté et de la politesse; elle n'avoit rien de faux dans l'humeur ni dans l'esprit; et avec beaucoup de vertu, elle ne s'offensoit pas d'être aimée. Madame de Chevreuse étoit attachée à elle depuis long-temps par tout ce qui lie deux personnes de même âge et de mêmes sentimens. Cette liaison a produit tant de choses extraordinaires, qu'il me paroît nécessaire de rapporter ici quelques-unes de celles qui s'étoient passées devant le temps dont je dois parler.

Madame de Chevreuse avoit beaucoup d'esprit, d'ambition et de beauté; elle étoit galante, vive, hardie, entreprenante. Elle se servoit de tous ses char-

mes pour réussir dans ses desseins, et elle a presque toujours porté malheur aux personnes qu'elle y a engagées. Elle avoit été aimée du duc de Lorraine; et personne n'ignoroit qu'elle n'eût été la première cause des malheurs que ce prince et ses Etats ont éprouvés si long-temps. Mais si l'amitié de madame de Chevreuse a été dangereuse à monsieur de Lorraine, elle ne le fut pas moins à la Reine dans la suite. La cour étoit à Nantes, et on étoit sur le point de conclure le mariage de Monsieur avec mademoiselle de Montpensier. Ce temps, qui sembloit être destiné à la joie, fut troublé par l'affaire de Chalais. Il avoit été nourri auprès du Roi, et étoit maître de la garde-robe; sa personne et son esprit étoient agréables, et il avoit un attachement extraordinaire pour madame de Chevreuse. Il fut accusé d'avoir eu dessein contre la vie du Roi, et d'avoir proposé à Monsieur de rompre son mariage, dans la vue d'épouser la Reine aussitôt qu'il seroit parvenu à la couronne. Bien que ce crime ne fût pas entièrement prouvé, Chalais eut la tête tranchée (1); et le cardinal, qui vouloit intimider la Reine, et lui faire sentir le besoin qu'elle avoit de ménager sa passion, n'eut pas de peine à persuader au Roi qu'elle et madame de Chevreuse n'avoient pas ignoré le dessein de Chalais; et il est certain que le Roi en est demeuré persuadé toute sa vie.

D'autres sujets animèrent encore le Roi et le cardinal contre la Reine et contre madame de Chevreuse: le comte de Holland vint en France, ambassadeur extraordinaire d'Angleterre, pour traiter le mariage du Roi son maître avec Madame, sœur du Roi. Il étoit

(1) *Chalais eut la tête tranchée :* Cette exécution eut lieu en 1626.

jeune et bien fait, et il plut à madame de Chevreuse. Pour honorer leur passion, ils firent dessein de former une liaison d'intérêts et même de galanterie entre la Reine et le duc de Buckingham, bien qu'ils ne se fussent jamais vus. Les difficultés d'une telle entreprise n'étonnèrent point ceux qui y avoient le principal intérêt : la Reine étoit telle que je l'ai dépeinte, et le duc de Buckingham étoit favori du roi d'Angleterre, jeune, libéral, audacieux, et l'homme du monde le mieux fait. Madame de Chevreuse et le comte de Holland trouvèrent toutes les facilités qu'ils désiroient auprès de la Reine et auprès du duc de Buckingham. Il se fit choisir pour venir en France épouser Madame au nom du Roi son maître, et il y arriva avec plus d'éclat, de grandeur et de magnificence que s'il eût été roi. La Reine lui parut encore plus aimable que son imagination ne lui avoit pu représenter; et il parut à la Reine l'homme du monde le plus digne de l'aimer. Ils employèrent la première audience de cérémonie à parler d'affaires qui les touchoient plus vivement que celles des deux couronnes, et ils ne furent occupés que des intérêts de leur passion. Ces heureux commencemens furent bientôt troublés : le duc de Montmorency et le duc de Bellegarde, qui étoient soufferts de la Reine, en furent méprisés; et quelque brillante que fût la cour de France, elle fut effacée en un moment par l'éclat du duc de Buckingham. L'orgueil et la jalousie du cardinal de Richelieu furent également blessés de cette conduite de la Reine; et il donna au Roi toutes les impressions qu'il étoit capable de recevoir contre elle. On ne songea plus qu'à conclure promptement le mariage, et à

faire partir le duc de Buckingham. Lui, de son côté, retardoit le plus qu'il lui étoit possible, et se servoit de tous les avantages de sa qualité d'ambassadeur pour voir la Reine, sans ménager les chagrins du Roi; et même un soir que la cour étoit à Amiens, et que la Reine se promenoit assez seule dans un jardin, il y entra avec le comte de Holland, dans le temps que la Reine se reposoit dans un cabinet. Ils se trouvèrent seuls (1): le duc de Buckingham étoit hardi et entreprenant; l'occasion étoit favorable, et il essaya d'en profiter avec si peu de respect, que la Reine fut contrainte d'appeler ses femmes, et de leur laisser voir une partie du trouble et du désordre où elle étoit. Le duc de Buckingham partit bientôt après, passionnément amoureux de la Reine, et tendrement aimé d'elle. Il la laissa exposée à la haine du Roi et aux fureurs du cardinal de Richelieu, et il prévoyoit que leur séparation devoit être éternelle; il partit enfin sans avoir eu le temps de parler en particulier à la Reine; mais, par un emportement que l'amour seul peut rendre excusable, il revint à Amiens le lendemain de son départ, sans prétexte, et avec une diligence extrême. La Reine étoit au lit: il entra dans sa chambre, et se jetant à genoux devant elle et fondant en larmes, il lui tenoit les mains. La Reine n'étoit pas moins touchée, lorsque la comtesse de Lannoy, sa dame d'honneur, s'approcha du duc de Buckingham, et lui fit apporter un

(1) *Ils se trouvèrent seuls:* Cette entrevue, qui fit tant de tort à la Reine, ne se passa pas tout-à-fait ainsi que le raconte La Rochefoucauld. La princesse s'y rendit avec une suite assez nombreuse; elle ne fut seule avec Buckingham qu'un instant; et ce dernier n'eut pas le temps de manquer à ce point au respect qu'il lui devoit. (*Voyez* les Mémoires de madame de Motteville, tome 36, p. 343, de cette série.)

puisque les ferrets venoient de lui, et qu'il les avoit donnés à la Reine.

Le cardinal formoit alors le dessein de détruire le parti des huguenots et de faire le siége de La Rochelle. Cette guerre a été si amplement décrite, qu'il seroit inutile d'en dire ici les particularités. On sait assez que le duc de Buckingham vint avec une puissante flotte pour secourir La Rochelle; qu'il attaqua l'île de Ré sans la prendre, et qu'il se retira après un succès malheureux; mais tout le monde ne sait pas que le cardinal accusa la Reine d'avoir concerté cette entreprise avec le duc de Buckingham pour faire la paix des huguenots, et pour lui donner un prétexte de revenir à la cour, et de revoir la Reine. Ces projets du duc de Buckingham furent inutiles : La Rochelle fut prise (1), et il fut assassiné peu de temps après son retour en Angleterre. Le cardinal triompha inhumainement de cette mort, dit des choses piquantes de la douleur de la Reine, et recommença d'espérer.

Après la prise de La Rochelle et la ruine des huguenots, le Roi alla à Lyon pour donner ordre aux affaires d'Italie et pour secourir Casal. J'entrai dans le monde dans ce temps-là, comme j'ai dit; je revins à la cour, de l'armée d'Italie, où j'étois mestre de camp du régiment d'Auvergne, et je commençai à remarquer avec quelque attention ce que je voyois : la mésintelligence de la Reine mère et du cardinal de Richelieu paroissoit déjà, et l'on prévoyoit qu'elle devoit avoir de grandes suites; mais il étoit malaisé d'en prévoir l'événement. La Reine mère avertit le Roi que le cardinal

(1) *La Rochelle fut prise* : Le 28 octobre 1628. Buckingham avoit été assassiné à Portsmouth le 2 septembre précédent.

étoit amoureux de la Reine sa femme. Cet avis fit son effet, et le Roi en fut vivement touché; il parut même être disposé à chasser le cardinal, et demanda à la Reine mère qui on pourroit mettre à sa place dans le ministère : elle hésita, et ne lui osa nommer personne, soit qu'elle appréhendât que ses créatures ne lui fussent pas agréables, ou qu'elle n'eût pas pris ses mesures avec celui qu'elle y vouloit établir. Cette faute de la Reine mère causa sa perte, et sauva le cardinal. Le Roi, paresseux et timide, craignit le poids des affaires, et de manquer d'un homme capable de l'en soulager; et le cardinal eut tout le temps et tous les moyens nécessaires pour dissiper la jalousie du Roi, et pour se garantir des mauvais offices de la Reine mère. Cependant il n'oublia rien pour la fléchir, ne se voyant pas encore en état de la détruire. Elle, de son côté, fit semblant de se réconcilier sincèrement avec lui; mais la haine dura toujours entre eux.

Le Roi tomba alors dans une dangereuse maladie, ou tout le monde désespéra de sa santé. La Reine mère le voyant dans cette extrémité, songea à prévenir le cardinal : elle résolut de le faire arrêter prisonnier au moment de la mort du Roi, et de le mettre à Pierre-Encise, sous la garde de M. d'Alincourt, gouverneur de Lyon. On a dit que le cardinal avoit su depuis, par le duc de Montmorency, le nom et les divers avis de tous ceux qui avoient assisté au conseil que la Reine avoit tenu contre lui, et que dans la suite il les avoit punis des mêmes peines qu'ils lui vouloient faire souffrir.

La cour étoit revenue à Paris, après la convalescence du Roi; et la Reine mère présumant trop de son

pouvoir, éclata de nouveau contre le cardinal, à la *journée des dupes*. Cette journée fut nommée ainsi, par les révolutions qu'elle produisit dans le temps que l'autorité de la Reine paroissoit le plus établie, et que le Roi, pour être plus près d'elle et pour lui rendre plus de soins, s'étoit logé à l'hôtel des Ambassadeurs extraordinaires, auprès du Luxembourg. Un jour qu'il étoit enfermé seul avec la Reine, elle renouvela ses plaintes contre le cardinal, et déclara qu'elle ne pouvoit plus le souffrir dans les affaires. Pendant que la conversation s'échauffoit, le cardinal entra. La Reine en le voyant ne put retenir sa colère : elle lui reprocha son ingratitude et les trahisons qu'il lui avoit faites, et lui défendit de se présenter devant elle. Il se jeta à ses pieds, et essaya de la fléchir par ses soumissions et par ses larmes; mais tout fut inutile, et elle demeura ferme dans sa résolution.

Le bruit de cette disgrâce du cardinal se répandit aussitôt; personne presque ne douta qu'il ne fût entièrement perdu, et toute la cour en foule vint trouver la Reine mère pour prendre part à son triomphe imaginaire. On se repentit bientôt de cette déclaration, quand on sut que le Roi étoit allé le même jour à Versailles, et que le cardinal l'y avoit suivi. Il avoit balancé s'il y devoit aller; mais le cardinal de La Valette le détermina à ne pas perdre le Roi de vue, et à tout hasarder pour se maintenir. On conseilla à la Reine d'y accompagner le Roi, et de ne le laisser pas exposé, dans une telle conjoncture, à ses propres incertitudes et aux artifices du cardinal; mais la crainte de s'ennuyer à Versailles et d'y être mal logée lui parut une raison insurmontable, et lui fit rejeter un

avis si salutaire. Le cardinal sut profiter habilement de cette occasion, et il s'empara de telle sorte de l'esprit du Roi, qu'il le fit consentir à la chute de la Reine sa mère. Elle fut arrêtée prisonnière bientôt après; et ses malheurs ont duré autant que sa vie [1631]. On les sait assez, et qu'elle enveloppa dans sa perte un grand nombre de personnes de qualité. Le grand prieur de Vendôme et le maréchal d'Ornano étoient morts en prison quelque temps auparavant; le duc de Vendôme y étoit encore; la princesse de Conti et le duc de Guise son frère furent chassés, le maréchal de Bassompierre fut mis à la Bastille, le maréchal de Marillac eut la tête tranchée; on ôta les sceaux à son frère pour les donner à M. de Châteauneuf, qui avoit été nourri page du connétable de Montmorency. La révolte de Monsieur fit périr le duc de Montmorency sur un échafaud, et Châteauneuf fut contraint d'être son juge [1632]. Il fut arrêté prisonnier lui-même bientôt après, et madame de Chevreuse fut reléguée à Tours, n'ayant de crime l'un et l'autre que d'être attachés à la Reine, et d'avoir fait avec elle des railleries piquantes du cardinal. Le duc de Bellegarde, grand écuyer, avoit suivi Monsieur : mon père se trouva exposé, comme la plus grande partie de la cour, aux persécutions du cardinal; il fut soupçonné d'être dans les intérêts de Monsieur, et il eut ordre d'aller dans une maison qu'il avoit auprès de Blois. Tant de sang répandu et de fortunes renversées avoient rendu odieux le ministère du cardinal de Richelieu; la douceur de la régence de Marie de Médicis étoit encore présente, et tous les grands du royaume, qui se voyoient abattus, croyoient avoir passé de la liberté à la servi-

tude. J'avois été nourri dans ces sentimens, et je m'y confirmai encore par ce que je viens de dire : la domination du cardinal de Richelieu me parut injuste, et je crus que le parti de la Reine étoit le seul qu'il fût honnête de suivre. Elle étoit malheureuse et persécutée, et le cardinal étoit plutôt son tyran que son amant; elle me traitoit avec beaucoup de bonté, et de marques d'estime et de confiance; j'étois dans une grande liaison d'amitié avec mademoiselle d'Hautefort, qui étoit fort jeune et d'une beauté surprenante : elle avoit beaucoup de vertu et de fidélité pour ses amis; elle étoit particulièrement attachée à la Reine, et ennemie du cardinal. Le Roi avoit paru amoureux d'elle presque aussitôt qu'elle étoit sortie de l'enfance; mais comme cet amour ne ressembloit pas à celui des autres hommes, la vertu de cette jeune personne ne fut jamais attaquée : elle acquit plus de réputation que de bien dans le cours de cette galanterie, et le Roi lui témoignoit plus de passion par de longues et pénibles assiduités et par sa jalousie, que par les grâces qu'il lui faisoit. Elle me parloit de tous ses intérêts et de tous ses sentimens avec une confiance entière, bien que je fusse fort jeune : elle obligea la Reine à me dire toutes choses sans réserve. Mademoiselle de Chemerault, fille de la Reine, étoit fort jeune, et d'une beauté admirable; les agrémens de son esprit ne plaisoient pas moins que sa beauté : elle étoit gaie, vive, moqueuse; mais sa raillerie étoit toujours fine et délicate. La Reine l'aimoit; elle étoit amie particulière de mademoiselle d'Hautefort et la mienne, et elle contribuoit encore à notre liaison. De moindres raisons auroient suffi pour éblouir un homme qui n'avoit ja-

mais rien vu, et pour l'entraîner dans un chemin si opposé à sa fortune. Cette conduite m'attira bientôt l'aversion du Roi et du cardinal, et commença une longue suite de disgrâces dont ma vie a été agitée, et qui m'ont donné souvent plus de part qu'un particulier n'en devoit avoir à des événemens considérables. Mais comme je ne prétends pas écrire l'histoire, ni parler de moi que dans ce qui a du rapport aux personnes avec qui j'ai été lié d'intérêt et d'amitié, je ne toucherai que les choses où j'ai été mêlé, puisque le reste est assez connu.

[1635] La guerre fut déclarée au roi d'Espagne en l'année 1635, et les maréchaux de Châtillon et de Brezé entrèrent en Flandre avec une armée de vingt mille hommes pour se joindre au prince d'Orange, qui commandoit celle de Hollande. Il étoit généralissime, et ces deux corps assemblés faisoient plus de quarante mille hommes. Devant cette jonction, l'armée du Roi avoit gagné la bataille d'Avein (1), et défait les troupes d'Espagne, commandées par le prince Thomas: plusieurs jeunes gens de qualité étoient volontaires en cette occasion; j'étois du nombre. Une si heureuse victoire donna de la jalousie au prince d'Orange, et mit la division entre lui et les maréchaux de Châtillon et de Brezé: au lieu de tirer avantage d'un tel succès et de maintenir sa réputation, il fit piller et brûler Tirlemont pour décrier les armes du Roi, et les charger d'une violence si peu nécessaire; il assiégea Louvain, sans avoir dessein de le prendre, et affoiblit tellement l'armée de France par les fatigues continuelles et par le manquement de toutes choses, qu'à la fin

(1) *La bataille d'Avein :* Cette victoire fut remportée le 20 mai.

de la campagne elle ne fut plus en état de retourner seule par le chemin qu'elle avoit tenu, et elle fut contrainte de revenir par mer. Je revins avec ce qu'il y avoit de volontaires, et je leur portai malheur; car nous fûmes tous chassés, sous prétexte qu'on parloit trop librement de ce qui s'étoit passé dans cette campagne; mais la principale raison fut le plaisir que sentit le Roi de faire dépit à la Reine et à mademoiselle d'Hautefort, en m'éloignant de la cour.

[1636] La seconde année de cette guerre donna beaucoup de prétextes aux ennemis du cardinal de Richelieu de condamner sa conduite. On avoit considéré la déclaration de la guerre, et le dessein qu'un si grand ministre avoit formé depuis si long-temps d'abattre la maison d'Autriche, comme une entreprise hardie et douteuse; mais alors elle parut folle et téméraire : on voyoit que les Espagnols avoient pris sans résistance La Capelle, le Castelet et Corbie; que les autres places frontières n'étoient ni mieux munies ni mieux fortifiées; que les troupes étoient foibles et mal disciplinées; qu'on manquoit de poudre et d'artillerie; que les ennemis étoient entrés en Picardie, et pouvoient marcher à Paris. On s'étonnoit encore que le cardinal eût exposé si légèrement la réputation du Roi et la sûreté de l'Etat sans prévoir tant de malheurs, et qu'il n'eût d'autre ressource, dans la seconde année de la guerre, que de faire convoquer l'arrière-ban. Ces bruits, répandus dans tout le royaume, réveillèrent les cabales, et donnèrent lieu aux ennemis du cardinal de former des desseins contre son autorité et même contre sa vie.

Cependant le Roi marcha à Amiens avec ce qu'il

put rassembler de troupes; Monsieur étoit auprès de lui. Il donna le commandement de son armée au comte de Soissons, jeune prince bien fait de sa personne, d'un esprit médiocre et défiant, fier, sérieux, et ennemi du cardinal de Richelieu. Il avoit méprisé son alliance, et refusé d'épouser madame de Combalet sa nièce. Ce refus, plus que toutes les bonnes qualités du comte de Soissons, lui attiroit l'estime et l'amitié de tout ce qui n'étoit point dépendant du cardinal. Saint-Ibal, Varicarville, Campion et Bardouville, gens difficiles et factieux, affectant une vertu austère et peu sociable, s'étoient rendus maîtres de ce prince. Ils avoient fait une liaison étroite de Monsieur et de lui contre le cardinal par l'entremise du comte de Montrésor, qui suivoit en tout, par une imitation affectée, les manières et les sentimens de Saint-Ibal et de Varicarville. Quelque considérable que fût cette union de Monsieur et de M. le comte, elle étoit néanmoins trop foible pour ébranler la fortune du cardinal par des intrigues : on eut recours à d'autres voies; et ils résolurent de le tuer quand ils pourroient le faire sûrement. L'occasion s'en présenta bientôt après. Un jour que le Roi tint conseil dans un petit château à une lieue d'Amiens, où M. le comte et le cardinal se trouvèrent, le Roi sortit le premier pour retourner à Amiens; et quelques affaires ayant retenu plus d'une demi-heure le cardinal avec ces deux princes, ils furent pressés par Saint-Ibal, par Montrésor et Varicarville d'exécuter leur entreprise; mais la timidité de Monsieur et la foiblesse de M. le comte la rendirent vaine : le cardinal connut le péril où il étoit; le trouble parut sur son visage; il laissa Mon-

sieur et M. le comte ensemble, et partit avec précipitation. Je m'étonnai que le cardinal, prévoyant et timide comme il étoit, se fût exposé à la merci de ses ennemis; et qu'eux aussi, qui avoient tant d'intérêt à sa perte, eussent laissé échapper une occasion si sûre, et si difficile à retrouver.

Les progrès des Espagnols furent bientôt arrêtés: le Roi reprit Corbie, et la campagne finit plus heureusement qu'elle n'avoit commencé. Il ne me fut pas permis de passer l'hiver à la cour; et je fus obligé d'aller trouver mon père, qui étoit dans ses maisons, et dont la disgrâce particulière n'étoit pas finie.

[1637] Madame de Chevreuse étoit alors reléguée à Tours, comme j'ai dit. La Reine lui avoit donné bonne opinion de moi; elle souhaita de me voir, et nous fûmes bientôt dans une très-grande liaison d'amitié. Cette liaison ne fut pas plus heureuse pour moi qu'elle l'avoit été pour tous ceux qui en avoient eu avec elle; et je me trouvai entre la Reine et madame de Chevreuse. On me permit d'aller à l'armée sans me permettre de demeurer à la cour; et en allant ou en revenant, j'étois souvent chargé, par l'une ou par l'autre, de commissions périlleuses.

La disgrâce de mon père cessa enfin, et je revins avec lui auprès du Roi, dans le temps qu'on accusoit la Reine d'avoir une intelligence avec le marquis de Mirabel, ministre d'Espagne. On en fit un crime d'Etat à la Reine, et elle se vit exposée à une sorte de persécution qu'elle n'avoit pas encore éprouvée: plusieurs de ses domestiques furent arrêtés, ses cassettes furent prises. M. le chancelier l'interrogea comme une criminelle; on proposa de la renfermer

au Havre, de rompre son mariage, et de la répudier. Dans cette extrémité, abandonnée de tout le monde, manquant de toutes sortes de secours, et n'osant se confier qu'à mademoiselle d'Hautefort et à moi, elle me proposa de les enlever toutes deux, et de les emmener à Bruxelles. Quelque difficulté et quelque péril qui me parussent dans un tel projet, je puis dire qu'il me donna plus de joie que je n'en avois eu de ma vie. J'étois dans un âge où l'on aime à faire des choses extraordinaires et éclatantes, et je ne trouvois pas que rien le fût davantage que d'enlever en même temps la Reine au Roi son mari et au cardinal de Richelieu, qui en étoit jaloux, et d'ôter mademoiselle d'Hautefort au Roi, qui en étoit amoureux.

Heureusement les choses changèrent : la Reine ne se trouva pas coupable ; l'interrogation du chancelier la justifia, et madame d'Aiguillon adoucit le cardinal de Richelieu : mais il étoit nécessaire de faire savoir promptement toutes ces choses à madame de Chevreuse pour l'empêcher de prendre l'alarme ; et l'avertir de chercher à se mettre en sûreté. On avoit fait jurer à la Reine de n'avoir aucun commerce avec elle ; et il n'y avoit que moi qui la pût informer de tout ce qui s'étoit passé. La Reine me laissa ce soin ; je pris prétexte de retourner chez mon père, où ma femme étoit malade, et je promis à la Reine de rassurer madame de Chevreuse, et de lui faire savoir ce dont elle me chargeoit. Dans le temps que je lui parlois, et qu'elle n'avoit pas achevé tout ce qu'elle avoit à me dire, madame de Senecey, qui étoit sa dame d'honneur, ma parente et de mes amies, étoit seule à la porte du cabinet pour nous empêcher d'être surpris. M. des

Noyers entra, avec un papier qu'il devoit faire signer à la Reine, où les règles de sa conduite avec le Roi étoient amplement déduites. Je n'eus que le temps, voyant M. des Noyers, de prendre congé de la Reine; j'allai ensuite le prendre du Roi.

La cour étoit alors à Chantilly, et le cardinal à Royaumont; mon père étoit auprès du Roi: il pressoit mon départ, par la crainte qu'il avoit que l'attachement que j'avois avec la Reine ne nous attirât de nouveaux embarras. Lui et M. de Chavigny me menèrent à Royaumont: ils n'oublièrent rien l'un et l'autre pour me représenter les périls où ma conduite, qui étoit depuis long-temps désagréable au Roi et suspecte au cardinal, pouvoit jeter ma maison; et ils me dirent positivement que je ne reviendrois jamais à la cour si je passois à Tours, où étoit madame de Chevreuse, et si je ne rompois commerce avec elle. Cet ordre si précis me mit dans une peine extrême. Ils m'avertirent que j'étois observé, et qu'on seroit exactement averti de tout ce que je ferois. J'étois néanmoins chargé si expressément de la Reine de faire savoir à madame de Chevreuse ce qui s'étoit passé dans la déposition du chancelier, que je ne pouvois me dispenser de lui en donner avis. Je promis à mon père et à M. de Chavigny que je ne verrois point madame de Chevreuse. Je ne la vis pas en effet; mais je priai Craf, gentilhomme anglais, de ses amis et des miens, de l'avertir de ma part qu'on m'avoit défendu de la voir, et qu'il étoit nécessaire qu'elle envoyât un homme sûr, par qui je lui pusse mander ce que je n'osois lui aller dire à Tours. Elle fit ce que je désirois; et elle fut informée de tout ce que la Reine avoit dit au chance-

lier, et de la parole qu'il avoit donnée à la Reine qu'elle et madame de Chevreuse seroient désormais en repos, à condition de n'avoir plus aucun commerce ensemble.

Cette tranquillité ne leur dura pas long-temps, par une méprise bizarre qui replongea madame de Chevreuse dans des disgrâces qui l'ont accompagnée pendant dix ou douze ans, et qui ont causé les miennes particulières par un enchaînement d'accidens que je n'ai pu éviter. Pendant que le chancelier interrogeoit la Reine à Chantilly, et qu'elle craignoit le plus le succès de cette affaire, elle craignoit aussi que madame de Chevreuse ne s'y trouvât embarrassée; et mademoiselle d'Hautefort étoit convenue avec elle que quand elle lui enverroit des Heures reliées de vert, ce seroit une marque que les affaires de la Reine prendroient des voies de douceur et d'accommodement; mais que si elle lui envoyoit des Heures reliées de rouge, ce seroit avertir madame de Chevreuse de pourvoir à sa sûreté, et de sortir du royaume avec le plus de diligence qu'elle pourroit. Je ne sais laquelle des deux se méprit; mais au lieu d'envoyer à madame de Chevreuse des Heures qui devoient la rassurer, celles qu'elle reçut lui firent croire que la Reine et elle étoient perdues; de sorte que, sans consulter davantage, et sans se souvenir de ce que je lui avois mandé, elle résolut de se sauver en Espagne. Elle confia ce secret à l'archevêque de Tours, qui étoit un vieillard de quatre-vingts ans, plus zélé pour elle qu'il ne convenoit à un homme de son âge et de sa profession. Il étoit de Béarn, et avoit des parens sur la frontière d'Espagne : il donna à madame de Che-

vreuse une route et des lettres de créance qu'il crut lui être nécessaires. Elle se déguisa en homme, et partit à cheval, sans femme, et accompagnée de deux hommes seulement. La précipitation de son départ lui fit oublier, en changeant d'habits, d'emporter avec elle les lettres de créance et la route que l'archevêque de Tours lui avoit données, et elle ne s'en aperçut qu'après avoir fait cinq ou six lieues. Cet accident lui fit changer de dessein; et ne sachant quel parti prendre, elle vint en un jour, sur les mêmes chevaux, à une lieue de Verteuil, où j'étois. Elle m'envoya un de ses gens me dire son dessein d'aller en Espagne; qu'elle avoit perdu sa route; qu'elle me prioit instamment de ne la point voir, de peur de la faire connoître; et de lui donner des gens fidèles et des chevaux. Je fis à l'instant même ce qu'elle désiroit, et j'allai seul la trouver sur son chemin, pour savoir plus précisément d'elle les raisons d'un départ si opposé à tout ce que je lui avois fait savoir: mais comme on avoit vu un homme parler à moi en particulier, sans avoir voulu dire son nom, on crut aussitôt que j'avois querelle, et il me fut impossible de me débarrasser de beaucoup de gentilshommes qui me vouloient suivre, et qui l'auroient peut-être reconnue. De sorte que je ne la vis point, et elle fut conduite sûrement en Espagne, après avoir évité mille périls, et après avoir fait paroître plus de pudeur et plus de cruauté à une dame chez qui elle logea en passant, que les hommes faits comme elle sembloit l'être n'ont accoutumé d'en avoir. Elle me renvoya de la frontière d'Espagne, par un de mes gens, pour deux cent mille écus de pierreries, me priant de les recevoir en don si elle mou-

roit, ou de les lui rendre si elle me les envoyoit demander.

Le lendemain que madame de Chevreuse fut partie, un courrier de monsieur son mari arriva à Tours pour lui confirmer ce que je lui avois mandé de l'accommodement de la Reine; il étoit même chargé pour elle de quelques complimens de la part du cardinal. Cet homme, étonné de ne la point trouver, s'adressa à l'archevêque de Tours, et lui dit qu'on se prendroit à lui de cette fuite. Ce bonhomme, épouvanté de ces menaces, et affligé de l'absence de madame de Chevreuse, dit tout ce qu'il savoit au courrier, et l'informa du chemin qu'elle devoit tenir; il dépêcha encore d'autres gens après elle, et lui écrivit tout ce qu'il crut capable de la faire revenir: mais ce voyage, qui avoit été entrepris par une fausse alarme, fut continué par la perte de cette route dont j'ai parlé. Son malheur et le mien lui firent quitter le chemin où on l'auroit sans doute retrouvée, et lui fit prendre celui de Verteuil, pour me charger si à contre-temps de son passage en Espagne. Cette affaire, si surprenante dans un temps où les affaires de la Reine s'étoient terminées avec beaucoup de douceur, renouvela les soupçons du Roi et du cardinal; et ils crurent avec apparence que madame de Chevreuse n'auroit pas pris un parti si extraordinaire, si la Reine ne l'avoit jugé nécessaire pour leur commune sûreté. Elle, de son côté, ne pouvoit deviner la cause de cette retraite; et plus on la pressoit d'en dire les raisons, et plus elle craignoit que le raccommodement ne fût pas sincère, et qu'on n'eût voulu s'assurer de madame de Chevreuse pour découvrir par sa déposition ce qu'on

n'avoit pu apprendre par la sienne. Cependant on dépêcha le président Vignier pour informer de la fuite de madame de Chevreuse. Il alla à Tours, et suivit la route qu'elle avoit tenue, et vint à Verteuil, où j'étois, interroger mes domestiques et moi sur ce qu'on prétendoit que j'avois enlevé madame de Chevreuse, et que je l'avois fait conduire dans un royaume ennemi. Je répondis, conformément à la vérité, que je n'avois point vu madame de Chevreuse; que je n'étois point responsable d'un dessein qu'elle avoit pris sans ma participation, et que je n'avois pas dû refuser à une personne de cette qualité des gens et des chevaux qu'elle m'avoit envoyé demander. Mais toutes mes raisons n'empêchèrent pas qu'on ne m'envoyât un ordre d'aller à Paris pour rendre compte de mes actions. J'y obéis aussitôt, pour porter moi seul la peine de ce que j'avois fait, et pour n'exposer pas mon père à la partager avec moi si je n'obéissois pas.

Le maréchal de La Meilleraye et M. de Chavigny, qui étoient de mes amis, avoient un peu adouci le cardinal : ils m'avoient représenté, bien qu'il ne fût pas vrai, comme un jeune homme lié à madame de Chevreuse par un attachement plus fort et plus indispensable encore que celui de l'amitié, et donnèrent envie au cardinal de me parler lui-même, pour essayer de tirer de moi tout ce que je savois de cette affaire. Je le vis, et il me parla avec beaucoup de civilité, en exagérant néanmoins la grandeur de ma faute, et quelles en pouvoient être les suites, si je ne la réparois par l'aveu de tout ce que je savois. Je lui répondis dans le même sens de ma déposition; et comme je lui parus plus réservé et plus sec qu'on n'avoit ac-

coutumé de l'être avec lui, il s'aigrit, et me dit assez brusquement que je n'avois donc qu'à aller à la Bastille. J'y fus mené le lendemain par le maréchal de La Meilleraye, qui me servit avec beaucoup de chaleur dans tout le cours de cette affaire, et qui tira parole du cardinal que je n'y serois que huit jours.

Ce peu de temps que j'y demeurai me représenta, plus vivement que tout ce que j'avois vu jusqu'alors, l'image de la vengeance (1).

J'y vis le maréchal de Bassompierre, dont le mérite et les agréables qualités étoient si connus; j'y vis le maréchal de Vitry, le comte de Cramail, le commandeur de Jars, Le Fargis, Le Coudray-Montpensier, Vautier, et un nombre infini de gens de toutes conditions et de tous sexes, malheureux et persécutés par une longue et cruelle prison. La vue de tant d'objets pitoyables augmenta encore la haine naturelle que j'avois pour l'administration du cardinal de Richelieu. Le maréchal de La Meilleraye me vint tirer de la Bastille huit jours après m'y avoir mené, et j'allai avec lui à Ruel remercier le cardinal de la liberté qui m'étoit rendue. Je le trouvai froid et sérieux, et je n'entrai point en justification sur ma conduite. Il me parut qu'il en étoit piqué, et je me trouvai bien heureux d'être sorti de prison dans un temps où personne n'en sortoit; et je retournai à Verteuil, sans qu'on eût été averti que j'étois chargé des pierreries de madame de Chevreuse.

La Reine me fit paroître avec tant de bonté qu'elle

(1) Dans l'édition de 1817, il y a *l'image de la cruauté de l'administration du cardinal.* Dans notre manuscrit, les mots *de la vengeance* sont écrits au crayon.

ressentoit vivement tout ce qui m'arrivoit pour son service, et mademoiselle d'Hautefort me donna tant de marques d'estime et d'amitié, que je trouvai mes disgrâces trop bien payées. Madame de Chevreuse, de son côté, ne me témoignoit pas une moindre reconnoissance; et elle avoit tellement exagéré ce que j'avois fait pour elle, que le roi d'Espagne l'alla voir sur la nouvelle de ma prison, et lui fit encore une seconde visite quand on apprit ma liberté. Les marques d'estime que je recevois des personnes à qui j'étois le plus attaché, et une certaine approbation que le monde donne assez facilement aux malheureux quand leur conduite n'est pas honteuse, me firent supporter avec quelque douceur un exil de deux ou trois années. J'étois jeune; la santé du Roi et celle du cardinal s'affoiblissoient, et je devois tout attendre d'un changement. J'étois heureux dans ma famille, j'avois à souhait tous les plaisirs de la campagne; les provinces voisines étoient remplies d'exilés, et le rapport de nos fortunes et de nos espérances rendoit notre commerce agréable [1639]. On me permit enfin d'aller à l'armée après la prise de Hesdin (1). Le reste de la campagne fut considérable par le combat de Saint-Nicolas, qui fut grand et opiniâtre, et par l'enlèvement de deux mille Cravates auprès de Saint-Venant, où vingt-cinq ou trente volontaires de qualité soutinrent seuls sur une digue tout l'effort des ennemis, et les repoussèrent quatre ou cinq fois à coups d'épée jusque dans les barrières de leur camp. Sur la fin de cette campagne, où l'on avoit dit du bien de moi au cardinal, sa haine com-

(1) *Après la prise de Hesdin* : Cette ville se rendit le 30 juin 1639.

mençoit à se ralentir; il voulut même m'attacher dans ses intérêts. Le maréchal de La Meilleraye m'offrit de sa part de me faire servir de maréchal de camp, et me fit voir de grandes espérances; mais la Reine m'empêcha d'accepter cet avantage, et elle désira instamment que je ne reçusse point de grâce du cardinal qui me pût ôter la liberté d'être contre lui quand elle se trouveroit en état de paroître ouvertement son ennemie. Cette marque de la confiance de la Reine me fit renoncer avec plaisir à tout ce que la fortune me présentoit. Je remerciai le maréchal de La Meilleraye avec tout le ressentiment que je devois à ses bons offices, et je retournai à Verteuil sans voir la cour; j'y demeurai un temps considérable dans une sorte de vie inutile, et que j'aurois trouvée trop languissante, si la Reine, de qui je dépendois, n'eût réglé elle-même cette conduite, et ne m'eût ordonné de la continuer, dans l'espérance d'un changement qu'elle prévoyoit.

[1642] Ce changement toutefois ne devoit être prévu que par la mauvaise santé du cardinal, puisque d'ailleurs son autorité dans le royaume, et son pouvoir sur l'esprit du Roi, augmentoit tous les jours; et même, dans le temps que le Roi partit pour aller faire le siége de Perpignan (1), il fut sur le point d'ôter ses enfans à la Reine pour les faire élever au bois de Vincennes, et il ordonna, s'il venoit à mourir dans le voyage, qu'on les remît entre les mains du cardinal.

Les malheurs de M. le grand (2) fournirent alors

(1) *Le siége de Perpignan:* Cette ville fut prise le 6 septembre 1642, par les maréchaux de Schomberg et de La Meilleraye. — (2) *M. le grand:* Cinq-Mars, grand écuyer de Louis XIII.

une nouvelle scène. Sa faveur étoit devenue suspecte au cardinal de Richelieu, qui l'avoit commencée. Il connut bientôt la faute qu'il avoit faite de faire chasser mademoiselle d'Hautefort et mademoiselle de Chemerault, qui ne lui pouvoient nuire auprès du Roi, et d'y établir un jeune homme ambitieux, fier par sa fortune, plus fier encore par son élévation naturelle et par son esprit, mais peu capable d'être retenu par la reconnoissance des avantages que le maréchal d'Effiat son père, et lui, avoient reçus du cardinal de Richelieu. M. le grand étoit extrêmement bien fait; il étoit étroitement engagé avec madame la princesse Marie, depuis reine de Pologne, qui étoit une des plus aimables personnes du monde. Dans le temps que sa vanité devoit être le plus flattée de plaire à cette princesse, elle, de son côté, souhaitoit ardemment de l'épouser; et dans ce temps, dis-je, où l'un et l'autre paroissoient entraînés par la violence de leur passion, le caprice, qui dispose presque toujours de la fidélité des amans, retenoit depuis long-temps la princesse Marie dans un attachement pour ****, et M. le grand aimoit éperdument mademoiselle de Chemerault. Il lui persuadoit même qu'il avoit dessein de l'épouser, et il lui en donnoit des assurances par des lettres qui ont causé de grandes aigreurs après sa mort entre madame la princesse Marie et elle, dont j'ai été témoin.

Cependant l'éclat du crédit de M. le grand réveilla les espérances des mécontens : la Reine et Monsieur s'unirent à lui; le duc de Bouillon et plusieurs personnes de qualité firent la même chose. Tant de prospérités pouvoient aisément éblouir un homme de

vingt-deux ans ; mais on ne doit pas pardonner à la Reine, à Monsieur, ni au duc de Bouillon, d'en avoir été assez éblouis eux-mêmes pour se laisser entraîner par M. le grand à ce funeste traité d'Espagne dont on a tant parlé. La manière qui le fit découvrir est encore douteuse ; et, sans m'arrêter aux divers soupçons qu'on a eus de la fidélité ou du secret de ceux qui le savoient, il vaut mieux s'attacher à une opinion innocente, et croire que ce traité fut trouvé dans la malle du courrier d'Espagne, que l'on ouvre presque toujours en passant à Paris. M. de Thou n'en avoit encore aucune connoissance lorsqu'il vint me trouver de la part de la Reine pour m'apprendre sa liaison avec M. le grand, et qu'elle lui avoit promis que je serois de ses amis. M. de Thou me fit aussi beaucoup d'avances de M. le grand, et je me trouvai dans ses intérêts sans l'avoir presque jamais vu. Je ne dirai point ici la suite malheureuse de leurs projets : on la sait assez.

La mort de M. le grand et de M. de Thou (1) ne ralentit pas les poursuites du cardinal contre tous ceux qui avoient eu part au traité d'Espagne : le comte de Montrésor avoit été accusé par Monsieur de l'avoir su, et il se vit contraint de sortir du royaume. Il en chercha long-temps inutilement les moyens, et plusieurs de ses amis lui refusèrent les secours qu'il leur avoit demandés en cette rencontre. Nous étions dans une liaison d'amitié ; mais comme j'avois été déjà mis en prison pour avoir fait passer madame de Chevreuse en Espagne, il étoit périlleux vers le cardinal de re-

(1) *La mort de M. le grand et de M. de Thou* : Ils périrent à Lyon sur l'échafaud, le 12 septembre 1642.

tomber dans une semblable faute, et même pour sauver un homme qui étoit déclaré criminel: je m'exposois par là, tout de nouveau, à de plus grands embarras encore que ceux dont je venois de sortir. Ces raisons néanmoins cédèrent à l'amitié que j'avois pour le comte de Montrésor, et je lui donnai une barque et des gens qui le menèrent sûrement en Angleterre. J'avois préparé une pareille assistance au comte de Béthune, qui n'étoit pas seulement mêlé, comme le comte de Montrésor, dans l'affaire de M. le grand, mais qui étoit même assez malheureux pour être accusé, bien que ce fût injustement, d'avoir révélé le traité d'Espagne. Il étoit prêt de suivre le comte de Montrésor en Angleterre, et je m'attendois à ressentir les effets de la haine du cardinal de Richelieu, que je ne m'attirois cependant par tant de rechutes que par la nécessité indispensable de faire mon devoir.

La conquête du Roussillon, la chute de M. le grand et de tout son parti, la suite de tant d'heureux succès, tant d'autorité et tant de vengeance, avoient rendu le cardinal de Richelieu également redoutable à la France et à l'Espagne. Il revenoit à Paris comme en triomphe; la Reine craignoit les effets de son ressentiment; le Roi même ne s'étoit pas assez réservé le pouvoir de protéger ses propres créatures : il ne lui restoit presque plus que Tréville et Tilladet en qui il eût confiance, et il fut contraint de les chasser pour satisfaire le cardinal. La santé du Roi s'affoiblissoit tous les jours; mais celle du cardinal étoit déplorée, et il mourut le 4 décembre 1642.

Quelque joie que dussent recevoir ses ennemis de se voir à couvert de tant de persécutions, la suite a

fait connoître que cette perte fut très-préjudiciable à l'Etat, et que comme il en avoit osé changer la forme en tant de manières, lui seul la pouvoit maintenir utilement, si son administration et sa vie eussent été de plus longue durée. Nul que lui n'avoit bien connu jusqu'alors toute la puissance du royaume, et ne l'avoit su remettre entière entre les mains du souverain. La sévérité de son ministère avoit répandu beaucoup de sang; les grands du royaume avoient été abaissés, les peuples avoient été chargés d'impositions: mais la prise de La Rochelle, la ruine du parti huguenot, l'abaissement de la maison d'Autriche, tant de grandeur dans ses desseins, tant de hardiesse à les exécuter, doivent étouffer les ressentimens particuliers, et donner à sa mémoire les louanges qu'elle a justement méritées.

J'arrivai à Paris aussitôt après la mort du cardinal de Richelieu. La mauvaise santé du Roi, et le peu de dispositions où il étoit de confier ses enfans et le gouvernement du royaume à la Reine, me firent espérer de trouver bientôt des occasions de la servir. Je trouvai la cour pleine d'agitations, étonnée de la mort du cardinal de Richelieu, et respectant encore son autorité. Ses parens et ses créatures y avoient les mêmes avantages qu'il leur avoit procurés; et le Roi, qui le haïssoit, n'osoit cesser de suivre ses volontés. Il consentit que ce ministre disposât par son testament des principales charges et des plus importantes places du royaume, et qu'il établît le cardinal Mazarin chef du conseil et premier ministre.

[1643] Cependant la santé du Roi diminuoit tous les jours. On prévoyoit de grandes persécutions contre les parens et les créatures du cardinal de Ri-

de concert avec lui, et appuyoit les intérêts de la Reine. Ces apparences firent toute l'impression qu'ils désiroient sur l'esprit du Roi, naturellement soupçonneux, et affoibli encore par la longueur et par l'extrémité de sa maladie. Le confesseur fut chassé; et M. des Noyers, qui vit le changement du Roi, demanda à se retirer, et il eut ordre de traiter de sa charge de secrétaire d'Etat. M. Le Tellier en fut pourvu: le cardinal Mazarin, qui l'avoit connu en Piémont, où il servoit d'intendant, le proposa au Roi. Il a l'esprit net, facile, et capable d'affaires; personne n'a su avec plus d'adresse se maintenir dans les diverses agitations de la cour: sous des apparences de modération, il n'a jamais prétendu à la première place dans le ministère, pour occuper plus sûrement la seconde.

Il me parut que ce changement de M. des Noyers n'avoit rien diminué des espérances de la Reine, et qu'elle étoit moins aigrie contre les deux ministres qui restoient. Le cardinal Mazarin avoit eu le temps de se justifier auprès d'elle par ses amis, qui le servoient utilement, et par des conversations secrètes qu'il avoit avec elle, dont elle ne donnoit point de part à ses anciens serviteurs. Il justifia même en quelque sorte cette déclaration injurieuse dont je viens de parler; il la fit passer comme un service important qu'il rendoit à la Reine, et comme le seul moyen qui pouvoit faire consentir le Roi à lui donner la régence. Il lui fit voir qu'il lui importoit peu à quelles conditions elle la reçût, pourvu que ce fût du consentement du Roi; et qu'elle ne manqueroit pas de moyens dans la suite pour affermir son pouvoir et

pour gouverner seule. Ces raisons, appuyées de quelques apparences et de toute l'industrie du cardinal, étoient reçues de la Reine avec d'autant plus de facilité, que celui qui les disoit commençoit à ne lui être pas désagréable; et M. de Chavigny lui parut même alors moins coupable, parce que le cardinal avoit part à sa faute. La Reine cachoit néanmoins ce sentiment avec beaucoup de soin.

La maladie du Roi augmenta cependant à un point qu'il ne lui resta plus d'apparence de guérison; et le cardinal, rassuré par ces nouvelles espérances, proposa plus hardiment au Roi de donner cette déclaration dans les termes qui pourroient le plus assurer le repos de l'Etat. Le Roi s'y résolut enfin, et y fit ajouter un article particulier contre le retour de madame de Chevreuse.

La Reine et Monsieur, après avoir eu tant de marques de l'aversion du Roi, cherchoient, chacun de leur côté, toutes sortes de voies pour effacer les impressions qu'il avoit de leur conduite. J'ai su de M. de Chavigny même qu'étant allé trouver le Roi de la part de la Reine pour lui demander pardon de tout ce qui avoit pu lui déplaire, elle le chargea particulièrement de le supplier de ne point croire qu'elle fût entrée dans l'affaire de Chalais, ni qu'elle eût jamais trempé dans le dessein d'épouser Monsieur, après que Chalais auroit exécuté la conjuration qu'il avoit faite contre la personne du Roi. Il répondit à M. de Chavigny, sans s'émouvoir : « En l'état où je « suis, je dois lui pardonner; mais je ne suis pas « obligé de la croire. » La Reine et Monsieur croyoient séparément avoir droit à la régence, à l'exclusion l'un

de l'autre. Monsieur ne demeura pas long-temps dans cette pensée ; mais il crut devoir au moins être déclaré régent avec la Reine.

Tous ceux qui avoient souffert sous le cardinal de Richelieu attendoient avec impatience un changement, dont chaque particulier espéroit de profiter. Les intérêts différens des principaux du royaume, et des plus considérables du parlement, les obligèrent bientôt à prendre parti entre la Reine et Monsieur ; et si les brigues qu'on faisoit n'éclatoient pas davantage, c'est que la santé du Roi, qui sembloit quelquefois se rétablir, leur faisoit craindre qu'il ne fût averti de leurs pratiques, et qu'il ne fît passer pour un crime toutes les mesures que l'on prenoit sur sa mort.

Ce fut dans cette conjoncture que je crus qu'il étoit très-important à la Reine d'être assurée de M. le duc d'Enghien : elle me pressa avec instance d'en chercher les moyens. J'étois particulièrement ami de Coligny, en qui le duc d'Enghien avoit une entière confiance. Je lui représentai les avantages que M. le duc pourroit trouver dans cette union, et qu'outre l'intérêt que la maison de Condé avoit de s'opposer à l'autorité de Monsieur, celui de l'Etat l'y obligeoit encore. Cette proposition fut reçue de M. le duc d'Enghien comme je le désirois : il me témoigna une extrême reconnoissance de l'avoir imaginée, et me laissa le soin de la faire réussir. Mais comme le commerce que j'avois avec lui eût pu aisément devenir suspect au Roi dans le temps qu'il venoit de lui donner le commandement de l'armée de Flandre, il désira que ce fût à Coligny seul à qui je rendisse les réponses de la Reine, et que lui et moi fussions uniquement té-

moins de leur intelligence. Il n'y eut aucune condition par écrit : nous fûmes dépositaires, Coligny et moi, de la parole que la Reine donna au duc d'Enghien de le préférer à Monsieur, non-seulement par des marques d'estime et de confiance, mais aussi par tous les emplois dont elle pourroit exclure Monsieur sans le porter à une rupture ouverte. Le duc d'Enghien promettoit, de son côté, d'être inséparablement attaché aux intérêts de la Reine, et de ne prétendre que par elle toutes les grâces qu'il désireroit de la cour. Il partit peu de temps après pour aller commander l'armée de Flandre, et donner commencement aux grandes choses qu'il a depuis si glorieusement exécutées.

Le Roi voulut donner dans la fin de sa vie quelques marques de clémence, par un sentiment de piété, ou pour témoigner que le cardinal de Richelieu avoit eu plus de part que lui aux violences qui s'étoient faites depuis l'éloignement de la Reine mère, et consentit de faire revenir à la cour le duc de Vendôme, ses deux fils, les ducs d'Elbœuf et de Bellegarde. Le maréchal de Bassompierre et le comte de Cramail, M. de Châteauneuf, le commandeur de Jars, Vautier, et plusieurs autres, furent mis en liberté. Les ministres voulurent se donner part à cette grâce pour se faire un mérite vers tant de personnes de qualité, et pour en être appuyés dans les changemens qu'on prévoyoit. La cour fut bientôt remplie de tout ce qui avoit souffert sous le cardinal de Richelieu. La plupart avoient pris des liaisons avec la Reine en diverses rencontres de leur fortune; et chacun croyoit qu'elle conserveroit dans sa prospérité les mêmes

sentimens qu'elle leur avoit témoignés dans ses malheurs.

Le duc de Beaufort étoit celui qui avoit conçu de plus grandes espérances : il avoit été depuis longtemps particulièrement attaché à la Reine. Elle venoit de lui donner une marque publique de son estime, en lui confiant M. le Dauphin et M. le duc d'Anjou un jour que le Roi avoit reçu l'extrême-onction. Le duc de Beaufort, de son côté, se servoit utilement de cette distinction et de ses autres avantages pour rétablir sa faveur par l'opinion qu'il affectoit de donner qu'elle étoit déjà tout établie. Il a eu part à tant de choses, et la fortune l'a montré par des côtés si différens, que je ne puis m'empêcher de dire ici ce que j'ai connu de ses qualités, ayant été témoin des plus considérables actions de sa vie, souvent comme son ami, et souvent aussi comme son ennemi. Le duc de Beaufort étoit bien fait de sa personne, grand, adroit aux exercices, et infatigable; il avoit de l'audace et de l'élévation, mais il étoit artificieux en tout, et peu véritable; son esprit étoit pesant et mal poli; il alloit néanmoins assez habilement à ses fins par des manières grossières; il avoit beaucoup d'envie et de malignité; sa valeur étoit grande, mais inégale; il étoit toujours brave en public, et souvent il se ménageoit trop dans les occasions particulières; nul que lui, avec si peu de qualités aimables, n'a jamais été si généralement aimé qu'il le fut dans le commencement de la régence, et depuis dans la première guerre de Paris. Il se lia particulièrement avec l'évêque de Beauvais (1), qui étoit le seul des servi-

(1) *L'évêque de Beauvais :* Augustin Potier.

teurs de la Reine qu'il n'avoit pas jugé digne d'en être éloigné. Sa longue assiduité auprès d'elle lui avoit acquis beaucoup de crédit, et lui avoit fait trouver des occasions de détruire presque tous ceux qu'elle avoit considérés. Il ne s'opposa point à la faveur du duc de Beaufort, dans la vue de ruiner de concert le cardinal Mazarin, qui faisoit beaucoup de progrès dans l'esprit de cette princesse. L'évêque de Beauvais crut réussir sans peine dans son dessein : il savoit avec quelle facilité il avoit fait changer de sentiment à la Reine pour ceux à qui il avoit voulu nuire ; il voyoit encore qu'elle avoit condamné trop publiquement la conduite du cardinal de Richelieu, pour conserver dans les affaires un homme qui y étoit mis de sa main, et qu'elle accusoit d'avoir porté le Roi à la déclaration dont j'ai parlé.

Cette confiance fit négliger au duc de Beaufort et à l'évêque de Beauvais beaucoup de précautions durant la vie du Roi qui leur eussent été utiles après sa mort ; et s'ils eussent fait alors tout ce qu'ils pouvoient faire contre le cardinal Mazarin, la Reine avoit été encore assez irrésolue pour recevoir les impressions qu'on eût pu lui donner. Elle me cachoit moins qu'aux autres l'état de son esprit, parce que n'ayant eu d'autres intérêts que les siens, elle ne doutoit pas que je ne suivisse ses sentimens ; elle souhaita même que je fusse ami du duc de Beaufort, et que je me déclarasse pour lui contre le maréchal de La Meilleraye, bien qu'il fût des amis de mon père et le mien. Elle voulut aussi que je visse le cardinal Mazarin ; ce que j'avois évité de faire depuis la déclaration. Elle ne m'en pressoit d'abord que sous le

prétexte de me faire faire ma cour auprès du Roi, et pour l'empêcher de remarquer qu'elle défendoit à ses serviteurs de voir son premier ministre. Je devois soupçonner qu'elle ne me disoit pas les plus véritables raisons; mais peut-être aussi qu'elle ne les connoissoit pas assez elle-même pour me les pouvoir dire.

Cependant le cardinal Mazarin s'établissoit tous les jours auprès de la Reine, par sa propre industrie et par celle de ses amis. Ses bonnes et ses mauvaises qualités ont été assez connues et assez publiées pendant qu'il a vécu et après sa mort, pour me dispenser de les écrire. Je ne parlerai que de celles que j'ai remarquées dans les occasions où j'ai eu quelque chose à traiter avec lui.

Son esprit étoit grand, laborieux, insinuant, et plein d'artifice; son humeur étoit souple (on peut dire même qu'il n'en avoit point, et que, selon son utilité, il savoit feindre toute sorte de personnages); il savoit éluder les prétentions de ceux qui lui demandoient des grâces, en leur en faisant espérer de plus grandes; et il leur accordoit souvent par foiblesse ce qu'il n'avoit jamais eu intention de leur donner. Il avoit de petites vues, même dans ses plus grands projets; et au contraire du cardinal de Richelieu, qui avoit l'esprit hardi et le cœur timide, le cardinal Mazarin avoit plus de hardiesse dans le cœur que dans l'esprit; il cachoit son ambition et son avarice sous une modération affectée; il déclaroit qu'il ne vouloit rien pour lui, et que toute sa famille étant en Italie, il vouloit adopter pour ses parens tous les serviteurs de la Reine, et chercher également

sa sûreté et sa grandeur à les combler de biens.

Je voyois diminuer la confiance que la Reine avoit eue pour le duc de Beaufort et pour l'évêque de Beauvais. Elle commençoit à craindre l'humeur rude et altière du duc de Beaufort : il ne se contentoit pas d'appuyer les prétentions du duc de Vendôme contre le maréchal de La Meilleraye pour le gouvernement de Bretagne ; il soutenoit encore les espérances, quelque mal fondées qu'elles pussent être, de tous ceux qui s'attachoient à lui ; et il se vantoit même de son crédit aux dépens de la réputation de la Reine. Elle savoit cette conduite, et elle en étoit vivement aigrie ; mais elle ménageoit encore le duc de Beaufort, et ne pouvoit se résoudre à l'abandonner si peu de temps après qu'elle lui avoit confié ses enfans. Le cardinal Mazarin profitoit habilement des fautes de ses ennemis. La Reine balançoit néanmoins, et ne pouvoit se déterminer encore à déclarer ses sentimens.

Le Roi vécut trois semaines après avoir reçu l'extrême-onction. Cette longue extrémité augmenta les cabales : sa mort les fit bientôt paroître. Elle arriva le 14 mai 1643, à pareil jour que, trente-trois ans auparavant, il étoit parvenu à la couronne. La Reine amena le lendemain le Roi son fils à Paris. Deux jours après elle fut déclarée régente au parlement, du consentement de Monsieur et de M. le prince ; et la déclaration du feu Roi y fut cassée. Le soir même, elle établit le cardinal Mazarin chef du conseil ; et le parti qui lui étoit opposé apprit cette nouvelle avec la surprise et l'étonnement qu'on peut aisément s'imaginer. Le premier soin du cardinal fut de sacrifier M. de Chavigny à la Reine, et de se décharger sur lui

du crime de la déclaration, malgré leur ancienne liaison et l'amitié qu'ils s'étoient nouvellement jurée. On lui ordonna de se défaire de sa charge de secrétaire d'Etat entre les mains de M. de Brienne, et on ôta les finances à M. Bouthillier. Comme je ne prétends pas écrire particulièrement tout ce qui s'est passé dans ce temps si agité, je me contenterai seulement de rapporter ce qui me regarde, ou au moins ce dont j'ai été témoin.

La première grâce que je demandai à la Reine, et que j'obtins d'elle après la mort du Roi, ce fut le retour du comte de Miossens, et son abolition pour s'être battu en duel et avoir tué Villandry. La Reine me donnoit beaucoup de marques d'amitié et de confiance; elle m'assura même plusieurs fois qu'il y alloit de son honneur que je fusse content d'elle, et qu'il n'y avoit rien d'assez grand dans le royaume pour me récompenser de ce que j'avois fait pour son service. Le duc de Beaufort se soutenoit par de vaines espérances de crédit, et plus encore par cette opinion générale et mal fondée de son mérite et de sa vertu. La plupart de ceux qui avoient été attachés à la Reine s'étoient joints à lui. J'étois de ses amis; mais je le connoissois trop pour l'être particulièrement. La cour étoit partagée, comme je viens de le dire, entre lui et le cardinal; et on attendoit que le retour de madame de Chevreuse fît pencher la balance, par l'amitié que la Reine avoit toujours eue pour elle. Mais je ne jugeois pas de son crédit si favorablement que les autres: la Reine m'en parloit avec froideur, et je voyois bien qu'elle eût voulu que son retour en France eût été retardé. Elle me fit

même beaucoup de difficultés de la laisser revenir à la cour, après l'expresse défense que le Roi lui en avoit faite en mourant. Elle me dit qu'elle l'aimoit toujours, mais que, n'ayant plus de goût pour les amusemens qui avoient fait leur liaison dans leur jeunesse, elle craignoit de lui paroître changée; qu'elle savoit par sa propre expérience combien madame de Chevreuse étoit capable de troubler le repos de sa régence. La Reine ajouta encore qu'elle revenoit avec un esprit aigri de la confiance qu'elle prenoit au cardinal, et dans le dessein de lui nuire. Je lui parlai peut-être avec plus de liberté que je ne devois : je lui représentai quel trouble et quelle surprise un changement si imprévu alloit causer au public et à ses anciens serviteurs, quand on verroit tomber les premières marques de son pouvoir et de sa sévérité sur madame de Chevreuse. Je lui remis devant les yeux la fidélité de son attachement pour elle, ses longs services, et la dureté des malheurs qu'elle lui avoit attirés. Je la suppliai de considérer de quelle légèreté on la croiroit capable, et quelle interprétation l'on donneroit à cette légèreté, si elle préféroit le cardinal Mazarin à madame de Chevreuse. Cette conversation fut longue et agitée : je vis bien que je l'aigrissois quelquefois; mais comme il me restoit encore beaucoup de pouvoir sur son esprit, j'obtins ce que je désirois. Elle me chargea même d'aller au devant de madame de Chevreuse, qui revenoit de Flandre, pour lui faire prendre une conduite qui lui fût agréable.

On gardoit encore alors quelque sorte de hauteur avec le cardinal. Il se forma une cabale de ceux qu

avoient été attachés à la Reine pendant la vie du feu Roi, qui fut nommée *des importans*. Bien qu'elle fût composée de personnes différentes d'intérêts, de qualités et de professions, tous convenoient d'être ennemis du cardinal Mazarin, de publier les vertus imaginaires du duc de Beaufort, et d'affecter un faux honneur dont Saint-Ibal, Montrésor, le comte de Béthune et quelques autres s'étoient érigés en dispensateurs; pour mon malheur, j'étois de leurs amis sans approuver leur conduite. C'étoit un crime de voir le cardinal : cependant comme je dépendois entièrement de la Reine, elle m'avoit déjà ordonné une fois de le voir; elle voulut que je le visse encore : mais comme je voulois éviter la critique des *importans*, je la suppliai d'approuver que les civilités qu'elle m'ordonnoit de lui rendre fussent réglées, et que je pusse lui déclarer que je serois son serviteur et son ami tant qu'il seroit véritablement attaché au bien de l'Etat et au service de la Reine; mais que je cesserois de l'être s'il contrevenoit à ce que l'on doit attendre d'un homme de bien, et digne de l'emploi qu'elle lui avoit confié. Elle loua avec exagération ce que je lui disois; je le répétai mot à mot au cardinal, qui apparemment n'en fut pas si content qu'elle, et qui lui fit trouver mauvais ensuite que j'eusse mis tant de conditions à l'amitié que je lui promettois. La Reine ne m'en fit pourtant rien paroître alors, et elle me témoigna d'approuver ce que j'avois fait.

J'allai au devant de madame de Chevreuse, et je la trouvai à Roye; Montaigu, anglais, y étoit arrivé devant moi : il étoit chargé, de la part du cardinal, de toutes les avances qui la pouvoient engager dans

son amitié et dans ses intérêts. Elle me pria de ne lui point parler devant Montaigu. Je l'informai le plus précisément qu'il me fut possible de l'état des choses; je lui dis la disposition où étoit la Reine pour le cardinal Mazarin et pour elle; je l'avertis de ne juger pas de la cour par ses propres connoissances, et de n'être pas surprise d'y trouver beaucoup de changemens. Je lui conseillai de suivre les goûts de la Reine, puisque apparemment elle ne les feroit pas changer. Je lui représentai que le cardinal n'étoit accusé d'aucun crime; qu'il n'avoit point eu de part aux violences du cardinal de Richelieu; qu'il étoit presque le seul qui eût connoissance des affaires étrangères; qu'il n'avoit point de parens en France; qu'il étoit trop bon courtisan pour ne pas faire vers elle toutes les avances qu'il devoit; mais qu'en les faisant je croyois qu'elle devoit les recevoir pour le soutenir s'il faisoit son devoir, ou pour l'empêcher de manquer à le faire. J'ajoutai encore qu'il y avoit peu de sujets dont la probité et la capacité fussent assez connues pour les devoir préférer au cardinal Mazarin. Je l'exhortai sur toutes choses de ne laisser pas imaginer à la Reine qu'elle revînt dans le dessein de la gouverner, puisque c'étoit le prétexte dont ses ennemis se servoient le plus pour lui nuire; qu'elle devoit uniquement s'appliquer à reprendre dans son esprit et dans son cœur la même place qu'on avoit essayé de lui ôter, et se mettre en état de protéger ou de détruire le cardinal, selon que sa conservation ou sa ruine seroient utiles au public. Madame de Chevreuse me témoigna qu'elle vouloit suivre entièrement mes avis. Elle arriva à la cour dans cette

résolution; et bien qu'elle fût reçue de la Reine avec beaucoup de marques d'amitié, je n'eus pas grande peine à remarquer la différence de la joie que la Reine avoit de la revoir, à celle qu'elle avoit eue autrefois de m'en parler. Madame de Chevreuse ne remarqua pas néanmoins cette différence, et elle crut que sa présence détruiroit en un moment ce que ses ennemis avoient fait contre elle. Le duc de Beaufort et les *importans* la fortifièrent encore dans cette pensée, et ils crurent qu'étant unis, ils détruiroient facilement le cardinal Mazarin avant qu'il fût entièrement affermi. Cette liaison, et quelques marques de tendresse et de confiance que madame de Chevreuse reçut de la Reine, lui fit regarder toutes les avances que lui faisoit artificieusement le cardinal comme des preuves de sa foiblesse: elle crut que c'étoit assez y répondre que de ne se déclarer pas ouvertement contre lui, et qu'il suffisoit, pour le ruiner insensiblement, de faire revenir M. de Châteauneuf. Son bon sens et sa longue expérience dans les affaires étoient connus de la Reine: il avoit souffert une rigoureuse prison pour avoir été dans ses intérêts; il étoit ferme, décisif; il aimoit l'Etat, et il étoit plus capable que nul autre de rétablir l'ancienne forme du gouvernement que le cardinal de Richelieu avoit commencé de détruire. Il étoit, de plus, intimement attaché à madame de Chevreuse, et elle savoit assez les voies les plus certaines de le gouverner. Elle pressa donc son retour avec beaucoup d'instance; elle en fit aussi pour rétablir le duc de Vendôme dans son gouvernement de Bretagne, ou pour l'en faire récompenser par l'amirauté. En ce même temps, pour s'acquitter

vers moi de ce qu'elle croyoit me devoir, et pour donner dans le monde une opinion avantageuse de sa reconnoissance et de son crédit, elle proposa avec empressement à la Reine d'ôter le Havre des mains du duc de Richelieu pour me le donner; et la Reine y avoit consenti. C'étoit en même temps me faire du bien par un établissement qui étoit utile à la Reine, et c'étoit aussi entamer la fortune des parens du cardinal de Richelieu. La Reine néanmoins n'étoit plus en état d'entreprendre une affaire de cette importance sans en parler au cardinal Mazarin. Il eut dessein de me nuire, et il le fit adroitement, en disant à la Reine qu'il suivroit toujours ses volontés avec soumission; mais qu'il ne pouvoit s'empêcher de plaindre les parens du cardinal de Richelieu, et de sentir leur abaissement avec une extrême douleur; que la Reine me devoit trop de reconnoissance pour ne pas faire des choses extraordinaires pour moi, et qu'il n'y avoit personne de qui il souhaitât plus véritablement les avantages, tant que je n'en dépouillerois point la maison de Richelieu.

De moindres raisons eussent suffi pour arrêter la Reine. Cette affaire l'embarrassoit néanmoins : elle n'osoit faire voir à madame de Chevreuse qu'elle lui manquoit de parole, mais elle pouvoit encore moins se résoudre à ne suivre pas les volontés du cardinal Mazarin. Madame d'Aiguillon, soutenue du cardinal, n'oublia rien de son côté pour se garantir. Elle me fit offrir la charge de général des galères par mademoiselle de Rambouillet. Le cardinal, par un artifice qu'il a depuis mis en usage en tant d'occasions, voulut me donner d'autres vues en la place de celle que j'a-

vois, et me faire abandonner le Havre, qu'on m'avoit promis, pour des espérances éloignées dont il auroit pu aisément empêcher le succès. Il savoit que j'avois répondu, sur les propositions de madame d'Aiguillon, que je ne demandois ni le Havre ni le généralat des galères; que je croyois seulement que la Reine me destineroit à ce qui seroit le plus utile à son service, et que c'étoit ce que j'accepterois par préférence. La Reine témoigna ensuite de vouloir récompenser le maréchal de Gramont de la charge de mestre de camp des Gardes, pour me la donner. On proposa encore de faire rentrer le duc de Bellegarde dans sa charge de grand écuyer par des droits qu'il y avoit conservés, et de m'en faire avoir la survivance. Tant de diverses espérances qui m'étoient données presque en même temps, et qui étoient sitôt changées, m'attiroient beaucoup d'envie sans me procurer aucun établissement; et je vis bien que la Reine entroit dans l'esprit du cardinal pour m'amuser. Elle ne me parloit plus d'affaires, mais elle s'efforçoit néanmoins de me donner toujours des assurances de son amitié. Elle me dit même une fois que si je ne lui donnois des avis, pour m'épargner la peine de lui demander, elle me donneroit par avance tous ceux qui me pourroient être utiles. Je ne profitai point de cette bonté, car il ne se présenta rien dont je pusse faire usage pendant deux mois que cette bonne volonté lui dura. Dans ce temps, Gassion, qui depuis a été maréchal de France, fut dangereusement blessé. Aussitôt la Reine me destina sa charge de mestre de camp de la cavalerie légère, en disant qu'elle ne me la donnoit pas comme une récompense, mais seule-

ment pour me faire attendre plus agréablement ce qu'elle vouloit faire pour moi. Je sus que madame d'Hautefort prétendoit cette charge pour un de ses frères : je suppliai la Reine de la lui donner, et de ne m'établir que dans ce qui seroit utile à son service particulier.

Cependant madame de Chevreuse commençoit à s'impatienter : on ne faisoit rien pour elle ni pour ses amis; le pouvoir du cardinal augmentoit tous les jours; il l'amusoit par des paroles soumises et galantes, et il essayoit même quelquefois de lui faire croire qu'elle lui donnoit de l'amour. Il lui parut d'abord moins difficile sur le retour de M. de Châteauneuf, qu'elle désiroit ardemment. Cette facilité venoit sans doute de ce qu'il le croyoit ruiné dans l'esprit de la Reine, et que madame la princesse et la maison de Condé ne pourroient consentir à l'établissement d'un homme qu'ils accusoient de la mort du duc de Montmorency. Il croyoit encore qu'il suffisoit de laisser agir M. le chancelier, qui étoit assez obligé, pour sa propre conservation, d'exclure M. de Châteauneuf, puisqu'il ne pouvoit revenir à la cour sans lui ôter les sceaux. Le chancelier avoit pris toutes sortes de précautions auprès de la Reine pour éviter ce déplaisir, et il s'étoit servi utilement de l'amitié et de la confiance particulière qu'elle avoit pour une de ses sœurs, religieuse à Pontoise, et pour Montaigu, dont j'ai déjà parlé.

Cependant madame de Chevreuse considéroit tous ces retardemens comme autant d'artifices du cardinal Mazarin, qui accoutumoit insensiblement la Reine à ne lui pas accorder d'abord ce qu'elle désiroit, et

qui diminuoit par cette conduite l'opinion qu'elle vouloit donner dans le monde de son crédit. Elle témoignoit souvent sa mauvaise satisfaction à la Reine; et, dans ses plaintes, elle mêloit toujours quelque chose de piquant et de moqueur contre les défauts personnels du cardinal. Elle ne pouvoit souffrir d'être obligée d'avoir recours à ce ministre pour obtenir ce qu'elle désiroit de la Reine, et elle aimoit mieux n'en recevoir point de grâces, que de les devoir au cardinal. Lui, au contraire, se servoit habilement de cette conduite de madame de Chevreuse pour persuader de plus en plus à la Reine qu'elle la vouloit gouverner : il lui disoit que madame de Chevreuse étant soutenue du duc de Beaufort et de la cabale des *importans*, dont l'ambition et le déréglement étoient si connus, toute l'autorité de la régence passeroit en leurs mains, et que la Reine se verroit plus soumise et plus éloignée des affaires que du vivant du feu Roi. Il supposa en même temps des lettres et des avis des alliés, qui demandoient à qui il falloit s'adresser désormais pour savoir les intentions de la Reine, et qui menaçoient de se détacher des intérêts de l'Etat, si le duc de Beaufort et les *importans* en étoient les maîtres.

Monsieur entroit dans les sentimens du cardinal pour faire sa cour à la Reine. Il étoit foible, timide, léger, et tout ensemble familier et glorieux. Le cardinal fournissoit abondamment aux pertes excessives que ce prince faisoit dans le jeu. Il le tenoit encore par l'intérêt de l'abbé de La Rivière son favori, en lui faisant espérer qu'il auroit la nomination de France pour le chapeau de cardinal. Le prince de Condé, grand

politique et bon courtisan, mais plus appliqué à ses affaires domestiques qu'à celles de l'Etat, bornoit toutes ses prétentions à s'enrichir. Le duc d'Enghien son fils, jeune, bien fait, d'un esprit grand, clair, pénétrant et capable, brilloit de toute la gloire que le gain de la bataille de Rocroy et la prise de Thionville pouvoient donner à un prince de vingt ans. Il revenoit avec tout l'éclat que méritoient de si grands commencemens, et il étoit avec la Reine dans la même liaison dont j'ai parlé, et que j'avois concertée. Madame la princesse sa mère suivoit ses engagemens : elle étoit attachée par elle-même à la Reine, qui lui avoit rendu Chantilly, et tout ce que le feu Roi avoit retenu de la confiscation du duc de Montmorency. Madame la duchesse de Longueville sa fille suivoit les intérêts de sa maison : elle étoit trop occupée des charmes de sa beauté et de l'impression que les grâces de son esprit faisoient sur tous ceux qui la voyoient, pour connoître encore l'ambition; et elle étoit bien éloignée de prévoir quelle part elle auroit à tout ce qui a troublé la fin de la régence, et les premières années de la majorité du Roi.

Les choses étoient en ces termes, et le cardinal Mazarin d'une part, et madame de Chevreuse et le duc de Beaufort de l'autre, songeoient avec beaucoup d'application à se détruire : la bonne fortune du cardinal et l'imprudence du duc de Beaufort et de madame de Montbazon, dont il étoit amoureux, fournirent bientôt une occasion dont le cardinal sut profiter pour venir à bout de son dessein. Un jour que madame de Montbazon gardoit la chambre, et que beaucoup de personnes de qualité l'allèrent voir,

dont Coligny étoit du nombre, quelqu'un, sans y penser, laissa tomber deux lettres bien écrites, passionnées, et d'un beau caractère de femme. Madame de Montbazon, qui haïssoit madame de Longueville, se servit de cette occasion pour lui faire une méchanceté. Elle crut que le style et l'écriture pouvoient convenir à madame de Longueville, bien qu'il y eût peu de rapport, et qu'elle n'y eût aucune part. Elle prévint le duc de Beaufort, pour le faire entrer dans ses sentimens; et tous deux de concert firent dessein de répandre dans le monde que Coligny avoit perdu des lettres de madame de Longueville qui prouvoient leur intelligence. Madame de Montbazon me conta cette histoire avant que le bruit en fût répandu. J'en vis d'abord toutes les conséquences, et quel usage le cardinal Mazarin en pourroit faire contre le duc de Beaufort et contre tous ses amis. J'avois peu d'habitude alors avec madame de Longueville; mais j'étois particulièrement serviteur de M. le duc d'Enghien, et ami de Coligny. Je connoissois la malignité du duc de Beaufort et de madame de Montbazon, et je ne doutai point que ce ne fût une méchanceté qu'ils vouloient faire à madame de Longueville. Je fis tous mes efforts pour engager madame de Montbazon, par la crainte des suites, à brûler ces lettres devant moi, et à n'en parler jamais. Elle me l'avoit promis; mais le duc de Beaufort la fit changer. Elle se repentit bientôt de n'avoir pas suivi mon conseil. Cette affaire devint publique, et toute la maison de Condé s'y intéressa comme elle devoit. Cependant celui qui avoit véritablement perdu les lettres étoit de mes amis, et il aimoit la personne qui les avoit écrites.

Il voyoit que les lettres seroient indubitablement reconnues, puisque M. le prince, madame la princesse et madame de Longueville vouloient les montrer publiquement, pour convaincre madame de Montbazon d'une noire supposition, par la différence de l'écriture. Dans cet embarras, celui qui avoit perdu les lettres souffrit tout ce qu'un honnête homme doit souffrir dans une telle rencontre. Il me parla de sa douleur, et me pria de tenter toutes choses pour le tirer de l'extrémité où il se trouvoit. Je le servis heureusement : je portai les lettres à la Reine, à M. le prince et à madame la princesse ; je les fis voir à madame de Rambouillet, à madame de Sablé, et à quelques amies particulières de madame de Longueville ; et aussitôt que la vérité fut pleinement connue, je les brûlai devant la Reine, et délivrai par là d'une mortelle inquiétude les deux personnes intéressées.

Bien que madame de Longueville fût entièrement justifiée dans le monde, madame de Montbazon ne lui avoit point encore fait les réparations publiques qu'elle lui devoit : les conditions en furent longtemps disputées, et tous ces retardemens augmentoient l'aigreur.

Le duc d'Enghien venoit de prendre Thionville : il étoit prêt de finir la campagne, et il revenoit outré de colère et d'indignation de l'injure que madame sa sœur avoit reçue. La crainte de son ressentiment, plus que toute autre raison, fit soumettre madame de Montbazon à tout ce qu'on voulut lui proposer. Elle alla à une heure marquée à l'hôtel de Condé trouver madame la princesse, qui n'avoit pas voulu que madame de Longueville y fût présente. Toutes les personnes

de la plus grande qualité s'y étoient rendues pour être témoins du discours qu'on avoit prescrit à madame de Montbazon, et qu'elle fit pour excuser sa faute et pour en demander pardon. Cette satisfaction publique ne finit pas entièrement cette affaire : un jour que la Reine donnoit la collation à madame la princesse chez Renard, madame de Montbazon y vint, sans avoir préparé madame la princesse à trouver bon qu'elle se présentât devant elle. Ce manque de précaution irrita madame la princesse : elle voulut que madame de Montbazon sortît ; et sur le refus qu'elle en fit, la Reine lui ordonna de le faire, et lui envoya en même temps un ordre de sortir de la cour. Madame de Chevreuse, le duc de Beaufort et les *importans* crurent partager cette disgrâce, et que c'étoit une affaire de parti. Le cardinal Mazarin savoit trop bien mettre en usage de telles conjonctures, pour ne se pas servir de celle-ci dans ses desseins. Il vit qu'il étoit temps de les faire éclater, et que la Reine étoit capable de recevoir les impressions qu'il lui voudroit donner contre le duc de Beaufort. Il fut arrêté (1) prisonnier, et mené au bois de Vincennes. Je ne puis dire si le sujet de cette prison fut supposé ou véritable ; mais le cardinal Mazarin répandit (2) dans le monde qu'il avoit découvert une entreprise du duc de Beaufort contre sa personne, et qu'on l'avoit attendu en divers lieux où il devoit passer pour le tuer. D'autres ont cru avec plus de vraisemblance que le duc de Beaufort, par une fausse

(1) *Il fut arrêté :* Le 2 septembre 1643. — (2) *Mazarin répandit :* Beaufort avoit en effet tramé un complot contre la vie du ministre. *Voyez* les détails donnés par Campion à la suite des Mémoires de La Châtre, page 257 et suiv. de ce volume.

finesse, lui fit prendre l'alarme exprès, croyant qu'il suffisoit de lui faire peur pour le chasser du royaume, et que ce fut dans cette vue qu'il fit des assemblées secrètes, et qu'il leur donna un air de conjuration. Mais quel que fût le dessein du duc de Beaufort, il en perdit la liberté. La Châtre, colonel général des Suisses, eut ordre de se défaire de sa charge; les *importans* furent dispersés, et madame de Chevreuse fut reléguée à Tours. Le cardinal se vit alors maître des affaires, et sa faveur ne fut plus douteuse. J'avois trop peu de liaison avec le duc de Beaufort pour avoir part à sa disgrâce; mais j'étois toujours également des amis de madame de Chevreuse : j'étois persuadé qu'elle ignoroit les desseins du duc de Beaufort, et qu'elle étoit injustement persécutée. La Reine conservoit encore de l'amitié pour moi, et le souvenir de mon attachement pour elle n'étoit pas entièrement effacé de sa mémoire; mais elle étoit trop puissamment entraînée par le cardinal pour conserver long-temps des sentimens qui ne lui fussent pas agréables.

La cour étoit soumise; le duc de Beaufort arrêté; madame de Chevreuse éloignée; le duc de Vendôme, le duc de Mercœur et l'évêque de Beauvais exilés; le président Barillon prisonnier à Pignerol; la cabale des *importans* détruite et méprisée : j'étois presque le seul des amis de madame de Chevreuse qui n'eût point encore éprouvé de disgrâce particulière. Le cardinal ne m'aimoit pas : il voulut me réduire à la nécessité de déplaire à la Reine ou d'abandonner madame de Chevreuse. Dans cette pensée, il obligea la Reine à me parler avec beaucoup de bonté, et à me dire qu'étant assurée de la fidélité et de l'amitié que j'avois

toujours eues pour elle, je ne devois pas lui en refuser une marque qu'elle devoit attendre de moi comme mon amie, quand même je ne considérerois pas sa dignité et son pouvoir. Elle s'étendit sur l'ingratitude du duc de Beaufort et des *importans;* et après m'avoir fait beaucoup de plaintes de madame de Chevreuse, elle me pressa de n'avoir plus commerce avec elle, et de cesser d'être intimement de ses amis; elle désira aussi que je le voulusse être du cardinal Mazarin. Je la remerciai avec respect de la confiance qu'elle avoit en ma fidélité; je l'assurai que je ne balancerois jamais entre ce que je lui devois et l'amitié de madame de Chevreuse; que je devois obéir exactement à la défense qu'elle me faisoit d'avoir à l'avenir aucun commerce avec elle; que je serois même son plus grand ennemi quand il me paroîtroit qu'elle eût véritablement manqué à son devoir: mais que je la suppliois de considérer qu'ayant été uni si long-temps avec madame de Chevreuse dans tout ce qui regardoit le service de la Reine, je ne pouvois avec justice cesser d'être son ami tant qu'elle n'auroit d'autre crime que celui de déplaire au cardinal; que je souhaitois d'être ami et serviteur de ce ministre tant qu'elle l'honoreroit de sa confiance; que je serois même dans ses intérêts en d'autres rencontres; mais que dans ce qui regardoit personnellement madame de Chevreuse et lui, je demandois en grâce qu'il me fût permis de suivre mes premiers engagemens. La Reine ne me parut pas blessée sur l'heure de cette réponse; mais comme le cardinal la trouva trop mesurée, il la lui fit désapprouver, et je connus, par une longue suite de mauvais traitemens, que ce que je lui avois dit m'avoit

entièrement ruiné auprès d'elle: j'observai toutefois la conduite qu'elle m'avoit prescrite vers madame de Chevreuse, après lui en avoir rendu compte exactement. Je ne trouvai dans la suite guère plus de reconnoissance de son côté pour m'être perdu cette seconde fois afin de demeurer son ami, que je venois d'en trouver dans la Reine; et madame de Chevreuse oublia dans son exil aussi facilement tout ce que j'avois fait pour elle, que la Reine avoit oublié mes services quand elle fut en état de les récompenser.

Cependant le duc d'Enghien trouvant à son retour tout le changement que je viens de dire, et ne pouvant témoigner au duc de Beaufort, qui étoit en prison, le ressentiment qu'il avoit de ce qui s'étoit passé entre madame de Longueville et madame de Montbazon, il laissa à Coligny la liberté de se battre contre le duc de Guise, qui avoit été mêlé dans cette affaire. Coligny étoit foible et peu adroit, et il relevoit d'une longue maladie: il choisit d'Estrades, qui depuis a été maréchal de France, pour appeler le duc de Guise, qui se servit de Bridieu; et ils prirent leur rendez-vous à la place Royale. Le duc de Guise, en mettant l'épée à la main, dit à Coligny: « Nous allons décider les an-« ciennes querelles de nos deux maisons, et on verra « quelle différence on doit mettre entre le sang de « Guise et celui de Coligny. » Le combat fut bientôt fini: Coligny tomba, et le duc de Guise, pour l'outrager, en lui ôtant son épée le frappa du plat de la sienne. D'Estrades et Bridieu se blessèrent dangereusement l'un et l'autre, et furent séparés par le duc de Guise. Coligny, accablé de douleur d'avoir si mal soutenu une si belle cause, mourut quatre

ou cinq mois après, d'une maladie de langueur.

[1644] Je passai beaucoup de temps à la cour dans un état ennuyeux : mon père y avoit des prétentions par lui-même; on lui faisoit quelquefois de petites grâces, en lui disant qu'elles lui étoient faites uniquement à sa considération, et que je n'y avois aucune part. L'amitié que j'avois pour le comte de Montrésor m'exposa encore à de nouveaux embarras. Il avoit quitté Monsieur par la haine qu'il portoit à l'abbé de La Rivière; et il s'étoit fait un honneur à sa mode, non-seulement de ne point saluer l'abbé de La Rivière, mais d'exiger de ses amis que pas un d'eux ne le saluât, quelques civilités et quelques avances qu'ils reçussent de lui. J'étois comme plusieurs autres dans cette ridicule servitude, et elle m'avoit attiré depuis long-temps la haine de Monsieur. Il se plaignit de moi avec aigreur à mon père, et il lui déclara enfin que puisque je lui manquois de considération dans une chose aussi indifférente, il se croyoit obligé de s'opposer directement à toutes mes prétentions et à tous mes intérêts; qu'il ne demandoit point que je cessasse d'être ami de Montrésor, ni que j'eusse aucune liaison avec l'abbé de La Rivière; mais qu'il recevroit désormais comme un manque de respect à sa propre personne si je continuois à traiter si indignement un homme qu'il aimoit. J'avois peu de bonnes raisons à opposer à celle de Monsieur. Je priai néanmoins mon père de lui faire approuver que je ne changeasse point de conduite jusqu'à ce que j'eusse écrit à Montrésor, et qu'il m'eût fait réponse. Il reçut ma lettre, et il parut aussi blessé de la permission que je lui demandois de saluer l'abbé de La Rivière, que si je lui

eusse dû toutes choses, et qu'il ne m'eût point d'obligation. Je connus bientôt que sa reconnoissance seroit pareille à celle de la Reine et de madame de Chevreuse; je demeurai toutefois dans les règles que je m'étois imposées, et je me contentai de rendre uniquement le salut à l'abbé de La Rivière, sans aucune autre sorte de commerce avec lui.

[1645] Le cardinal jouissoit tranquillement de sa puissance, et du plaisir de voir ses ennemis abattus; ma fortune étoit désagréable, et je portois impatiemment la perte de tant d'espérances. J'avois voulu m'attacher à la guerre, et la Reine m'y avoit refusé les mêmes emplois que trois ou quatre ans auparavant elle m'avoit empêché de recevoir du cardinal de Richelieu. Tant d'inutilités et tant de dégoûts me donnèrent enfin d'autres pensées, et me firent chercher des voies périlleuses pour témoigner mon ressentiment à la Reine et au cardinal Mazarin. La beauté de madame de Longueville, son esprit, et tous les charmes de sa personne, attachèrent à elle tout ce qui pouvoit espérer d'en être souffert. Beaucoup d'hommes et de femmes de qualité essayèrent de lui plaire; et par-dessus les agrémens de cette cour, madame de Longueville étoit alors si unie avec toute sa maison, et si tendrement aimée du duc d'Enghien son frère, qu'on pouvoit se répondre de l'estime et de l'amitié de ce prince quand on étoit approuvé de madame sa sœur.

[1646] Beaucoup de gens tentèrent inutilement cette voie, et mêlèrent d'autres sentimens à ceux de l'ambition. Miossens, qui depuis a été maréchal de France, s'y opiniâtra le plus long-temps, et il eut un

pareil succès. J'étois de ses amis particuliers, et il me disoit ses desseins. Ils se détruisirent bientôt d'eux-mêmes; il le connut, et me dit plusieurs fois qu'il étoit résolu d'y renoncer; mais la vanité, qui étoit la plus forte de ses passions, l'empêchoit souvent de me dire vrai, et il feignoit des espérances qu'il n'avoit pas, et que je savois bien qu'il ne devoit pas avoir. Quelque temps se passa de la sorte, et enfin j'eus sujet de croire que je pourrois faire un usage plus considérable que Miossens de l'amitié et de la confiance de madame de Longueville : je l'en fis convenir lui-même. Il savoit l'état où j'étois à la cour; je lui dis mes vues, mais que sa considération me retiendroit toujours, et que je n'essaierois point à prendre des liaisons avec madame de Longueville, s'il ne m'en laissoit la liberté. J'avoue même que je l'aigris exprès contre elle pour l'obtenir, sans lui rien dire toutefois qui ne fût vrai. Il me la donna tout entière; mais il se repentit de me l'avoir donnée, quand il vit les suites de cette liaison. Il essaya inutilement bientôt après de la traverser par beaucoup de bruit et d'éclat, qui ne changèrent rien à mon dessein. Madame de Longueville partit peu de temps après pour aller à Munster, où le duc de Longueville son mari étoit allé traiter la paix.

Mon père obtint alors pour moi la permission d'acheter le gouvernement de Poitou. Je suivis M. le duc d'Enghien à l'armée qu'il commandoit sous Monsieur : on attaqua Courtray. Piccolomini et le marquis de Caracène se présentèrent aux lignes avec trente mille hommes; mais au lieu d'entreprendre de les forcer, ils se retranchèrent de leur côté, et les deux

camps ne furent éloignés que de la portée du mousquet. Les ennemis tentèrent inutilement de jeter quelques secours dans la ville, et ils se retirèrent enfin trois ou quatre jours avant qu'elle se rendît, pour n'être pas témoins de sa prise. On alla ensuite à Mardick. Ce siége fut difficile et périlleux, par le grand nombre d'hommes qui défendoient la place, et qui étoient relevés tous les jours par des troupes fraîches qui y arrivoient de Dunkerque; leur défense fut célèbre encore par cette grande sortie dont on a tant parlé, où le duc d'Enghien, suivi de ce que le hasard avoit fait trouver auprès de lui d'officiers et de volontaires, arrêta sous tout le feu de la place l'effort de deux mille hommes qui venoient attaquer un logement sur la contrescarpe, et nettoyer la tranchée. On perdit beaucoup de gens de qualité: le comte de Fleix, le comte de La Rocheguyon et le chevalier de Fiesque y furent tués; le duc de Nemours et plusieurs autres y furent blessés; j'y reçus trois coups de mousquet, et je revins ensuite à Paris. Monsieur finit sa campagne par la prise de Mardick, et laissa le commandement de l'armée au duc d'Enghien, qui prit Dunkerque.

[1647] On commençoit à se lasser de la domination du cardinal Mazarin: sa mauvaise foi, sa foiblesse et ses artifices étoient connus; il accabloit les provinces par des impôts, les villes par des taxes; et il avoit réduit au désespoir les bourgeois de Paris, par la suppression des rentes de l'hôtel-de-ville. Le parlement portoit impatiemment ces désordres: il essaya d'abord d'y remédier par des remontrances à la Reine et par des voies respectueuses; mais il se disposoit à en prendre

d'autres, puisque celles de la douceur étoient inutiles. Le cardinal n'avoit pas ménagé le duc d'Enghien sur la charge d'amiral, vacante par la mort du duc de Brezé son beau-frère, qui avoit été tué (1). Le prince de Condé avoit fait paroître son mécontentement, et s'étoit retiré à Valery. Madame de Longueville, dont j'avois alors toute la confiance, sentoit aussi vivement que je le pouvois désirer la conduite du cardinal envers le duc d'Enghien pour les intérêts de sa maison. Ces commencemens d'aigreur furent quelque temps méprisés par le cardinal : il se fioit à ses artifices et à sa fortune, et plus encore à l'esprit de servitude de la nation.

Il haïssoit le parlement, qui s'opposoit aux édits par des assemblées et par des remontrances, et il attendoit une occasion de l'abaisser. Il donnoit cependant des espérances au duc d'Enghien pour l'adoucir; il ménageoit même un peu plus les particuliers; et bien qu'il fût également opposé à ma fortune, je ne lui voyois pas toujours la même dureté pour moi. Il étoit maître absolu de l'esprit de la Reine et de Monsieur; et plus sa puissance augmentoit dans le cabinet, et plus elle étoit odieuse dans le royaume. Il en abusoit dans la prospérité, et il paroissoit toujours foible et timide dans les mauvais succès. Ces défauts, joints à son manque de foi et à son avarice, le firent bientôt haïr et mépriser, et disposèrent tous les corps du royaume et la plus grande partie de la cour à désirer un changement.

[1648] Le duc d'Enghien, que je nommerai dés-

(1) *Qui avoit été tué :* Ce jeune seigneur avoit péri le 14 juin 1646 devant Orbitello.

ormais le prince de Condé par la mort de son père (1), commandoit l'armée de Flandre, et venoit de gagner la bataille de Lens. Le cardinal, ébloui d'un si grand événement, songea moins à s'en servir contre les ennemis de l'Etat que contre l'Etat même; et au lieu de profiter en Flandre de cette victoire, il tourna toutes ses pensées à se venger du parlement. Il crut devoir autoriser de la présence du Roi la violence qu'il avoit préméditée, et que la prospérité de ses armes retiendroit le peuple et le parlement dans la soumission et dans la crainte. Il choisit le jour que tous les corps étoient assemblés à Notre-Dame pour assister au *Te Deum;* et après que le Roi et la Reine en furent sortis, il fit arrêter le président de Blancménil, Broussel, et quelques autres, qui s'étoient opposés avec plus de chaleur aux nouveaux édits et à la misère publique. Cette entreprise du cardinal n'eut pas le succès qu'il en attendoit: le peuple prit les armes; le chancelier, pour éviter sa fureur, se sauva dans l'hôtel de Luynes. On le chercha dans la maison pour le mettre en pièces; et le maréchal de La Meilleraye y alla en diligence avec quelques compagnies du régiment des Gardes, pour le sauver. Il fut en péril lui-même : on tendit les chaînes des rues; on fit partout des barricades; et le Roi et la Reine se virent investis dans le Palais-Royal, et forcés de renvoyer les prisonniers que le parlement leur envoya demander. Dans ce trouble, le coadjuteur de Paris, qui jusques alors n'avoit point paru dans les affaires, et qui vouloit s'y donner part,

(1) *Par la mort de son père:* Ce prince étoit mort le 26 décembre 1646.

prit cette occasion pour offrir son service à la Reine, et pour s'entremettre d'apaiser la sédition. Mais son zèle fut mal reçu, et on fit même des railleries de son empressement.

Je n'étois pas alors à Paris, et j'étois allé par ordre de la Reine à mon gouvernement. Ma présence même y fut nécessaire pour contenir le Poitou dans son devoir : cette province avoit commencé de se soulever, et on y avoit pillé quelques bureaux du Roi. Devant que de partir, il me paroissoit que le cardinal vouloit quelquefois me ménager, et qu'il feignoit de désirer mon amitié : il savoit que la Reine s'étoit engagée à moi, dans tous les temps, de donner à ma maison les mêmes avantages qu'on accordoit à celles de Rohan et de La Trémouille, et à quelques autres. Je me voyois si éloigné des grâces solides, que je m'étois arrêté à celle-là. J'en parlai au cardinal en partant : il me promit positivement de me l'accorder en peu de temps ; mais qu'à mon retour j'aurois les premières lettres de duc qu'on accorderoit, afin que ma femme eût cependant le tabouret. J'allai en Poitou, comme j'ai dit, dans cette attente, et j'y pacifiai les désordres ; mais j'appris que, bien loin de me tenir les paroles que le cardinal m'avoit données, il avoit accordé des lettres de duc à six personnes de qualité, sans se souvenir de moi. J'étois dans le premier mouvement qu'un traitement si extraordinaire me devoit causer, lorsque j'appris, par madame de Longueville, que tout le plan de la guerre civile s'étoit fait et résolu à Noisy entre le prince de Conti et le duc de Longueville, le coadjuteur de Paris et les plus considérables du parlement. Elle me mandoit encore qu'on espéroit d'y

engager le prince de Condé; qu'elle ne savoit quelle conduite elle devoit tenir en cette rencontre, ne sachant pas mes sentimens; et qu'elle me prioit de venir en diligence à Paris, pour résoudre ensemble si elle devoit avancer ou retarder ce projet. Cette nouvelle me consola de mon chagrin, et je me vis en état de faire sentir à la Reine et au cardinal qu'il leur eût été utile de m'avoir ménagé. Je demandai mon congé: j'eus peine à l'obtenir, et on ne me l'accorda qu'à condition que je ne me plaindrois pas du traitement que j'avois reçu, et que je ne ferois point d'instances nouvelles sur mes prétentions. Je le promis facilement, et j'arrivai à Paris avec tout le ressentiment que je devois avoir. J'y trouvai les choses comme madame de Longueville m'avoit mandé; mais j'y trouvai moins de chaleur, soit que le premier mouvement fût passé, ou que la diversité des intérêts et la grandeur du dessein eussent ralenti ceux qui l'avoient entrepris. Madame de Longueville même y avoit formé exprès des difficultés pour me donner le temps d'arriver, et me rendre plus maître de décider. Je ne balançai point à le faire, et je ressentis un grand plaisir de voir qu'en quelque état que la dureté de la Reine et la haine du cardinal eussent pu me réduire, il me restoit encore des moyens de me venger d'eux.

M. le prince de Conti entroit dans le monde: il vouloit réparer, par l'impression qu'il y donneroit de son esprit et de ses sentimens, les avantages que la nature avoit refusés à sa personne: il étoit foible et léger; mais il dépendoit entièrement de madame de Longueville, et elle me laissoit le soin de le conduire. Le duc de Longueville avoit de l'esprit et de l'expé-

rience; il entroit facilement dans les partis opposés à la cour, et en sortoit encore avec plus de facilité. Il étoit foible, irrésolu et soupçonneux. Sa longue résidence en Normandie l'avoit rendu maître du parlement de Rouen, de la plus grande partie de la noblesse, et de plusieurs places de cette province.

Le coadjuteur de Paris, qui étoit uni à lui par la parenté et par un long attachement d'amitié, avoit beaucoup de crédit dans le peuple et dans le parlement de Paris par sa dignité de coadjuteur, et tous les curés exécutoient ses ordres. Il avoit des amis et des partisans à la cour, et il entraînoit dans ses intérêts Noirmoutier, Laigues, quelque reste de la cabale des *importans*, et d'autres personnes qui cherchoient à se rendre considérables dans le trouble. Il avoit de l'élévation et de l'esprit, son humeur étoit facile et désintéressée; mais il cachoit souvent ses sentimens à ses amis, et savoit feindre des vertus qu'il n'avoit pas. Il avoit de l'orgueil et de la fierté; les mépris que la Reine et le cardinal avoient faits de son entremise pour apaiser les désordres des barricades l'avoient mortellement irrité. Le parlement, irrité de l'injure qu'il croyoit avoir reçue en la personne du président de Blancménil et de Broussel, étoit devenu plus fier par leur liberté, que la Reine n'avoit osé refuser. Les plus puissans et les plus exposés de ce corps songeoient à se mettre à couvert du ressentiment du cardinal, et à prévenir sa vengeance.

Je trouvai les choses en cet état, et je m'appliquai uniquement à surmonter les craintes et les irrésolutions du prince de Conti et du duc de Longueville, qui devoient donner le branle à un si grand dessein.

Le prince de Condé avoit changé de sentiment, et avoit pris des mesures avec la cour. La liaison que j'avois avec M. le prince de Conti et avec madame de Longueville ne lui étoit pas agréable ; mais il ne m'en faisoit rien paroître. Les esprits s'aigrissoient de toutes parts ; et le cardinal Mazarin, ne trouvant plus de sûreté dans Paris, résolut enfin d'en partir, et, de concert avec Monsieur et M. le prince, d'en former le siége, après avoir mené le Roi à Saint-Germain. Cette entreprise ne se pouvoit exécuter par les formes ordinaires : les conséquences en étoient trop périlleuses, et trop préjudiciables à l'Etat. Le Roi avoit peu de troupes ; mais on crut qu'il en avoit assez pour occuper les passages, et pour réduire cette grande ville par la faim. On croyoit qu'elle seroit divisée par les cabales, et que, manquant de chefs et de troupes réglées, et de toutes sortes de provisions, elle recevroit la loi qu'on lui voudroit imposer.

[1649] Dans cette espérance, le Roi, suivi de Monsieur, de la Reine, de M. le duc d'Orléans, de M. le prince, et du prince de Conti, partit secrètement de Paris à minuit, la veille des Rois de l'année 1649, et alla à Saint-Germain. Toute la cour suivit avec beaucoup de désordre. Madame la princesse voulut emmener madame de Longueville, qui étoit sur le point d'accoucher ; mais elle feignit de se trouver mal, et demeura à Paris.

Ce départ si précipité du Roi mit un trouble et une agitation dans l'esprit du peuple et du parlement qui ne se peut représenter. Ceux mêmes qui avoient pris le plus de mesures contre la cour furent ébranlés, et le moment de décider leur parut terrible. Le par-

lement et le corps de ville députèrent à Saint-Germain pour témoigner leur crainte et leur soumission. J'y allai le même jour que la cour y arriva : le duc de Longueville s'y rendit aussi. Je retournai à Paris une fois ou deux pour rassurer ceux du parti qui étoient chancelans, et pour concerter avec madame de Longueville, le coadjuteur, Longueil et Broussel, le jour que le prince de Conti et le duc de Longueville s'y devoient rendre. Le cardinal Mazarin sachant que je pouvois y aller et en sortir facilement, bien que les portes fussent soigneusement gardées, me pria de lui apporter de l'argent; mais je refusai de m'en charger, ne voulant ni lui faire ce plaisir, ni mal user de sa confiançe. Cependant toutes choses étant préparées à Paris, je retournai à Saint-Germain pour en faire partir M. le prince de Conti et le duc de Longueville. Ce dernier faisoit naître sans cesse des obstacles, et se repentoit de s'être engagé; j'appréhendai même qu'il ne passât plus loin, et qu'il ne découvrît à M. le prince ce qu'il savoit de l'entreprise. Dans ce doute, je renvoyai Gourville à Paris, pour dire à madame de Longueville et au coadjuteur le soupçon que l'on devoit avoir du duc de Longueville; je le chargeai de voir Longueil et Broussel, et de leur faire comprendre le péril qu'il y avoit au retardement. On doit trouver étrange que j'eusse confié une affaire d'un tel poids à Gourville, qui étoit alors fort jeune et peu connu; mais comme j'avois éprouvé sa fidélité en d'autres rencontres, qu'il avoit l'esprit avancé et hardi, tous ceux avec qui je traitois prirent créance en lui; et ce fut sur les paroles qu'il portoit des uns aux autres que l'on agit de concert. Il revint à Saint-Germain,

nous presser d'aller promptement à Paris; mais le duc de Longueville ne s'y pouvoit résoudre, et nous fûmes contraints, le marquis de Noirmoutier et moi, de lui dire que nous allions emmener M. le prince de Conti, et que nous déclarerions dans le monde que lui seul manquoit de foi et de parole à ses amis, après les avoir engagés dans un parti qu'il abandonnoit. Il ne put soutenir ces reproches, et il se laissa entraîner à ce que nous voulûmes. Je me chargeai de leur faire tenir des chevaux à une heure après minuit dans la cour des cuisines; mais, sans m'avertir, ils en prirent d'autres, et s'en allèrent à Paris. Je les attendois cependant au lieu qu'ils m'avoient marqué, et j'y demeurai jusqu'à la pointe du jour: je ne pouvois rentrer dans le château pour savoir de leurs nouvelles, et je jugeois bien à quoi j'étois exposé si l'affaire étoit découverte, et si on me trouvoit leur gardant des chevaux à une heure si suspecte; mais j'aimois encore mieux me mettre dans ce hasard que de les y exposer par un contre-temps. Enfin je sus qu'ils étoient partis, et je me rendis à Paris long-temps après qu'ils y furent arrivés.

Le bruit de leur venue se répandit en peu de temps, et fit différens effets. Le peuple les reçut avec joie; mais ceux du parlement qui ignoroient le traité de Noisy, fomenté par les partisans de la cour, publioient que c'étoit un artifice, et que le prince de Conti et le duc de Longueville, liés au prince de Condé par tant de proximité et par tant d'intérêts, ne se mettoient à la tête d'un parti que pour le sacrifier à la vengeance du cardinal Mazarin. Cette impression, si aisée à recevoir par un peuple timide et par le parle-

ment étonné, fit douter quelque temps de la sûreté de madame de Longueville, du prince de Conti, et de tout ce qui les avoit suivis. Le parlement rejeta d'abord leurs offres, et il ne les reçut qu'après qu'il fut instruit par le coadjuteur, Broussel, Longueil, et par ceux qui savoient le traité. M. le prince de Conti et madame de Longueville, pour donner plus de confiance, logèrent dans l'hôtel-de-ville, et se livrèrent entièrement entre les mains du peuple. La cour cependant avoit ressenti vivement la retraite du prince de Conti, du duc de Longueville et des autres. Le cardinal soupçonna qu'elle fut de concert avec M. le prince; et se trouvant trop foible pour soutenir de si grandes affaires, il se préparoit à sortir du royaume: mais M. le prince le rassura bientôt, et l'aigreur qu'il fit paroître contre M. le prince de Conti, contre madame de Longueville et contre moi fut si grande, qu'elle ne laissa pas lieu au cardinal de douter qu'elle ne fût véritable. On prit de nouvelles mesures pour affamer Paris, et le prince de Condé se chargea de l'événement d'une si grande entreprise. Le parti opposé ne négligeoit rien aussi pour sa sûreté. Le duc d'Elbœuf, gouverneur de Picardie, s'étoit offert le premier au parlement, et il croyoit trouver de grands avantages en se mettant à la tête du parti. Il avoit de l'esprit et de l'éloquence; mais il étoit vain, intéressé et peu sûr. L'arrivée du prince de Conti et du duc de Longueville lui donna de la jalousie. Il n'osa toutefois s'opposer ouvertement à la confiance qu'on devoit prendre en eux; mais il la traversoit avec beaucoup d'artifice. Le duc de Bouillon se joignit en même temps aux intérêts du parlement. J'ai parlé ailleurs de

ses grandes qualités et de son mérite. Le vicomte de Turenne, son frère, étoit uni à lui, et il commandoit l'armée d'Allemagne. Les vertus de ce grand homme sont plus connues par ses actions que par ce que j'en pourrois dire ici; et ce qu'il a fait depuis pour la gloire du Roi et de l'Etat doit effacer la faute que l'intérêt du duc de Bouillon et de sa maison lui fit commettre en cette rencontre. Il entra dans les liaisons de son frère, et voulut employer l'armée qu'il commandoit pour soutenir le parti de Paris; mais ses troupes suivirent leur devoir, et il fut contraint, pour chercher sa sûreté, de se retirer en Hollande.

Le maréchal de La Mothe-Houdancourt étoit ennemi particulier du Tellier, et il cherchoit à se venger du traitement qu'il lui avoit procuré en le faisant arrêter prisonnier, après lui avoir ôté l'emploi de Catalogne. Il avoit de la valeur et de la capacité dans la guerre, un esprit médiocre, et du bon sens; et, par un sentiment ordinaire à ceux qui ont fait eux-mêmes leur fortune, il craignoit beaucoup de la hasarder. Il prit néanmoins le parti du parlement.

Le duc de Beaufort suivit bientôt cet exemple : il s'étoit sauvé du donjon de Vincennes avec beaucoup de hardiesse, d'industrie et de bonheur; et il fut reçu du peuple comme son libérateur. Tant de personnes considérables élevèrent les espérances du parti; on leva de grandes sommes d'argent, on fit des troupes; le parlement de Paris écrivit aux autres parlemens du royaume. On envoya des lettres circulaires dans les provinces; on distribua les charges de la guerre : les ducs de Beaufort, d'Elbœuf, de Bouillon, et le maréchal de La Mothe, furent généraux sous M. le

prince de Conti. Le duc de Luynes, Noirmoutier et moi fûmes lieutenans généraux. Le duc de Longueville, pour éviter l'embarras que le rang qu'il prétendoit lui eût pu donner, alla en Normandie pour maintenir cette province dans ses intérêts. On accepta les offres considérables que l'archiduc fit d'hommes et d'argent; enfin on se préparoit à la guerre civile avec d'autant plus de chaleur que c'étoit une nouveauté; mais elle n'avoit pour fondement que la haine du cardinal Mazarin, qui étoit presque également odieux aux deux partis.

Le besoin qu'on eut à Paris de faire promptement des troupes en fit lever de mauvaises : on ne put choisir ni les officiers ni les soldats, et on fut contraint de recevoir indifféremment tout ce qui se présentoit. Cependant le cardinal mettoit tout en usage pour former des cabales dans le parlement, et pour diviser les généraux : la diversité de leurs sentimens et de leurs intérêts lui fournit bientôt toute la matière qu'il pouvoit désirer. Dans l'autre parti, l'armée du Roi se fortifioit tous les jours; et le prince de Condé, animé par son ressentiment particulier, faisoit sa propre cause de l'intérêt du cardinal. Il avoit occupé les passages les plus considérables, pour empêcher la communication de la campagne avec Paris; et il ne doutoit point que, manquant de secours et de vivres, cette ville ne fût bientôt réduite à la dernière extrémité. Charenton étoit retranché, et ceux de Paris qui s'en étoient emparés y avoient mis Clanleu avec deux mille hommes, pour conserver un poste sur les rivières de Seine et de Marne. Le prince de Condé l'y

força, sans trouver presque de résistance. Cette action se fit en plein jour, à la vue de toutes les troupes du parti, et de plus de cinquante mille bourgeois sous les armes. Le duc de Châtillon, lieutenant général dans l'armée du Roi, y fut tué; de l'autre côté, Clanleu et toute sa garnison furent taillés en pièces. Ce désavantage mit une grande consternation à Paris : les vivres y enchérissoient, et on commençoit à craindre d'en manquer. Il y entroit néanmoins souvent des convois; et un jour qu'on en amenoit un considérable, les troupes du Roi, commandées par Nerlieu, se trouvèrent sur le chemin auprès de Villejuif. Il y eut un combat assez opiniâtre dans le village de Vitry, où Nerlieu fut tué. Le convoi passa; et comme cette action dura quelque temps, tout Paris en prit l'alarme, et plus de cent mille bourgeois sortirent pour nous recevoir. Ce succès, qui n'étoit d'aucune importance, fut reçu de ce peuple préoccupé comme une victoire signalée qu'il vouloit devoir à la seule valeur du duc de Beaufort; et il fut conduit comme en triomphe jusqu'à l'hôtel-de-ville, au milieu des acclamations d'une foule innombrable de monde.

Peu de temps après, le marquis de Noirmoutier sortit avec sept ou huit cents chevaux et quelque infanterie, pour escorter un grand convoi qui venoit du côté de la Brie. J'allai au devant de lui avec neuf cents chevaux, pour faciliter son passage, que le comte de Grancey vouloit empêcher avec pareil nombre de cavalerie et deux régimens d'infanterie. Nous étions à une demi-lieue l'un de l'autre, le marquis de Noirmoutier et moi; et nous étions convenus de nous se-

courir au cas que le comte de Grancey vînt attaquer l'un de nous. Il me manda de m'avancer, et qu'il alloit être chargé. Je fis ce qu'il désiroit de moi; mais le comte de Grancey, qui sut que j'avançois, quitta le dessein d'attaquer Noirmoutier, et vint au devant de moi pour me combattre seul. Le marquis de Noirmoutier lui vit faire ce mouvement; mais au lieu de faire pour moi ce que j'avois fait pour lui, il continua son chemin avec le convoi, et se mit peu en peine d'un combat qu'il rendoit si inégal par sa retraite. Nous marchâmes l'un à l'autre, le comte de Grancey et moi, avec un pareil nombre de cavalerie, mais très-différent par la bonté des troupes. Il avoit de plus deux régimens d'infanterie, comme j'ai dit. Je fis ma première ligne de cinq escadrons, et la seconde de quatre, commandée par le comte de Rauzan, frère des maréchaux de Duras et de Lorges; mais comme le comte de Grancey étoit éloigné de mille pas de son infanterie, je fis toute la diligence qui me fut possible pour le charger avant qu'elle fût arrivée. Nous trouvâmes à vingt pas les uns des autres une espèce de ravine qui nous séparoit : nous la côtoyâmes deux cents pas pour en prendre la tête. Dans cet espace de temps, une partie de l'infanterie du comte de Grancey eut le loisir d'arriver, et à la première décharge tout ce que j'avois de troupe s'enfuit, et mon cheval fut tué. Ceux du chevalier de La Rochefoucauld et de Gourville le furent aussi. Un gentilhomme qui étoit à moi mit pied à terre pour me donner le sien; mais je ne pus m'en servir, parce qu'un des escadrons qui poussoient les fuyards étoit trop près. Le comte

d'Holach, qui étoit à la tête, et trois autres cavaliers, vinrent à moi, me criant : *Quartier!* J'allai à lui, résolu de ne pas l'accepter ; et croyant lui donner de l'épée dans le corps, je ne perçai que les deux épaules de son cheval, et mon épée s'arrêta toute faussée dans la selle. Il me tira aussi à bout touchant; le coup fut si grand que je tombai à terre : tout son escadron, en passant presque sur moi, me tira encore. Six soldats arrivèrent; et me voyant bien vêtu, ils disputèrent ma dépouille, et à qui me tueroit. Dans ce moment, le comte de Rauzan chargea les ennemis avec sa seconde ligne : le bruit de la décharge surprit ces six soldats, et, sans que j'en sache d'autres raisons, ils s'enfuirent. Quoique ma blessure fût grande, je me trouvai néanmoins assez de force pour me relever; et voyant un cavalier auprès de moi qui vouloit remonter à cheval, je le lui ôtai, et son épée aussi. Je voulois rejoindre le comte de Rauzan; mais en y allant, je vis ses troupes qui suivoient l'exemple des miennes sans qu'on les pût rallier. Il fut pris et blessé, et mourut bientôt après. Le marquis de Sillery fut pris aussi; je joignis le comte de Matha, maréchal de camp, et nous arrivâmes ensemble à Paris. Je le priai de ne rien dire de ce qu'il avoit vu faire à Noirmoutier, et je ne fis aucune plainte contre lui : j'empêchai même qu'on ne punît la lâcheté des troupes qui m'avoient abandonné, et qu'on ne les fît tirer au billet. Ma blessure, qui fut grande et dangereuse, m'ôta le moyen de voir par moi-même ce qui se passa dans le reste de cette guerre, dont les événemens furent peu dignes d'être écrits. Noirmoutier et Laigues allèrent

ples, le Roi, qui le haïssoit, et qui souhaitoit sa perte, fut contraint non-seulement de dissimuler ses sentimens, mais même d'autoriser la disposition qu'il avoit faite par son testament des principales charges et des plus importantes places de son royaume. Richelieu avoit encore choisi le cardinal Mazarin pour lui succéder au gouvernement des affaires; et ainsi il fut assuré de régner bien plus absolument après sa mort, que le Roi son maître n'avoit pu faire depuis trente-trois ans qu'il étoit parvenu à la couronne. Néanmoins, comme la santé du Roi étoit déplorée, il y avoit apparence que les choses changeroient bientôt de face, et que la Reine ou Monsieur venant à la régence, se vengeroient, sur les restes du cardinal de Richelieu, des outrages qu'ils avoient reçus de lui.

[1643] Le cardinal Mazarin, M. de Chavigny et M. des Noyers, qui avoient alors le plus de part aux affaires, voulurent prévenir ce mal-là, et se servir du pouvoir qu'ils avoient sur l'esprit du Roi pour l'obliger à déclarer la Reine régente, et pour se réconcilier avec elle par ce service, qui devoit paroître d'autant plus considérable à la Reine qu'elle croyoit le Roi très-éloigné de cette pensée, par le peu d'inclination qu'il avoit toujours eue pour elle, et par la liaison qu'il croyoit qu'elle avoit encore avec les Espagnols par le moyen de madame de Chevreuse, qui s'étoit réfugiée en Espagne, et qui étoit alors à Bruxelles.

M. des Noyers fut le premier qui donna des espérances à la Reine de pouvoir porter le Roi, par son confesseur (1), à l'établir régente, croyant par là faire

(1) *Son confesseur* : Le père Sirmond, jésuite.

une liaison étroite avec elle, à l'exclusion de M. de Chavigny, qu'elle avoit considéré davantage du vivant du cardinal de Richelieu. Mais M. des Noyers se trouva peu de temps après bien éloigné de ses desseins, car le confesseur eut ordre de se retirer, et lui-même fut chassé ensuite. Il me parut que ce changement-là n'avoit rien diminué des espérances de la Reine, et qu'elle attendoit du cardinal Mazarin et de M. de Chavigny le même service que M. des Noyers avoit eu dessein de lui rendre. Ils lui donnoient tous les jours l'un et l'autre toutes les assurances qu'elle pouvoit désirer de leur fidélité, et elle en attendoit des preuves, lorsque la maladie du Roi augmentant à un point qu'il ne lui restoit aucune espérance de guérison, leur donna lieu de lui proposer de régler toutes choses, pendant que sa santé lui pouvoit permettre de choisir lui-même une forme de gouvernement qui pût exclure des affaires toutes les personnes qui lui étoient suspectes.

Cette proposition, quoiqu'elle fût apparemment contre les intérêts de la Reine, lui sembla néanmoins trop favorable pour elle : il ne pouvoit consentir à la déclarer régente, et ne se pouvoit aussi résoudre à partager l'autorité entre elle et Monsieur. Les intelligences dont il l'avoit soupçonnée, et le pardon qu'il venoit d'accorder à Monsieur pour le traité d'Espagne (1), le tenoient dans une irrésolution qu'il n'eût peut-être pas surmontée, si les conditions de

(1) *Pour le traité d'Espagne :* Ce traité avoit été conclu par Fontrailles, agent de Gaston, frère de Louis XIII, le 13 mars 1642. Le 12 septembre de la même année, Cinq-Mars et de Thou périrent sur l'échafaud pour y avoir pris part.

ples, le Roi, qui le haïssoit, et qui souhaitoit sa perte, fut contraint non-seulement de dissimuler ses sentimens, mais même d'autoriser la disposition qu'il avoit faite par son testament des principales charges et des plus importantes places de son royaume. Richelieu avoit encore choisi le cardinal Mazarin pour lui succéder au gouvernement des affaires; et ainsi il fut assuré de régner bien plus absolument après sa mort, que le Roi son maître n'avoit pu faire depuis trente-trois ans qu'il étoit parvenu à la couronne. Néanmoins, comme la santé du Roi étoit déplorée, il y avoit apparence que les choses changeroient bientôt de face, et que la Reine ou Monsieur venant à la régence, se vengeroient, sur les restes du cardinal de Richelieu, des outrages qu'ils avoient reçus de lui.

[1643] Le cardinal Mazarin, M. de Chavigny et M. des Noyers, qui avoient alors le plus de part aux affaires, voulurent prévenir ce mal-là, et se servir du pouvoir qu'ils avoient sur l'esprit du Roi pour l'obliger à déclarer la Reine régente, et pour se réconcilier avec elle par ce service, qui devoit paroître d'autant plus considérable à la Reine qu'elle croyoit le Roi très-éloigné de cette pensée, par le peu d'inclination qu'il avoit toujours eue pour elle, et par la liaison qu'il croyoit qu'elle avoit encore avec les Espagnols par le moyen de madame de Chevreuse, qui s'étoit réfugiée en Espagne, et qui étoit alors à Bruxelles.

M. des Noyers fut le premier qui donna des espérances à la Reine de pouvoir porter le Roi, par son confesseur (1), à l'établir régente, croyant par là faire

(1) *Son confesseur :* Le père Sirmond, jésuite.

une liaison étroite avec elle, à l'exclusion de M. de Chavigny, qu'elle avoit considéré davantage du vivant du cardinal de Richelieu. Mais M. des Noyers se trouva peu de temps après bien éloigné de ses desseins, car le confesseur eut ordre de se retirer, et lui-même fut chassé ensuite. Il me parut que ce changement-là n'avoit rien diminué des espérances de la Reine, et qu'elle attendoit du cardinal Mazarin et de M. de Chavigny le même service que M. des Noyers avoit eu dessein de lui rendre. Ils lui donnoient tous les jours l'un et l'autre toutes les assurances qu'elle pouvoit désirer de leur fidélité, et elle en attendoit des preuves, lorsque la maladie du Roi augmentant à un point qu'il ne lui restoit aucune espérance de guérison, leur donna lieu de lui proposer de régler toutes choses, pendant que sa santé lui pouvoit permettre de choisir lui-même une forme de gouvernement qui pût exclure des affaires toutes les personnes qui lui étoient suspectes.

Cette proposition, quoiqu'elle fût apparemment contre les intérêts de la Reine, lui sembla néanmoins trop favorable pour elle : il ne pouvoit consentir à la déclarer régente, et ne se pouvoit aussi résoudre à partager l'autorité entre elle et Monsieur. Les intelligences dont il l'avoit soupçonnée, et le pardon qu'il venoit d'accorder à Monsieur pour le traité d'Espagne (1), le tenoient dans une irrésolution qu'il n'eût peut-être pas surmontée, si les conditions de

(1) *Pour le traité d'Espagne :* Ce traité avoit été conclu par Fontrailles, agent de Gaston, frère de Louis XIII, le 13 mars 1642. Le 12 septembre de la même année, Cinq-Mars et de Thou périrent sur l'échafaud pour y avoir pris part.

la déclaration que le cardinal Mazarin et M. de Chavigny lui proposèrent ne lui eussent fourni l'expédient qu'il souhaitoit pour diminuer la puissance de la Reine, et pour la rendre en quelque façon dépendante du conseil qu'il vouloit établir. Cependant la Reine et Monsieur, qui avoient eu trop de marques de l'aversion du Roi, et qui le soupçonnoient presque également de les vouloir exclure du maniement des affaires, cherchoient toutes sortes de voies pour y parvenir. J'ai su de M. de Chavigny même qu'étant allé trouver le Roi de la part de la Reine pour lui demander pardon de tout ce qu'elle avoit jamais fait, et même de ce qu'elle lui avoit déplu dans sa conduite, le suppliant particulièrement de ne point croire qu'elle eût eu aucune part dans l'affaire de Chalais (1), ni qu'elle eût trempé dans le dessein d'épouser Monsieur après que Chalais auroit fait mourir le Roi, il répondit sur cela à M. de Chavigny sans s'émouvoir : « En l'état où je suis je lui dois pardonner, mais je « la dois pas croire. » Chacun croyoit d'abord avoir droit de prétendre la régence à l'exclusion l'un de l'autre; et si Monsieur ne demeura pas long-temps dans cette pensée, pour le moins crut-il devoir être déclaré régent avec la Reine. Les espérances de la cour et de tout le royaume étoient trop différentes; et tout l'Etat, qui avoit presque également souffert durant la faveur du cardinal de Richelieu, attendoit un changement avec trop d'impatience, pour ne recevoir pas avec joie une nouveauté dont chaque particulier es-

(1) *De Chalais :* Henri de Talleyrand, grand-maître de la garderobe, favori de Louis XIII. Il périt à Nantes sur l'échafaud le 19 août 1626.

péroit de profiter. Les intérêts différens des principaux du royaume et des plus considérables du parlement les obligèrent bientôt à prendre parti entre la Reine et Monsieur; et si les brigues qu'on faisoit pour eux n'éclatoient pas davantage, c'est que la santé du Roi, qui sembloit se rétablir, leur faisoit craindre qu'il ne fût averti de leurs pratiques, et qu'il ne fît passer pour un crime les précautions qu'ils prenoient d'établir leur autorité après sa mort. Ce fut dans cette conjecture-là que je crus qu'il importoit à la Reine d'être assurée du duc d'Enghien. Elle approuva la proposition que je lui fis de se l'acquérir; et m'étant rencontré dans une liaison très-particulière d'amitié avec Coligny [1], en qui le duc d'Enghien avoit toute confiance, je leur représentai à l'un et à l'autre les avantages que la Reine et le duc d'Enghien rencontreroient à être unis; et qu'outre l'intérêt particulier qu'ils avoient de s'opposer à l'autorité de Monsieur, celui de l'Etat les y obligeoit encore. Cette proposition étoit assez avantageuse au duc d'Enghien pour qu'il la reçût agréablement. Il m'ordonna donc de contribuer à la faire réussir; et comme le commerce que j'aurois eu avec lui eût peut-être été suspect au Roi ou à Monsieur, principalement dans un temps où l'on venoit de lui donner le commandement de l'armée, et qu'en toutes façons il importoit grandement de le tenir secret, il désira que ce fût à Coligny seul que je rendisse les réponses de la Reine, et que nous fussions les seuls témoins de leur intelligence. Il n'y eut aucune condition par

(1) *Coligny* : Maurice, comte de Coligny. Il étoit frère aîné du duc de Châtillon.

écrit; et Coligny et moi fûmes dépositaires de la parole que la Reine donnoit au duc d'Enghien de le préférer à Monsieur, non-seulement par des marques de son estime et de sa confiance, mais aussi dans tous les emplois d'où elle pourroit exclure Monsieur par des biais dont ils conviendroient ensemble, et qui ne pourroient point porter Monsieur à une rupture ouverte avec la Reine. Le duc d'Enghien promettoit de son côté d'être inséparablement attaché aux intérêts de la Reine, et de ne prétendre que par elle toutes les grâces qu'il désireroit de la cour. Le duc d'Enghien partit peu de temps après pour aller commander l'armée en Flandre, et donner commencement aux grandes choses qu'il a depuis si glorieusement exécutées. Le Roi, de qui la maladie augmentoit tous les jours, voulant donner dans la fin de sa vie quelques marques de clémence, soit par dévotion, ou pour témoigner que le cardinal de Richelieu avoit eu plus de part que lui à toutes les violences qui s'étoient faites depuis la disgrâce de la Reine sa mère, consentit de faire revenir à la cour les plus considérables de ceux qui avoient été persécutés; et il s'y disposa d'autant plus volontiers, que les ministres prévoyant beaucoup de désordres, essayoient d'obliger des personnes de condition, pour s'assurer contre tout ce qui pouvoit arriver dans une révolution comme celle qui les menaçoit.

Presque tout ce qui avoit été banni revint; et comme il y en avoit beaucoup d'attachés à la Reine par des services qu'ils lui avoient rendus, ou par la liaison que la disgrâce fait d'ordinaire entre les personnes persécutées, il y en eut peu qui n'eussent pas

assez bonne opinion de leurs services pour n'en attendre pas une récompense proportionnée à leur ambition ; et beaucoup crurent que la Reine leur ayant promis toutes choses, conserveroit dans la souveraine autorité les mêmes sentimens qu'elle avoit eus dans sa disgrâce.

Le duc de Beaufort étoit celui qui avoit conçu les plus grandes espérances : il avoit été depuis très-long-temps particulièrement attaché à la Reine ; et elle lui avoit donné une preuve si publique de sa confiance, en le choisissant pour garder M. le Dauphin et M. d'Anjou un jour que l'on croyoit que le Roi alloit mourir, que ce ne fut pas sans fondement que l'on commença à considérer son crédit, et à trouver beaucoup d'apparence à l'opinion qu'il essayoit d'en donner.

L'évêque de Beauvais, qui étoit le seul des serviteurs de la Reine que le cardinal de Richelieu avoit trop peu considéré pour l'ôter d'auprès d'elle, et qui par son assiduité avoit trouvé occasion d'y détruire presque tous ceux qu'elle avoit considérés, crut ne se devoir point opposer à la faveur du duc de Beaufort, et souhaita de faire une liaison avec lui pour ruiner de concert le cardinal Mazarin, qui commençoit de s'établir. Ils crurent d'en venir facilement à bout, non-seulement par l'opinion qu'ils avoient de leur crédit, et par l'expérience que l'évêque de Beauvais avoit faite de la facilité avec laquelle il avoit ruiné des personnes qui devoient être plus considérables à la Reine par leurs services que le cardinal Mazarin, mais encore parce qu'étant créature du cardinal de Richelieu, ils croyoient que cette raison-là seule lui devoit donner

l'exclusion, et que la Reine avoit condamné trop publiquement la conduite du cardinal de Richelieu, pour conserver dans les affaires une personne qui y étoit mise de sa main, et qui étoit auteur de la déclaration que le Roi venoit de faire, dont la Reine paroissoit aigrie au dernier point.

Cette confiance fit négliger au duc de Beaufort et à l'évêque de Beauvais beaucoup de précautions, durant les derniers jours de la vie du Roi, qui leur eussent été bien nécessaires après sa mort; et la Reine étoit encore assez irrésolue en ce temps-là pour recevoir les impressions que l'on eût voulu lui donner.

Elle me cachoit moins l'état de son esprit qu'aux autres, parce que n'ayant point eu d'autres intérêts que les siens, elle ne me soupçonnoit pas d'appuyer d'autre parti que celui qu'elle choisiroit.

C'étoit elle qui avoit voulu que je fusse ami du duc de Beaufort dans une querelle (1) qu'il eut contre le maréchal de La Meilleraye, et qui m'avoit ordonné de voir le cardinal Mazarin, afin d'éviter un sujet de plainte au Roi, qui étoit persuadé qu'elle empêchoit ses serviteurs de voir ceux en qui il avoit confiance; de sorte que ne lui étant point suspect, je pouvois connoître plus facilement que personne l'impression que les raisons de l'un et de l'autre parti faisoient dans son esprit.

Elle commençoit à craindre l'humeur impétueuse et altière du duc de Beaufort, qui, ne se contentant pas d'appuyer les prétentions du duc de Vendôme

(1) *Dans une querelle :* L'objet de cette querelle étoit le gouvernement de Bretagne, que venoit d'obtenir La Meilleraye, et sur lequel la maison de Vendôme avoit des prétentions.

son père sur le gouvernement de Bretagne, appuyoit encore celles de tous ceux qui avoient souffert sous l'autorité du cardinal de Richelieu, non-seulement pour attirer presque toutes les personnes de condition par leur intérêt particulier dans une cause qui leur paroissoit juste, mais encore pour avoir un prétexte de choquer par là le cardinal Mazarin, et, en remplissant les principales charges de l'Etat, se faire des créatures, et donner des marques si éclatantes de sa faveur, que l'on n'en pût attribuer la cause à tout ce qui eût été de plus capable de satisfaire son ambition et même sa vanité.

D'un autre côté la Reine considéroit qu'après avoir confié ses enfans au duc de Beaufort, ce seroit une légèreté que tout le monde condamneroit, que de la voir passer en si peu de temps d'une extrémité à l'autre sans aucun sujet apparent.

La fidélité du cardinal Mazarin et de M. de Chavigny ne lui étoient pas assez connues pour être assurée qu'ils n'eussent point de part à la déclaration; et ainsi, trouvant des doutes de tous côtés, il lui étoit malaisé de prendre une résolution sans s'en repentir. La mort du Roi l'y obligea néanmoins, et on connut bientôt que les soins du cardinal Mazarin avoient eu le succès qu'il désiroit; car dans le temps que l'on croyoit que la Reine le considéroit comme l'auteur de la déclaration, toute l'aigreur en tomba sur M. de Chavigny; et soit que le cardinal Mazarin fût innocent, ou qu'il se fût justifié aux dépens de son ami, qui apparemment n'étoit pas plus coupable que lui, enfin il demeura dans le conseil.

Or, comme je ne prétends pas écrire toutes les par-

ticularités de ce qui s'est passé en ce temps-là, et que ce que j'en fais présentement est plutôt pour ne pas oublier quelques circonstances que j'ai vues, dont quelqu'un de mes amis a eu curiosité, que pour les faire voir, je me contenterai de rapporter seulement ce qui me regarde, ou au moins les choses dont j'ai été témoin.

Peu de temps après la mort du Roi, il me fut bien aisé de connoître l'augmentation du crédit du cardinal Mazarin, et la diminution de celui du duc de Beaufort; l'un et l'autre paroissoient dans la confiance que la Reine témoignoit avoir pour le cardinal Mazarin, puisque ce dernier étant directement opposé au duc de Beaufort, la puissance de l'un étoit entièrement la ruine de l'autre.

La cour étoit néanmoins encore fort partagée, et on attendoit le retour de madame de Chevreuse comme la décision de toutes choses : on ne la considéroit pas comme une personne qui voulût se contenter d'appuyer l'un des deux partis, mais qui détruiroit certainement celui qui dépendroit le moins d'elle. J'avois moins de sujet que les autres de juger si avantageusement de son autorité.

La Reine, qui m'avoit toujours témoigné l'amitié qu'elle avoit pour elle, m'en avoit parlé depuis quelque temps avec assez de froideur; et l'incertitude où je la vis si elle la feroit revenir à la cour, me tira de celle où j'étois que les mauvais offices de l'évêque de Beauvais n'eussent point fait autant d'impression contre elle que contre tout le reste qu'il avoit essayé de détruire.

La Reine m'avoit déjà ordonné de voir le cardinal Mazarin; et bien qu'elle eût approuvé la déclaration

que je lui fis que je ne pouvois être son ami et son serviteur qu'autant que je le verrois attaché au service de Sa Majesté, et qu'il feroit dans les grandes et dans les petites choses ce que l'on devoit attendre d'un homme de bien et digne de l'emploi qu'il avoit, je sus toutefois qu'elle eût souhaité que je lui eusse parlé avec moins de réserve, et qu'elle eût désiré que je lui eusse promis toutes choses aussi facilement que plusieurs autres personnes, qui s'y étoient engagées d'autant plus aisément qu'ils étoient résolus de n'en tenir aucune qu'en tant que leurs intérêts les y obligeroient. Elle me parut néanmoins satisfaite de ma visite, et ne me témoigna pas désirer rien de moi de plus que ce que j'avois fait.

On eut avis en ce temps-là que madame de Chevreuse revenoit en France; et la Reine me parut plus irrésolue que jamais sur son retour à la cour, non pas, comme je crois, qu'elle en fût retenue par aucune difficulté qu'il y eût à lui accorder cette grâce; mais seulement afin que le cardinal Mazarin s'entremît pour la lui faire obtenir, et que madame de Chevreuse lui fût obligée de ce qu'il auroit porté la Reine à surmonter les raisons qui la retenoient, qui étoit une clause particulière de la déclaration, et une aversion étrange que le Roi avoit témoignée contre elle en mourant.

Je demandai permission à la Reine d'aller au devant de madame de Chevreuse; et elle me l'accorda d'autant plus volontiers, qu'elle crut que je disposerois son esprit à souhaiter l'amitié du cardinal Mazarin, puisque je voyois bien que c'étoit une des choses que la Reine désiroit le plus.

Montaigu (1) avoit été envoyé vers elle pour lui faire des propositions qui étoient davantage dans les intérêts du cardinal Mazarin; et c'étoit ensuite de quelques autres qu'on lui avoit fait faire en Flandre par le même homme, deux ou trois mois avant la mort du Roi.

Je rencontrai madame de Chevreuse à Roye; et Montaigu, qui étoit arrivé quelque temps devant moi, avoit eu tout celui qu'il avoit désiré pour faire réussir ses projets. Elle me témoigna d'abord qu'il lui étoit suspect, soit que véritablement elle manquât de confiance pour lui, ou qu'elle crût que je ne serois pas bien aise de partager la sienne avec une personne que je ne connoissois point par moi, et que je n'avois pas grand sujet d'estimer sur le rapport des autres.

Elle désira donc que je ne lui parlasse point devant lui; mais comme il lui importoit d'être informée de l'état de la cour et de l'esprit de la Reine, et que je vis bien qu'elle se méprendroit indubitablement à l'un et à l'autre si elle en jugeoit par ses propres connoissances, et par les sentimens que la Reine avoit eus autrefois pour elle, je crus être obligé de lui représenter les choses comme elles me paroissoient, et de l'assurer que les pensées de la Reine étant fort différentes de ce qu'elle les avoit vues, il étoit nécessaire de prendre d'autres précautions que celles dont elle s'étoit servie.

Que la Reine étoit certainement résolue de retenir

(1) *Montaigu* : Gentilhomme anglais qui avoit embrassé l'état ecclésiastique. Il étoit abbé de Saint-Martin de Pontoise. On prétend que la Reine avoit le dessein de lui donner le chapeau de cardinal, afin de le mettre à la tête du ministère si Mazarin mouroit.

auprès d'elle le cardinal Mazarin; qu'il étoit malaisé de juger d'autre sorte que par les événemens si c'étoit là un bon ou un mauvais conseil, pour ce qu'étant créature du cardinal de Richelieu et uni avec ses parens, il étoit à craindre qu'il n'autorisât ses maximes; mais aussi que n'ayant point eu de part à ses violences, et étant presque le seul qui eût connoissance des affaires étrangères, je doutois que dans le besoin où étoient la Reine et l'Etat d'un homme capable de les ménager, on pût facilement obtenir d'elle d'en exclure le cardinal Mazarin; outre que je ne voyois personne dont la capacité ou la fidélité fussent assez connues pour souhaiter de l'établir dans un emploi aussi difficile et aussi important que celui-là.

Que ma pensée étoit donc de ne point témoigner à la Reine qu'elle revînt auprès d'elle avec dessein de la gouverner, puisque apparemment ses ennemis s'étoient servis de ce prétexte-là pour lui nuire.

Qu'il falloit, par ses soins et par sa complaisance, se remettre au même point où elle avoit été; et qu'ainsi étant unie avec madame de Senecey, madame d'Hautefort, et le reste de ceux en qui la Reine se confioit, qui m'avoient tous donné parole d'être entièrement dans ses intérêts, elle seroit en état de détruire ou protéger le cardinal Mazarin, selon que sa conservation ou sa ruine seroient utiles au public.

Madame de Chevreuse me témoigna d'approuver mes pensées, et me promit affirmativement de les suivre : elle arriva auprès de la Reine dans cette résolution-là; et quoiqu'elle en fût reçue avec beaucoup de marques d'amitié, je n'eus pas grande peine à

remarquer la différence de la joie qu'elle avoit de la voir, à celle qu'elle avoit eue autrefois de m'en parler; et je connus, par de certains défauts qu'elle remarqua en sa personne, que les mauvais offices qu'on lui avoit rendus avoient fait une assez grande impression sur son esprit.

Madame de Chevreuse les méprisa tous néanmoins, et crut que sa présence détruiroit en un moment tout ce que ses ennemis avoient fait contre elle pendant son absence.

Elle fut fortifiée dans cette opinion par le duc de Beaufort; et ils crurent l'un et l'autre qu'étant unis, ils pourroient facilement détruire le cardinal Mazarin devant qu'il eût eu le temps de s'établir.

Cette pensée fit recevoir à madame de Chevreuse toutes les avances du cardinal Mazarin comme des marques de sa foiblesse; et elle crut que c'étoit assez y répondre que de ne pas se déclarer ouvertement de vouloir sa ruine, mais seulement de la procurer en établissant M. de Châteauneuf (1) dans les affaires.

Elle crut aussi être obligée d'appuyer mes intérêts; et voyant la Reine dans le dessein de me donner quelque établissement considérable, elle insista fort pour me faire avoir le gouvernement du Havre-de-Grâce qui est entre les mains du duc de Richelieu, afin qu'en me procurant du bien elle pût commencer la persécution et la ruine de cette maison-là.

Cependant le cardinal Mazarin voyant bien que la

(1) *M. de Châteauneuf:* Charles de L'Aubespine, marquis de Châteauneuf. Il avoit été autrefois l'amant de madame de Chevreuse, et s'étoit trouvé enveloppé dans sa disgrâce. Il passoit pour avoir de grands talens politiques.

Reine n'étoit plus en état d'entreprendre une affaire de cette importance sans sa participation, crut que, pour l'empêcher, il suffisoit de dire qu'il approuveroit toujours avec beaucoup de soumission toutes les volontés de la Reine; mais qu'il croyoit être obligé, non seulement pour la reconnoissance qu'il lui devoit, mais aussi pour l'intérêt du service de la Reine, de lui représenter les raisons qu'elle avoit de maintenir la maison de Richelieu; qu'il souhaiteroit toujours qu'elle les approuvât, mais qu'il ne croiroit point avoir sujet de se plaindre quand on ne suivroit point son avis.

Il ne se déclara pas si ouvertement sur le retour de M. de Châteauneuf, soit qu'il le crût si ruiné dans l'esprit de la Reine qu'il s'imaginât lui pouvoir donner cette marque de sa modération sans aucun péril, et qu'elle étoit assez éloignée de le remettre dans les affaires par son propre sentiment, sans qu'il essayât de faire quelque effort pour cela : mais enfin il se contenta de laisser agir M. le chancelier, qui étant obligé pour sa propre conservation d'exclure M. de Châteauneuf, qui ne pouvoit revenir à la cour sans lui ôter les sceaux, avoit pris toutes les précautions imaginables auprès de la Reine par le moyen d'une de ses sœurs qui étoit religieuse à Pontoise, et de ce même Montaigu dont j'ai déjà parlé.

Cependant tous ces retardemens aigrissoient au dernier point madame de Chevreuse : elle les considéroit comme des artifices du cardinal Mazarin, qui non-seulement accoutumoient par là la Reine à ne lui accorder pas d'abord les choses qu'elle en désiroit, mais qui diminuoient beaucoup dans l'esprit du

monde la bonne opinion qu'elle y vouloit donner de son crédit : elle témoignoit souvent sa mauvaise satisfaction à la Reine, et dans ses plaintes elle y mêloit toujours quelque chose de piquant contre le cardinal Mazarin; elle ne pouvoit souffrir d'être obligée de lui parler de ce qu'elle désiroit de la Reine, et elle faisoit paroître qu'elle aimoit mieux n'en recevoir point de grâces, que d'en devoir une partie à l'entremise du cardinal. Lui, au contraire, qui voyoit que cette conduite de madame de Chevreuse persuadoit mieux à la Reine qu'elle avoit dessein de la gouverner que tout ce qu'il avoit employé jusque là pour le lui faire croire, prit des voies bien différentes pour la ruiner.

[1646] Il est presque impossible(1) d'écrire une relation bien juste des mouvemens passés, parce que ceux qui les ont causés ayant agi par de mauvais principes, ont pris soin d'en dérober la connoissance, de peur que la postérité ne leur imputât d'avoir dévoué à leurs intérêts la félicité de leur patrie : outre cette raison, il est assez malaisé à celui qui écrit des affaires de son temps qu'il conserve ses passions si pures qu'il ne s'abandonne à la haine ou à la flatterie, qui sont les écueils ordinaires où la vérité fait naufrage. Quant à moi, je me propose de faire un récit désintéressé de ce qui s'est passé, pour laisser à ceux qui le liront la liberté entière du blâme ou de la louange.

La France avoit déclaré la guerre en l'année 1635 à

(1) *Il est presque impossible :* L'auteur a jusqu'à présent écrit ses Mémoires : maintenant il prend le ton d'un historien, et il cesse de parler à la première personne.

la maison d'Autriche; et la fortune avoit favorisé une si haute entreprise par tant d'heureux succès, qu'elle étoit victorieuse par tous les endroits où elle portoit ses armes. Nous avions pénétré dans le cœur de la Flandre, ayant assujetti toute la rivière de la Lys: l'on avoit porté en Allemagne la victoire jusques au Danube, par la fameuse bataille de Nordlingen (1) : le Milanais étoit le théâtre de la guerre d'Italie, et du côté d'Espagne nos conquêtes n'auroient pas été bornées par le Roussillon et la Catalogne, sans Lerida, qui en étoit le terme fatal.

Ces prospérités, qui avoient commencé du temps du feu Roi, avoient encore continué avec plus d'éclat pendant les trois premières années de la régence, qui s'étoient rendues fameuses par de si belles et célèbres victoires; non sans admiration que dans un temps de minorité, d'ordinaire exposé aux guerres civiles et domestiques, l'on eût remporté des avantages si considérables sur les étrangers.

Mais comme c'est l'étoile de notre nation de se lasser de son propre bonheur, et de se combattre elle-même quand elle ne trouve pas de résistance au dehors, ou bien que Dieu ait prescrit aux Empires de certaines limites de puissance et de durée qui sont hors de la juridiction des hommes, nous avons perdu dans une campagne, par nos divisions, la plupart des conquêtes que nous avions faites pendant le cours heureux de plusieurs années. Mais avant que d'entrer dans la narration de ces troubles, il est à propos de dire comme les choses se gouvernoient dans le cabinet.

(1) *Bataille de Nordlingen* : Cette bataille fut gagnée par le duc d'Enghien le 3 août 1645.

Le conseil du Roi pendant la régence de la Reine étoit composé de M. le duc d'Orléans, de M. le prince, et du cardinal Mazarin. Les autres ministres, comme le chancelier, M. de Longueville, le surintendant Chavigny, et Servien, y avoient peu de considération.

Les principales affaires se régloient du conseil des princes et du cardinal, qui en avoit l'entière direction, par la confiance que la Reine prenoit en lui.

Les princes du sang étoient fort unis à la Reine, et cette union produisoit le bonheur public, d'autant que par là toutes les espérances des nouveautés étant ôtées, auxquelles notre nation a une pente naturelle, chacun aspiroit par des services légitimes à quelque accroissement en sa fortune.

Le cardinal Mazarin entretenoit cette bonne intelligence, avantageuse à sa conservation; et lorsque l'un des princes vouloit s'élever, il le modéroit par l'opposition de l'autre; et balançant leur puissance, la sienne étoit sans comparaison la plus respectée.

D'ailleurs il avoit procuré au duc d'Orléans le gouvernement du Languedoc, et s'étoit si fort rendu dépendant l'abbé de La Rivière son premier ministre, qu'il envisageoit toutes les voies hors des bonnes grâces du cardinal pour son élévation au cardinalat comme des précipices.

Pour le duc d'Enghien, le cardinal satisfaisoit à son ambition par le gouvernement de Champagne et de Stenay, et par le commandement des armées qu'il lui procuroit : joint que Mazarin étant étranger, sans parens, sans établissement, d'une nature assez douce, il étoit moins appréhendé; et les princes, moins ap-

pliqués aux affaires, s'en déchargeoient sans envie sur lui.

Or, comme il prévoyoit que la liaison des princes et de leur autorité affoibliroit celle de la Reine, il jetoit adroitement dans leurs esprits des soupçons de jalousie et de défiance l'un de l'autre, lesquels il dissipoit à propos, de crainte qu'ils ne vinssent à une rupture : ainsi étant l'auteur de leurs différends, il lui étoit aisé d'être l'arbitre de leur réconciliation, et même de s'en attirer le mérite. Pour les autres grands du royaume, comme ils étoient sans pouvoir, leur bonne ou mauvaise volonté n'étoit pas regardée.

Telle étoit l'assiette de la cour, lorsque des événemens rompant cette union si nécessaire à l'Etat, lui causèrent des maux très-funestes.

[1647] Avant que de les dire, je remarquerai la mort du prince de Condé (1), arrivée à la veille de ces mouvemens, d'autant plus considérable que l'opinion publique est que s'il eût vécu, il les auroit prévenus par sa prudence et son autorité, qui donnoit de la retenue aux ministres, et à laquelle le parlement auroit déféré.

L'union de ces puissances étoit un gage si solide de la tranquillité du royaume, qu'elle donnoit trop de confiance aux ministres, et ne retenoit point Emery, surintendant des finances, de faire de grandes levées de deniers.

Or, comme cette conduite, quoique colorée de la guerre étrangère et de la défense de l'Etat, avoit été introduite durant le ministère du cardinal de Riche-

(1) *La mort du prince de Condé* : Il mourut le 26 décembre 1646.

Je ne prétends pas faire un récit des assemblées des chambres, des matières que l'on y a traitées, des avis et résultats, et des remontrances de la compagnie, portées par le premier président Molé à Leurs Majestés ; assez de mémoires en sont remplis : il me suffit de dire qu'il y avoit trois sortes de partis dans le parlement.

Le premier étoit des frondeurs, nom donné par raillerie à ceux qui étoient contre les sentimens de la cour. Ces gens-là étant touchés du désir d'arrêter le cours des calamités présentes, avoient le même objet, quoique par un différent motif que ceux qui étoient intéressés par leur fortune ou par leur haine particulière contre le principal ministre.

Le deuxième parti étoit des mazarins, qui étoient persuadés que l'on devoit une obéissance aveugle à la cour, les uns par conscience, pour entretenir le repos de l'Etat, les autres par les liaisons qu'ils avoient avec les ministres, ou par intérêt avec les gens d'affaires.

Et le dernier étoit de ceux qui blâmoient l'emportement des premiers, et n'approuvoient pas aussi la retenue des seconds, et qui se tenoient dans un parti mitoyen, pour agir dans les occasions ou selon leur intérêt, ou selon leur devoir.

C'étoit la disposition du parlement, dont la plupart, qui au commencement n'avoient point d'amour pour les nouveautés, parce que l'expérience des affaires du monde leur manquoit, étoient bien aises d'être commis pour régler des abus qui s'étoient glissés dans l'administration de l'Etat, et de se voir médiateurs entre la cour et le peuple.

On leur insinuoit que cet emploi donneroit de la considération et de l'éclat à leurs personnes; que la charité les obligeoit de secourir les malheureux dans leurs pressantes nécessités, et que le devoir de leurs charges, qui sont instituées pour modérer l'extrême puissance des rois et s'opposer à leurs déréglemens, les y convioit; qu'ils devoient savoir que, depuis quelques années, les ministres de France sont persuadés que c'est régner précairement quand leur empire ne s'étend que sur les choses permises; que les lois sont étouffées par la crainte, et la justice par la force; que pour notre infortune nos derniers rois leur ont si fort abandonné la conduite de l'Etat, qu'ils se sont rendus la proie de leurs passions; que le temps est venu qu'il faut remettre les anciens ordres, et cette relation harmonique qui doit exister entre un commandement légitime et une obéissance raisonnable; que pour cet effet les peuples réclamoient leur justice, comme le seul asyle pour prévenir leur dernière oppression; qu'une si sainte mission étant approuvée du Ciel et suivie des acclamations publiques, les mettroit à couvert de toute crainte: mais quand il y auroit du péril, que c'est le propre d'une rare vertu de se signaler plutôt dans la tempête que dans le calme; et que la mort, qui est égale pour tous les hommes, n'est distinguée que par l'oubli ou par la gloire.

Ces discours empoisonnés firent d'autant plus d'impression sur leurs esprits, que les hommes ont une inclination naturelle à croire ce qui flatte leur grandeur; si bien qu'ils se laissèrent charmer par ces douces voix de dieux tutélaires de la patrie, et de restaurateurs de la liberté publique.

Celui qui leur inspiroit ce venin avec plus d'artifice étoit Longueil, conseiller en la grand'chambre, lequel, poussé d'un esprit d'ambition de rendre sa fortune meilleure dans les divisions publiques, avoit depuis quelques années, en des assemblées secrètes, préparé plusieurs de ses confrères à combattre la domination des favoris, sous couleur du bien du royaume : de sorte que dans la naissance de ces mouvemens et dans leurs progrès il étoit consulté comme l'oracle de la Fronde, tant qu'il a été constant dans son parti (1).

Cependant le parlement, paroissant appliqué à la réformation de l'Etat, s'assembloit tous les jours : il avoit déjà supprimé des édits et des droits nouveaux; il avoit révoqué les intendans des provinces, et rétabli les trésoriers de France et les élus en la fonction de leurs charges; il prétendoit encore faire rendre compte de l'emploi des deniers levés depuis la régence; et insensiblement il attaquoit l'administration du cardinal.

D'ailleurs la cour n'oublioit aucun moyen qui servît à faire cesser les assemblées. M. le duc d'Orléans, le premier président et le président de Mesmes en représentoient la conséquence préjudiciable à la paix générale; que les ennemis s'en figuroient un triomphe qui les rétabliroit de leurs pertes passées : et néanmoins le Roi avoit autorisé tous les arrêts que la compagnie avoit donnés; mais les voies de douceur

(1) *Constant dans son parti :* Longueil abandonna le parti de la Fronde moyennant cinquante mille écus que lui donna Mazarin, et la surintendance des finances, à laquelle fut élevé le président de Maisons son frère.

étoient mal interprétées, et passoient pour des marques de foiblesse et de crainte, qui rendoient les ennemis du cardinal plus fiers, et plus actifs à le pousser.

En ce temps-là M. le prince commandoit l'armée du Roi en Flandre : il avoit pris Ypres; mais durant ce siége les Espagnols avoient repris Courtray, et remporté d'autres petits avantages. Or, comme son génie est puissant et heureux à la guerre, il trouva l'armée d'Espagne le vingtième jour d'août dans les plaines d'Arras et de Lens, la combattit, et obtint une victoire célèbre.

Le duc de Châtillon, qui s'y étoit glorieusement signalé, vint de sa part en porter les nouvelles à la cour.

Le conseil du Roi regarda ce grand succès comme un coup du Ciel, dont il se falloit prévaloir pour arrêter le cours des désordres que le temps et la patience augmentoient, et résolut de s'assurer de ceux du parlement qui étoient les plus animés, principalement de Broussel, conseiller en la grand'chambre, personnage d'une ancienne probité, de médiocre suffisance, et qui avoit vieilli dans la haine des favoris.

Ce bonhomme, inspiré par ses propres sentimens, et par les persuasions de Longueil et d'autres qui avoient pris créance dans son esprit, ouvroit les avis les plus rigoureux, qui étoient suivis par la cabale des frondeurs : de sorte que son nom faisoit bruit dans les assemblées des chambres; et il s'étoit rendu chef de ce parti dans le parlement, d'autant plus accrédité que son âge et sa pauvreté le mettoient hors des atteintes de l'envie.

Or comme le peuple, qui ne bougeoit du Palais, étoit informé qu'il s'intéressoit puissamment pour son soulagement, il le prit en affection, et lui donna ce beau titre de *son père*. L'arrêter étoit un coup bien hardi, et pouvoit être très-salutaire s'il eût réussi; mais aussi il pouvoit avoir des suites dangereuses, comme nous verrons. Pourtant il fut heureusement exécuté par Comminges, le matin que l'on chanta le *Te Deum* (1) à Notre-Dame de la victoire de Lens, durant que les compagnies des Gardes étoient en haie dans les rues; et il fut conduit en sûreté hors la ville avec le président de Blancménil, pour être transféré à Sedan.

Deux heures après que le bruit de l'enlèvement de Broussel se fut répandu, les bourgeois du quartier Notre-Dame et des rues Saint-Denis, Saint-Martin et Saint-Honoré, et des autres endroits, fermèrent leurs boutiques, et prirent tumultuairement les armes, chacun ressentant avec douleur ce qui étoit arrivé en la personne de Broussel, qu'ils réclamoient comme leur martyr. D'un autre côté, les grands, les ministres et toutes les personnes les plus qualifiées se rendirent au Palais-Royal, où l'on dissimuloit l'excès du désordre; et ceux qui avoient eu grande peur en y allant avoient la complaisance de dire à la Reine que ce n'étoit que quelques canailles que l'on mettroit bientôt à la raison.

Le coadjuteur de Paris, qui jusqu'alors n'avoit point paru sur le théâtre du monde, et s'étoit renfermé dans l'étendue de sa profession (2), fut offrir son ser-

(1) *L'on chanta le Te Deum* : Le 26 août 1648. — (2) *Et s'étoit renfermé dans l'étendue de sa profession* : Il s'y étoit si peu renfermé,

vice à la Reine, à qui il ne déguisa rien de ce qui se passoit : ses offres et ses avis furent également mal reçus. Il ne laissa pas apparemment d'employer la dignité de son caractère et ses persuasions pour calmer les orages, et puis vint rendre compte de la sédition au Palais-Royal, où n'ayant pas reçu la satisfaction qu'il prétendoit, il conçut du dépit contre le cardinal, qui fut la cause ou le prétexte qu'il prit pour, avec le refus qu'on lui avoit fait de traiter du gouvernement de Paris, s'intéresser si avant dans le parti opposé à la cour.

Cependant la Reine, naturellement incapable de peur, commanda aux maréchaux de La Meilleraye et de L'Hôpital de monter à cheval avec leurs amis, d'aller par les rues, et de contenir le peuple par quelque exemple de justice. Ils trouvèrent le mal tel, qu'ils ne purent exécuter cet ordre; si bien que l'on étoit réduit à espérer que le tumulte s'apaiseroit par la nuit, comme il arriva; mais un accident alluma le lendemain matin le feu qui s'alloit éteindre.

Le chancelier, s'en allant au Palais porter une déclaration du Roi qui défendoit les assemblées des chambres, fut aperçu par quelque reste de populace mutinée. Sa personne, odieuse au public, et sa mission, animèrent force gens à courir après son carrosse, qui le firent fuir jusqu'à l'hôtel de Luynes (1), où ils le cherchoient pour immoler, ce disoient-ils, cette ame

que depuis plusieurs années il étoit le chef secret de toutes les cabales contraires à Mazarin. (*Voyez* les Mémoires du cardinal de Retz.)

(1) *A l'hôtel de Luynes :* Le duc de Luynes, comme on l'a vu dans la Notice sur Port-Royal, étoit l'un des principaux chefs des jansénistes. On plaisanta beaucoup sur l'asyle que le chancelier Séguier, dont les

vénale, ce protecteur des maltôtes, à tant de peuples ruinés par les édits qu'il avoit scellés.

L'avis de l'état auquel il étoit parvint au Palais-Royal, d'où le maréchal de La Meilleraye partit avec quelques compagnies des Gardes, qui firent une décharge sur ces séditieux, et délivrèrent le chancelier : mais ce fut un signal pour toute la ville de prendre les armes; car à même temps le peuple ferma les boutiques, tendit les chaînes par les rues, et fit des barricades jusque fort près du Palais-Royal.

Pendant cette émeute le parlement délibéroit sur la détention de leurs confrères, avec d'autant plus de courage qu'il voyoit le peuple se soulever en sa faveur. Sans doute que si le chancelier fût arrivé au Palais avec sa commission, on l'auroit retenu pour représaille.

Il fut arrêté d'un commun consentement que le parlement iroit en corps à l'heure même supplier Leurs Majestés de mettre en liberté leurs confrères. Ils trouvèrent le peuple par les rues sous les armes : les uns les menaçoient s'ils ne ramenoient Broussel, les autres les conjuroient de ne rien craindre, et qu'ils périroient pour leur conservation; et tous ensemble

opinions étoient entièrement opposées, avoit trouvé chez lui; et les jansénistes firent courir les vers suivans :

Dans ce dernier soulèvement
(Chose bien digne de notre âge),
Saint Augustin a vu Pelage
Dans un étrange abaissement.
La pauvre grâce suffisante,
Toute pâle et toute tremblante,
Chez l'efficace eut son recours :
Elle y fit amende honorable,
Pour expier l'erreur dont elle étoit coupable,
D'avoir cru qu'on se peut sauver sans son secours.

protestoient de ne point mettre les armes bas qu'ils n'eussent vu le père de la patrie.

Le parlement, après avoir été introduit dans le grand cabinet du Palais-Royal, où étoient Leurs Majestés, accompagnées de M. le duc d'Orléans, du prince de Conti, du cardinal Mazarin, des grands du royaume et des ministres d'Etat, le premier président représenta la douleur de la compagnie de la détention de leurs confrères, et exposa leurs très-humbles supplications pour leur liberté, qui étoient appuyées des vœux de cent mille hommes armés, qui demandoient M. de Broussel. La Reine répondit qu'elle s'étonnoit que l'on fît tant de bruit pour un simple conseiller, et que le parlement à la détention de feu M. le prince n'avoit rien dit. Le premier président et le président de Mesmes répliquèrent que, dans le point où les choses étoient venues, il n'y avoit plus lieu de délibérer; et que c'étoit une nécessité absolue de fléchir sous la volonté des peuples, qui n'écoutoient plus la voix du magistrat, et qui avoient perdu le respect et l'obéissance, enfin qui étoient les maîtres. La Reine dit qu'elle ne se relâcheroit point, et qu'ayant en main le sacré dépôt de l'autorité du Roi son fils, elle ne consentiroit jamais qu'on le violât, en cédant aux passions d'une multitude; que le parlement remontrât aux mutins leur devoir; que ceux qui avoient excité la sédition s'employassent à l'apaiser, et qu'un jour le Roi sauroit faire la différence des gens de bien d'avec les ennemis de sa couronne. Ces messieurs firent encore des instances, mais en vain, Sa Majesté demeurant toujours dans une négative absolue; si bien qu'ils s'en retournèrent au Palais pour opiner

sur ce refus. Lorsqu'ils furent arrivés à la première barricade, le peuple leur demande s'ils ont obtenu la liberté de M. de Broussel; et voyant à leur visage qu'ils ne l'avoient pas obtenue, les renvoie avec furie au Palais-Royal, menaçant que si dans deux heures on ne la leur accorde, deux cent mille hommes iront en armes en supplier la Reine, et qu'ils extermineront les ministres auteurs de la sédition. Ces messieurs retournent représenter ce qu'ils ont vu et ouï; enfin ajoutent que puisqu'on ne peut vaincre leur désobéissance ni par la raison ni par la force, il faut recevoir la loi, si on ne veut mettre la couronne en péril. Là-dessus on tint conseil, où M. le duc d'Orléans et le cardinal furent d'avis, contre les sentimens de la Reine, d'accorder la liberté aux prisonniers : ce qui fut incontinent déclaré au parlement. On le fit savoir au peuple, lequel, nonobstant toutes les assurances qu'on lui en donna, soupçonnant que l'on ne l'exécuteroit pas de bonne foi, persista encore à demeurer sous les armes, attendant l'arrivée de Broussel, qui n'eut pas sitôt paru qu'il fut salué de toute la mousqueterie, et accompagné des acclamations publiques jusqu'au Palais, où lui et Blancménil reçurent les complimens de la compagnie; et de là il fut conduit par le peuple jusqu'à son logis, avec des démonstrations de joie si grandes, qu'il sembloit qu'en la liberté de Broussel chacun eût remporté ce jour-là une grande victoire.

Voilà la fameuse journée des barricades, qui a été moins causée par l'affection que le public avoit pour Broussel, que par une haine démesurée dont il étoit prévenu depuis quelques années contre le ministère,

telle qu'il n'attendoit qu'une occasion pour la manifester. Il est malaisé de décider si le conseil de rendre les prisonniers a été salutaire; car, d'une part, qui considérera l'irrévérence des peuples, pour ne pas dire leur emportement, tel qu'il y avoit à craindre un attentat contre la majesté royale, il semblera que la prudence ne pouvoit conseiller un autre parti que celui de la douceur, puisque la force manquoit pour les réduire : d'autre part, c'étoit une plaie mortelle à l'autorité du prince, et un triomphe que l'on préparoit aux peuples sur la dignité souveraine, que d'acquiescer à leur fureur. Là-dessus quelques-uns disoient qu'il auroit mieux valu mener le Roi à Saint-Germain, y attendre toute sorte d'événemens, que de prostituer la dignité royale aux caprices d'une multitude; mais M. le duc d'Orléans et le cardinal, naturellement amis des conseils tempérés, ne pensoient qu'à se délivrer du péril présent. Quoi qu'il en soit, il est constant que depuis ce jour le parlement prit de nouvelles forces contre la cour; et force gens de qualité, ou par intérêt, ou par le désir des choses nouvelles, s'engagèrent sérieusement pour la perte du premier ministre.

Or, comme il a été pendant tous ces mouvemens l'objet de l'invective publique, et que les plumes et les langues se sont déchaînées dans la dernière licence, il est à propos de rapporter les accusations les mieux fondées, et aussi ses légitimes défenses. L'on disoit contre le cardinal Mazarin qu'il étoit inouï et honteux à la France qu'un étranger, encore sujet originaire d'Espagne, en fût le principal ministre, même avec un pouvoir si absolu, qu'il étoit l'arbitre de la

guerre et de la paix; que de son pur mouvement il distribuoit les honneurs, les offices, les bénéfices, enfin toutes les grâces, non pas au mérite, au service ni à la condition, mais à l'attachement que l'on avoit à sa personne, qui étoit le véritable titre pour les obtenir; que pour son ambition il avoit porté les armes de la France dans la Toscane avec une extrême dépense et sans avantage, et qu'il n'avoit pas assisté le duc de Guise dans la révolte de Naples; que par ses propres intérêts il n'avoit pas voulu accepter le traité de paix fait à Munster, et qu'il l'avoit éludé par le ministère de Servien, sa créature; que par sa jalousie il vouloit perdre le maréchal de Gassion lors de sa mort, et même M. le prince en Catalogne, parce que sa naissance et sa réputation lui donnoient de l'ombrage; qu'il avoit épuisé la France d'argent par des édits, pour l'envoyer en Italie; qu'il s'étoit attribué la même puissance sur mer que sur terre, après la mort du duc de Brezé; qu'il ne savoit que les affaires étrangères (encore avoit-il perdu la confiance et l'opinion de la bonne foi parmi nos alliés, que le cardinal de Richelieu avoit établie pendant son ministère); et pour celles du dedans, qu'il n'en avoit aucune lumière (dont étoit une preuve certaine la confusion où elles étoient tombées, puisque d'un état tranquille il l'avoit rendu divisé et plein de révoltes); qu'il vouloit gouverner le royaume par des maximes étrangères, nullement propres à notre nation, et la cour par des adresses si fort reconnues, qu'elles lui tournoient à mépris: bref, qu'il n'étoit pas capable d'un si grand fardeau, et qu'il avoit perdu son crédit dans l'esprit des peuples.

A ces accusations on répondoit que ce n'est pas d'aujourd'hui que les étrangers ont part au gouvernement de l'Etat, témoins les cardinaux de Lorraine et de Birague, le duc de Nevers, le maréchal de Retz; que le cardinal Mazarin a été nommé au cardinalat par la France, après des services considérables qu'il a rendus; que le cardinal de Richelieu, qui connoissoit son intelligence, l'avoit destiné pour son successeur à son ministère, prévoyant les avantages que l'Etat en tireroit; que le feu Roi, qui étoit juste estimateur du mérite des hommes, après la mort du cardinal l'avoit fait chef du conseil; que la Reine venant à la régence par la seule nécessité des affaires, et conformément aux dernières volontés du feu Roi, l'y avoit laissé; que ce choix avoit été approuvé par tous les gens sages du royaume, et même des princes alliés de la couronne; qu'ayant répondu par ses services à l'attente que Sa Majesté en avoit conçue, elle ne le pouvoit abandonner sans manquer à l'Etat, et de reconnoissance envers un si utile serviteur; de plus, que toutes les grâces se départoient du consentement des princes, et que bien loin de favoriser ceux qui étoient attachés aux intérêts de la cour, la plainte commune étoit que dans la distribution il considéroit préférablement les serviteurs de M. le duc d'Orléans et de M. le prince, et que toutes les affaires se proposent au conseil, et que les résolutions s'y prennent; que l'accusation de s'être opposé à la conclusion de la paix est chimérique, puisque, outre l'intérêt général, le sien particulier l'obligeoit à couronner un ministère glorieux de tant de grands événemens, par un traité qui l'auroit éternisé dans les affections du public; mais

qu'en effet les Espagnols l'avoient toujours traversé, dont il prenoit à témoin M. le duc de Longueville, et même les princes; que l'expédition d'Orbitello et de Porto-Longone étoit la plus avantageuse que la France pût faire, et qui auroit plutôt porté les ennemis à une prompte paix, parce que ces places tenoient en sujétion les Etats du roi d'Espagne qui sont en Italie; que l'indépendance que le duc de Guise affectoit à Naples ne l'avoit pas sollicité à le secourir puissamment; que le maréchal de Gassion vouloit s'établir un empire particulier en Flandre, et relever fort peu de la cour, et que M. le prince ne s'est jamais plaint qu'il ne l'ait assisté en Catalogne et en toutes ses campagnes autant qu'il a pu; qu'il avoit été contraint de chercher des secours par des édits pour fournir aux dépenses de la guerre; que pourtant on avoit diminué les tailles, et que le temps n'avoit que trop vérifié que ce transport d'argent en Italie étoit une invention fabuleuse pour le décréditer: au reste, qu'il avoit manié avec assez de bonheur tous les intérêts des princes de l'Europe depuis vingt ans; et que si la bonne intelligence entre la France et les Provinces-Unies avoit cessé, c'étoit par la corruption de quelques particuliers qui avoient été subornés par l'argent d'Espagne; et quant à l'administration de l'Etat, il avoit suivi les maximes du cardinal de Richelieu, hors qu'il en avoit banni la cruauté des supplices; et que s'il a été obligé de promettre plus qu'il n'a donné, c'est que le nombre de ceux qui servent en France est grand, et que celui des prétendans l'est encore davantage; que l'Etat n'a jamais eu plus de prospérité que pendant son ministère, et que si dans les

grandes expéditions la gloire de l'exécution est due aux généraux, celle du projet lui appartient; que la France auroit conservé sa tranquillité si chacun y eût conspiré selon son devoir, si les peuples ne se fussent détachés de l'obéissance par la suggestion des gens malintentionnés, ou plutôt si le parlement, qui devoit être le modèle de l'obéissance, ne leur eût frayé et ouvert le chemin de la révolte; que le poste où il est aujourd'hui a toujours été exposé aux atteintes de la haine et de l'envie dans tous les Etats, et que ce n'est pas une chose extraordinaire si l'on attaque tantôt son ambition, tantôt son insuffisance; qu'au moins il est heureux que la calomnie, dans ses traits les plus envenimés, n'ait pas jeté le moindre soupçon sur sa fidélité.

Pendant le temps de cette émotion, trois choses arrivèrent qui eurent des suites assez fâcheuses : la première fut l'évasion du duc de Beaufort du donjon de Vincennes, où il étoit prisonnier depuis le commencement de la régence, pour des raisons qui sont hors de ce sujet; mais comme il a tenu une place considérable dans ces guerres par les affections du peuple de Paris, il n'est pas hors de propos de la remarquer. La seconde fut que sur un démêlé qui arriva aux Feuillans entre les gardes du corps et les archers du grand prevôt, le marquis de Gêvres en usa d'une façon qui déplut au cardinal, qui lui fit donner ordre de se retirer, et à Charost et à Chandenier celui de prendre le bâton, qui s'en excusèrent. Sur ce refus on donna leurs charges à Jarzé et à Noailles, et par là on obligea les proches et les amis des disgraciés de se porter contre le cardinal, dans un

temps où personne ne le ménageoit ni en effet ni par discours. La troisième fut l'emprisonnement de Chavigny, qui mérite un récit particulier.

Ce ministre, si considérable pendant le règne du feu Roi, s'étoit lié avec le cardinal Mazarin pour leurs intérêts communs, qui est la véritable liaison de la cour, et la règle la plus certaine de l'amitié. Après la mort du cardinal de Richelieu, Sa Majesté partagea ses affaires à eux deux et à des Noyers, qu'ils ruinèrent incontinent, et demeurèrent dans une étroite union jusqu'à la régence. La Reine, qui avoit été persécutée par le feu cardinal de Richelieu, prit en aversion Chavigny, et voulut sa perte; le cardinal Mazarin, ou par une heureuse rencontre d'étoiles, ou par son adresse, ou plutôt par l'entremise du milord Montaigu et de Beringhen, fut non-seulement conservé auprès de Sa Majesté, mais elle lui donna l'entière direction des affaires : or, quoique Chavigny en attendît une grande protection dans sa chute, il ne s'employa qu'à l'adoucir et à le défendre de tomber dans le précipice, parce que la faveur aussi bien que l'amour ne se partage pas, et ne souffre aucun compétiteur. En effet, on dépouilla son père de la surintendance, et lui de la charge de secrétaire d'Etat; seulement on lui laissa ce vain titre de ministre, avec l'entrée dans le conseil d'en-haut, sans aucun emploi ni considération : voilà ce que le cardinal donna à l'ancienne amitié et aux étroites obligations, auxquelles on fait assez souvent banqueroute dans le monde. Chavigny, piqué de ce traitement qu'il dissimula pendant cinq ans avec beaucoup de prudence, conçut dessein de profiter des conjonctures présentes,

et pour se venger, et pour s'élever sur les ruines du cardinal. Pour cela, jugeant que M. le prince, après la bataille de Lens, donneroit la loi à la cour, et seroit suivi de tout le monde, il s'ouvrit au duc de Châtillon, à son retour de l'armée, sur l'état présent des affaires, qu'il trouva disposé à l'écouter, par haine contre le cardinal, qui le faisoit languir dans l'attente du bâton de maréchal de France : mais comme la prudence se relâche d'ordinaire dans l'excès de nos désirs, il fit la même confidence à Perrault (1), en qui ne trouvant pas la correspondance qu'il désiroit, il s'en repentit, et éprouva que celui à qui vous dites votre secret devient maître de votre liberté. En effet, Perrault redoutant avec raison le génie de Chavigny s'il approchoit M. le prince, ne déguisa rien de leur conversation au cardinal, qui le fit arrêter par Drouet dans le château de Vincennes, dont il étoit gouverneur. Cet emprisonnement donna matière au public, qui n'en savoit pas les causes secrètes, de blâmer l'ingratitude du cardinal; et ses ennemis dans le parlement représentèrent cette action avec des couleurs très-noires.

En ce temps-là on ôta les finances à Emery : ce qui fut un remède innocent, parce que le mal avoit fait trop de progrès pour l'arrêter en sa personne, et le prétexte de la réformation de l'Etat étoit changé à un dessein formé de perdre le cardinal; car comme l'autorité des princes et des ministres ne se maintient que par la crainte ou par l'admiration, sa foiblesse lui suscitoit des ennemis à vue d'œil qu'il n'avoit jamais

(1) *A Perrault :* Il avoit été secrétaire du père du prince de Condé, et étoit devenu depuis président à la chambre des comptes de Paris.

offensés. En effet, Broussel, Charton et Viole, dans l'assemblée des chambres, le désignèrent, mais Blancménil et le président de Novion le nommèrent; et il y fut arrêté une députation solennelle vers M. le duc d'Orléans, M. le prince, et M. le prince de Conti, pour les supplier de se joindre à la compagnie, et d'apporter des remèdes effectifs aux maux qui menaçoient l'Etat.

La cour étoit à Ruel lors de cette déclaration contre le cardinal, qui en fut touché vivement, voyant qu'il étoit pressé de se jeter entre les bras de M. le prince, et d'assurer sa fortune ébranlée par son appui. Le prince n'ayant pu jouir du fruit de la victoire de la bataille de Lens à cause du désordre de Paris, avoit été réduit à borner ses conquêtes à la prise de Furnes, où le bonheur le préserva d'une mousquetade qu'il reçut dans les tranchées, faisant qu'elle le toucha en un endroit des reins où il avoit son buffle plié en deux, qui amortit le coup de la balle. Incontinent après la prise, il eut ordre de venir à la cour. En ce temps-là il étoit regardé de tout le peuple avec admiration; car, outre que ce nouveau laurier qu'il avoit acquis par sa pure valeur lui donnoit un grand rayon de gloire, il n'avoit nulle part aux troubles présens, et les deux partis le considéroient comme le défenseur ou du moins comme l'arbitre de leurs différends. Il sembloit même que la fortune l'invitoit à concevoir des desseins plus ambitieux, parce que l'abaissement de la cour et l'admiration publique concouroient également à son élévation; mais comme il se bornoit à son devoir naturellement, il s'appliquoit peu à ménager la bienveillance générale. Il avoit admis à sa confiance

deux personnes de qualité et de mérite qui avoient des sentimens bien opposés, savoir le duc de Châtillon et le maréchal de Gramont. Le premier, qui avoit d'étroites liaisons de maison et de sa personne avec M. le prince, lui inspiroit de se déclarer pour le parlement, ou du moins de se faire le médiateur des différends avec toute la neutralité possible; l'autre, attaché par toutes sortes d'intérêts à la cour, employoit avec agrément ses persuasions pour lui faire prendre son parti. Il fit en ce rencontre violence sur son naturel, éloigné de ces voies tempérées, et écrivit avec M. le duc d'Orléans au parlement, pour l'exhorter d'envoyer des députés à Saint-Germain, afin de terminer ces divisions dans une conférence. Tant de relations apprennent ce qui s'y est passé, que ce seroit une redite superflue: il faut seulement remarquer que les députés ne voulurent pas consentir que le cardinal y assistât, et qu'à la première entrevue M. le prince témoigna de la chaleur contre Viole, qui avoit mis en avant la liberté de Chavigny, parce qu'il étoit d'avis qu'on vidât les matières contentieuses, et que l'on convînt des réglemens nécessaires dont on formeroit la déclaration du Roi, en vertu de laquelle Chavigny recouvreroit sa liberté, comme il arriva par cette déclaration authentique du 24 octobre.

Après cette déclaration, qui donna quelque trève aux divisions publiques, il arriva une brouillerie de cour qui troubla durant quelques jours l'union qui étoit dans le conseil. Elle se passa ainsi. Dès le commencement de la régence, l'abbé de La Rivière, possédant absolument la faveur de M. le duc d'Orléans, avoit aspiré au cardinalat; et le cardinal Mazarin,

pour le rendre plus attaché à ses intérêts, lui en avoit donné des espérances dont il éludoit l'exécution, ne jugeant pas qu'il lui convînt de souffrir dans le conseil du Roi une personne de même dignité que lui; mais de temps en temps il lui procuroit des bénéfices pour entretenir sa bonne volonté. Néanmoins, à la naissance de ces troubles, il ne put se défendre des vives instances de l'abbé de La Rivière pour lui donner la nomination de la France au chapeau, parce qu'il avoit besoin d'une entière protection de M. le duc d'Orléans; mais il crut ou que du côté de Rome il y trouveroit des obstacles qu'il fomenteroit sous main, ou même que le temps feroit naître des occasions à la cour qui en traverseroient l'effet. L'abbé envoie son agent à Sa Sainteté, qui lui donne assurance de sa promotion à la première qui se fera; et dans cette attente il porte son maître à préserver du naufrage cette fortune si fort agitée du cardinal. Comme il se croyoit au comble de ses désirs, le prince de Conti, qui ne s'étoit point encore déclaré pour le chapeau de cardinal, du moins que par une promotion extraordinaire plus honorable à sa naissance, demande, à la persuasion de la cour, la nomination du Roi pour la première promotion (1): on ne la lui peut refuser, et la concurrence de La Rivière est trop foible pour disputer cette préférence; si bien que ne pouvant s'en prendre au prince de Conti, il s'en prend au cardinal, déteste son ingratitude, et oblige M. le duc d'Orléans à ne plus parler à lui. Or, comme il ne pense qu'aux

(1) *Pour la première promotion :* On prétend que le maréchal de Gramont donna l'idée à Mazarin de tromper ainsi les espérances de l'abbé de La Rivière.

moyens de rompre la nomination du prince de Conti, il tente celui de M. le prince, et lui fait proposer par Vineuil qu'en cas qu'il ôte à monsieur son frère l'envie du chapeau, que Son Altesse Royale lui procurera tel gouvernement qu'il voudra. M. le prince répond à Vineuil qu'il a assez de bien et d'établissement pour se conserver par ses services et par sa fidélité; que s'il en avoit davantage, il deviendroit justement suspect au Roi, qui n'auroit point d'autre objet que de le détruire lorsqu'il seroit grand; et que sa fortune est dans un état qu'il n'a besoin que de la modération dans ses désirs. Ces paroles si vertueuses m'ont semblé dignes d'être rapportées, pour faire voir combien l'homme est différent de lui-même, et que son assiette est sujette au changement.

Durant cette division, le Roi vint de Saint-Germain à Paris, où M. le duc d'Orléans donnoit des marques continuelles de son aigreur contre le cardinal : il alloit fort peu au Palais-Royal; on ne prenoit aucune résolution au conseil : tous les mécontens se rallioient à lui; il écoutoit les frondeurs du parlement; enfin il falloit que ces brouilleries se terminassent par un dernier éclat, ou par un accommodement. Le maréchal d'Estrées et Senneterre, personnes de créance, se mêloient auprès des uns et des autres de l'accord; ils représentoient au duc d'Orléans que cette mésintelligence ne peut plus durer entre la Reine et lui sans perdre l'Etat; que la cause en est odieuse pour Son Altesse Royale; que M. le prince en tirera un notable avantage, parce qu'il sera porté, par l'honneur de sa maison et par sa propre grandeur, à prendre hautement la protection de la cour, et la

Reine à recourir à lui comme à son seul asyle; qu'il réduira les choses par l'impétuosité de sa nature aux dernières extrémités, et que déjà l'on parloit qu'il vient forcer avec le régiment des Gardes le palais d'Orléans, pour mettre à la raison cette troupe de mutins qui environne sa personne. Ils remontroient à La Rivière s'il prétend pour son intérêt jeter la division dans la maison royale, et causer une guerre civile; s'il est raisonnable qu'il se scandalise de ce qu'on donne la préférence à un prince du sang; qu'il deviendra l'objet de la haine et de la vengeance de M. le prince et de toute sa maison; que le fardeau qu'il impose à son maître est trop pesant; qu'il s'en lassera bientôt, ou que s'il tombe dans la rupture, d'autres empiéteront sa faveur : quant au cardinalat, que le prince de Conti s'en déporteroit, ou que la cour demanderoit deux chapeaux pour la première promotion.

Ces deux émissaires de la cour trouvèrent dans l'esprit de M. le duc d'Orléans et de La Rivière une grande disposition pour bien concevoir leurs raisons; car le temps avoit fort travaillé pour l'accommodement, et ce ministre étoit déjà persuadé par sa propre crainte que les choses devoient retourner au même point de concorde qu'elles étoient auparavant, ainsi qu'il arriva ensuite de cet accord. Il sembloit que la déclaration concertée entre le conseil du Roi et les députés des cours souveraines assuroit le repos de l'Etat, et devoit éteindre les moindres étincelles de feu qui l'avoient menacé; mais l'ambition de ceux qui haïssoient le gouvernement présent, et qui désiroient des nouveautés, avoit jeté de trop profondes racines

dans les esprits pour en demeurer dans les termes de la douceur : ainsi l'on n'omettoit aucun soin ni aucune pratique pour inciter le parlement et les peuples à sa perte ; on leur représentoit que cette grande journée des barricades, cette victoire des sujets sur leur souverain, cette diminution de l'autorité royale, les invectives publiques contre le cardinal, ne s'effaceroient jamais de sa mémoire ; que sa foiblesse lui en faisoit à présent dissimuler avec prudence les ressentimens, mais qu'ils éclateroient avec d'autant plus de violence qu'il est inouï qu'on ait attaqué un ministre si puissant sans le ruiner de fond en comble ; qu'il attendoit des occasions favorables, une division dans le parlement, une mutation dans les peuples, la majorité du Roi, bref le bénéfice du temps (1), qui ne peut manquer à celui qui dispose absolument de la puissance royale : partant, il falloit se prévaloir des conjonctures présentes pour se défaire d'un adversaire aussi dangereux ; que M. le duc d'Orléans étoit modéré, et trop éclairé dans les affaires du monde pour s'opposer à un concours universel ; que M. le prince fera réflexion que le véritable asyle des princes du sang, de sa réputation contre la jalousie des favoris, doit être la bienveillance publique : si bien que tout au plus, pour complaire à la Reine, ils paroîtront le défendre, mais avec foiblesse et retenue ; qu'enfin il faut considérer que la déclaration, qui n'a été extorquée que par l'impuissance de la cour, et qui n'aura lieu qu'autant que cette impuissance durera, n'est pas

(1) *Le bénéfice du temps :* Mazarin avoit pour système de surmonter les obstacles à force de patience. Il disoit souvent : « Le temps et « moi. »

une amitié sincère dans le cœur de la Reine, mais une nécessité, attendant le moment de se venger.

Ceux qui répandoient ces discours dans le parlement, et les plus déclarés contre la cour, étoient, après Broussel et Longueil, le président de Novion et Blancménil, ennemis du cardinal, à cause de la disgrâce de l'évêque de Beauvais leur oncle, et pour le refus qu'on avoit fait de la coadjutorerie de cet évêché à leur cousin; et Viole, offensé du manquement à la parole qu'il avoit eue d'être chancelier de la Reine: mais le personnage en ce temps-là qui, par entremise de ses amis dans le parlement et de ses émissaires dans le peuple, travailloit avec plus de fruit pour former un parti de leur union, étoit le coadjuteur de Paris. Cet homme ayant joint à plusieurs belles qualités naturelles et acquises le défaut que la corruption des esprits fait passer pour vertu, étoit entaché d'une ambition extrême, et d'un désir déréglé d'accroître sa fortune et sa réputation par toute sorte de voies; si bien que la fermeté de son courage et son puissant génie trouvèrent un triste et malheureux objet, qui fut le trouble de l'Etat et la confusion de la ville capitale, dont il étoit archevêque. Or, comme il jugeoit que ce parti sans un chef ne pourroit pas subsister, il jeta les yeux sur M. le prince, qu'il tenta par de si fortes raisons, que l'on a dit qu'il en fut persuadé, ou qu'il fit semblant de l'être; même qu'il avoit donné sa parole à Broussel et à Longueil de se mettre à leur tête, soit que cette parole ne fût pas véritable, et que le duc de Châtillon, qui négocioit de sa part avec les frondeurs, l'eût avancée sans ordre par sa propre inclination, ou plutôt que M. le prince

la donnât exprès, pour les empêcher de s'adresser à M. le duc d'Orléans durant son mécontentement: tant y a qu'il détrompa ceux qui le soupçonnoient de favoriser ces nouveautés.

Le coadjuteur se voyant hors d'espérance d'avoir un chef de cette considération, tourna ses espérances vers le prince de Conti, dont la seule naissance a de grandes suites dans le royaume. Ce prince étoit mal satisfait de n'avoir pas place au conseil, et l'étoit encore davantage du peu de cas que M. le prince faisoit de lui; d'ailleurs, comme il étoit possédé entièrement par la duchesse de Longueville sa sœur, qui étoit piquée de l'indifférence que M. le prince avoit pour elle, il s'abandonnoit sans réserve à tous ses sentimens. Cette princesse, qui aura grande part à la suite de ces affaires, avoit tous les avantages de l'esprit et de la beauté en si haut point et avec tant d'agrément, qu'il sembloit que la nature avoit pris plaisir de former en sa personne un ouvrage parfait et achevé: mais ces belles qualités étoient moins brillantes à cause d'une tache qui ne s'est jamais vue en une princesse de ce mérite, qui est que bien loin de donner la loi à ceux qui avoient une particulière adoration pour elle, elle se transformoit si fort dans leurs sentimens, qu'elle ne reconnoissoit plus les siens propres.

En ce temps-là le prince de Marsillac avoit part dans son esprit; et comme il joignoit l'ambition à son amour, il lui inspira le désir des affaires, encore qu'elle y eût une aversion naturelle, et s'aida de la passion qu'elle avoit de se venger de M. le prince, en lui opposant le prince de Conti. Le coadjuteur fut

heureux dans son projet par la disposition où il trouva le frère et la sœur, qui se lièrent avec les frondeurs par un traité dans lequel entra aussi le duc de Longueville, poussé par des espérances de faire réussir au parlement ses prétentions mal fondées de prince du sang.

La cour voyant que les menées de ses ennemis prévaloient à un point qu'on demandoit ouvertement la perte du cardinal, mit toute son espérance à M. le duc d'Orléans et à M. le prince, et crut que leur union à Leurs Majestés les mettroit à la raison: or, comme le mal avoit pénétré si avant qu'il falloit la force pour le déraciner, elle jugea que la nature tempérée de M. le duc d'Orléans y seroit moins propre que celle de M. le prince, incapable de toute modération; joint à cela que sa réputation dans la guerre, l'éclat de ses victoires, le secours de ses troupes, donneroient de la terreur dans les esprits; de sorte qu'on s'appliqua particulièrement à l'acquérir à une cause si juste. La Reine y employa des persuasions très-puissantes, à savoir des larmes et des paroles assez tendres, en lui disant qu'elle le tenoit pour son troisième fils. Le cardinal lui promit qu'il seroit toute sa vie dépendant de ses volontés; le Roi même en l'embrassant lui recommanda le salut de son Etat et de sa personne: si bien que la cour le considéroit comme le principal défenseur de sa fortune; mais ceux qui le déterminèrent furent le maréchal de Gramont et Le Tellier, par de semblables persuasions: ils lui représentèrent que de degré en degré le parlement envahissoit toute l'autorité; que, sans borner son ambition par la déclaration du 28 octobre, non-seulement il vouloit con-

noître des affaires de la guerre, mais encore se donner le pouvoir d'ôter les ministres, afin qu'en même temps il s'attribuât celui d'en établir de nouveaux à son choix; et qu'encore que les mutations fréquentes soient pernicieuses aux Etats, voire même qu'il soit plus avantageux quelquefois d'en souffrir un mauvais que de le changer, qu'il y a péril que, si on souffre une usurpation jusques à présent inouïe, il n'attaque les personnes privilégiées, et qu'il y ait rien d'assez sacré qui ne soit violé par cette licence; que la condition des conseillers seroit belle s'ils imposoient des lois aux rois, et celle des princes du sang misérable s'ils les recevoient; que cette nouvelle pratique choque la monarchie, qui est absolue et indépendante, et est contraire aux constitutions de la France et même à l'institution du parlement; que s'il y a des abus dans le royaume, ils doivent être réformés par les assemblées des Etats-généraux, et non pas par des arrêts d'une compagnie dont les suffrages sont plutôt comptés que pesés; que toutes les fois que le parlement avoit été au-delà de son devoir, il avoit reçu des corrections sévères, tantôt du feu Roi, tantôt de Henri IV et de Charles IX, et des autres rois leurs prédécesseurs, pour des sujets moins dangereux que celui-ci; que les grands empires ne se maintiennent point par de lâches conseils; qu'il faut faire épreuve de son courage et de ses forces, et que la justice des souverains consiste dans leur pouvoir; que lui, M. le prince, est intéressé, en la personne du cardinal, de s'opposer à une entreprise qui tend à la destruction de la maison royale; et que si M. le duc d'Orléans et Son Altesse ne veulent tenir ferme à ce pas, la Reine sera con-

trainte d'aller avec ses enfans implorer le secours des princes alliés de la couronne : outre que M. le prince croyoit que les innovations faites par le parlement à la déclaration blessoient l'établissement de la paix.

Ces discours, qui représentoient l'image de la chose assez vraisemblablement, firent tant d'impression sur son esprit, qu'il ferma les oreilles à toute neutralité, sans se soucier de perdre la bienveillance publique. Il est certain que les grands génies comme celui de M. le prince produisent de grandes vertus, mais qu'ils paroissent aussi avec de grands défauts, et que par une immodération invincible il a ruiné tous les avantages que la fortune et la nature avoient joints à l'envi en sa personne, qui étoient tels qu'ils auroient surpassé la gloire des plus grands hommes des siècles passés, si la piété, la justice et la solidité eussent répondu à cette valeur suprême, à cette fermeté incroyable dans les adversités, et à ces belles lumières d'esprit qui se faisoient remarquer en lui. M. le prince se seroit fait adorer de tout le monde s'il se fût ménagé dans le dessein de traiter les affaires avec douceur; au lieu qu'il a été contraint, par sa conduite précipitée, de recourir à des moyens qui l'ont porté à des extrémités étranges. Il accompagna M. le duc d'Orléans au parlement; et poussé de sa mauvaise destinée, aussitôt que Viole eut invoqué le Saint-Esprit pour illuminer messieurs les princes sur la conduite du cardinal, M. le prince se lève, et lui impose silence. Cela excite inconsidérément le murmure des plus jeunes conseillers; il s'enflamme par ce bruit, et les menace de la main et de la parole. Dans ce moment il perd les affections de la compagnie, et

lorsque cette action se fut répandue dans le monde, l'estime que l'on avoit conçue de lui par ses victoires se changea en crainte, et l'amitié dans une haine (pour ne pas dire exécration) contre sa personne, dont il n'est revenu que par des fortunes signalées.

Or, comme il étoit intéressé par sa propre querelle dans celle de la cour, il écoute toutes les propositions pour réduire le parlement; on lui fait voir que le plus prompt et le plus sûr moyen est d'assiéger Paris; que, saisissant toutes les avenues dans trois marchés, on met la corde au cou à la multitude, qui s'élevera contre le parlement, et le rendra auteur de tous ses maux; enfin que les Parisiens sont sans chef, sans troupes, et accoutumés aux délices. Il goûte ces raisons, qui lui semblent bonnes, parce qu'il est animé par sa colère, à qui rien n'est impossible; de sorte qu'il se rend chef de l'entreprise, et résout d'assiéger Paris sous les ordres de M. le duc d'Orléans, qui résiste d'abord à ce dessein: mais les instances de la Reine, les persuasions de l'abbé de La Rivière, et la résolution déterminée de M. le prince, l'emportèrent sur ses sentimens et les avis contraires de madame la duchesse d'Orléans. Cette résolution étant prise, M. le prince et le maréchal de La Meilleraye proposèrent, pour venir à bout plus promptement des Parisiens, de se saisir de l'île Saint-Louis, de la porte Saint-Antoine, de l'Arsenal et de la Bastille, et de mettre Leurs Majestés dans l'Arsenal; mais, soit que cette proposition ne fût pas assez appuyée, ou que l'on craignît d'exposer la personne du Roi, l'on aima mieux abandonner Paris pour l'assiéger [1649]. En effet, après que Sa Majesté eut solennisé la veille des

Rois chez le maréchal de Gramont, elle se retira au palais Cardinal, d'où elle partit le lendemain à trois heures du matin avec la Reine, le cardinal Mazarin et toute la maison royale, hors madame de Longueville, pour se rendre à Saint-Germain, où tous les grands et tous les ministres arrivèrent le même jour; et aussitôt, dans le conseil qui fut tenu, le blocus de Paris fut publié et répandu dans toute la cour.

Cette sortie, ou pour mieux dire évasion, donna de la joie aux factieux, et ne fut pas approuvée des gens sages, qui l'estimoient indécente à la dignité souveraine, dont les princes doivent être jaloux, puisque la splendeur du nom royal reluit principalement dans la vénération des peuples. Celui de Paris ne fut pas si consterné qu'on pensoit; au contraire, comme s'il eût pris vigueur de l'état où l'on vouloit le mettre, il témoigna être préparé à toutes les suites qui le menaçoient; et la crainte ne le retint point de déclamer contre le cardinal, M. le prince, la Reine, et tous ceux qu'il croyoit avoir conseillé cette sortie, que l'on appeloit enlèvement du Roi. Le parlement parut moins ferme en cet accident, parce qu'il en prévoyoit mieux les conséquences; et dès la première assemblée il députa les gens du Roi porter leurs soumissions et des offres très-avantageuses, qui furent renvoyés sans être ouïs; tant une vaine espérance s'étoit emparée de toute la cour, qu'à la première alarme du siége les Parisiens obéiroient aveuglément. Ils en furent incontinent détrompés; car dès le lendemain, qui étoit le 8 janvier, que les gens du Roi eurent fait leur rapport, que l'on ne put plus douter du dessein de la cour, le parlement

déclara le cardinal ennemi de l'Etat (1); l'on délivra des commissions pour des levées de gens de guerre; les compagnies se taxèrent volontairement; l'on pourvut à l'abondance des vivres, et le peuple se porta avec beaucoup d'ardeur à la défense : tant il est vrai que la crainte produit assez souvent l'audace, et qu'il n'y a rien de plus puissant pour mettre les armes à la main que le désespoir.

Cependant M. le prince, avec six ou sept mille hommes qui étoient le débris de l'armée de la campagne dernière, bloqua Paris, se saisissant de Lagny, Corbeil, Saint-Cloud, Saint-Denis et Charenton. Chose incroyable à la postérité, qui l'admirera en même temps d'avoir, par sa conduite et par sa vigilance, assiégé la plus grande et la plus peuplée ville de l'Europe, où tant de princes et de seigneurs s'étoient renfermés avec une armée plus forte que la sienne. Or, comme la cour ne manque point de mal contens, le duc d'Elbœuf, ses trois fils, le duc de Brissac et le marquis de La Boulaye, s'offrirent les premiers au parlement, qui ne faisoit que d'installer le duc d'Elbœuf dans la charge de général de ses armes, lorsqu'il apprit que le prince de Conti et le duc de Longueville, accompagnés du prince de Marsillac et de Noirmoutier; étoient partis secrètement la nuit de Saint-Germain, et avoient mis pied à terre à

(1) *Déclara le cardinal ennemi de l'Etat:* Voici les termes de l'arrêt: « Attendu que le cardinal Mazarin est notoirement l'auteur de « tous les désordres de l'Etat, la cour l'a déclaré et déclare perturbateur « du repos public, ennemi du Roi et de son Etat; lui enjoint de se « retirer de la cour dans ce jour, et dans la huitaine hors du royaume; « et ledit temps passé, enjoint à tous les sujets du Roi de lui courre « sus. »

l'hôtel de Longueville, lesquels venoient, selon l'engagement qu'ils y avoient pris avec le coadjuteur, se déclarer pour le parti de Paris. Cette nouvelle arrivée donna lieu à quelque contestation pour le commandement, laquelle fut terminée par la nomination que l'on fit du prince de Conti pour généralissime, et du duc d'Elbœuf pour général, auquel furent associés le duc de Bouillon et le maréchal de La Mothe, avec un pouvoir égal. M. de Longueville ne voulut prendre aucun emploi, hors d'assister de ses conseils le prince de Conti, s'estimant au-dessus des derniers, et ne pouvant être égal au premier. Le prince de Conti eut bien de la peine à justifier la sincérité de ses intentions, parce que le public, qui ignoroit sa mésintelligence avec M. le prince, qui étoit le véritable chef de l'entreprise contre Paris, ne s'en pouvoit assurer; même Le Prevôt, conseiller de la grand'chambre, se donna la liberté, comme si cette confédération mutuelle qu'ils prenoient contre leur devoir lui eût inspiré de la hardiesse, de manquer de respect à un prince du sang: encore fallut-il que madame de Longueville vînt demeurer dans l'hôtel-de-ville, pour servir de gage de la foi de son frère et de son mari auprès des peuples, qui se défient naturellement des grands, parce que d'ordinaire ils sont les victimes de leurs injures.

Ce départ de M. le prince de Conti et de M. de Longueville de Saint-Germain y causa bien de l'étonnement par leur propre poids; mais encore plus par le doute qu'il y mit que M. le prince ne fût de la partie, dont le cardinal et la Reine prirent des frayeurs extraordinaires, qui furent aussitôt dissipées par son retour de Charenton. Il fulmina contre eux, et fut

animé avec plus d'ardeur en cette querelle pour se venger de ses proches, qu'il croyoit devoir dépendre absolument de ses volontés. On dit que dans ce temps le cardinal résolut de quitter la France, ne croyant pas se pouvoir conserver au milieu de toutes ces tempêtes, destitué de son appui; mais que M. le prince le rassura, et donna sa parole à la Reine de périr, ou qu'il le rameneroit à Paris triomphant de tous ses ennemis. Cependant le parti de cette ville ne grossissoit pas peu, par la déclaration d'un prince du sang, dont la qualité a de grandes suites dans le royaume, et d'un autre prince quasi absolu dans son gouvernement de Normandie (1). Le maréchal de La Mothe s'étoit aussi rendu considérable dans les armées; mais le duc de Bouillon l'étoit sans comparaison quasi davantage par l'intelligence qu'il avoit des affaires du monde, et par l'étroite liaison avec son frère le maréchal de Turenne, lequel commandant en ce temps-là l'armée d'Allemagne, on pouvoit présumer qu'il sacrifieroit son devoir au rétablissement de sa maison, et à quelque mauvaise satisfaction qu'il avoit du cardinal. En effet, M. le prince, qui tenoit ses deux frères pour ses amis, écrivit au duc de Bouillon qu'il appréhendoit que la retraite du prince de Conti et de M. de Longueville ne passât dans son esprit pour avoir été concertée avec lui; mais qu'il avoit voulu l'en désabuser, et le conjuroit de revenir à Saint-Germain, où il lui procureroit toute satisfaction à ses intérêts. M. de Bouillon fit lire cette lettre au parlement; et les ministres étant in-

(1) *Quasi absolu dans son gouvernement de Normandie :* Le duc de Longueville, beau-frère du prince de Conti.

formés de la mauvaise volonté de M. de Turenne, le Roi et M. le prince, qui avoient grande créance parmi les troupes allemandes, écrivirent aux colonels de ne le plus reconnoître, et de l'abandonner, ainsi qu'il arriva; ce qui fut le salut de la cour.

En ce temps même le duc de Beaufort arriva à Paris; il avoit erré dans les provinces delà la Loire depuis son évasion de Vincennes, et trouvoit cette occasion favorable pour se rétablir dans le monde. Il étoit venu offrir son service au parlement, qui le purgea de l'accusation d'avoir conspiré contre la vie du cardinal Mazarin, le reçut pair de France, et le fit un de ses généraux. Or, quoique son génie ne soit pas des plus relevés, sa présence, son langage et ses manières populaires, avec une conduite assez adroite, lui acquirent l'amour du peuple de Paris, d'autant plutôt qu'il le croyoit irréconciliable avec le cardinal par l'offense de sa prison, dont il ne déchut que lorsqu'il fut contraint par la révolution des affaires de s'accommoder avec lui. Cependant les troupes du Roi occupoient tous les postes des environs de Paris; et quoique le parlement en eût un plus grand nombre, ses généraux ne faisoient aucun effort pour ouvrir un passage; si bien que les vivres ne venoient qu'avec difficulté hors du côté de la Brie, parce que M. le prince n'avoit pu mettre garnison à Brie-Comte-Robert, pour ne point diviser ses forces, et même avoit abandonné Charenton, dont M. le prince de Conti s'étoit emparé, qui l'avoit fait fortifier, et y avoit mis trois mille hommes sous la charge de Clanleu.

Cela fit résoudre M. le prince d'attaquer ce poste, qui assuroit le convoi des Parisiens, et aussi pour

donner de la terreur à ses armes. Y étant donc allé le huitième février avec M. le duc d'Orléans, avec tous les princes et seigneurs de la cour, il en commit l'attaque au duc de Châtillon, et se porta avec la cavalerie sur une éminence, pour empêcher le secours de Paris. Le duc exécuta ses ordres avec toute la valeur possible; mais à la dernière barricade il reçut un coup de mousquet au travers du corps, dont il mourut le lendemain en la fleur de son âge, regretté des deux partis pour ses belles qualités, et à la veille des dignités que ses services lui avoient acquises. Cette prise décrédita fort les généraux et les troupes du parlement, et passa pour miraculeuse en la personne de M. le prince, d'avoir emporté une place en la présence d'une armée et aux portes de Paris, dont il étoit sorti dix mille hommes en armes pour en être les témoins. Ce combat et ceux du bois de Vincennes, de Lagny et de Brie, tous désavantageux au parti de Paris, dans l'un desquels le jeune duc de Rohan (1), se montrant digne successeur de la vertu de son père, perdit la vie, inspirèrent quelque pensée de paix, à laquelle néanmoins il étoit malaisé de parvenir, pour la diversité d'intérêts qui y répugnoient dans le parlement. Le nombre des malintentionnés pour la paix, quoique inférieur à l'autre, brilloit davantage, parce qu'il déguisoit sa haine et son ambition du nom du bien et de la sûreté publique, que l'on ne pouvoit, disoit-on, trouver dans un accord avec le cardinal. Les plus sages n'osoient faire paroître leurs bonnes

(1) *Le jeune duc de Rohan :* Il s'appeloit Tancrède. La maison de Rohan refusoit avec assez de raison de le reconnoître; et il s'étoit mis du côté de la Fronde afin de se concilier la faveur du parlement.

intentions, parce qu'outre le danger qu'il y avoit, elles auroient été éludées; et il falloit attendre que les esprits fussent lassés, et le parti plus affoibli d'effets et d'espérances, pour se déclarer. Parmi le peuple, les plus riches ne vouloient pas s'exposer à la multitude, laquelle ne souffrant pas beaucoup de nécessité, et étant animée par quelques gens de condition, étoit assez aise de cette image de la guerre, et crioit contre ceux qui vouloient la paix : tous les généraux, à la réserve de M. de Beaufort, qui se laissoit aller à la haine du cardinal et à l'amour du peuple, dont il prétendoit se prévaloir dans les suites du temps, méditoient leur accommodement particulier, et chacun avoit des liaisons secrètes à la cour, pour avoir ses conditions meilleures.

M. d'Elbeuf avoit son commerce dès le commencement avec l'abbé de La Rivière, M. de Bouillon avec M. le prince, et le maréchal de La Mothe étoit attaché avec M. de Longueville, lequel étoit retiré en Normandie, où il se fortifioit d'armes, de troupes et d'argent, pour faire son traité plus avantageux par l'entremise de M. le prince. Pour le prince de Conti, comme il n'étoit inspiré d'autre mouvement que de ceux de sa sœur, qui étoit cruellement outragée par des propos injurieux que M. le prince tenoit de sa conduite, il falloit que le temps adoucît ses aigreurs, et que la nécessité des affaires conviât cette maison à se réconcilier, comme il arriva bientôt. Il n'y avoit que le coadjuteur, qui avoit été le principal mobile de cette guerre, dans laquelle il n'avoit que trop profané son caractère parmi la sédition et les armes, qui bannissoit de son esprit toute pensée de paix, et en tra-

versoit les pourparlers, parce qu'il ne trouvoit point lieu de satisfaire son ambition; d'autre part, la cour, enflée de ses bons succès, et par les belles actions militaires de M. le prince en présumant encore de plus grands, vouloit imposer des conditions trop rigoureuses au parti contraire; si bien que la nécessité apparente fut une loi souveraine qui détermina les deux partis à un traité de paix : outre que la guerre civile étant contraire à tout le monde, chacun revenoit de ses erreurs et animosités; et aussi que c'est l'air de notre nation de rentrer dans son devoir avec la même légèreté qu'elle en sort, et de passer en un moment de la rebellion à l'obéissance.

Voici donc le sujet présent qui parut. Le Roi envoya, le 12 février, un héraut vêtu de sa cotte d'armes, avec son bâton semé de fleurs de lis, accompagné de deux trompettes. Il arriva à la porte de Saint-Honoré, et dit qu'il avoit trois paquets de lettres à rendre au prince de Conti, au parlement et à la ville. Le parlement en étant averti, délibéra de ne le point recevoir ni entendre, mais envoyer les gens du Roi (1) vers la Reine, pour lui dire que ce refus étoit purement une marque d'obéissance et de respect, puisque les hérauts ne sont envoyés qu'à des princes souverains ou à des ennemis : le prince de Conti, le parlement, la ville n'étant ni l'un ni l'autre, ils supplioient Sa Majesté de lui faire savoir ses volontés de sa propre bouche. Les gens du Roi furent fort bien reçus par la Reine, qui leur dit qu'elle étoit satisfaite de leurs excuses et soumissions, et que lorsque le parlement se mettroit en son devoir, il éprouveroit les effets de sa

(1) *Les gens du Roi*: Talon, Melian et Bignon.

bienveillance, et que les personnes et les fortunes de tous les particuliers, sans en excepter un seul, y trouveroient leurs sûretés. M. d'Orléans et M. le prince leur donnèrent ces mêmes assurances. Ce radoucissement si prompt de la cour étoit causé par plusieurs raisons essentielles; car, outre la constance des Parisiens, la difficulté de faire des levées d'hommes et d'argent, la débauche de la Guienne, de la Provence et de la Normandie, et de plusieurs villes qui suivoient le parlement, comme Poitiers, Tours, Angers et Le Mans, il y avoit encore un plus pressant motif qu'il faut savoir.

Le prince de Conti voyant que l'armée d'Allemagne s'étoit tournée au passage du Rhin pour venir en France contre M. de Turenne, et que son parti ne pourroit subsister sans un puissant secours étranger, avoit envoyé le marquis de Noirmoutier et Laigues vers l'archiduc, le convier de joindre ses forces au parti de Paris, pour contraindre les ministres à faire la paix générale. Les Espagnols n'avoient garde de manquer à une occasion si favorable pour fomenter nos divisions et en tirer avantage, ou par un traité, ou dans le progrès de la guerre. Pour cet effet l'archiduc députa un homme au parlement, qui y fut ouï après avoir donné sa lettre de créance (1), non sans quelque tache de ce corps, s'il n'étoit excusable sur la nécessité de sa défense. Il y exposa dans son audience la jonction du roi Catholique à cette compagnie pour la paix générale, qui seroit le seul objet de l'entrée de ses forces en France, et non pas pour profiter

(1) *Sa lettre de créance* : Elle étoit datée du 10 février 1649, et signée Léopold-Guillaume. L'envoyé eut audience le 19 du même mois.

de la foiblesse de la frontière; et qu'il trouvoit plus de sûreté de la traiter avec le parlement qu'avec le cardinal, qui l'avoit rompue, et qui s'étoit rendu ennemi de l'Etat. En effet, Vautorte, envoyé par la cour vers les ministres d'Espagne en Flandre pour insinuer quelques propositions de paix, n'avoit pas été favorablement écouté, et penchoit du côté du parlement pour relever ce parti, qui alloit à son déclin; si bien que les offres de l'archiduc au parti de Paris, lesquelles il exécutoit par son entrée effective en France, accompagné de deux agens du prince de Conti avec quinze ou seize mille hommes, donnant une juste appréhension à la cour, l'avoient fait tout d'un coup résoudre d'accommoder l'affaire de Paris. D'autre part les dispositions pour la paix n'étoient pas moins puissantes dans le parti contraire; la nécessité des vivres augmentoit dans Paris; les taxes étoient consommées, la difficulté d'avoir de l'argent étoit très-grande; leurs troupes dépérissoient, ou par l'avarice des officiers, ou par le peu de subsistance, ou par le peu de satisfaction de leurs généraux; leurs armes décréditées: enfin le dégoût avoit saisi la plupart des esprits, ou par l'incommodité, ou parce que c'est le naturel des peuples de se lasser promptement des choses qu'ils ont entreprises avec plus de chaleur. Le premier président et le président de Mesmes, qui avoient agi secrètement de concert avec les ministres pendant tous ces mouvemens, se servoient avec adresse de ces dispositions pour mettre en avant un traité de paix; et comme ils furent députés avec d'autres pour porter à la Reine la lettre de l'archiduc et la créance de son envoyé, et justifier la compagnie

de l'avoir entendu, mais aussi qu'elle n'avoit pas voulu délibérer sur la réponse sans savoir ses volontés, ils avoient eu une conférence, à part des autres députés, avec M. le duc d'Orléans et M. le prince, dans laquelle agissant pour la paix, ensemble eux insistant sur l'ouverture des passages, les princes leur avoient promis que l'on en déboucheroit un aussitôt que le parlement donneroit un plein pouvoir à ses députés pour traiter la paix. Or, quoique cette conférence secrète fît murmurer le parlement et les peuples, qui étoient aux portes de la grand'chambre, le premier président, qui n'a jamais manqué de fermeté dans les occasions, ni de zèle pour le bien public, ayant dit qu'elle n'avoit été que pour retirer la réponse de la Reine, qui étoit injurieuse à la compagnie à cause de la réception de l'envoyé d'Espagne, porta les esprits à donner un plein pouvoir, sans restriction de l'arrêt du 8 janvier contre le cardinal et les ministres étrangers, les chargeant des intérêts des généraux et des parlemens de Normandie et de Provence, qui s'étoient liés avec le parlement de Paris, auxquels se joignirent les autres députés des compagnies des comptes, des aides et de l'hôtel-de-ville.

Pendant que cette célèbre députation s'acheminoit vers Saint-Germain (1), Leurs Majestés et les deux princes avoient envoyé des personnes de qualité à la reine d'Angleterre, se condouloir de la mort funeste du Roi son mari. Flamarins, qui en étoit un, avoit visité, de la part de l'abbé de La Rivière, le prince de Marsillac, blessé d'un coup de mousquet qu'il avoit reçu dans le combat à Brie-Comte-Robert contre le

(1) *S'acheminoit vers Saint-Germain* : Le 4 mars 1649.

comte de Grancey, et en cette visite avoit fait des ouvertures secrètes avantageuses au prince de Conti, lui offrant son entrée au conseil, et une place forte en Champagne, pourvu qu'il se portât à l'accommodement, et qu'il se désistât de sa nomination au cardinalat en faveur de cet abbé. Cette proposition, faite du su de M. le prince, qui vouloit réunir sa maison avec lui, fut approuvée de M. de Marsillac, et aussitôt de M. de Longueville et du prince de Conti. En ce même temps M. de Longueville fut persuadé par M. le prince de retarder son secours pour Paris, et de traiter avec la cour, sous la promesse, dont il fut garant, du gouvernement du Pont-de-l'Arche et d'une grande charge. M. de Bouillon eut aussi quelque assurance de M. le prince pour lui et pour M. de Turenne; mais, soit qu'il ne s'y fiât pas beaucoup ou qu'il conçût d'autres espérances, il apporta tous les obstacles qu'il put à la conclusion de la paix. Ainsi la fidélité est rare dans les guerres civiles, pour les mutuelles liaisons et correspondances qui se trouvent entre les gens de différens partis; et il y a toujours des traités particuliers qui précèdent le traité général. Par ces accords secrets, des chefs si considérables ne conservant que de la bienséance pour leur parti, nécessitoient les plus zélés d'acquiescer à la paix, ou de témoigner une impuissance honteuse.

Cependant les conférences à Ruel se pensèrent rompre, sur la nomination que la Reine fit du cardinal pour député, conjointement avec les deux princes. Ceux du parlement ne le pouvant admettre puisqu'il avoit été condamné, on prit l'expédient de négocier par deux députés de chaque parti, qui furent le chan-

celier et Le Tellier pour la cour, et le président Le Coigneux et Viole pour le parlement; enfin, après plusieurs débats et contestations, l'on demeura d'accord de la paix, dans laquelle, quoique le cardinal fût conservé, il ne laissa pas de se plaindre aux princes qu'il avoit été subhasté (1) (par un terme de l'ancienne Rome), et qu'il lui falloit restituer ses meubles et habits et ses livres, vendus par arrêt du parlement. Cette nécessité leur parut peu importante, à l'égard du danger où les mettoit l'approche de l'armée d'Espagne : les principaux articles étoient qu'on renverroit le député de l'archiduc sans réponse, une amnistie pour tout le parti, toutes les déclarations et arrêts révoqués et annulés depuis le 6 janvier, et les semestres des parlemens de Normandie et de Provence supprimés à certaines conditions. Ceux qui étoient ennemis de cette paix prirent le prétexte de quelques articles pour la décrier, principalement le coadjuteur, irrité de ce qu'ayant excité la guerre, elle étoit terminée sans lui, et que, de tous les avantages que son ambition lui avoit figurés, il ne lui restoit que la honte d'avoir travaillé pour renverser l'Etat.

Il s'étoit étroitement associé à M. de Beaufort, du crédit duquel il se servoit dans toutes les occurrences; et en celle-ci il n'oublia rien pour rendre le traité odieux envers les peuples, le parlement et les généraux; il leur représentoit que cette guerre n'ayant été faite que pour éloigner le cardinal, il étoit conservé par cette paix, et même que l'arrêt du 8 janvier contre lui et les ministres étrangers avoit été révoqué.

(1) *Subhasté :* La subhastation étoit une vente solennelle qui se faisoit par autorité de justice : *venditio sub hastâ.*

Où est donc le fruit de tant de peines et souffrances, et si le parlement ne tombera pas dans le mépris du peuple par une telle lâcheté? et que même les généraux ont été abandonnés dans leurs intérêts, au préjudice de l'union. Mais ce qui aigrissoit le plus les esprits avec quelque sorte de raison étoit que le cardinal avoit signé le traité, la plupart disant qu'ayant signé il y avoit nullité, puisque la conférence étoit contre lui, et qu'il y avoit lieu de s'étonner que les députés eussent souffert un homme condamné, à conférer et signer avec eux. Lui et ses émissaires avoient provoqué par semblables discours le parlement et les peuples, qui menaçoient les députés des dernières extrémités. Aussi lorsque le premier président voulut faire la lecture du procès-verbal et des articles dans l'assemblée des chambres, il fut empêché par les grandes clameurs et murmures des conseillers, et par les plaintes des généraux; mais soit que, balançant les incommodités de la guerre civile avec la dureté des articles, la plus saine partie du parlement jugeât la paix nécessaire, ou que l'on s'aperçût que c'étoit l'ambition du coadjuteur et de quelques particuliers qui leur inspiroit cette aliénation, la compagnie pensa à renvoyer les mêmes députés à Saint-Germain pour réformer trois articles, sans parler du cardinal, et pour traiter des intérêts des généraux, qui seroient insérés dans la même déclaration.

Cet avis assez doux fut ouvert par Broussel, et pour cela suivi des frondeurs et des mazarins, non sans quelque soupçon peut-être injuste que la promesse secrète qui lui avoit été faite du gouvernement de la

Bastille avoit à ce coup ralenti ce bonhomme, tant il y a peu de gens qui se garantissent des charmes de l'intérêt. Comme le coadjuteur vit que le parlement dans la réformation des articles n'avoit point insisté contre le cardinal, il fit trouver bon au prince de Conti d'envoyer quelqu'un de sa part et des autres généraux à la conférence de Saint-Germain, qui se tenoit principalement pour l'intérêt des généraux, pour proposer qu'ils renonçoient à toutes leurs prétentions pourvu que le cardinal s'éloignât du ministère, et à même temps de supplier le parlement d'ordonner à ses députés d'insister conjointement avec eux. Le prince envoya le comte de Maure à Saint-Germain, et demanda l'union de la compagnie à cette fin : elle lui fut accordée; mais comme on n'en avoit fait aucune mention dans le traité premier; que même le duc de Brissac, Barrière et Grecy, députés des généraux, avoient fait d'autres propositions pour leurs intérêts; que déjà l'on avoit goûté les douceurs de la paix par le trafic rétabli et la cessation de tous actes d'hostilité, la Reine et les princes répondirent aux pressantes instances du comte de Maure qu'ils ne consentiroient jamais à l'éloignement du cardinal, et que pour les prétentions des généraux, elles étoient de grâce ou de justice : que celles de justice leur seroient conservées; que pour celles de grâce, Sa Majesté les donneroit au mérite, et les feroit dépendre de sa pure volonté. Ainsi toutes leurs prétentions, la plupart mal fondées, s'évanouirent, et il n'y eut que le prince de Conti qui eut Damvilliers, M. de Longueville le Pont-de-l'Arche, et Broussel la Bastille; ce qui ne fut exécuté que quelque temps après:

il y eut aussi quelques arrérages de pensions distribués à propos. Quant au parlement, il fut satisfait sur la réformation des trois articles pour lesquels ses députés avoient été envoyés. Sa Majesté le dispensa de venir à Saint-Germain, où elle devoit tenir son lit de justice, et on retrancha ce qui étoit relatif à la cessation de l'assemblée des chambres, et aux emprunts à faire par le Roi. Ainsi les principaux intéressés étant contens, les députés revinrent à Paris, où, les chambres assemblées (1), la déclaration du Roi pour la paix fut vérifiée, et il fut ordonné que Leurs Majestés seroient remerciées de la paix qu'il leur avoit plu donner à leurs sujets.

Telle fut la fin de cette guerre, dans laquelle aucun des deux partis n'ayant surmonté l'autre, pas un n'obtint ce qu'il s'étoit proposé; car le parlement et le cardinal demeurèrent dans leur même splendeur, et l'état présent des choses ne changea point: partant, la paix, dans laquelle prirent fin toutes les horreurs de la guerre civile pour quelque temps, fut reçue avec une alégresse universelle, à la réserve de ceux dont la condition languit dans la tranquillité publique, qui ne se relèvent que par les factions, et qui établissent leur sûreté et leur bonheur dans le naufrage des autres. Mais le feu de la guerre civile n'étoit pas si éteint par cette paix du parlement qu'il ne se rallumât quelque temps après, pour se répandre avec plus de violence dans les principales provinces du royaume: et certes il étoit difficile que la Reine eût une reconnoissance proportionnée aux grands services que M. le prince lui avoit rendus, et aussi que M. le

(1) *Les chambres assemblées* : Le premier avril 1649.

prince se contînt dans la modestie qu'il devoit, après avoir si utilement servi; car les dettes de cette nature ne se pouvant payer, produisent ordinairement de la haine dans l'esprit du souverain, et en même temps inspirent des pensées de domination aux sujets qui ne le peuvent souffrir. Or, comme le cardinal avoit principalement senti le fruit des assistances de M. le prince, il étoit aussi le plus exposé à ses plaintes, à ses demandes, à ses menaces et à sa mauvaise humeur.

Quelque temps devant les troubles, le cardinal voulant établir le siége de sa fortune en France pour s'y appuyer par de grandes alliances, avoit jeté les yeux sur le duc de Mercœur, qu'il destinoit pour épouser une de ses nièces; il lui avoit fait permettre qu'il vînt à la cour, que le duc de Vendôme retournât dans l'une de ses terres, et il avoit cessé sa persécution contre le duc de Beaufort. Cela fit juger aux plus clairvoyans que le cardinal, qui prévoyoit combien la protection de M. le prince lui seroit onéreuse avec le temps, tentoit toutes les voies possibles pour s'en passer; et qu'il espéroit qu'ayant apaisé les mécontens de la régence, et aussi par les nouveaux appuis qu'il prendroit, il réussiroit à se délivrer de sa dépendance. Ce projet fut interrompu par la guerre, et repris quelque temps après la paix, lorsque la cour étant à Compiègne, où le duc de Vendôme étoit, le cardinal n'omit aucun soin pour le faire réussir. La Reine en parla à M. le prince, qui n'osa contredire cette proposition, soit qu'il n'en prévît pas ou qu'il en méprisât la conséquence, ou plutôt qu'il craignît l'éclat qui résulteroit de ce refus : mais madame de Longueville, qui s'étoit rétablie dans l'esprit de son frère avec

plus de pouvoir qu'auparavant, poussée par des raisons qui regardoient ses plaisirs préférablement à l'avantage de M. le prince, lui fit pénétrer l'intention du cardinal, exagérant son ingratitude de s'allier avec la maison de Vendôme, ennemie de la sienne. En effet, M. le prince fut si fort touché de ces discours, que par une mauvaise politique il ne garda plus aucune mesure envers le cardinal, et n'épargna ni railleries ni invectives contre sa personne et ce prétendu mariage. Le cardinal, à qui ce procédé n'étoit pas inconnu, se plaignoit hautement de l'opposition que M. le prince faisoit au mariage de sa nièce avec le duc de Mercœur, puisqu'il ne s'étoit pas opposé à celui de mademoiselle d'Angoulême (1) avec M. de Joyeuse, affectant par cette comparaison une égalité qui étoit alors à contre-temps; de sorte que leurs cœurs étant ulcérés, les soupçons, les méfiances, les rapports, dont les courtisans ne sont guère avares dans les brouilleries du cabinet, les animoient davantage, et leur faisoient naître des sentimens de se venger fort différens; car M. le prince se satisfaisoit par des mépris, qui sont très-souvent impuissans; le cardinal, avec un silence profond, faisoit les préparatifs et jetoit les fondemens de sa perte. Tous les deux pourtant conservoient les mêmes apparences avec un peu de froideur; mais cette aliénation avoit encore pris son origine par une communication étroite et assidue qu'ils avoient eue ensemble pendant la guerre, où, comme c'est assez l'ordinaire, parce qu'on dimi-

(1) *A celui de mademoiselle d'Angoulême :* Il paroît que Mazarin avoit voulu faire épouser mademoiselle d'Angoulême à Mancini son neveu.

nue d'estime dans la familiarité, qui nous fait voir tout entiers et sans réserve, principalement dans l'excès de la bonne ou mauvaise fortune, le prince avoit beaucoup perdu du respect qu'il avoit pour le cardinal; et n'étant plus retenu par la crainte de la puissance ébranlée, il se réjouissoit de ses défauts avec M. le duc d'Orléans et les confidens du cardinal.

Ceux-ci, avec peu de fidélité pour tous les deux, après avoir fait leur cour à M. le prince, rendoient compte de ses railleries sanglantes à M. le cardinal, dont le souvenir donne de mortels aiguillons à la vengeance, et ne s'efface jamais de la mémoire. D'autre part, le cardinal avoit découvert qu'il ne pouvoit faire un fondement solide sur l'amitié de M. le prince, qui étoit plutôt gouverné par ses caprices que par la raison et par ses intérêts, et que cette humeur méprisante, au lieu de s'arrêter, s'augmenteroit avec le temps; si bien que ne pouvant se l'acquérir, il méditoit de le perdre : ajoutez à cela que la concorde et la puissance étant incompatibles en un même lieu, le cardinal ne pouvoit souffrir à la cour un supérieur, ni M. le prince une personne qui lui fût égale. Mais ce qui acheva de ruiner entièrement leur liaison fut que le cardinal, étant assez justement persuadé qu'il ne pouvoit engager M. le prince à persévérer dans ses intérêts que par des apparences de nouveaux établissemens, ou il lui en proposoit, ou il lui en faisoit proposer par ses créatures, dont il l'entretenoit quelque temps, et les éludoit dans la suite. Le prince, assez éclairé de ses propres lumières, et peut-être de ceux mêmes qui se mêloient de ce commerce, s'aperçut du

peu de sincérité du cardinal, dont il ne douta plus après une telle rencontre.

Le cardinal ayant exhorté M. le prince d'acquérir le Montbelliard, et ayant envoyé d'Hervart en apparence pour en faire le traité, avec ordre secret de ne rien conclure, d'Hervart en avertit M. le prince, qui ne le put dissimuler : et suivant le proverbe espagnol *Despues que te* (1) *errè, nunca bien te quise,* il n'est pas étrange si le cardinal, dans le soupçon qu'il avoit que M. le prince se vengeroit de ce manquement, le voulût prévenir, même aux dépens des obligations essentielles qu'il lui avoit, puisqu'en matière de politique tous les moyens qui vont à conserver l'autorité ; pourvu qu'ils soient sûrs, sont réputés honnêtes et légitimes.

De ce discours, il est aisé de voir que le cardinal vouloit profiter de tous les événemens pour jeter M. le prince dans le précipice. Cela se passa ainsi : la paix n'étant pas publiée, l'on jugea qu'il n'étoit pas convenable au bien de l'Etat, tant pour les provinces que pour le dehors, que le Roi retournât en sa ville capitale : les ministres ne pouvoient prendre la résolution de se renfermer sitôt parmi une populace irritée qu'ils venoient d'assiéger ; et comme la campagne approchoit, c'étoit un prétexte pour s'en aller sur la frontière, se préparer à quelque considérable entreprise ; que cependant le temps calmeroit les esprits, et que le souvenir des choses passées s'y perdroit. En effet, Leurs Majestés et M. le duc d'Orléans, et leur conseil, allèrent à Compiègne ; mais M. le prince

(1) *Despues que te, etc.* : Depuis que je vous ai trompé, je n'ai pour vous aucun attachement.

pensant qu'il étoit de sa réputation de se faire voir à un peuple qui lui avoit donné tant d'imprécations, vint à Paris, et se montra par les rues seul dans son carrosse. Il y attira plutôt le respect et la crainte que le ressentiment, tant la valeur a d'attraits envers ceux mêmes qu'elle blesse : la plupart du parlement et les principaux du parti le visitèrent pendant cinq à six jours, après lesquels il revint à la cour, où la joie que le cardinal avoit qu'il lui eût ouvert le chemin de Paris étoit tempérée par la jalousie de ses moindres actions.

A son arrivée, le cardinal voulant éloigner un compétiteur si dangereux, lui proposa le commandement de l'armée de Flandre, qu'il ne voulut pas accepter, par le goût qu'il avoit pris à régenter le cabinet : même il avoit dessein, s'en allant en son gouvernement de Bourgogne, de pacifier les mouvemens de Guienne et de Provence, qui étoient en armes par la mauvaise intelligence des gouverneurs et des parlemens. Mais le cardinal et La Rivière, craignant de donner encore du surcroît à sa puissance, éludèrent son entremise, à l'autorité de laquelle les intéressés avoient remis leurs différends. Pendant son séjour à Compiègne, il rallia auprès de lui le prince de Conti, les ducs de Nemours et de Candale, M. le maréchal de Turenne, qu'il avoit raccommodé, et toutes les personnes de condition. Dans les sociétés de plaisir, il ne dissimula plus le mépris qu'il faisoit du cardinal et de M. de Vendôme, et l'aversion qu'il avoit pour le mariage du duc de Mercœur : il passoit plus avant, traitant de railleries l'autorité royale, dont il venoit d'être le plus ferme appui ; ce qu'il faisoit

plutôt par la haine du ministre, que par un dessein formé d'élever la sienne sur ses ruines.

Cette conduite donna dès ce temps-là des pensées au cardinal contre sa liberté, s'il eût osé les exécuter; mais entre plusieurs raisons qui le retenoient, celle de sa bonne intelligence avec M. le duc d'Orléans étoit un obstacle à ce dessein; car M. le prince avoit agi avec Son Altesse Royale dans les affaires passées de telle manière qu'il avoit effacé l'envie que lui pouvoit donner sa haute réputation par des déférences et des respects particuliers, en lui laissant les marques extérieures du commandement: joint que l'abbé de La Rivière, à qui il avoit promis que le prince de Conti ne traverseroit point sa nomination, étoit un garant certain de l'esprit de son maître. M. le prince partit avec cette intelligence de Compiègne pour aller à son gouvernement; le cardinal lui fut dire adieu, fort accompagné, comme s'il eût douté de confier sa vie à celui qui avoit hasardé la sienne pour sa conservation : ainsi les liaisons et les amitiés de la cour sont fragiles, et le moindre accident les expose à de grands changemens. En partant, il pria le commandeur de Souvré, Le Tellier, et d'autres confidens du cardinal, et il chargea Marbille son domestique de lui dire qu'il ne pouvoit être de ses amis, s'il pensoit à ce mariage. Le cardinal, piqué de se voir contraint de manifester au monde une dépendance si soumise, que la volonté de M. le prince fût une règle à laquelle il dût conformer tous ses intérêts, s'en défendoit avec assez de véhémence; et alléguant qu'ayant donné part de cette alliance, approuvée de la Reine et de Son Altesse Royale, à Rome et à tous les princes d'Italie, il

ne pouvoit s'en désister sans se couvrir de confusion; de sorte que, balançant entre l'honneur du monde et la crainte de M. le prince, il ne pouvoit se résoudre ni à rompre ni à conclure ce mariage; mais suivant le génie de sa nation, qui domine beaucoup en lui, il attendoit le bénéfice du temps.

Il falloit cependant mettre en campagne pour effacer l'infamie de nos guerres civiles, et relever la réputation de nos affaires : l'on mit sur pied une puissante armée composée des troupes d'Allemagne, où la paix venoit d'être faite; le comte d'Harcourt en fut général, et il eut ordre d'assiéger Cambray. Ce succès, outre l'intérêt public, étoit avantageux au cardinal, qui prétendoit se rétablir dans son ancien lustre par une conquête glorieuse, qui le chatouilloit d'autant plus que M. le prince n'avoit nulle part ni au projet ni à l'exécution : même, pour s'en faire l'honneur entier, il alla d'Amiens, où étoit le Roi, au siége, plutôt par ostentation que par quelque autre bon effet, se contentant de distribuer des présens de peu de valeur, qui ne servirent qu'à le décréditer dans l'armée, et lui attirer la raillerie publique; mais sa fortune le regardoit de mauvais œil cette année-là : Cambray fut secouru, et cette entreprise tourna à sa confusion.

Cet événement réveilla le parti de Paris, et lui donna de nouvelles forces, quoiqu'il fût toujours porté de la même animosité contre le cardinal; car comme il ne s'étoit point appliqué à gagner le coadjuteur, le duc de Beaufort, Longueil et les plus accrédités, ceux-ci maintenoient, nonobstant la paix, la haine du peuple et du parlement aussi vive contre lui que durant la guerre, pour se rendre nécessaires

au retour du Roi à Paris, et faire leur condition meilleure : même le prince de Conti, par le conseil du prince de Marsillac, encore qu'il eût l'exécution de ce qu'on avoit stipulé en sa faveur pour la paix, ne laissoit pas de se tenir à la tête de ce parti, et se montrer ennemi du cardinal pour se rendre plus considérable.

D'ailleurs, comme il étoit entièrement uni à toutes les volontés de M. le prince, qui lui avoit procuré par sa considération Damvilliers et l'entrée au conseil, il étoit de leur commun intérêt qu'il se conservât en crédit à Paris pendant tous les orages de la cour. De sorte qu'en ce temps-là l'autorité royale étoit aussi peu respectée qu'avant la guerre, parce que son maintien est la crainte ou l'admiration que l'on avoit perdue; et le public n'avoit pas moins d'ardeur contre le premier ministre, attendu qu'il avoit reconnu sa foiblesse, causée de la désunion d'avec M. le prince. Pourtant, comme il ne manquoit point de gens qui lui suggéroient de fausses flatteries, que le parti de Paris étoit abattu dans Paris même, et que le sien y prévaloit, il fit faire une tentative par Jarzé, qui en reçut de M. de Beaufort, au jardin de Renard, une insulte à laquelle le duc de Candale, Boutteville, et d'autres personnes de qualité étoient intéressées ; elle fut suivie de plusieurs appels, qui ne passèrent pas outre, au désavantage de M. de Beaufort. Néanmoins ce rencontre réveilla toute la Fronde avec un soulèvement presque universel contre le cardinal et ses partisans. Alors le cardinal, détrompé de toutes les erreurs qu'on lui persuadoit, et prévoyant qu'il ne pouvoit différer encore long-temps le retour du

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE CINQUANTE-UNIÈME VOLUME.

MÉMOIRES DE MONTGLAT.

MÉMOIRES DE LA CHATRE.

MÉMOIRES DE LA ROCHEFOUCAULD.

FIN DU TOME CINQUANTE-UNIÈME.

